Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s3id13654910

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

JUILLET 1773.

TOME XL.

A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1773.

EXTRAIT.

Traité des Maladies vénériennes, dans lequel on indique un nouveau remede, dont l'efficacité eſt conſtatée par des expériences réitérées, & un ſuccès conſtant depuis dix années; par M. PRESSAVIN, *Gradué de l'Univerſité de Paris, & Membre du College royal de chirurgie de Lyon. A Geneve, & ſe trouve à Paris, chez* Didot le jeune; *& à Lyon chez les freres* Periſſe, 1773, in-12.

LE Traité des maladies vénériennes, dont j'entreprends l'analyſe, mérite d'autant plus d'être diſtingué de ces pro-

ductions dictées par la cupidité & l'avarice, dont on inonde depuis quelques tems le public, que l'Auteur a joint à la publication d'un remede inconnu avant lui des obſervations précieuſes ſur le traitement des divers accidens & des complications de la maladie ; obſervations qui décelent un Praticien non moins éclairé que pénétré de ſes devoirs.

Il a mis à la tête de ſon Livre un avant-propos, dans lequel il rend compte des motifs qui l'ont engagé à le publier ; il a la prudence d'avertir ſes lecteurs, que, quelque facile que paroiſſe ſa méthode, quelques précautions qu'il ait priſes pour ne rien omettre, ceux qui croiroient pouvoir s'adminiſtrer les remedes ſans conſulter les gens de l'art, s'expoſeroient à les prendre infructueuſement, ſouvent même à aggraver leurs maux ; parce qu'il eſt tant de variétés, ſoit dans le genre des maladies, ſoit dans la nature des tempéramens, qu'on ne ſauroit trop apporter de précautions pour éviter les mépriſes toujours dangereuſes, & qu'il n'appartient qu'aux gens de l'art, & même qu'à ceux qui ſont très-verſés dans cette matiere, de bien diſtinguer & de bien connoître les indications que chaque état particulier peut préſenter.

On trouve à la ſuite de cet avant-propos une Diſſertation que l'Auteur avoit publiée

en 1767, pour prouver l'efficacité de son nouveau remede, & sa supériorité sur tous les remedes connus.

Le Traité des maladies vénériennes est divisé en treize Chapitres, & suivi des formules des remedes que l'Auteur propose pour combattre les différens accidens de ce genre de maladie.

M. Pressavin a cru devoir rechercher dans le chapitre premier l'origine du mal vénérien. Il rejette également l'opinion de ceux qui l'ont fait venir d'Amérique, & celle qui le croit de toute antiquité : il ne croit pas non plus qu'il ait pu naître d'aucune dépravation de l'air ; il aime mieux supposer qu'il a pris naissance dans le commerce que quelques hommes infâmes ont eu avec des brutes. Selon lui, le virus vérolique, ainsi acquis, à dû demeurer long-tems inconnu, parce que ses premiers progrès n'ont pu être que très-lents. On en a remarqué seulement de tems en tems quelques accidens. C'est ainsi qu'on trouve dans quelques Auteurs des douzieme, treizieme & quatorzieme siecles, la description de certains symptômes analogues à ceux que produit aujourd'hui le virus vérolique. La guerre que Charles VIII porta dans le Royaume de Naples, en 1493, (ou plutôt en 1594) qui rassembla en Italie deux armées nombreuses, la débauche naturelle

des Soldats, celle des femmes excitée par la chaleur du climat, & qui, comme cela arrive toujours dans ces circonſtances, prodiguent leurs faveurs à un grand nombre, toutes ces circonſtances hâterent ſucceſſivement les progrès du virus vénérien, qui juſqu'alors avoit été méconnu, parce qu'il avoit été moins général. Delà, conclut-il, eſt venu le préjugé que cette maladie a pris naiſſance en Europe en 1494.

Après avoir déclaré, au commencement du chapitre ſecond, que c'eſt en vain qu'on a eſſayé juſqu'ici de découvrir la nature du virus vénérien, il s'occupe à décrire les phénomenes qu'il a coutume de produire, & il les diviſe en ſymptômes primitifs & en conſécutifs. Il ne regarde comme ſymptômes primitifs que ceux qui paroiſſent peu de tems après le commerce qu'on a eu avec une perſonne infectée du virus vérolique. Ils ſont aſſez uniformes, & leur variété ne conſiſte que dans l'intenſité plus ou moins grande des accidens; ils attaquent communément les parties qui ont eu un contact immédiat avec le ſujet infecté. M. Preſſavin croit que le virus ne peut ſe communiquer que par le coït, l'alaitement, ou des baiſers ſur la bouche; encore faut-il, dans ce dernier cas, que la perſonne infectée ait des chancres dans cette partie. Ces ſymptômes primitifs ſont la gonorrhée,

les bubons, les chancres, les excroiſſances verruqueuſes, comme fics, condylomes, &c.

Les ſymptômes conſécutifs ſont beaucoup plus variés ; il ſemble que le virus, quand il s'eſt une fois allié à nos humeurs, prenne en les viciant le caractere des maladies auxquelles chacune d'elles eſt naturellement ſujete. Mêlé avec la lymphe, il produit des engorgemens dans les glandes, comme le virus ſcrophuleux, le virus cancéreux, & pluſieurs affections de la lymphe. Mêlé avec l'humeur qui lubréfie les gaînes des tendons, l'interſtice & les membranes des muſcles, il donne naiſſance à des douleurs qui reſſemblent à celles du rhumatiſme. Lorſqu'il ſe joint à la ſinovie, qu'il pénetre le périoſte ou le tiſſu des os, il cauſe des douleurs ſemblables à celles de la goutte, des ankiloſes, des exoſtoſes, des caries, le ramolliſſement des os ; ſymptômes qui lui ſont communs avec le vice rachitique & ſcrophuleux. S'il ſe jette ſur la peau, il affecte tous les caracteres des maladies pſoriques ; s'il ſe porte ſur quelques viſceres, il y produit des accidens qu'on ne ſauroit diſtinguer d'avec ceux que pourroit faire naître toute autre cauſe. M. Preſſavin conclut de cet expoſé, qu'il eſt très-difficile de reconnoître dans un ſujet les traces d'un virus vénérien, lorſqu'on ne trouve en lui que des ſymptômes

conſécutifs, puiſqu'ils ſont communs à pluſieurs autres maladies : il en excepte cependant les puſtules & les autres éruptions, qui ont un caractere particulier lorſqu'elles ſont vénériennes.

Les accidens que le virus vénérien a coutume de produire, ſont plus ou moins graves dans les différens ſujets, 1° ſuivant la quantité du virus qui s'eſt introduite dans le ſang ; 2° ſuivant ſa qualité ; car, quoiqu'il ſoit toujours le même, ſa violence augmente ou diminue ſuivant la nature du tempérament du ſujet qui le contracte, ſuivant la qualité naturelle de ſes humeurs, & le ſéjour qu'il fait dans ſon ſang ; 3° les remedes qu'on adminiſtre pour cette maladie, lorſqu'ils en ont manqué la guériſon, contribuent auſſi beaucoup à changer la qualité du virus ; 4° les accidens du virus varient auſſi ſuivant les diſpoſitions particulieres du ſujet qui le contracte.

Le grand nombre de perſonnes que M. Preſſavin a traité de la maladie vénérienne, l'a mis à portée de faire un grand nombre d'obſervations, auſſi importantes que curieuſes, ſur la communication du virus vénérien. » Lorſqu'un homme, en » qui le virus n'eſt pas entiérement dé- » truit, quoiqu'il ne conſerve aucun ſymp- » tôme apparent de cette maladie, con- » noît habituellement une femme, il ne

» manque pas de lui communiquer du vi-
» rus, lequel s'annonce ordinairement par
» quelques-uns des accidens primitifs; &,
» ſi dans cet état cet homme continue à
» connoître cette femme, il eſt rare qu'il
» reprenne d'elle les accidens dont elle eſt
» atteinte, tandis qu'elle les communiquera
» infailliblement à toute autre perſonne qui
» la verroit pour la premiere fois.

» Le virus peut ſéjourner long-tems
» dans quelque partie du corps ſans ſe dé-
» velopper, c'eſt-à-dire lorſque les acci-
» dens primitifs ont diſparu, ou d'eux-mê-
» mes, ou par l'uſage de quelques reme-
» des palliatifs. Il arrive quelquefois qu'une
» perſonne dans cet état voit pendant plu-
» ſieurs années une femme ſans lui rien
» communiquer; mais le virus venant à ſe
» développer, il peut alors le tranſmettre,
» même avant qu'il en ait lui-même éprouvé
» aucun accident. «

M. Preſſavin parcourt dans ſon troiſieme chapitre les différens traitemens qu'on a employés juſqu'ici pour combattre la maladie vénérienne; il réſulte de l'expoſé qu'il en fait, que la plupart de ces méthodes ont eu quelques avantages qui en ont ſoutenu la vogue plus ou moins long-tems; mais leur inefficacité, dans beaucoup de cas, & les accidens qui accompagnoient l'adminiſtration de quelques-unes d'elles, a fait déſirer

juſqu'ici aux Praticiens d'en trouver une plus sûre & plus efficace : c'eſt ce que M. Preſſavin ſe flatte d'avoir découvert dans ſon nouveau ſel mercuriel ; mais avant d'expoſer ſa méthode, il a cru devoir examiner par quel mécaniſme le mercure opéroit la guériſon des maladies vénériennes. Il commence par réfuter l'opinion de feu M. Aſtruc, qui paroît avoir été adoptée par la plupart des Ecrivains qui l'ont ſuivi ; il convient qu'on ne peut donner ſur ce ſujet que des conjectures. Il imagine donc que le mercure a la propriété d'adoucir l'âcreté du virus vérolique en s'uniſſant avec lui ; que ce virus adouci ne cauſe plus dans le ſang, ni ſur nos ſolides, les effets qu'il a coutume de produire. Les ſécrétions & les excrétions deviennent plus libres ; c'eſt pourquoi nous voyons ſouvent avec ſurpriſe des accidens très-graves ſe calmer comme par enchantement dès les premiers jours de l'adminiſtration du mercure, ſurtout lorſqu'on a employé ce remede ſous une forme propre à le faire paſſer promptement dans le ſang. On ne peut pas attribuer ce calme à l'expulſion du virus, qui n'a pas encore eu le tems de s'évacuer, ni au rétabliſſement des déſordres qu'il a cauſés, tant ſur les fluides que ſur les ſolides, puiſque tous les vices locaux ſubſiſtent encore. Ce ne peut donc être que par l'adou-

ciſſement que reçoit le virus de ſon union avec le mercure, que certaines douleurs, que l'irritation & l'inflammation des ulceres chancreux ſe diſſipent ſenſiblement dès les premiers jours du traitement.

Cette explication rend une raiſon très-ſatisfaiſante des cures qui ne ſont que palliatives, & on peut en déduire des principes très-intéreſſans ſur le traitement des maladies vénériennes. Elle apprend, 1° à ſe méfier de la diſparition des ſymptômes véroliques, & à prolonger le traitement bien au-delà du tems où on les a vus ſe diſſiper, parce que le virus, enveloppé par le mercure, peut reſter ſans effet dans le corps; mais s'il n'en eſt pas entiérement chaſſé, on le reverra bientôt exercer tous ſes ravages: il deviendra même moins docile à l'action du mercure, parce qu'il aura changé alors de caractere en s'atténuant de plus en plus. 2° Elle nous apprend le peu de confiance qu'on doit avoir à ces traitemens légers, dans leſquels, pour des accidens véroliques récens, on ſe contente de faire prendre quelques bols mercuriels ou quelques frictions, ſans apporter toutes les précautions que ce remede exige. Ces traitemens inſuffiſans, en adouciſſant l'âcreté du virus, diminuent, & font même quelquefois diſparoître les ſymptômes; mais n'en détruiſent jamais la cauſe.

Il réſulte de ces obſervations que, pour

opérer une cure complete & radicale des maladies vénériennes, 1.° il faut que le mercure, qui en eſt le ſeul ſpécifique, ſoit préparé de maniere à pouvoir pénétrer dans nos vaiſſeaux ; ce qui doit donner l'excluſion à toutes les préparations mercurielles inſolubles dans nos humeurs, telles que les différens précipités, le mercure doux, la panacée, les étiops, le cinnabre, &c. 2.° Il n'eſt pas moins eſſentiel que le mercure ſoit introduit en une certaine quantité, ſans quoi on n'obtient qu'une cure palliative : mais pour pouvoir introduire dans nos humeurs cette quantité de mercure qu'exige la cure des maladies vénériennes, il faut que la préparation mercurielle ſoit aſſez douce pour être donnée à une certaine doſe ſans craindre d'altérer les organes qui doivent la recevoir, & ſur leſquelles elle exerce ſa premiere action ; ce qu'on ne peut pas attendre du ſublimé corroſif, quoique très-ſoluble. Sa cauſticité doit le faire redouter, quoique d'ailleurs il renferme des qualités qui le rendent très-propre à la cure des maladies vénériennes.

En combinant le mercure avec la crême de tartre, M. Preſſavin a trouvé un remede qui réunit tous les avantages des préparations mercurielles les plus ſolubles, ſans en avoir les inconvéniens. En effet, ſuivant ſes obſervations, il eſt plus ſoluble que le ſu-

blimé corrosif, puisque ce dernier demande quinze fois son poids d'eau pour le dissoudre parfaitement, tandis que le sel végéto-mercuriel n'en exige que le quadruple de son poids. Quant à sa douceur, son action sur l'estomac n'est du tout point sensible, à moins qu'il ne soit donné à une dose assez forte pour exciter le vomissement, effet qui lui est commun avec tous les sels métalliques; mais ce vomissement n'est jamais accompagné de ces accidens qui annoncent l'âcreté & la causticité des autres sels mercuriels, comme le resserrement de l'estomac, la cardialgie & les mouvemens convulsifs. Ce sel contient beaucoup de mercure, d'où il résulte que ceux qui en font usage reçoivent en peu de tems une quantité de mercure assez considérable, qui se mêle intimement avec leurs humeurs, & pénetre en peu de tems tout le virus dont elles sont infectées; ce qui arrête bientôt les progrès de la maladie, & détruit dès les premiers jours tous les accidens qui ne sont pas entretenus par un vice local bien opiniâtre; mais cette quantité même de mercure que le malade reçoit, l'expose à une salivation quelquefois abondante, si ce remede ne lui est pas administré avec prudence: ce qu'on doit avoir soin d'éviter, & ce qu'on peut éviter facilement. Il est assez ordinaire que, dans les premiers jours de

l'usage de ce remede, les malades en soient purgés, mais d'une maniere très-douce, & presque toujours sans coliques. Cette évacuation, qui ne dure pas long-tems, ne sauroit nuire à son effet; l'évacuation la plus constante qu'il entretient, est celle des urines & de l'insensible transpiration.

Quelques avantages que cette préparation mercurielle paroisse avoir sur toutes les autres, dans le traitement des maladies vénériennes, M. Pressavin convient cependant de bonne foi qu'il l'a trouvée quelquefois en défaut, & c'est principalement dans les personnes qui avoient été affectées de scrophules ou du rachitis; affections, lesquelles, quoique détruites, laissent toujours dans la lymphe une disposition à l'épaississement, disposition qui se développera toutes les fois qu'il surviendra quelque principe coagulant, tel que le virus vénérien. Il a observé encore la même inefficacité dans ceux qui étoient affectés du scorbut, ou qui avoient quelque disposition à cette maladie. Il n'a pas trouvé de meilleur moyen de remédier au défaut d'action du mercure, dans ces sortes de tempéramens, qu'en soutenant les forces de l'estomac, qu'il altere toujours plus ou moins, sur-tout dans ces sortes de tempéramens. Le quinquina, la gentiane, la rhubarbe & les fleurs de camomille, ont été les substances qui lui ont

paru les plus propres à remplir cette vue ; d'un autre côté, pour aider l'action ſyſtaltique des vaiſſeaux que le mercure doit parcourir, & par ce moyen lui ouvrir un paſſage libre, & faciliter l'excrétion du virus, il a eu recours aux bois ſudorifiques, dont la vertu anti-vénérienne, quoique inférieure à celle du mercure, eſt démontrée par l'expérience. Il a choiſi le gayac & la ſalſepareille, qui ſont, de tous les bois ſudorifiques, ceux qui conviennent le mieux aux deux tempéramens plus difficiles à guérir ; le gayac pour ceux en qui la lymphe eſt naturellement épaiſſe, & la ſalſepareille pour ceux en qui on découvre les ſignes d'une âcreté muriatique dans le ſang, &, par conſéquent, une diſpoſition ſcorbutique. Il compoſe, avec les ſtomachiques indiqués ci-deſſus, & ces deux ſudorifiques, un ſyrop, dans lequel il fait entrer ſa préparation mercurielle. Dans les tempéramens ſanguins & bilieux il retranche le gayac, parce que ce bois aiguillonne trop fortement la fibre & agite trop le ſang. Voici la formule de ce remede, & la préparation de l'eau végéto-mercurielle, qui en fait la baſe :

» Prenez mercure revivifié du cinnabre, » une livre ; faites-le diſſoudre à un feu » doux dans une livre & quatre onces d'eſ- » prit de nitre.

» Faites enſuite une forte leſſive d'alkali
» du tartre ; vous ferez pour cela fondre
» une livre de ſel de tartre dans environ
» demi-livre d'eau.

» Dans le tems que ces deux liqueurs,
» c'eſt-à-dire la diſſolution mercurielle &
» la leſſive, ſeront bouillantes, vous les mê-
» lerez enſemble, en jettant la diſſolution
» mercurielle ſur la liqueur alkaline dans
» un vaiſſeau de verre ou de terre, qui con-
» tienne au moins douze livres d'eau. Il
» faut avoir ſoin de bien agiter le mêlange
» à meſure qu'on vuide la diſſolution. Il ſe
» forme ſur le champ un précipité couleur
» de briques pilées.

» Jettez ſur ce précipité une grande quan-
» tité d'eau de pluie, &, après l'avoir agi-
» tée, laiſſez repoſer juſqu'à ce que l'eau pa-
» roiſſe claire : décantez alors cette eau, &
» rejettez une égale quantité de nouvelle
» eau, avec le même procédé, que vous
» réitérerez juſqu'à quatre fois.

» Le précipité étant de cette maniere
» bien lavé, vous le laiſſerez à ſec dans le
» vaſe, & vous y verſerez deſſus cinq bou-
» teilles de bon & fort vinaigre ; vous ferez
» bouillir pendant deux heures, avec le
» ſoin de bien tenir le pot couvert, & de
» remuer de tems en tems le fond : décan-
» tez enſuite la liqueur pendant qu'elle eſt
» bouillante, & verſez deſſus cette liqueur

» une ſeconde leſſive de ſel de tartre, faite
» comme la précédente ; il ſe formera à
» l'inſtant un précipité blanc, que vous
» ſéparerez après avoir laiſſé repoſer la li-
» queur pendant une demi-heure. Ce pré-
» cipité, lavé comme ci-deſſus, ſera mis
» dans un matras avec trois livres d'eau &
» quatre onces de crême de tartre pilée, &
» après l'avoir fait bouillir pendant deux
» heures, vous laiſſerez refroidir : elle de-
» viendra alors auſſi lympide que la plus
» belle eau de fontaine ; vous la décanterez
» & la conſerverez dans une bouteille bien
» bouchée, c'eſt l'*eau végéto-mercurielle*.

» Le procédé que je viens de donner
» pour obtenir l'eau végéto-mercurielle, eſt
» un peu diſpendieux ; mais il a l'avantage
» de ne laiſſer à ce remede aucune cauſti-
» cité, ni aucune qualité nuiſible à l'eſto-
» mac. Il eſt un moyen de la faire de ma-
» niere qu'elle revienne beaucoup moins
» chere, ſans diminuer ſa vertu anti-véné-
» rienne ; elle eſt ſeulement un peu moins
» douce : cependant elle l'eſt encore aſſez
» pour qu'on n'ait point à craindre de ſon
» uſage aucuns accidens. Il s'agit de pren-
» dre le premier précipité dans l'état où il
» eſt prêt à recevoir le vinaigre ; il faut y
» verſer deſſus huit bouteilles d'eau de
» pluie, & demi-livre de crême de tartre ;
» faire enſuite bouillir la liqueur juſqu'à ce

» qu'on s'apperçoive que le précipité, qui » étoit rouge, eſt devenu blanc comme la » neige. On retire alors le vaſe du feu, & » la liqueur refroidie ſe décante pour être » conſervée dans des bouteilles. De cette » façon, la pinte de l'eau végéto-mercu- » rielle ne revient pas à plus de cinquante » ſols, tandis que par le premier procédé » elle revient à près de quinze livres, & » encore cette derniere doit être donnée » à une doſe double de la premiere.

Syrop anti-vénérien.

» Prenez *d'Ecorce de Quinquina*,
» *Racine de Gentiane, de cha-*
» *que quatre onces.*
» *Rhubarbe, deux onces.*
» *Gayac rapé, une livre.*
» *Salſepareille, deux livres.*

» Faites bouillir le tout pendant ſix heu- » res dans douze pintes d'eau; ajoutez ſur la » fin quatre onces ſéné mondé, & une once » camomille romaine : paſſez enſuite la li- » queur; mettez-la dans une baſſine, avec » quatre livres de caſſonade & quatre livres » de miel blanc; faites bouillir en écumant, » juſqu'à conſiſtance d'un ſyrop un peu » liquide.

» Ce ſyrop ſe donne à la doſe de ſix » onces, dans laquelle on met depuis une

» jusqu'à trois cuillerées de l'eau végéto-
» mercurielle, suivant la nature de la ma-
» ladie & le tempérament du malade. «

C'est dans le quatrieme Chapitre que M. Pressavin expose le traitement des maladies vénériennes en général. Il établit d'abord que, pour les maladies récentes, on doit préférer l'administration intérieure du mercure aux frictions, non pas que celles-ci ne soient très-efficaces contre la vérole, mais parce qu'il seroit cruel & souvent difficile d'assujettir les malades à tout le régime & à toutes les précautions que cette méthode exige; précautions sans lesquelles on n'obtient qu'une cure palliative, souvent même on voit aggraver la maladie, parce que le mercure, administré en frictions, passe de la superficie du corps dans l'intérieur, & facilite au virus son entrée dans le sang, d'où ensuite il n'est pas capable de le chasser, quand on ne soutient pas son action par les soins qu'exige ce traitement.

M. Pressavin assure que les maladies vénériennes récentes, quelque graves qu'elles puissent être, ne résistent pas long-tems à son remede. Il suffit de prendre pour son administration les précautions suivantes :

Il faut d'abord pratiquer une saignée, afin de désemplir les vaisseaux, & de donner au remede plus de facilité à agir dans le sang,

On doit enſuite vuider exactement les premieres voies avec les purgatifs : quelquefois même il eſt à propos de faire vomir, lorſqu'on a lieu de ſoupçonner un amas de biles dans l'eſtomac. Cette précaution de purger les malades avant de leur adminiſtrer le mercure eſt indiſpenſable, parce que ce remede détrempe les ſaburres qui ſe trouvent dans les premieres voies, & les entraîne avec lui dans le ſang, d'où naiſſent ſouvent des maladies étrangeres à l'effet du virus vérolique.

M. Preſſavin veut qu'on évite d'attaquer les ſymptômes extérieurs, qui doivent tous céder à l'action du remede que l'on adminiſtre, s'il a aſſez d'efficacité pour opérer la cure radicale du virus vénérien. C'eſt la guériſon de ces ſymptômes, ſans le ſecours d'aucun topique, qui confirme la deſtruction totale de ce virus. Il aſſure que tous ces accidens cedent ordinairement à ſon remede ; que, quelquefois ſeulement, certains bubons viennent à ſuppuration ; mais qu'alors même ils ſont toujours réduits à un abſcès ſimple, qui n'exige qu'un coup de lancette pour donner jour au pus.

Le régime auquel on eſt obligé de ſoumettre le malade conſiſte à le laiſſer manger un peu moins qu'à ſon ordinaire, à le tenir à l'uſage du bouilli & du rôti, & à le laiſſer boire peu de vin, qu'il eſt néceſſaire

de tremper de beaucoup d'eau. La cure des maladies vénériennes récentes s'opere par cette méthode en vingt-quatre ou trente jours, lorſqu'elles ne ſont pas accompagnées de bubons qui ſe terminent par la ſuppuration.

Quant aux maladies invétérées, elles exigent plus de tems, plus de précautions, & un régime plus ſévere. M. Preſſavin preſcrit alors preſque toujours l'uſage des bains, pour détremper les humeurs & faciliter la tranſpiration ; mais ces bains ne retardent point l'adminiſtration du remede, qu'il fait prendre dans le même tems. On peut faire prendre depuis douze juſqu'à vingt bains, ſuivant les effets qu'ils produiſent. Le régime doit être ſévere, parce que dans une vérole invétérée toutes les humeuts ſont imprégnées du virus. Il faut donc laiſſer au remede la faculté d'agir avec toute l'énergie dont il eſt ſuſceptible ; &, pour cela, il eſt à propos de diminuer, autant qu'il eſt poſſible, la quantité des alimens, parce que le chyle qui en réſulte, lorſqu'il eſt abondant, enveloppe le remede & diminue ſon action. Dans les maladies graves, qui ont déjà réſiſté à pluſieurs traitemens, M. Preſſavin ne permet aux malades que deux potages par jour, & quelques bouillons dans les intervalles ; dans celles qui ſont moins invétérées il laiſſe manger à chaque repas

quatre onces de pain, avec un peu de bouilli ou de rôti, & alors le malade peut vaquer à ſes affaires, avec la précaution de ſe tenir chaudement, & de ne faire qu'un exercice modéré.

Il donne ſon remede à la doſe de ſix onces deux fois par jour. La premiere doſe doit être priſe le matin à jeun, une heure avant de ſe lever, la ſeconde après midi, quatre heures après le repas. Il faut demeurer enſuite deux heures ſans rien prendre, pour donner au remede le tems de paſſer ſeul dans le ſang. Si le malade eſt déjà très-exténué, il faut lui faire boire un bon bouillon deux heures après le remede; mais ſi ſon tempérament eſt aſſez replet pour ſupporter plus long-tems la diete, au lieu de bouillon on doit lui donner une tiſane faite avec la bardane & la réglisſe, dont il prendra une pinte par jour. Ceux à qui on eſt obligé de donner du bouillon dans l'intervalle des repas ne doivent boire de cette tiſane que la moitié de la doſe preſcrite.

Il me faudroit copier ce chapitre tout entier, ſi je voulois rapporter toutes les obſervations utiles & intéreſſantes que l'Auteur y donne ſur la néceſſité où l'on eſt quelquefois de ſuſpendre le remede, ſur celle de varier ſa méthode; car l'Auteur a la bonne foi de convenir que la ſienne n'eſt

pas infaillible, & qu'il l'a trouvée en défaut chez un malade qu'il guérit néanmoins avec le ſecours des frictions : auſſi entre-t-il dans les plus grands détails ſur le traitement par cette derniere méthode. Les bornes d'un extrait ne me permettent pas non plus de le ſuivre dans ce qu'il dit ſur le traitement des gonorrhées & des différens accidens qui les accompagnent, ainſi que ſur le traitement des autres accidens vénériens, tels que les fiſtules & les abſcès au périnée, la fauſſe gonorrhée, l'ophthalmie vénérienne, le bubon, les chancres, les excroiſſances verruqueuſes, les exoſtoſes & les autres maladies des os, &c. ; on y découvre par-tout un Praticien éclairé & de bonne foi. En un mot, je connois peu de livres où l'on trouve autant de vues neuves & utiles. Il eſt terminé par une ſuite d'obſervations qui confirment l'efficacité de la méthode de l'Auteur, dont on ne ſauroit aſſez louer le déſintéreſſement avec lequel il a publié ſon remede, dans un tems ſur-tout où le public eſt inondé de Charlatans de toute eſpece, qui ont l'impudence de vendre au poids de l'or, & ſous le voile du myſtere, des remedes inefficaces ou très-connus.

MEMOIRE

Sur une maladie épidémique qui regne à Boulogne-sur-mer depuis l'année 1771; par M. DAUNOU, Maître en chirurgie, & Chirurgien de l'Amirauté.

Boulogne eſt le théâtre d'une maladie épidémique qui a tous les caracteres d'une fievre continue, maligne, putride & vermineuſe. Elle ſe fit ſentir dans le mois de Juin 1771, exerça ſes ravages pendant dix mois à pluſieurs repriſes (*a*). Cette maladie fut dans quelques-uns inflammatoire, dans d'autres bilieuſe : tantôt elle étoit inflammatoire & bilieuſe en même tems, tantôt maligne & ſouvent vermineuſe. Parmi les malades il y en eut chez qui toutes ces circonſtances ſe réuniſſoient. Cette maladie n'a pu être aſſujettie à aucune méthode réguliere, à cauſe de la variété dans les ſymptômes, de la maniere qu'ils ſe ſuccédoient les uns aux autres, des diverſes métaſtaſes qui en réſultoient.

Cette maladie a pris toutes ſortes de formes : voici les principaux traits. Dans le premier période les ſymptômes furent ſi variables qu'ils ne ſe développoient que

(*a*) Les pauvres, plutôt que les riches, étoient attaqués de cette maladie.

par

par gradation, ſous des faces ſi différentes, que dans certains ſujets le prélude de la maladie n'étoit point différent de celui d'une fievre continue ordinaire ou ſinoque. Violent mal de tête, rougeur du viſage & des yeux, grand accablement, oppreſſions, laſſitude générale, un pouls vif & fréquent les déjections paroiſſoient à-peu-près comme dans l'état de ſanté : le tout précédé d'un friſſon.

Chez les autres, une petite fievre fut ſuivie d'une douleur & peſanteur de tête ; tout le corps, & principalement le viſage, étoit enflammé.

D'autres furent pris d'abord par la fievre la plus rapide ; les yeux ne tarderent point à devenir rouges & larmoyans : il couloit par le nez beaucoup de ſéroſité.

D'autres éprouvoient des nauſées & une gêne dans la reſpiration ; la langue étoit ſeche, avec altération, ayant un goût amer, gras & pâteux, avec un ſentiment de peſanteur ou d'embarras à la région épigaſtrique.

La fievre en prit d'autres ſans avoir été précédée d'aucun friſſon, mais d'une légere chaleur ; quelques heures après il ſurvenoit un petit friſſon que la chaleur de la fievre diſſipoit preſqu'auſſi-tôt.

D'autres furent l'eſpace de trois jours dans un dégoût général ; la bouche étoit ſeche, ſans altération ni fievre ſenſible. La couleur

du visage, le pouls, la respiration paroissoient conformes à l'état de santé.

D'autres furent pris d'une chaleur la plus brûlante ; le pouls ne sortit point de son état naturel ; mais deux ou trois jours après, les malades furent travaillés d'un mal-aise qui se faisoit sentir dans toute l'habitude du corps, & étoit accompagné de nausées ; la bouche étoit seche, avec altération : la fievre étoit alors peu de chose. A ces symptômes se joignoient ordinairement, dans les jeunes sujets, des hémorrhagies nasales.

Chez quelques autres, un embarras dans la tête, des douleurs dans le dos, une diminution de forces & d'appétit, une petite fievre, avec redoublement vers le soir ; le sommeil dérangé en étoit le prélude.

Quelques-uns restoient dans cet état sans garder le lit, jusqu'à ce qu'une irruption imprévue les obligeoit de s'y mettre.

Cette maladie prit à d'autres par un grand mal de tête à l'endroit du front, & quelquefois à l'occiput, & très-souvent précédés l'un & l'autre d'un léger frisson ; la langue étoit blanche dans quelques-uns, & dans d'autres jaunâtre, ou chargée d'une crasse brune, sur-tout à la base : le goût étoit amer.

D'autres enfin furent pris d'une douleur à la tête, suivie d'une pesanteur aux tem-

pes; le friſſon ſe fit ſentir preſqu'auſſi-tôt, & la fievre ſe manifeſta d'abord; le pouls étoit foible, irrégulier; la langue étoit liſſe, tendue, fort ſeche & fort rouge, ſans altération. Quant aux excrétions, les urines étoient aux uns crues & pâles, aux autres d'un rouge brun.

Quelquefois cette maladie étoit préparée de longue main, par un affaiſement du corps, un air triſte, un teint plombé, des yeux nébuleux, qui nous faiſoient prédire la maladie future; quelquefois elle ſe déclaroit ſans aucun prélude, ſouvent avec des nauſées: voilà ce qui ſe paſſoit les quatre, cinq & ſix premiers jours; ce qui en impoſoit dans ces commencemens. Il falloit voir & attendre, l'on perdoit un tems précieux; on héſitoit entre la crainte de trop faire, ou de ne pas faire aſſez.

Dans le ſecond période, qui étoit celui de l'augmentation des ſymptômes, ils varioient ſelon l'eſpece de la maladie.

Quand cette fievre étoit inflammatoire, le pouls devenoit plus vif & plus dur, la peau brûlante & ſeche: les malades étoient ſourdement ſaiſis d'un certain engourdiſſement du cerveau & d'une douleur gravative & permanente dans le front, qui ſe propageoit juſqu'au derriere de la tête, avec une roideur conſidérable dans les muſcles du cou: cette douleur gravative ſembloit

s'étendre tout le long de l'épine du dos ; les malades éprouvoient en même tems des picotemens, des engourdiſſemens, de petites chaleurs paſſageres ; les yeux étoient allumés, le viſage rouge, le bas-ventre douloureux, les urines toujours crues.

Quand la maladie a dégénéré en fievre putride bilieuſe, ce qu'on connoiſſoit par le pouls moins fréquent & moins dur, le viſage étoit pâle, jaune, livide, les yeux battus, la langue chargée d'un limon jaunâtre, avec des envies de vomir ; il ſurvenoit une douleur fixe à l'eſtomac, & qui étoit accompagnée de vomiſſemens dans les uns & de diarrhées dans les autres : les urines furent modiques & crues.

Quand elle étoit maligne, le pouls étoit alors très-peu fiévreux, & preſque dans ſon état naturel ; la tête ſe prenoit davantage ; le malade tomboit dans un délire ſourd ; les yeux étoient nébuleux, larmoyans, le viſage plombé, avec un air ſtupide ; quelquefois, au contraire, le malade étoit impatient ; il avoit plus de vivacité ; il s'annonçoit des ſoubreſauts dans les tendons ; tous ces ſymptômes prenoient de la force : les ſueurs devenoient plus copieuſes, plus gluantes & fetides ; quelquefois il paroiſſoit alors de petites rougeurs entre cuir & chair : d'autres fois le corps ſe trouvoit couvert en peu de jours de boutons cryſtallins,

ſemblables aux viſſicules qui brillent ſur les feuilles de la plante nommée glaciale ; c'eſt là le moment où la nature faiſoit le dernier effort pour les éruptions. Si elle prenoit le deſſus, le pouls perdoit de ſa concentration, les autres ſymptômes diminuoient ; ſi l'éruption ne ſe faiſoit qu'imparfaitement, ce qui étoit le plus ordinaire, le délire, des angoiſſes, des érétiſmes, des ébranlemens dans toute la machine en étoient les ſuites. Enfin les malades étoient comme aſſommés par des ſtupeurs univerſelles, accompagnées de ſpaſmes ; ſouvent le mal venoit fondre ſur la poitrine, qui étoit bientôt affectée d'une oppreſſion violente & de mille points irréguliers. Dans ce cas, les malades périſſoient, s'il ne s'établiſſoit pas une expectoration de crachats épais & même purulens : les urines étoient crues.

Quand elle étoit vermineuſe, le malade rendoit des urines blanchâtres ; ſouvent il ſentoit des maux d'eſtomac ou des douleurs de colique, & quelquefois des vers qui montoient le long de l'œſophage. Il en rendoit par haut & par bas, tantôt morts & tantôt vivans.

Dans le troiſieme état ou période, la maladie étoit dans toute ſa force. Les ſymptômes étoient d'autant plus violents, que la cauſe morbifique avoit plus de vivacité, ou que le malade avoit des humeurs plus

dépravées, ou les ſolides moins bien conſtitués ; alors le délire augmentoit, les yeux devenoient hagards ou abattus ; le viſage étoit tantôt plombé, tantôt d'un rouge pourpré, ſelon que la fievre étoit dans ſa rémiſſion ou dans ſon redoublement ; la reſpiration devenoit laborieuſe, le ventre météoriſé ; les ſelles & les urines s'échappoient involontairement dans le lit (d'où provenoient les excoriations & les eſchares qui ſe formoient ſur les parties qui étoient expoſées à l'humidité & à la mal-propreté) ; alors les ſoubreſauts des tendons, l'intermittence & l'irrégularité dans le pouls, les éruptions, ne tardoient point à paroître : en un mot, les ſymptômes propres à chaque eſpece de maladie étoient portés au degré le plus violent.

Dans le quatrieme état ou période, où la nature paroiſſoit victorieuſe, toutes les fonctions ſe rétabliſſoient, les ſens reprenoient leur jeu. L'ame, abſorbée par l'embarras des nerfs, inſtrument de ſes fonctions, ſe répandoit au - dehors ; le trouble intérieur n'enfantoit plus des idées phantaſtiques, les ſenſations étoient nettes ; le poul devenoit libre, dégagé (s'il conſervoit un peu de concentration, on devoit craindre la récidive.) Les malades éprouvoient une grande de mangeaiſon à la peau : l'épiderme ſe renouvelloit ; il reſtoit quel-

quefois dans la convaleſcence une ſtupeur dans tous les membres, un engourdiſſement du cerveau & une eſpece d'imbécillité, nouvel indice d'une dépuration imparfaite; j'en ai vu pluſieurs garder long-tems des ſurdités, des tremblemens; le plus grand nombre des malades rendoient des ſelles bilieuſes.

Ces divers états ou périodes ſont parcourus en plus ou moins de tems, ſelon le début plus ou moins violent de la maladie.

En général cette maladie n'étoit pas ſans danger; cependant, lorſque cette fievre maligne putride étoit ſans complication, elle étoit la moins dangereuſe: la vermineuſe l'étoit davantage, à cauſe de l'irritation que la préſence des vers faiſoit dans l'eſtomac ou dans les inteſtins, & les ſpaſmes qui en réſultoient; enſuite la bilieuſe, à cauſe de la vivacité des redoublemens ou de la chaleur qu'elle produiſoit. La plus dangereuſe enfin étoit la maligne, parce qu'outre que l'humeur morbifique étoit plus âcre, & comme elle étoit ſouvent compliquée, le danger varioit ſelon les complications.

Le grand nombre des malades que j'ai eu occaſion de traiter avec le ſuccès le plus heureux, m'a mis à portée de connoître le caractere & la nature de la maladie; je crois devoir communiquer au public mes obſervations.

J'ai obſervé dans le traitement, que les matieres vicieuſes retenues dans l'eſtomac excitoient le vomiſſement, & portoient par leur préſence le trouble dans le genre nerveux; lorſqu'elles paſſoient dans les voies de la circulation, elles cauſoient des déſordres dans les ſolides ou liquides, ou dans les uns ou dans les autres.

Les tenſions douloureuſes, les gonflemens & la contraction des hypocondres & de l'abdomen, étoient preſque toujours ſuivis de mauvais effets; il étoient d'autant plus dangereux, qu'ils ſupprimoient les évacuations qui devoient ſe faire par la voie des ſelles, ſur-tout vers le dernier tems de la maladie, où cette ſuppreſſion occaſionnoit des dépôts mortels.

Dans cette maladie, lorſque la pourriture s'oppoſoit à la coction, elle portoit avec elle une malignité capable d'exciter dans l'économie animale divers déſordres ſpaſmodiques.

Le flux de ventre fœtide qui n'étoit pas compliqué avec la colliquation putride dans les humeurs, cédoit ordinairement par l'évacuation de ces matieres; auſſi on le terminoit en les expulſant promptement : au lieu que le flux de ventre, qui étoit cauſé par une colliquation putride, perſiſtoit ordinairement fort long-tems, malgré les purgations.

Les cours de ventre qui étoient entretenus par la bile, & d'autres matieres dépravées retenues dans les premieres voies, & qui agiſſoient par irritation, à la maniere des purgatifs les plus puiſſans, devoient être diſtingués des précédens, parce qu'ils préſentoient des indications différentes.

Les léſions de la gorge, de la poitrine, la difficulté de la déglutition, l'irrégularité de la reſpiration, l'affaiſement & le relâchement des chairs, la contraction de ces parties, l'irrégularité des mouvemens des organes de la face & d'autres ſymptômes convulſifs, étoient toujours un préſage des plus funeſtes.

Les éroſions, l'aridité de la bouche, de la langue, marquoient une grande acrimonie dont les effets étoient fort dangereux; lorſque cette acrimonie étoit ſeptique, elle produiſoit dans la bouche des aphtes ou de petits ulceres: les glandes amygdales, la luette n'en étoient point exemptes. Lorſque cette acrimonie fronçoit les orifices excréteurs, elle cauſoit une grande aridité. Cette ſéchereſſe extrême portoit coup juſqu'aux organes de l'odorat; voilà pourquoi les malades ne ſe mouchoient jamais qu'à la fin de la maladie. Les narines étoient toujours ſeches & dilatées.

On devoit regarder en général le froid & les friſſonnemens dans le cours de cette

maladie, comme très-désavantageux, parce qu'ils affectoient beaucoup l'action du cœur & des arteres, & dérangeoient le mécanisme de la coction. La chose étoit des plus sensibles, par l'affaissement dans lequel se trouvoit le malade, & par la crudité des urines.

Les grandes douleurs de tête, accompagnées de sueurs & de constipation, menaçoient toujours le malade des mouvemens convulsifs.

Les grandes évacuations étoient ordinairement suivies de convulsions très-dangereuses, aussi la saignée & les purgations excessives augmentoient-elles le péril: d'où l'on doit conclure que la saignée étoit inutile, & même dangereuse toutes les fois que la foiblesse qu'éprouvoit le malade étoit l'effet de quelque grande évacuation, de la putridité des humeurs, ou de quelques matieres corrompues, qui séjournoient dans les hypocondres; mais il n'y avoit point de remede plus indiqué qu'une saignée, lorsque cette foiblesse n'étoit qu'apparente, c'est-à-dire lorsqu'elle n'étoit produite que par la surabondance des humeurs ou leur raréfaction.

Les hémorrhagies nasales qui arrivoient dans l'état de crudité, étoient d'un mauvais présage; elles étoient suivies de douleurs lancinantes ou pulsatives à la tête, & de mouvemens convulsifs. Toutes ces affections

étoient des plus à craindre, lorſqu'il ne ſe préſentoit aucun ſigne de coction.

La chaleur modérée, le pouls, les urines approchant de l'état naturel, ne devoient pas raſſurer ſur l'état du malade. Il périſſoit avec toutes ces belles apparences, ou la maladie ne continuoit pas moins ſon cours avec les accidens les plus graves.

La ſituation conſtante du malade ſur le dos ramenant à lui les genoux, avec un viſage plombé ou livide, étoit d'un fâcheux préſage. Il en étoit de même lorſqu'en touchant le pouls il retiroit la main comme en tremblant.

Les parotides n'ont paru que très-rarement, & ne ſe ſont jamais terminées par ſuppuration; elles ne faiſoient que paroître & diſparoître auſſi-tôt. J'ai vu dans cette circonſtance ſe faire un ſuitement purulent par l'oreille du côté où la parotide avoit paru pour un moment gorgée. Cet écoulement fut des plus ſalutaires au malade.

Le ſaignement de nez, qui étoit précédé d'une douleur fixe aux oreilles ou à la nuque, annonçoit toujours quelque choſe de funeſte.

La ſurdité qui avoit lieu dans les premiers jours, étoit un mauvais ſigne; il n'en étoit pas de même ſi elle ſurvenoit vers le douze ou le quatorzieme jour, ou dans l'état de la maladie.

Les perſonnes mal ſaines ou mal conſtituées, d'un tempérament délicat, cacochimes, priſes de cette maladie, avoient tout à craindre, ou ſi elles ne périſſoient pas, du moins eſſuyoient-elles la maladie la plus compliquée.

Les douleurs des hypocondres, lorſqu'elles n'étoient pas calmées par des évacuations, on pouvoit les regarder comme dangereuſes.

Les déjections que le malade rendoit d'une couleur verte ou couleur de café, rendoient le danger extrême; il n'en étoit pas de même, ſi elles étoient jaunes & bilieuſes, principalement ſur la fin de la maladie.

Dans cette maladie, une partie de molécules des humeurs ſubiſſoient dans leur forme & dans leur contexture un tel changement, qu'elles paſſoient alors par la voie des urines, & donnoient à cet excrément différens degrés de conſiſtance, ce qui produiſoit des urines troubles, épaiſſes, enflammées, briquetées, gluantes, laiteuſes, muqueuſes, filandreuſes, brunes, de couleur mêlangées, &c. Toutes ces variétés irrégulieres de cette humeur étoient ſi diverſement combinées, ou même ſi décompoſées, qu'on ne pouvoit y reconnoître qu'un état vicieux ou une ſorte de déſordre dans leur formation, qu'une confuſion

qu'on ne pouvoit débrouiller ni déterminer, même par l'application la plus exacte & la plus occupée à y trouver des signes & des pronostics.

Le sang que l'on tiroit étoit quelquefois dissous, quelquefois on y voyoit un coagulum flottant dans une grande quantité de sérosité bilieuse ; d'autres fois il étoit d'un rouge vif & sec.

Les saignées n'ont que très-rarement procuré quelque soulagement ; elles ne servoient qu'à plonger les malades plus promptement dans un affaissement ; à l'égard du choix de la saignée, celle du bras étoit toujours à préférer à celle du pied, même dans un commencement de délire ou d'affection comateuse, ces symptômes n'étant plus souvent que sympathiques, & la dérivation du sang vers le bas-ventre étant à craindre, eu égard à la disposition inflammatoire qui avoit souvent lieu dans les visceres qui y sont renfermés. La saignée au bras comme révulsive, suivant les forces du malade, rempliſſoit l'objet qu'on s'étoit proposé.

Les malades qui rendoient des urines huileuses, noirâtres & d'une odeur fétide, périssoient presque toujours.

Les spasmes d'anxiété, les angoisses, le mal-aise, les importunités, les inquiétudes, la débilité, la consternation, la tristesse,

les ſoupirs, les langueurs, la foibleſſe, l'oppreſſion de poitrine, la reſpiration lente, la pâleur, le froid de la peau, la confuſion des idées étoient des accidens très-dangereux, & même mortels; car, dans le combat qui ſe faiſoit alors entre la maladie & la nature, on voyoit la défaite de celle-ci, non-ſeulement par les ſignes de mauvais préſage, mais encore par la privation des ſignes favorables.

Les éruptions miliaires, pourpreuſes, cryſtallines, &c. ne furent ici qu'imparfaites; elles ne ſervirent qu'à plonger le malade dans une débilité continuelle. On ne pouvoit les regarder comme étant une dépuration, mais plutôt comme une complication de malignité qui ſe fixoit en partie à la peau, ſe dépoſant quelquefois auſſi par métaſtaſe ſur les parties internes, y cauſant des dépôts dangereux par la débilité de l'action des capillaires artériels.

Le flux naturel au ſexe qui paroiſſoit dans le commencement de la maladie, étoit toujours de mauvais augure, & ſurtout lorſqu'il venoit à contre-tems; le danger redoubloit lorſqu'il reparoiſſoit à diverſes repriſes dans le progrès & l'état de la maladie : c'en étoit fait des malades, s'il tournoit en perte.

On ne ſauroit fixer ici la durée de cette maladie à cauſe de la variété des ſymptô-

mes, de l'incertitude de leurs commencemens, pour avoir été le plus ſouvent appellé trop tard.

Elle n'avoit aucun terme fixe, ni pour la vie, ni pour la mort ; il y a eu des malades hors de danger les quinze, vingt, & même plutôt ; d'autres ſeulement au quarantieme ou cinquantieme jour ; cela dépendoit des complications : les autres périſſoient quelquefois les neuf, treize, dix-huit, vingt, trente, & même plus tard, après avoir eu des alternatives de mieux & de pire.

Telle eſt l'hiſtoire de cette maladie, qui, comme on le voit, étoit un vrai protée, que l'on ne pouvoit lier, de quelque nature qu'en fut la cauſe ; il eſt évident qu'elle portoit ſon action ſur les nerfs & ſur la maſſe des humeurs.

CAUSE.

L'action continuelle de l'air ſur les corps humains a, ſans contredit, beaucoup de part aux différens changemens qu'il éprouve, & les variations dont ce fluide eſt ſuſceptible, rétabliſſent ou dérangent la ſanté ; j'eſtime donc qu'on doit attribuer la cauſe de cette maladie populaire épidémique à un air inſalubre ou mal-faiſant, qui, par ſon intempérie ou par ſon impureté, s'étoit chargé de particules & d'exhalaiſons putrides. Ces

particules morbifiques ont trouvé dans les uns plutôt que dans les autres des disposi-tions à y éclorre, s'insinuant d'abord dans l'estomac, exerçant leur malignité dans les voies de la digestion : ajoutons à cette pre-miere cause la mal-propreté, & une autre tirée des alimens les plus grossiers & les plus difficiles à digérer, dont le bas-peuple se nourrit; cette nourriture, combinée avec le suc digestif, a formé un chyle septique, le-quel à son tour a communiqué sa mauvaise qualité à la masse générale des humeurs en affectant l'action des solides.

Le vulgaire regarde cette maladie comme épidémique contagieuse, il est vrai qu'il est assez ordinaire de confondre les maladies populaires épidémiques avec les contagieu-ses. Il suffit pour cela qu'on voie deux ou plusieurs personnes malades dans la même maison, pour qu'on lui donne ce caractere. Cependant ces maladies ne sont commu-nes parmi le menu peuple, que parce qu'elles dépendent d'une cause générale à laquelle tous les hommes qui habitent un certain pays sont exposés, & non pas com-me l'imaginent la plupart, parce qu'elles se communiquent d'un sujet affecté aux perso-nes saines.

TRAITEMENT.

Dans le traitement, il étoit difficile de

bien saisir l'indication à cause des faces différentes sous lesquelles cette maladie se présentoit. Toutes ses variétés fournissoient matiere à des tentatives critiques, souvent inutilement hasardées. Vouloit-on d'abord combattre cette maladie par des saignées multipliées, on ne tardoit point à en reconnoître l'insuffisance; on fut même obligé de les exclure du traitement, dans le cas où il se présentoit un embarras, où la gêne du pouls n'étoit que l'effet d'un spasme violent causé par la présence d'un levain qui tenoit l'action du cœur & du système artériel dans la contrainte, d'où s'ensuivoit l'abattement & la langueur, &c. Cet état étoit plutôt un obstacle à la saignée, qu'il ne la favorisoit; ceci a été confirmé par l'expérience : mais elle étoit moins ménagée lorsqu'il y avoit pléthore, & lorsque la maladie s'annonçoit par les symptômes caractérisés, à raison de l'engorgement inflammatoire, dont les viscères étoient ménacés, & sur-tout lorsqu'une oppression considérable de poitrine annonçoit que la circulation étoit interceptée dans les poumons. Quoiqu'elle fût, dans ce dernier cas, la mieux indiquée, le remede ne réussissoit pas toujours; car le plus souvent il n'alloit point à la cause, il ne combattoit que quelques effets qui se reproduisoient continuellement, peut-être même par la malheu-

reuſe ſituation des malades forcés de reſpirer un air mal-ſain.

On fut auſſi bientôt convaincu par les obſervations, que les remedes échauffans de toute eſpece dont on avoit fait uſage, même dans les éruptions, étoient plus propres à troubler la nature qu'à tourner à ſon avantage ; on a également obſervé que la nature outrepaſſoit ſon pouvoir par des diarrhées qui ne tardoient guere d'être funeſtes par les mauvais effets des purgatifs trop ſouvent réitérés ; & tout purgatif, de quelque eſpece qu'il fût, donné dans les premiers jours de cette maladie ſans préparation préliminaire, bien loin de diminuer le mal, augmentoit au contraire l'érétiſme du genre nerveux.

Comme les premieres voies étoient le foyer ſpécial ou eſſentiel de la maladie, il étoit de toute néceſſité de les délivrer au plutôt des matieres dégénérées ou tendantes à la putridité qu'elles pouvoient renfermer, & dont le prélude de la maladie préſentoit ſouvent des ſignes non-équivoques : la langue chargée d'une craſſe jaune, un goût amer, avec un ſentiment de malaiſe à la région de l'eſtomac, avec envie de vomir, indiquoient une évacuation prompte des matieres contenues dans les premieres voies, & même de celles qui croupiſſoient dans le réſervoir & con-

duits excréteurs des viſceres. L'ipécacuanha me parut être le remede le plus propre à remplir cet objet : la délicateſſe ou la ſenſibilité des tempéramens, un âge tendre, une poitrine foible ou fort ébranlée, &c. pouvoient plus facilement ſupporter les effets de ce remede, que ceux de quelque potion émétique. Outre le fruit de l'évacuation de l'ipécacuanha, il en réſulte un autre avantage ; il réveille le ton engourdi du genre nerveux, & ranime l'action ſyſtaltique languiſſante, par de légeres ſecouſſes qu'il excite dans l'eſtomac & dans les autres parties qui concourent au vomiſſement. Il eſt de fait que l'on voit les malades ſenſiblement mieux après l'effet, quoique les matieres évacuées ſoient réduites à peu de choſe.

La nature étant miſe à l'aiſe, il étoit de la derniere importance de connoître l'eſpece particuliere de la maladie qui ſe préſentoit à traiter. Lorſque la fievre n'étoit accompagnée d'aucuns mauvais ſymptômes, ni marquée par aucun caractere ſingulier, on mettoit le malade à un régime convenable ; on donnoit le tems à la nature d'agir ; elle guériſſoit le malade ſi on ne la troubloit point.

La maladie devenant putride inflammatoire, on mettoit en uſage la ſaignée (ſi le pouls étoit plein, ſi le malade étoit ſan-

guin naturellement) ; les boiſſons délayantes, humectantes, nitrées, le petit-lait, la tiſane faite avec la racine d'oſeille & la limonade ; on ajoutoit quelquefois à la tiſane la crême de tartre, lorſqu'il y avoit tenſion & douleur de colique ; on faiſoit uſage de lavemens rendus légérement purgatifs avec le miel mercuriel ou lénitif fin ; on ne négligeoit point les fomentations des plantes de même nature. La grande chaleur du corps & celle de la peau, la blancheur & la ſéchereſſe de la langue, la tenſion douloureuſe du bas-ventre, s'oppoſoient à l'uſage des purgatifs ; ils ne furent employés qu'après la diminution de la chaleur & le relâchement du bas-ventre.

Lorſque la fievre étoit putride & bilieuſe, la ſaignée n'étoit point néceſſaire ; il falloit tourner toutes ſes vues du côté des correctifs de la bile. Les délayans & les évacuans étoient, ſelon l'indication de la nature, les remedes qu'il falloit employer ; le petit-lait bien clarifié, les boiſſons délayantes & adouciſſantes recommandées ci-deſſus, ſervoient à la détremper ; les lavemens de petit-lait, ceux qui ſont émolliens, rendus légérement purgatifs, les apoſemes laxatifs compoſés de tamarin, de manne & crême de tartre ; les pruneaux bouillis avec le petit-lait, ſervoient à l'évacuer : ces minoratifs doux n'agaçoient point les nerfs ; ils

avoient cet avantage qu'on pouvoit les réitérer ſuivant le beſoin, ſans procurer aucun mauvais effet. Quand les ſymptômes étoient viſiblement entretenus par des amas de matieres bilieuſes dans les premieres voies, ou par la préſence des vers dans l'eſtomac, ce qui étoit marqué par des nauſées & une haleine puante, il falloit ſur le champ revenir à l'ipécacuanha.

Lorſque la fievre étoit putride & maligne, la ſaignée n'en étoit point le remede. Si le malade étoit pléthorique, après le vomitif, qui étoit toujours dans ce cas-là indiqué par des nauſées ou vomiſſement, on mettoit le malade à l'uſage de l'eau d'orge, légérement acidulée avec le ſuc de limon ou le vinaigre. Les boiſſons de racine d'oſeille, comme plante acidule, & la tranche de citron, la limonade légere, la boiſſon faite ſeulement d'eau & de vinaigre, étoient celles qui méritoient toute préférence : elles ont été d'une grande utilité aux pauvres; ſi le ventre étoit météoriſé, on appliquoit des fomentations des plantes émollientes, la camomille & le mélilot ; on le tenoit libre par l'eau de tamarin & par les lavemens émolliens. S'il y avoit diarrhée, & ſi les ſelles fréquentes affoibliſſoient trop le malade par leur quantité, les abſorbans en petite doſe, l'eau de riz, la décoction blanche, faite avec la mie de pain blanc & la corne de

cerf, furent les moyens employés avec ſuccès ; ſi la maladie étoit vermineuſe, on avoit recours aux vermifuges.

Lorſqu'il y avoit délire ou affection comateuſe, les véſicatoires à la nuque, aux jambes, les lavemens pour tenir le ventre libre, la vapeur de l'eau chaude reçue par le nez, les bains des jambes, ſont les moyens qui furent employés pour aller au ſecours de la tête. Si la langue étoit ſeche, on employoit, pour la rendre humide, la tranche de citron, la gelée de groſeille. La déglutition ſe faiſant difficilement, le collire de Lanfranc adouci, & le rob de ſureau, appaiſoient l'inflammation de la gorge ; ſi la reſpiration devenoit fort embarraſſée, ſans perdre de vue la cauſe efficiente de la maladie, on remédioit au vice de la poitrine : la racine & feuilles d'althéa, avec les fleurs de ſureau, données de tems en tems, en forme de thé, édulcoré avec le ſyrop de tuſſilage, l'oxymel ſcillitique, avec le kermès, calmoient l'irritation de cette partie en provoquant l'expectoration.

Dans le cas où la nature ſembloit partager ſes efforts par différentes repriſes d'éruption, il n'étoit pas ſurprenant de voir tomber le malade dans un état de ſtupeur, puiſque le cerveau qui porte la vie & le ſentiment dans les différentes parties du corps, étoit affecté par préférence. Les

ſpaſmes du genre nerveux, la concentration du pouls, l'oppreſſion de poitrine, &c. en étoient la ſuite. Les efforts de la nature étoient ici très-ſouvent imparfaits ; dans ce cas le levain miliaire errant, parvenu à la peau, l'éruption ne ſe faiſoit que par repriſes, & en détail ; alors la maladie traînoit en longueur. Dans d'autres efforts où la nature ſe trouvoit pleinement victorieuſe, ce qui étoit d'abord laſſitude, engourdiſſement, concentration du pouls, &c. devenoit enſuite une éruption bénigne, pure & complete qui jugeoit le malade.

Aux approches des criſes de l'éruption, les malades prenoient une boiſſon faite avec la racine de ſcorſonere & la ſerpentaire de Virginie. La poudre tempérante, compoſée de nitre, camphre, ſel ſédatif d'Homberg, & les yeux d'écreviſſes, a été donnée avec ſuccès. Dans cette maladie j'en reſtois là, tant que la nature étoit ferme dans ſa marche ; mais l'éruption devenant languiſſante, je me tournois du côté des véſicatoires ; la poitrine paroiſſant engluée de matiere épaiſſe, alors je faiſois prendre une potion faite de ſyrop d'éréſimun, l'oxymel ſcillitique, ou même quelques grains de kermès minéral pour évacuer une partie de l'humeur, tandis que le reſte eſt ſollicité par l'expectoration. Si les ébranlemens du genre nerveux étoient conſidérables,

j'insistois davantage sur la poudre tempérante, y ajoutant le succin, & quelquefois le contraïerva ; pendant tout le tems de l'éruption, j'ajoutois à l'eau panée quelques cuillerées de vin ; il n'étoit nullement besoin de plus forts cordiaux, ils ne servoient qu'à augmenter l'incendie : enfin s'il y avoit de la chaleur, j'appuyois davantage sur les acides & les rafraîchissans ; en un mot, ici comme dans toutes les maladies éruptives & toutes les fievres aiguës, le but du Praticien doit être de modérer les efforts de la nature, s'ils sont trop actifs, ou de leur prêter la main, s'ils sont languissans. On avoit soin d'augmenter l'élasticité de l'air, en faisant ouvrir de tems en tems les portes ou les fenêtres ; on arrosoit la chambre avec le vinaigre ; on recommandoit de ne point surcharger les malades de couvertures.

Comme le troisieme état ou période étoit celui où le malade périclitoit davantage, il falloit aussi redoubler ses soins. La premiere chose qui exigeoit une attention particuliere, c'étoit les forces ; la seconde, la violence des symptômes ; la troisieme, c'étoit le couloir par lequel la nature annonçoit de tems en tems qu'elle cherchoit à expulser son ennemi, si les forces étoient suffisantes pour fournir au combat, si le pouls ne paroissoit point mauvais, si les pulsations,

ſations, quoique fréquentes, étoient libres; un pouls de cette eſpece étoit d'un heureux préſage : il n'y avoit alors rien à faire que de ne point charger l'eſtomac d'une quantité de bouillon, de drogues ou de boiſſon; une taſſe de bouillon très-léger, acidulé avec le citron, de trois heures en trois heures, étoit ſuffiſante. La nature aux priſes avec ſon ennemi emploie toutes ſes forces à le combattre; donner alors du bouillon ſans diſcrétion, ou des drogues à digérer, c'étoit lui faire faire diverſion de ſes forces & de ſon travail, en même-tems l'expoſer à être vaincue; ſi ces forces paroiſſoient ſe bien ſoutenir, les bouillons de plantes potageres, acidulés avec le croûton de pain, étoit une nourriture ſuffiſante juſqu'à ce que le combat fût fini. Si le malade étoit trop foible, il étoit de la plus grande importance de le ſoutenir. Le confortatif ordinaire étoit le vin, l'eau & le ſucre enſemble un peu acidulés; il étoit des cas où on donnoit auſſi le ſel d'abſynthe avec le ſyrop de limon & l'eau de menthe : l'élixir de vitriol étoit quelquefois employé.

Une attention eſſentielle à avoir, c'étoit que les boiſſons & les bouillons fuſſent légers, ſimples, & donnés chaque fois en très-petite quantité; ſi l'on tomboit dans le contraire, le hoquet & les vents étoient fréquens, le ventre devenoit plus dur &

plus douloureux, l'érétiſme du genre nerveux & membraneux plus conſidérable.

La nature, devenue victorieuſe, ſe déchargeoit de la matiere morbifique, tantôt par les ſueurs, tantôt par des crachats purulens, ou par des urines chargées, ou par des ſelles bilieuſes ; ainſi, lorſqu'on voyoit qu'elle cherchoit une voie plutôt qu'une autre, il falloit bien ſe donner de garde de la contrecarrer, il falloit la ſuivre & l'aider dans toutes ſes indications.

Peut-être que l'ouverture des cadavres auroit jetté quelque lumiere ſur la théorie de la maladie ; &, par une ſuite néceſſaire, on auroit pu entrevoir des indications ; mais en vain auroit-on voulu entreprendre de le faire, une certaine antipathie mal entendue ne l'auroit point permis.

LETTRE

De M. DESCEMET, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, à M. ROUX, ſur les méthodes de traiter la Goutte Sereine, propoſées par MM. BABELIN & JANIN.

Vous n'ignorez pas, mon cher Confrere, que M. Babelin, Chirurgien-Oculiſte de Paris, a fait inſérer dans le Mercure du mois de Septembre dernier, l'annonce de la

guériſon de la demoiſelle Penaudier, attaquée de goutte ſereine parfaite depuis plus de dix ans. Vous ſavez auſſi que M. Pellier, Oculiſte de la ville de Metz, a invité, par la Gazette Salutaire, N° XLII, année 1772, MM. Babelin & Janin a communiquer au public leurs méthodes de guérir la goutte ſereine.

M. Janin a répondu, à l'invitation de M. Pellier, dans le Journal Encyclopédique du mois de Septembre 1772, que c'eſt par l'électricité qu'il opere la guériſon de la goutte ſereine : que, par la méthode particuliere qu'il a d'adminiſtrer le fluide électrique, il évite les maux de tête inſupportables que produit la machine électrique ordinaire. Il promet de donner le reſte de ſa méthode au public, lorſqu'il aura terminé un Mémoire auquel il travaille ſur les affections du nerf optique & de la rétine.

Nous ne pouvons nous empêcher de louer le zele de M. Pellier, qui, animé du déſir de rendre au public les importans ſervices que ces deux Oculiſtes annoncent, réclame, au nom de l'humanité, la communication des moyens qu'ils ont employés.

M. Janin dit avoir guéri dix-ſept perſonnes par ſa méthode. Nous ſommes bien éloignés de révoquer en doute les ſuccès qu'il a eus. Mais ce qui vous ſurprendra ſans

doute autant que moi, & ce qui me détermine à vous faire cette lettre, c'eſt que M. Janin qui étoit à Paris lorſque M. Babelin annonça la cure de la demoiſelle Penaudier, qui a vu ladite demoiſelle, & ſu d'elle qu'avant le traitement *elle ne voyoit pas d'un œil depuis long-tems ; que M. Babelin l'a fait ſaigner à différentes fois, & lui a fait faire uſage de différens remedes ;* M. Janin, dis-je, ait cherché à infirmer les ſuccès de M. Babelin, en diſant dans la lettre que nous avons citée : » comment ſe peut-il faire que la ſaignée ſoit » un moyen curatif contre la goutte ſereine, tandis qu'il eſt de fait que les ſaignées trop répétées ou trop copieuſes » produiſent ſouvent cette maladie. Interrogez, ajoute-t-il, nombre d'aveugles » par la goutte ſereine, & vous verrez que » la plupart avoueront qu'ils n'ont perdu » la vue que par la ſaignée, ſur-tout à la » ſuite de celle du pied. Il dit plus, & » l'expérience journaliere (la ſienne peut-» être) le confirme, qu'une ſeule ſaignée » du pied eſt capable d'éteindre le peu de » vue dont jouit une perſonne affectée » d'une goutte ſereine imparfaite. «

Il faut que M. Janin ſoit bien intimement perſuadé que *l'abſence du fluide électrique dans l'organe viſuel cauſe la cécité*, & que l'électricité ſeule peut rétablir le

cours de ce fluide ſenſitif, pour ſe refuſer à l'expérience, & affirmer qu'une ſaignée du pied, dans la goutte ſereine imparfaite, eſt capable d'éteindre le peu de vue dont jouit une perſonne affectée de cette maladie.

Si on en croyoit M. Janin, les cauſes de la goutte ſereine parfaite, aſſignées par tous les Auteurs qui ont traité de cette maladie, ſeroient chimériques; ainſi les regles, les hémorrhoïdes ſupprimées, les coups à la tête, l'apoplexie, le lait remonté, les dartres rentrées, les levains ſcorbutique, vérolique, &c. les engorgemens, les tumeurs ſanguines, lymphatiques ou autres, ſoit dans l'intérieur de l'œil, ſoit ſur la rétine, le nerf optique, ſoit autour du nerf optique, reconnues par l'ouverture des cadavres, devroient être enlevées par le fluide électrique : & l'organe, qui, a raiſon de la paralyſie dont il étoit affecté, étoit devenu inſenſible à l'action du ſoleil le plus fort, devroit recouvrer ſes facultés. Nous voulons bien ne pas ſuppoſer à M. Janin cette maniere de penſer. Nous nous contenterons de remarquer que tout effet a une cauſe, que la cécité ne conſiſte pas ſeulement dans l'abſence du fluide électrique, dans les filieres nerveuſes de l'organe viſuel, mais dans l'obſtacle qui empêche le fluide nerveux de paſſer du cer-

veau dans la rétine, & de la rétine au cerveau. Supposons maintenant que la suppression des regles ait occasionné une goutte sereine parfaite, ou même imparfaite, pour mieux quadrer avec l'assertion de M. Janin, l'indication qui se présente, selon nous, seroit de rétablir le cours des regles, & de débarrasser la tête du sang dont elle est surchargée; effets que nous serions en droit d'attendre de la saignée du pied. Suivant M. Janin, l'électricité appliquée à sa maniere, peut rétablir le cours du fluide sensitif dans l'organe visuel, sans la saignée. Il faudroit aussi qu'il pût rétablir le cours des regles; car, si on ne détruit pas la cause, l'effet doit subsister. Or, admettons pour un moment que l'électricité rétablisse le cours des esprits dans l'organe de la vue, son effet ne seroit pas plus durable que le tems de l'action du fluide électrique : les malades ressentiront, comme M. Janin en est convenu, des maux de tête insupportables; & la goutte sereine, au lieu de guérir, deviendra plus rebelle, parce que l'on aura augmenté l'engorgement qui la produit. Il y a apparence que les deux malades que M. Janin a électrisés avec la machine ordinaire, étoient dans le cas de pléthore que nous avons proposé, de même que ceux de MM. Bertholon & Dessauseur, puisqu'ils ont ressenti des maux de tête

insupportables, après avoir été électrisés avec la machine ordinaire.

Si on avoit appliqué l'électricité après avoir désempli les vaisseaux de la tête, & rétabli le cours du sang, le fluide électrique auroit pu être de quelqu'utilité, en ce qu'il se seroit fait un passage à travers les filieres nerveuses qui avoient été affaissées par la compression. Peut-être la méthode particuliere que M. Janin annonce d'appliquer le fluide électrique, ne consiste-t-elle que dans les moyens que nous indiquons. Je puis assurer M. Janin que le fluide électrique n'est pas nécessaire pour surmonter l'affaissement dont nous parlons, & que l'esprit animal seul suffit pour y parvenir. Il en conviendroit certainement s'il avoit été témoin de la multitude de gouttes sereines que M. Babelin a guéries par sa méthode.

Nous ne disconvenons pas que la saignée du pied, même celle du bras, comme nous l'avons vu, & celle de la préparate, ne puisse faire perdre la vue à ceux qui n'ont pas même de goutte sereine imparfaite; mais nous ne pouvons nous empêcher d'avertir M. Janin qu'il est dans l'erreur de croire que la plupart de ceux qui ont des gouttes sereines, en ont été attaqués à la suite des saignées, particuliérement de celles du pied. Si cela étoit, il faudroit s'en prendre à l'Artiste plutôt qu'à l'art qui donne

les regles que l'on doit ſuivre dans ce cas.

M. Babelin a la bonne foi de convenir que la méthode qu'il ſuit dans les cas ſuppoſés, n'eſt pas de ſon invention, qu'il en eſt redevable à M. Wolouſe, ſon maître, qui la tenoit de M. Hecquet.

En ouvrant les faſtes de la médecine, nous trouvons que les ſaignées ont été employées par les Médecins de la plus haute antiquité pour le traitement de la goutte ſereine. Paul d'Egine, Aétius, Celſe les conſeillent; Capivaccius, Spigel, Plempius, Riviere, Boerhaave, Hoffman, & les Oculiſtes modernes Saint-Yves, Ferrein, Guerrin, Gendron y ont eu recours. Sans doute ils ont été fondés ſur des heureux ſuccès! D'après tant d'autorités, ſur quel fondement M. Janin a-t-il pu former ce doute? *Comment ſe peut-il faire que la ſaignée ſoit un moyen curatif dans la goutte ſereine, &c.?* Se ſeroit-il laiſſé entraîner par l'autorité de M. Jean, qui avance que *c'eſt chercher la pierre philoſophale que de vouloir chercher des remedes pour guérir la goutte ſereine, que cette maladie eſt abſolument incurable?* L'autorité de Boerhaave, qui dit, *centies curatur morbus ille, quoties apoplecticus in ſanitatem reſtituitur*, ſuffira-t-elle pour le raſſurer? Nous ne citerons pas Gendron, qui dit la même choſe, parce qu'il l'a priſe de Boerhaave, ſans le citer.

M. Janin veut-il ſavoir le *quomodo ?* C'eſt que toutes les fois que la goutte ſereine eſt produite par un engorgement inflammatoire, ou une tumeur qui comprime le nerf optique ou la rétine, la ſaignée étant le remede le plus convenable pour détruire tout engorgement, elle enleve l'obſtacle qui comprime le nerf optique; & plus l'engorgement eſt ancien, plus il faut répéter les ſaignées. Ainſi, loin que les ſaignées trop répétées ou trop copieuſes produiſent la goutte ſereine, elles la guériſſent, comme il pourra s'en convaincre de nouveau par ſes yeux, en voyant traiter cette maladie, ou en s'en faiſant rendre compte par les malades. Mais, comme le nombre & le lieu des ſaignées dépendent de la complication des cauſes, on ſent que c'eſt à l'Artiſte à les diriger ſuivant les circonſtances, & qu'il n'eſt pas poſſible de décrire cette méthode comme la formule d'un remede polychreſte. Ce que M. Hecquet a dit ſur l'uſage des ſaignées pour la guériſon de la goutte ſereine, nous paroît devoir ſatisfaire ceux qui déſirent ſavoir la méthode que ſuit M. Babelin. C'eſt pourquoi nous nous diſpenſerons d'en dire davantage; nous pourrions ajouter que l'éternuement, les purgatifs & les vomitifs ont auſſi occaſionné des gouttes ſereines, &, pour ne pas empêcher de donner l'émétique à ceux qui

en auroient beſoin, nous dirons à M. Janin que ceux à qui le vomiſſement avoit ôté la vue, l'ont recouvrée par le même moyen.

Mais c'eſt le propre des ſignes de la médecine de déblatérer contre les gens de l'art. Ils tâchent de ſéduire le public par une doctrine qui flatte ſon penchant. Auſſi ne ſommes-nous pas ſurpris qu'un Eccléſiaſtique qui veut ſe faire paſſer pour Oculiſte, ait blâmé l'uſage des ſaignées dans le traitement des maladies des yeux. Cet homme, qui a fait preuve de ſon peu de lumieres dans une mauvaiſe lettre qu'il a fait diſtribuer aux portes de toutes les maiſons de Paris, déclare qu'il n'emploie pas les ſaignées pour guérir les maladies des yeux. C'eſt avec ſon baume, dont il tient la recette de feu madame ſa mere, laquelle ſans doute la poſſédoit, comme M. ſon fils, depuis la mort de ſes grands parens. C'eſt avec cette merveilleuſe recette, dis-je, que ce nouvel Oculiſte promet guérir toutes les maladies des yeux.

OBSERVATIONS

Sur les Fécules ou parties vertes des Plantes, & ſur la matiere glutineuſe ou végéto-animale ; *par M. ROUELLE, Démonſtrateur en Chymie au Jardin du Roi.*

Les fécules, ou parties vertes des plantes, avoient été miſes au rang des réſines par feu mon frere, à cauſe de leur ſolubilité dans tous les menſtrues huileux, & dans les liqueurs ſpiritueuſes. Il définiſſoit ces fécules, un compoſé 1° d'une partie colorante verte réſineuſe, 2° d'une portion du parenchyme ou des fibres de la plante, diviſée par le pilon ; & il faiſoit obſerver que, toutes les fois que l'on traitoit par la coction, ſoit les fécules, ſoit le ſuc des plantes, avec les huiles & les graiſſes qui diſſolvent la partie verte, il reſtoit toujours une portion de matiere inſoluble, qu'il regardoit, ſuivant ce que je viens de dire, comme appartenant au parenchyme ou aux parties fibreuſes de la plante.

J'ai donné, dans le Journal de Médecine du mois de Mars dernier, & dans l'Avant-Coureur, &c. l'analyſe de pluſieurs fécules ou parties vertes des plantes. J'ai fait voir que des fécules priſes dans différentes familles de plantes, après avoir été ſéchées, donnoient dans leur analyſe à la cornue,

les mêmes produits que les ſubſtances animales ; ce qui prouve que les fécules ou parties colorantes vertes des plantes ne ſont pas compoſées de pure matiere végétale, puiſqu'on n'y retrouve pas les produits de l'analyſe végétale, mais au contraire ceux des matieres animales.

Lorſque j'ai donné ce premier travail dans le Journal de Médecine, & que j'ai dit que *les fécules vertes n'étoient pas une réſine, puiſque leurs produits analytiques étoient tout à fait différens de ceux de toutes les réſines connues*, je n'ai pas cru devoir m'expliquer plus clairement ſur la nature de cette matiere ; j'annonçai cependant dès-lors qu'on pouvoit démontrer dans tous les végétaux une matiere abſolument ſemblable à la matiere glutineuſe du froment. Je me réſervai de faire connoître plus particuliérement ce genre de matiere qui eſt compoſé en effet d'une réſine pure, qui colore en vert tous les végétaux, & de cette matiere glutineuſe ou végéto-animale.

La matiere glutineuſe qui ſe trouve dans toutes les fécules, y eſt généralement plus abondante que la partie verte réſineuſe ; cette derniere ne fait guere, dans les plantes que j'ai examinées, que la troiſieme, quatrieme ou cinquieme partie de la fécule : je me bornerai pour le préſent à un exemple, & j'en indiquerai quelques autres.

Fécule de la Ciguë.

On prend la quantité qu'on veut de ciguë, lorſqu'elle eſt preſque au point de la floraiſon. On la pile ſoigneuſement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. On ſoumet cette plante à la preſſe, & le ſuc qu'on en obtient, on le paſſe ſur une toile bien ſerrée, ou ſur un blanchet de drap. On fait chauffer ce ſuc au point de pouvoir tenir le doigt dedans quelques minutes. La fécule ſe ſépare & vient nager en partie au-deſſus de la liqueur, une autre portion ſe précipite ou reſte flottante dans le ſuc. On paſſe le tout ſur une toile, la liqueur vient claire, & il reſte ſur la toile la partie féculente, que l'on ramaſſe avec ſoin. Tel eſt le procédé qu'on ſuit ordinairement pour obtenir les fécules des plantes.

REMARQUES.

I. Si on eût fait quelqu'attention à ce qui ſe paſſe dans ce procédé, on auroit vu que la portion de la fécule qui ſe ſépare la premiere eſt la plus verte. En augmentant la chaleur, on voit très-diſtinctement, ſous la prémiere portion de fécule qui nage ſur la liqueur, une partie de matiere qui fait des flocons ou points blancs très-marqués & très-diſtincts; ce qui indique deux fécules.

II. Si l'on fait chauffer ce ſuc au point de n'avoir que le degré de chaleur du lait lorſqu'on le trait, & ſi l'on ôte la baſſine de deſſus le feu, la fécule qui ſe ſépare eſt d'un plus beau vert que celle de la remarque I. Qu'on verſe tout de ſuite le ſuc ſur une toile, la liqueur qui paſſe eſt encore colorée d'une légere teinte de vert.

III. Cette liqueur, ainſi ſéparée de la partie verte, remiſe à chauffer plus fortement que la premiere fois, il ſe ſépare encore une fécule légérement colorée en vert, & d'un blanc ſale. Cette ſeconde fécule contient une plus grande quantité de matiere glutineuſe, ou *végéto-animale*, que la premiere, qui en contient auſſi aſſez abondamment, comme on le verra.

IV. Cette fécule ſéparée par la méthode ordinaire, on la met dans des terrines de grès ou de terre verniſſée. On la délaie avec ſoin au moyen d'une ſpatule de bois, en verſant deſſus peu-à-peu juſqu'à huit ou neuf pintes d'eau par terrine. On laiſſe le tout repoſer vingt-quatre heures, afin de donner le tems à la fécule de ſe précipiter. On décante l'eau, on en remet la même quantité une ſeconde & une troiſieme fois, à chacune deſquelles on laiſſe encore repoſer vingt-quatre heures. Après la troiſieme lotion, on met la fécule ſur une toile montée ſur un chaſſis de

bois, afin d'en séparer le plus d'humidité qu'il est possible ; ensuite on met la fécule avec la toile sur une plaque ou sur un dressoir de plâtre, afin que la plus grande partie de l'eau qu'elle contient encore s'y imbibe : alors cette fécule devient assez ferme ; on la coupe par petits morceaux, & on la met à sécher sur des feuilles de papier placées sur des tamis.

V. On pourroit employer plusieurs moyens pour séparer ces deux fécules ; mais il y en a qui sont peu praticables, & d'autres trop dispendieux. Le plus commode est celui de l'esprit-de-vin, qui, comme on sait, n'a point d'action sur la matiere végéto-animale, tandis qu'au contraire il est le dissolvant de la partie colorante verte. Il suffit, pour cela, de mettre la fécule séchée, en poudre fine, & de la faire digérer dans l'esprit-de-vin à différentes reprises.

L'esprit-de-vin dissout la partie verte & laisse la partie *végéto-animale* ; mais ce travail est très-long, à cause de l'union que ces deux matieres ont contractée ensemble par la dessiccation ; j'ai même observé qu'il étoit très-difficile de les séparer totalement.

VI. On parvient plus facilement à la séparation de ces deux substances, avec la fécule fraîche, suivant le procédé ci-dessus. (Remarque IV.) Quand elle est prête à subir la dessiccation, ont la met dans un

mortier de marbre, & au moyen d'un pilon de verre ou de bois, on la délaie ſoigneuſement, & peu-à-peu, avec de l'eſprit-de-vin. On verſe le tout dans un matras de verre aſſez grand pour contenir huit à neuf pintes d'eſprit-de-vin. On fait digérer vingt-quatre heures au bain-marie ou au bain de ſable; on laiſſe refroidir, on décante l'eſprit-de-vin que l'on filtre. On remet huit à neuf pintes de nouvel eſprit-de-vin, on répete la digeſtion une ſeconde & une troiſieme fois, comme la premiere; &, après avoir eu les trois teintures, on les met dans la cucurbite d'étain d'un alambic, pour diſtiller tout l'eſprit-de-vin, qui paſſe clair & qui a l'odeur de la ciguë. Il reſte dans la cucurbite une matiere réſineuſe très-molle, qui adhere aux doigts comme la térébenthine. L'eſprit-de-vin qu'on a retiré dans la diſtillation, ſe remet ſucceſſivement en trois portions ſur la fécule qui eſt dans le matras, où il ſe charge encore d'une forte couleur verte. On diſtille cette nouvelle teinture comme la premiere, & on réitere la diſtillation, ainſi que les digeſtions de ce même eſprit-de-vin, juſqu'à ce que la fécule ne lui donne plus de teinture, & qu'il ſorte clair. La partie colorante verte que l'on obtient d'une pareille quantité de fécule varie un peu; cela dépend d'abord de l'état & de l'âge

de la plante, enſuite de la partie de la plante que l'on prend, les feuilles ou les tiges, la plante en entier.

VII. La fécule qui reſte dans le matras eſt d'un gris blanchâtre ſale, & devient noirâtre, après avoir été ſéchée. Elle fait elle ſeule plus des trois quarts de la matiere ſoumiſe à l'expérience ; c'eſt-là *la ſubſtance glutineuſe ou végéto-animale*, comme ſon analyſe va le démontrer.

VIII. *Analyſe de la ſubſtance glutineuſe ou* végéto-animale, *ſéparée de la partie colorante verte de la fécule de la ciguë.*

J'ai placé au fourneau de réverbere une cornue dans laquelle j'avois mis quatre onces de cette matiere. En donnant le feu peu à peu, il a paſſé d'abord une petite quantité de phlegme, enſuite les premieres gouttes qui ſont venues après ce phlegme étoient un eſprit alkali volatil. En hauſſant le feu par degrés, cet alkali volatil s'eſt concentré, & j'ai eu à la fin de la diſtillation un alkali volatil concret. Il paſſoit en même tems une huile nageante ſur l'eſprit alkali volatil, comme celle qu'on retire de la matiere végéto-animale de la farine, & de la partie caſéeuſe du lait.

Le *caput mortuum* eſt aſſez volumineux. Les morceaux de cette matiere glutineuſe

ſe ſont ramollis & réunis enſemble, de ſorte que ce *caput mortuum* eſt aſſez égal, & reſſemble beaucoup à celui de la partie glutineuſe du bled & de la partie caſéeuſe du lait. Il peſe une once & plus.

IX. *Diſtillation de la partie verte, ou fécule de la ciguë, ſéparée par l'eſprit-de-vin de la matiere végéto-animale.*

J'ai mis deux onces de cette partie colorante verte dans une cornue de verre. Cette cornue a été placée au fourneau de réverbere à feu nu, avec un ballon pour récipient. J'ai donné le feu peu à peu, & quelques gouttes de phlegme ont paſſé. Le feu augmenté, vient une liqueur acide qui croît en force, & il paſſe une huile claire colorée d'un beau jaune, qui devient plus foncée en s'épaiſſiſſant. L'acide qui monte eſt alors très-pénétrant, & approche de celui de la cire. L'huile eſt légere & nage ſur l'acide, comme la plupart des huiles tirées des réſines. Enfin le *caput mortuum* eſt aſſez volumineux & léger, & ſon poids eſt de trois gros ſoixante grains.

X. Le romarin épuiſé de la partie extractive par des décoctions répétées, n'eſt plus, dit Boerhaave, qu'une terre ou un ſquélete de la plante, contenant encore une petite portion d'huile groſſiere qui donne un peu

le flamme, mais dont la cendre ne fournit point d'alkali fixe.

Ce ſavant Médecin n'a pas connu que ce romarin épuiſé donnoit de l'alkali fixe, & contenoit une partie colorante verte, ſoluble dans les graiſſes, les huiles, les résines & dans l'eſprit-de-vin. Mon frere, comme je l'ai déjà dit, & comme cela eſt écrit, imprimé même depuis long-tems, & enfin connu de tout le monde, eſt le premier qui ait démontré cette partie verte dans le romarin épuiſé; mais, outre cela, il y a encore dans ce romarin épuiſé par l'eau & l'eſprit-de-vin, deux ſubſtances; ſavoir, 1° une très-petite portion de matiere glutineuſe ou végéto-animale; 2° une ſubſtance de nature végétale, inſoluble dans l'eau & l'eſprit-de-vin. Le romarin ainſi épuiſé par ces deux menſtrues, ſoumis à la diſtillation, donne encore de l'acide & de l'huile aſſez ſenſiblement; par conſéquent il reſte dans le romarin un principe ou une matiere inconnue juſqu'ici, qui a échappé à l'action de ces deux menſtrues. Je ferai connoître plus amplement cette ſubſtance par la ſuite.

EXPÉRIENCES ET OBSERVATIONS

Sur le Sel qu'on trouve dans le Sang de l'Homme & des Animaux, ainſi que dans l'eau des Hydropiques; par M. ROUELLE, Démonſtrateur en Chymie au Jardin royal des Plantes.

Les Auteurs ſont peu d'accord en général ſur la nature des ſels qu'on trouve dans le ſang humain & dans le ſang des animaux.

Pluſieurs font mention du ſel fixe qu'on retire du réſidu de la diſtillation du ſang, par la calcination & la lixivation, & y ont reconnu la préſence d'un ſel lixiviel. Mais, comme le rapporte M. Haller dans ſes Elémens de Phyſiologie, la nature de ce ſel eſt encore très-douteuſe. Ce ſel eſt fixe au feu; du reſte, il a aſſez le caractere du ſel marin & d'un ſel lixiviel, de ſorte qu'il paroît mêlé de l'un & de l'autre. Il dit qu'il fait efferveſcence avec les acides, qu'il tombe en *deliquium* à l'air, & qu'il ne décrépite point. On le trouve même dans les animaux qui ne mangent point du tout de ſel marin.

On y démontre auſſi la préſence du ſel marin, non-ſeulement par des expériences déciſives tirées de la réaction & de la dé-

compoſition, mais encore par la cryſtalliſation. Boyle en a précipité l'argent en lune cornée, & en a fait de l'eau régale avec de l'eau-forte. Enfin on a retrouvé ce ſel, non-ſeulement dans le ſang brûlé ou ſéché, mais encore dans les cendres des chairs, des cornes, des os, de l'urine & du lait de différens animaux. On a même calculé ſes proportions, & l'on a trouvé qu'il abonde dans certaines maladies comme dans la goutte, ſuivant l'obſervation de Pinelli, qui a obtentu d'une livre de ſang d'un goutteux, une demi-dragme de ſel, c'eſt-à-dire vingt fois plus que n'en a retiré Barchuſen.

Mais il ne s'agit ici que des ſels qu'on retire du ſang, après qu'il a ſubi la torture du feu.

Il n'en eſt pas de même du ſang en nature, dit M. de Haller. Pas une expérience ne prouve qu'il y ait aucun ſel pur & ſéparé dans ce fluide. Ni l'odeur, ni l'effervescence avec les alkalis, ni le goût, ni aucun autre caractere ne nous font voir qu'il ſoit acide; on démontre tout auſſi peu qu'il ſoit de nature alkaline. Il ne fait effervescence avec aucun acide, ſi ce n'eſt avec l'huile de vitriol, qui, s'échauffant conſidérablement, même avec l'eau & la glace, fait voir manifeſtement que cette effervescence ne prouve rien. Il ne précipite pas

les ſubſtances que les acides tiennent en diſſolution. Enfin il n'altere point les couleurs des végétaux. On n'a qu'un ſeul exemple, encore fort incertain, du ſang d'un goutteux, qui verdit le ſyrop de violetes.

D'un autre côté, M. Haller croit que le ſang approche de la nature alkaline ; de ſorte que, réduit en conſiſtance d'extrait par une douce évaporation, il tend un peu à l'alkaleſcence. L'eau dans laquelle on lave les grumeaux donne des ſignes d'alkali, ſelon M. de Haen, & le ſang ſéché fait efferveſcence avec les acides. Il s'enſuit de ce peu de mots, que M. de Haen eſt de tous les Auteurs celui qui a le mieux vu.

Mais, ſoit que ces Auteurs n'aient fait ces expériences, pour ainſi dire, qu'en paſſant, & qu'il n'y aient pas mis cet ordre & cette ſuite qui ſont néceſſaires pour convaincre, & porter les faits juſqu'à la démonſtration, ſoit enfin qu'il y ait un tems & un point de maturité pour les vérités phyſiques, comme pour d'autres choſes, il eſt toujours vrai de dire qu'il n'y a juſqu'ici rien d'arrêté là-deſſus, & que la préſence d'un ſel lixiviel, dans le ſang & la ſéroſité des animaux, eſt encore preſque auſſi peu claire que la maniere dont ce ſel y eſt contenu, eſt ignorée

Je rends pourtant, & de grand cœur, juſtice à ces hommes célebres qui m'ont

devancé dans l'examen de ce fluide. Je ſens combien les premiers pas ſont difficiles à faire dans la carriere des ſciences ; pour avoir établi une bonne culture dans une terre nouvelle, on n'en doit pas moins le tribut de reconnoiſſance à ceux qui l'ont déjà défrichée.

Il s'agit donc maintenant d'examiner, 1° s'il y a un véritable ſel alkali ou lixiviel dans le ſang de l'homme & des animaux.

2° De voir de quelle nature eſt ce ſel ; eſt-ce l'alkali fixe des plantes ou végétal, ou bien le natrum, ou la baſe de ſel marin ?

3° Enfin, ce ſel y eſt-il dans un état de combinaiſon, en ſorte qu'on ne puiſſe l'y démontrer qu'après la décompoſition du ſang ? ou plutôt n'eſt-il pas ſimplement en diſſolution dans la ſéroſité ? C'eſt ſur quoi l'expérience va nous inſtruire.

§. I. La ſéroſité du ſang humain & des quadrupedes, l'eau des hydropiques, comme dans l'aſcite, dans l'hydrocele, &c. ont, comme on ſait, les propriétés ſuivantes.

1° D'être coagulées par la plupart des acides.

2° De l'être auſſi par l'ébullition, comme le blanc d'œuf.

3° D'être miſcibles à l'eau, de prendre corps & de clarifier les liqueurs, comme fait le blanc d'œuf.

4° De verdir le ſyrop de violettes auſſi ſenſiblement qu'une eau qui contient un peu d'akali fixe.

§. II. On ſait encore que la ſéroſité du ſang humain & des quadrupedes, diſtillée au bain-marie, ne donne que de l'eau qui a une légere odeur, propre à chaque ſécrétion animale. Cette eau n'altere nullement la couleur du ſyrop de violetes; preuve qu'elle ne contient point d'alkali volatil, & que la propriété de verdir le ſyrop de violetes, qui ſe manifeſte dans la ſéroſité, n'eſt pas due à l'alkaleſcence ni à l'alkali volatil de cette liqueur, comme l'ont cru des Auteurs, mais bien à un alkali fixe.

Après la diſtillation au bain-marie, il reſte une matiere ſeche, fragile, plus ou moins colorée, qui a l'apparence d'une colle-forte, mais qui en differe en pluſieurs choſes, 1° en ce qu'elle ſe diſſout très-difficilement dans l'eau; 2° en ce qu'elle contient de l'alkali fixe, ou *natrum* libre & non combiné; du moins s'il y en a de combiné avec les autres parties qui conſtituent la ſéroſité, ce doit être fort peu de choſe.

§. III. La ſéroſité du ſang humain & des quadrupedes ſéchée au bain-marie, fait une matiere qui reſſemble à la colle-forte. § II. Si on garde cette matiere dans un bocal fermé d'un ſimple papier, elle reprend de l'humidité,

l'humidité, ſe ramollit un peu & n'eſt plus caſſante. Au bout de ſix à huit mois, une année, on obſerve à ſa ſurface une légere efflorescence ſaline. C'eſt une vraie baſe du ſel marin ou *natrum*, qui verdit le ſyrop de violetes, & fait efferveſcence avec les acides, pourvu qu'on en ait aſſez ramaſſé pour faire ces expériences.

§. IV. L'eau des hydropiques n'eſt, comme on ſait, qu'un épanchement ou une infiltration de la ſéroſité du ſang. Cette liqueur préſente les mêmes phénomenes que celle du §. III.

§. V. Si on prend de la ſéroſité du ſang humain, de celui des quadrupedes, de l'eau des hydropiques, de l'eau d'une hydrocele, la quantité, par exemple, de cinq ou ſix livres, qu'on les étende de deux parties d'eau diſtillée, dans laquelle on aura mis depuis ſix gros juſqu'à une once d'acide vitriolique ordinaire, qu'on mêle bien la ſéroſité avec cette eau acidule, qu'on ſeche le tout au bain-marie, & qu'après la deſſiccation, on paſſe pluſieurs fois de l'eau bouillante ſur le réſidu, ces lotions ſont légérement acides; qu'on ſature enſuite avec de la craie la ſurabondance de l'acide vitriolique, qu'on filtre la liqueur & qu'on évapore ſoigneuſement au bain-marie, on obtient un vrai ſel de Glauber.

On pourroit m'objecter que l'acide vi-

triolique que j'ai employé dans mon expérience, étoit à la vérité affoibli par la grande quantité d'eau & par la séroſité; mais que par l'évaporation & la deſſiccation de la séroſité, il s'eſt reconcentré, a réagi ſur la séroſité, l'a décompoſée, s'eſt uni à l'alkali fixe qui faiſoit partie de la compoſition de la séroſité, & a formé le ſel de Glauber; & que, par conſéquent, l'alkali fixe n'eſt point ſimplement mêlé à la séroſité. Les deux expériences ſuivantes vont ſervir de réponſe à cette objection, & prouver évidemment que l'alkali fixe ou *nàtrum* eſt ſimplement mêlé à la séroſité, comme de l'alkali fixe à de l'eau.

§. VI. Si l'on mêle à la séroſité l'eau dans laquelle on a mis de l'acide vitriolique, & qu'on faſſe prendre cinq ou ſix bouillons à ce mêlange, la séroſité ſe coagule. Qu'on mette enſuite le tout à filtrer ſur une toile, une partie de l'eau paſſe. Cette eau, après en avoir ſaturé l'excès d'acide avec de la craie, & l'avoir refiltrée, étant évaporée au bain-marie avec ſoin & précaution, donne un vrai ſel de Glauber. On ne pourra pas objecter ici la réaction de l'acide vitriolique ſur la séroſité.

§. VII. Si on prend cinq ou ſix livres de séroſité ou d'eau d'hydropique, qu'on y mêle la même quantité de vinaigre diſtillé, qu'on évapore le tout au bain-marie,

& que l'on faſſe des lotions avec de l'eau diſtillée, qu'on filtre, qu'on évapore la liqueur juſqu'à un certain point, & qu'on acheve l'évaporation à l'air, on obtient de beaux cryſtaux de terre foliée à baſe de ſel marin ou *natrum*.

§. VIII. Ces deux dernieres expériences des §. VI & VII, prouvent donc que la baſe du ſel marin ou *natrum* eſt non-ſeulement dans la ſéroſité du ſang humain, mais qu'elle eſt encore, ainſi que le ſel marin & le ſel fébrifuge de Sylvius, dans toute la maſſe du ſang, c'eſt-à-dire dans la ſéroſité & dans la partie rouge, & que ces ſubſtances y circulent ſans être combinées; du moins s'il y en a dans l'état de combinaiſon, c'eſt fort peu de choſe. Je démontrerai par d'autres expériences s'il y a une portion d'alkali fixe ou *natrum* qui ſoit combinée dans la ſéroſité.

§. IX. La ſéroſité du ſang des quadrupedes donne exactement les mêmes réſultats, & préſente les mêmes phénomenes par la même analyſe, avec cette différence pourtant qu'elle contient, ce me ſemble, toujours une quantité plus conſidérable d'alkali que la ſéroſité du ſang humain.

J'ai dit que le *natrum* étoit ſimplement en ſolution, non-ſeulement dans le ſang entier, mais particuliérement dans la ſéroſité. Cependant, en diſtillant au bain-marie,

ſoit le ſang entier, ſoit la ſéroſité ſeule, cet alkali ne ſe manifeſte point & n'a pas d'action, ou du moins très-peu, ſur les autres principes, puiſqu'on a ſouvent obſervé que le phlegme, qui monte en grande quantité, n'altere point le ſyrop de violetes; mais je m'arrête ici. Je me propoſe de donner plus en détail, dans une diſſertation particuliere, l'analyſe complete des trois principes qui conſtituent le ſang; ſavoir, ſa partie rouge, la lymphe ou partie fibreuſe, & ſa ſéroſité.

SUITE

Des remedes propoſés contre les Vers ſtrongles, & Obſervations relatives.

9° M. le Marie, ancien Chirurgien des Hopitaux du Roi dans l'Inde, & Chirurgien-Major de la Marine, attaché au département de Nantes, m'a adreſſé la Lettre ſuivante en date du 8 Mai.

» L'humanité m'a toujours guidé, c'eſt » pourquoi je me preſſe de ſecourir le ma- » lade; & pour l'engager à avoir de la » confiance dans le traitement que je vais » preſcrire, je lui dirai que la ſemaine der- » niere j'ai traité un maréchal, mon voiſin, » âgé d'environ trente ans, qui tenoit cette » maladie de ſa nourrice, & qu'il avoit été

» traité par plusieurs Médecins & Chirur-
» giens, sans en avoir pu guérir. Il vint me
» voir, & je remarquai les yeux d'un blanc
» de lait. Je lui fis tirer la langue, qu'il
» avoit blanche ; il avoit le pouls fréquent :
» ces vers l'éveilloient la nuit pour vomir
» de la pituite ; il avoit le cœur toujours
» embarrassé, & avoit un mal-aise dans tout
» le corps. Le ventre lui faisoit souvent
» mal, je lui dis qu'il falloit au moins quinze
» jours de traitement sans interruption ;
» l'envie de guérir à cet âge le détermina.

PREMIER REMEDE.

℞. *Quinquina*,
Rhubarbe,
Semen-contra aa. ℥j.

» réduits en poudre très-fine, que vous
» ferez bouillir dans chopine d'eau, avec
» ℥j crême de tartre ; réduire le tout à
» moitié, & ayez bien soin de remuer les
» poudres pendant qu'elles cuiront : quand
» la décoction sera refroidie, passez cette
» décoction par un linge fin & serré, vous
» la mêlerez ensuite avec quatre cuille-
» rées de suc épuré d'oseille ou de pissen-
» lit, ou de chicorée sauvage. On fait tié-
» dir le tout si l'on veut, & on le prend le
» matin, en une dose, & on se conduit
» comme ayant pris médecine. Chaque fois

» qu'on va, on prend un gobelet de bouil-
» lon clair rafraîchiſſant, fait avec un jarret
» de veau, dans lequel on met une ou deux
» cuillerées de ſuc épuré chaque fois qu'on
» en prend. On prend ce remede trois jours
» de ſuite, ſi cela ſe peut; ſi le malade ſe
» trouvoit fatigué, il mettra un jour d'in-
» tervalle : à la derniere priſe, il obſervera
» la quantité de vers qu'il rendra.

» Le quatrieme jour il prendra le deuxie-
» me remede ſuivant :

℞. *Quinquina*,
Semen-contra, *aa.* ℥ j.

» réduits en poudre fine, délayée dans de
» l'eau avec un peu de ſyrop des cinq ra-
» cines ou de limon, & prendra, deux heu-
» après, un bouillon avec les ſucs épurés &
» ℥ j de crême de tartre.

» On tiendra cette conduite tant que le
» malade rendra des vers; s'il ceſſe d'en
» rendre deux jours de ſuite, on donnera
» le premier remede le jour ſuivant, parce
» qu'il en reſte quelquefois de morts; par ce
» moyen on les expulſe : on laiſſera le malade
» un mois tranquille, à moins qu'il ne reſ-
» ſente quelques mal-aiſes. Le malade cité
» ci-deſſus a été guéri en onze jours, & a
» rendu vingt-deux vers, dont trois d'un
» pied de longueur, le moindre de cinq
» pouces.

» Je ne preſcris aucun régime, le Méde-
» cin du malade le preſcrira : il faut qu'il
» ſoit fortifiant, c'eſt pourquoi je fais pren-
» dre un peu de vin à midi, le ſoir un po-
» tage, comme j'ai lieu de penſer que le
» malade eſt dans un état chronique. Je ne
» preſcris aucuns remedes généraux, je les
» crois inutiles.

» La meilleure preuve que je puis vous
» alléguer en faveur de ma méthode, eſt
» mon déſintéreſſment. Je n'exige du ma-
» lade, que lorſqu'il ſera guéri il rende
» ſon traitement public. Je prie le Médecin
» de ne rien ajouter au traitement, ce qui
» mettroit ces remedes, vraiment utiles, dans
» l'oubli, dans le cas où eſt la miſere du
» peuple, qui vit de ſi mauvais pain, que
» cette maladie eſt générale dans les Provin-
» ces, & principalement dans les nôtres. «

10° Un anonyme propoſe les remedes ſuivans comme infaillibles, & prouvés depuis un grand nombre d'années contre les vers ſtrongles.

I. *Purgation anthelminthique pour un adulte.*

Prenez *de Semen-contra entier & récent,*
de Raclure de Corne-de-Cerf nouvelle,
de Tablettes de Citron fraîches,
de chaque, une demi-once.

» Faites bouilir le ſemen-contra & la corne-
» de-cerf dans deux verres d'eau réduit à
» un. Paſſez la décoction, & dans la cola-
» ture diſſolvez les tablettes de citron.

II. *Emplâtre vermifuge.*

» Prenez un demi-gros de mercure revivifié,
» du cinnabre & bien purifié ; éteignez-le
» en le triturant avec deux onces de fiel de
» bœuf, que vous y mêlerez peu à peu.
» Enſuite, ajoutez deux gros de vieille thé-
» riaque, un gros d'aloës, une tête d'ail
» mondée, des feuilles d'abſynthe & de ta-
» néſie, de chaque une demi-poignée.

» Pilez le tout pour le réduire en forme
» d'onguent, ou en conſiſtance de cataplaſ-
» me : partagez-le en deux parties égales.

III. *Vin contre les Vers.*

» Prenez *une pinte de vin blanc foible & mûr.*

» Mettez infuſer pendant quarante-huit
» heures avant d'en faire uſage,

Une tête d'ail pelée & écraſée.
Une demi-poignée de feuilles ſeches d'Abſynthe.
Deux gros de ſémen-contra entier.
Deux gros de graine de Genièvre concaſſée.

» On met ſur le goulot de la bou-

» teille un morceau de mouſſeline, pour » verſer le vin, afin qu'il n'entraîne rien.

Uſage de ces remedes.

On aura deux morceaux de peau de » gand ou de toile à demi-uſée, l'un de » forme triangulaire pour le creux de l'eſ- » tomac, l'autre rond pour le nombril; on » y étendra l'eſpece d'onguent ci-deſſus; » on les appliquera aux endroits indiqués, » & on les y maintiendra avec le bandage » de corps & le ſcapulaire.

» Le lendemain de cette application, on » prend la potion anthelminthique, pendant » l'effet de laquelle on ſe comporte comme » dans celui d'une autre médecine, s'y » étant d'ailleurs préparé la veille par beau- » coup de limonade légere, une demi- » diete, & quelques lavemens, du lait cou- » pé & de ſucre.

» Pendant huit jours après cette purga- » tion, on prend tous les matins, à jeun, » plein un verre à vin de liqueur du vin » contre les vers, & dans la journée deux » gobelets d'eau de citron.

» Le huitieme jour on réitere les lave- » mens, & l'on renouvelle l'application » des cataplaſmes ou emplâtres. Le neu- » vieme on reprend la potion anthelmin- » thique, & l'on ſe conduit enſuite comme » après la premiere.

» On peut répéter ces remedes jusqu'à » trois fois. Une expérience de plus de qua- » rante ans, a mis le sceau à leur efficacité, & » il y a en vingt au moins que le Praticien » qui les communique s'en est assuré par la » sienne propre. On leur a même vu ex- » pulser deux vers solitaires. On en pro- » portionne la dose à l'âge, &c. »

11° M. Urvoy, Maître en chirurgie à Nozay, près Nantes, m'a adressé, dans une Lettre du 23 Mai, la méthode suivante.

» Je donne d'abord, le soir, demi-once » huile d'amande douce, une once de syrop » diacode, deux onces eau de pourpier, » le tout en une prise; le lendemain matin » je donne, semen-contra, vingt-quatre » grains; rhubarbe, quinze grains; jalap en » poudre, dix grains; le tout incorporé, que » l'on prend en bols, & un bouillon par- » dessus; le soir suivant, même potion que » le précédent.

» Ces remedes ne sont que pour indis- » poser les vers & les etourdir, si l'on peut » parler ainsi; le suivant est pour expulser » sur le champ par le vomissement & par » les selles, non-seulement les vers, mais » encore leurs œufs ou petits, & l'humeur » gluante dans laquelle ils les deposent. » Prenez tartre stibié, quatre grains; sel » d'Epsom, trois gros; sucre six gros; faites

» bouillir le tout dans eau commune, » douze onces, un *miserere*; partagez ce » remede en trois prises égales; donnez la » premiere le matin à jeun, la seconde une » heure après, plutôt ou plus tard, suivant » la disposition du malade à vomir; l'on » donne la troisieme si les deux premieres » ne font pas vomir suffisamment, où on » la mêle dans l'eau tiede & sucrée, que » l'on doit faire boire copieusement au » malade pour faciliter les évacuations haut » & bas.

» Le soir du même jour l'on prend un » julep anodin, le lendemain l'on fait bouillir » dans une pinte d'eau, un moment, même » quantité de tartre stibié, de sel d'Epsom & » du sucre, que ci-devant; l'on partage ce re- » mede en quatre parties, pour en prendre » une tous les matins en deux prises éga- » les, froides, à une heure de distance, » & tous les soirs vingt-quatre grains de pou- » dre à vers en bols, avec le syrop diacode, » & même quelques gouttes anodines.

» Ce remede m'a constamment réussi; » j'aime mieux ne citer personne que de » citer tous ceux à qui je l'ai adminis- » tré avec succès, même cette année. Les » vers dans l'estomac occasionnent souvent » une douleur à l'orifice supérieur de cet » organe, qu'on seroit tenté de prendre » pour une inflammation & une toux vive.

» & fréquente qu'on attribueroit à une affec-
» tion de la poitrine ; c'étoit le cas où ſe
» trouvoit mon épouſe, lorſque je lui admi-
» niſtrai ce remede au commencement du
» mois d'Avril dernier : elle étoit accouchée
» du 19 Février précédent ; quelque tems
» après, elle fut attaquée d'une fievre tierce,
» accompagnée d'accidens, qui me firent
» ſoupçonner un épanchement de lait dans
» le ſang : la fievre ſe diſſipa, &, malgré
» cela, ma femme étoit languiſſante. Elle
» reſſentoit une grande douleur qu'elle in-
» diquoit au creux de l'eſtomac ; elle avoit
» toujours, diſoit-elle, un morceau au fond
» de la bouche, qu'elle ne pouvoit avaler,
» ce qui la gênoit beaucoup. Elle touſſoit
» ſi vivement, qu'elle s'imaginoit être pul-
» monique ; elle avoit l'air triſte, le regard
» languiſſant : elle ſe chagrinoit, & pleuroit
» en mon abſence ; je ne pouvois la per-
» ſuader que ſa maladie étoit l'effet des vers
» dans l'eſtomac ; que ſi elle vouloit pren-
» dre les remedes que je donnois aux au-
» tres, mêmes à nos enfans, elle en ren-
» droit par la bouche. Elle s'y détermina
» enfin, & le ſuccès confirma ce que je lui
» avois prédit ; car elle rendit par haut &
» par bas quantité de vers ; la prétendue
» inflammation d'eſtomac & de poitrine qui
» la chagrinoit, diſparut auſſi-tôt ; la gaieté
» & la ſanté revinrent.

» Je pourrois dire quelque chose à l'é-
» gard de plusieurs enfans que j'ai ouverts,
» soupçonnés d'être morts par l'effet des
» vers : deux avoient fait un long usage d'eau
» de fougere & autres fameux vermifuges ;
» l'un avoit seulement dans la véficule du
» fiel quantité de petits vers vivans ; ainsi la
» bile n'est pas un poison pour eux : le se-
» cond avoit une hydropisie vertébrale
» qu'on ne soupçonnoit point, &c. Je dirai
» un jour quelque chose de l'un & de l'au-
» tre, ainsi que de gros escarabées que j'ai
» trouvés vivans l'an dernier, en grand
» nombre, dans une bouteille d'élixir de
» vie ; ainsi les spiritueux & les amers, ré-
» putés les plus grands vermifuges, ne sont
» pas à toutes épreuves. «

12° M. de Lépiniere, Docteur en méde-
cine de la Faculté de Caen, résidant au
château de Lanloup, près Saint-Brieux en
Bretagne, m'a écrit pour m'annoncer qu'il
possédoit un remede qui lui avoit réussi
lorsque tous les autres avoient manqué : il
le fera passer à la personne qui m'a envoyé
l'avis inséré dans le Journal d'Avril dernier,
si elle le désire ; pour cet effet il faudra lui
écrire en droiture.

OBSERVATION

Sur une Tumeur anévrisſmale à l'avant-bras ; par M. BOURIENNE, Chirurgien-Major des Armées du Roi, de l'Hôpital royal-militaire de Saint-Omer, &c. en Corſe.

Le 22 Juin 1772 on apporta à l'hôpital militaire de Baſtia, le nommé Vive-l'Amour, Soldat au régiment de Quercy, lequel avoit reçu deux coups de baïonete, l'un à la partie antérieure & latérale droite de la poitrine, non pénétrant; l'autre à l'avant-bras gauche, entrant vers la partie inférieure & interne, pris de l'extrêmité cubitale, & pénétrant obliquement dans les muſcles juſqu'à la partie moyenne ſupérieure, où l'extrêmité de la baïonete étoit parvenue ſous la peau, ſans la traverſer. Je remarquai dans cet endroit une tumeur plate & échimoſée : la face interne de l'avant-bras ſe gonfla & forma une tumeur oblongue aſſez conſidérable, accompagnée de battemens qui répondoient aux pulſations arterielles : la plaie étoit ſans hémorrhagie.

Les accidens qui accompagnoient la tumeur ne me laiſſerent aucun doute ſur ſon caractere ; je la jugeai anévriſmale, & procédai, en conſéquence, aux moyens d'en arrêter l'augmentation. Je plaçai une com-

preſſe longuete ſur le trajet de l'artere brachiale, qui fut recouverte d'une autre, de façon que la compreſſion fut graduée de la partie ſupérieure vers le pli du bras ; le tout fut ſoutenu par un bandage propre à remplir l'indication que je me proposois, qui étoit de rallentir le cours du ſang ſucceſſivement juſqu'à la tumeur : la plaie fut panſée ſimplement, & la tumeur recouverte de compreſſes graduées, imbibées d'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, & légérement comprimée par un bandage. Le ſujet étant jeune, je tournai mes vues du côté des ſaignées ; j'en fis faire aſſez bruſquement deux, dont les effets furent ſecondés par une diete ſévere, par des tiſanes émultionnées, des lavemens émolliens, afin d'affoiblir le malade, & de diminuer ainſi la force de la vélocité de la circulation, & par-là d'empêcher la tumeur anévriſmale de croître. L'avant bras fut arroſé ſouvent avec l'eau-de-vie dont j'ai fait mention ci-deſſus. Le lendemain la douleur que le bleſſé éprouvoit étoit moins vive ; mais un pouls dur & fréquent me détermina à réitérer la ſaignée : les mêmes remedes, ſoit topiques ou internes, furent continués, & la tumeur ne me parut point acquérir plus de volume. Le troiſieme jour je levai l'appareil de l'avant bras : la tumeur étoit un peu diminuée, le malade ne ſentoit que très-peu

de douleur, mais les pulsations se faisoient encore sentir facilement, ce qui fut remarqué par beaucoup de Chirurgiens ; l'échimose avoit augmenté, différentes taches noires & jaunes m'annonçoient que le sang extravasé commençoit à se résoudre, & que j'obtiendrois par les moyens employés une prompte résolution : la plaie commençoit à suppurer, mais en petite quantité ; les mêmes remedes furent continués, ainsi que le bandage : la suite du traitement a été le même ; l'échimose s'est augmentée chaque jour, & la tumeur a diminué de volume ; en trois semaines, le blessé a été entiérement guéri.

L'accroissement subit de la tumeur, les battemens sensibles qui se faisoient sentir, n'ont laissé aucun doute sur son caractere ; l'instrument dans son trajet avoit divisé une des arteres de l'avant-bras, il est probable que c'étoit la cubitale ; il n'est pas facile de décider l'endroit où elle étoit divisée ; si des observations antérieures sur de pareilles tumeurs ne m'avoient pas appris qu'il ne faut jamais se presser de faire des incisions pour mettre l'artere divisée à découvert & employer la ligature, j'aurois suivi dans ces sortes de cas les préceptes recommandés par plusieurs Auteurs.

Je sais que tous les Praticiens ne pensent pas comme moi ; ils recommandent dans

les premiers tems de mettre l'artere à découvert & d'en faire la ligature ; mais eſt-il toujours prudent & facile de mettre ce moyen en uſage, ſur-tout dans l'anévriſme faux ? L'incertitude de l'endroit où l'artere ſe trouve léſée, le délabrement qu'il faudroit faire, le peu de ſuccès qu'on pourroit avoir en faiſant la recherche du vaiſſeau, doit faire employer de préférence une compreſſion méthodique, & j'oſe aſſurer que ce n'eſt point un tâtonnement cruel ni effrayant pour le malade : je pourrois citer pluſieurs obſervations où des Chirurgiens habiles ont éprouvé l'inutilité des inciſions pour découvrir l'artere diviſée ; ils ont été obligés d'avoir recours à la compreſſion, moyen qui devient alors inſuffiſant, & conduit ſouvent en peu de tems le bleſſé à la mort : tout Chirurgien inſtruit doit en ſentir la raiſon. Ai-je beſoin d'avertir que je ne parle ici que de la diviſion d'une des arteres de l'avant-bras ou de la jambe, produite par un inſtrument aigu, comme épée, baïonete, &c.

Il n'en eſt pas de même des plaies faites par armes à feu, le délabrement qui en eſt l'effet, permet preſque toujours d'employer la ligature, lorſqu'il y a une artere de diviſée, & ſouvent eſt-on forcé d'employer les moyens de compreſſion avant que d'en venir à ce premier, c'eſt-à-dire la ligature.

Observations Météorologiques. Mai 1773.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	9	12	6	27 10	27 10	27 10 1/2
2	5 1/4	12 1/4	7 1/4	27 10 3/4	27 11	27 11
3	7	11 1/4	6 3/4	27 11 1/2	27 11 1/2	28
4	5	12 1/2	6 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
5	4	10 1/2	5 1/2	28 1	28 1/2	28 1/2
6	4 1/4	10 1/2	6 1/2	28	27 11	27 9 1/2
7	5 3/4	11 1/4	5 1/2	28 9	27 10	28
8	5	13	9 1/2	28 1	28 1	28 1/2
9	9	14 3/4	10 1/2	27 11 1/2	27 10 3/4	28 9 1/2
10	11	13	8 1/2	27 9	27 8 1/2	27 8 3/4
11	8 1/4	12	7	27 8 1/2	27 9	27 11 1/2
12	7	11	7	28 1/2	28 1	28 1 1/4
13	6	12 1/2	9	28 1 1/2	28 1	27 11 1/2
14	9 1/2	16	12 1/2	27 8 1/2	27 9	27 9
15	12 3/4	16 3/4	11 1/2	27 8 1/2	27 8 1/2	27 9
16	11 1/2	15 1/4	12	28	28	28
17	11 3/4	20	14	28	27 11	27 11
18	16	22 1/4	16 1/2	27 11	27 10 1/2	27 10
19	15 1/2	19 1/4	17 1/4	27 8 3/4	27 8	27 7 1/2
20	14 1/2	17 3/4	13	27 7	27 9	27 10
21	13	19 1/2	14	27 11	27 11	27 11 1/2
22	14 1/2	17 1/2	14	27 11 1/2	27 11 1/2	27 11
23	13	16 1/4	14	27 10 3/4	27 10 1/2	27 10 1/2
24	12	17 1/2	12 3/4	27 10	27 9 1/2	27 9
25	12 1/2	16 1/2	10 3/4	27 9	27 9	27 9 1/2
26	10 1/2	16	10	27 10 1/4	27 11	28
27	11	14 1/2	11 1/4	28	27 11 1/2	27 11 1/2
28	11	14 3/4	10 1/4	28 1 1/2	28 2	28 2 3/4
29	9	11 1/4	11	28 3	28 3 1/2	28 3 3/4
30	10 1/2	16	11 1/2	28 4	28 3 1/4	28 4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nuag. pluie.	O. pluie. nuag.	Beau.
2	O. n. pet. pl.	O. nuages.	Nuages.
3	O-N-O. nuag.	N-O. nuages.	Nuages.
4	N. b. nuages.	N. pluie, nua.	Nuages.
5	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
6	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
7	N-E. couv. v.	N. nuages.	Beau.
8	N. nuages.	O. nuages.	Nuages.
9	S-S-O. pluie, couvert.	S-S-O. c. écl. tonn. pluie.	Beau.
10	S. nuages.	O. pl. grêle.	Beau.
11	S-O. c. pluie.	S-O. pl. grêle.	Nuages.
12	O. couv. pluie.	N. couvert.	Nuages.
13	N. léger nuag.	N. nuages.	Nuages.
14	E. couv. pluie.	O. pluie. nuag.	Couvert.
15	S-O. nuag. pl.	S-S-O. pluie.	Couvert.
16	O. c. pet. pluie.	O. pet. pl. n.	Nuages.
17	S. nuages.	E. nuages.	Ecl. tonn. pl.
18	S-E. nuages.	S. nuages, pl.	Couvert.
19	O. couv. pluie,	N-N-O. pluie.	Couvert.
20	S. couv. pluie.	S. nuages.	Nuages.
21	O. couvert.	O. nuages. gr. pluie, tonn.	Nuages.
22	O. couvert.	S-O. nuages.	Nuages.
23	O-S-O. c. pl.	S-O. pl. nua.	Pluie.
24	O. nuages.	O. nua. pluie.	Couvert.
25	S-O. couv. pl.	S-O. pluie. n.	Couvert.
26	S-S-O. nuag.	S-O. couv. pl.	Beau.
27	S. couv. pluie.	S. pluie, nuag. vent.	Pluie.
28	O. cou. vent.	N. couvert. v.	Beau.
29	N. couvert.	N N-E. nuag.	Nuages.
30	N. nuages.	N-N-E. nuag.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 4 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 18 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 7 lignes: la différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 10 fois du N.
2 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
2 fois de l'E.
1 fois du S-E.
5 fois du S.
3 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
12 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 8 jours beau.
27 jours des nuages.
18 jours couvert.
3 jours du vent.
20 jours de la pluie.
2 jours de la grêle.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1773.

On a continué d'observer de fausses pleurésies & péripneumonies ; & la fievre putride qui avoit

commencé à se manifester le mois dernier a été observée pendant tout le mois, ainsi que les petites-véroles.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1773, par M. BOUCHER, *Médecin.*

La température de l'air a été assez favorable ce mois, la liqueur du thermometre s'étant constamment maintenue à quelques degrés au-dessus du terme de la congélation, si ce n'est les trois premiers jours du mois. Elle a même été observée, quelques jours de bon matin, à la hauteur de 8 degrés au-dessus de ce terme; & le 21, elle s'est portée dans l'après-dînée à celui de 13 ½ degrés.

Du 3 au 20 il y a eu des pluies modérées, qui étoient désirées pour les champs nouvellement ensemencés.

La hauteur du mercure dans le barometre a varié; mais il a été toujours observé, du 1er au 22, au-dessous du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 13 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 2 ½ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
3 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.

6 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Oueſt.
5 fois de l'Oueſt.
6 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
15 jours de pluie.
2 jours de neige.
2 jours de grêle.
1 jour du tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois, & de la ſéchereſſe à la fin.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'Avril 1773.

Les maladies aiguës ont été moins graves & moins dangereuſes dans le cours de ce mois que dans les mois précédens. Peu de perſonnes ont ſuccombé aux fievres continues, qui étoient partie putrides, partie inflammatoires. C'eſt l'effet de la ſaiſon renaiſſante, auquel tems les maladies quelconques ſont moins fâcheuſes & de moindre durée que dans l'automne & l'hiver. Nous avons néanmoins obſervé dans nombre de fébricitans un ſymptôme aſſez grave, à ſavoir une angine aphteuſe, qui rendoit la maladie plus rebelle au traitement; & c'eſt ſur-tout dans ceux-ci que la fluxion rhumatiſmale-goutteuſe a été la criſe de la fievre.

La fievre tierce, qui s'étoit manifeſtée dès le mois précédent, a étendu ſon empire dans tout le cours de celui-ci, ce qui eſt ordinaire à cette ſaiſon : elle a attaqué principalement les corps cacochimes. Il étoit bien plus ſûr pour le ſalut des malades, & pour ne pas les expoſer à la

récidive, d'insister long-tems sur l'emploi des remedes fondans, après celui des remedes généraux, que de chasser la fievre par le moyen du quinquina.

LIVRES NOUVEAUX.

Chymie expérimentale & raisonnée, par M. *Baumé*, Maître Apothicaire de Paris, Démonstrateur en Chymie, & de l'Académie royale des Sciences. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1773, in-8°, 3 vol., prix 18 liv. relié.

Dictionnaire raisonné universel de matiere médicale, concernant les végétaux, les animaux & les minéraux qui sont d'usage en médecine, leurs propriétés, &c. recueillis de manuscrits originaux, & des meilleurs Auteurs anciens & modernes, tant étrangers que de notre pays, avec une Table raisonnée de tous les noms que chaque pays a donné aux mêmes végétaux, animaux & minéraux. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1773, in-8°, 4 vol., prix 24 liv. relié.

Gazette de santé, contenant les nouvelles découvertes sur les moyens de se bien porter, & de se guérir quand on est malade, par un Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris (M. Gardane.)

Cette Gazette paroîtra une fois par semaine, à commencer du premier Juillet prochain, & sera d'une demi-feuille chaque fois. Le prix de l'abonnement sera de neuf livres douze sols, franc de port, pour Paris & pour la province. On souscrit à Paris, chez *Ruault*, Libraire, rue de la Harpe.

TABLE.

Extrait. Traité des Maladies vénériennes. Par M. Preſſavin, *Gradué de l'Univerſité de Paris*, page 3
Mémoire ſur une Maladie épidémique qui regne à Boulogne-ſur-Mer. Par M. Daunou, *Chir.* 24
Lettre de M. Deſcemet, à M. Roux, Médecin, ſur les Méthodes de traiter la Goutte ſereine, 50
Obſervation ſur les Fécules ou parties vertes des Plantes. Par M. Rouelle, *Démonſtrateur de Chymie*, 59
Expériences & Obſervations ſur le Sel qu'on trouve dans le Sang de l'Homme & des animaux. Par le même, 68
Suites des Remedes propoſés contre les Vers ſtrongles, 76
Obſervation ſur une Tumeur anévriſmale à l'avant-bras. Par M. Bourienne, *Chirurgien*, 86
Obſervations météorologiques faites à Paris pendant le mois de Mai 1773, 90
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1773, 92
Obſervations météor. faites à Lille au mois d'Avril 1773. Par M. Boucher, *Méd.* 93
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Avril 1773. Par le même, 94
Livres nouveaux, 95

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1773.

TOME XL.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AOUST 1773.

EXTRAIT.

Dictionnaire raisonné universel de Matiere médicale, concernant les Végétaux, les Animaux & Minéraux qui sont d'usage en médecine ; leurs descriptions, leurs analyses, leurs vertus, leurs propriétés, &c. recueillis de manuscrits originaux, & des meilleurs Auteurs anciens & modernes, tant étrangers que de notre pays, avec une Table raisonnée de tous les noms que chaque pays a donné aux mêmes végétaux, animaux & minéraux. A Paris, chez Didot le jeune 1773, *in-8°, 4 vol. Prix 24 livres relié.*

CE n'est pas sans raison qu'on s'est plaint de la manie qu'on a depuis quelque tems de mettre toutes nos connoissances en Dictionnaire. Cette forme qui

oblige néceſſairement à dépécer, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, les différentes parties d'une ſcience, à rompre les liaiſons qui les enchaînent, n'eſt propre qu'à flatter la pareſſe & l'orgueil, à donner des notions ſuperficielles, ſans procurer aucune vraie lumiere. Il faut convenir cependant qu'il eſt des ſciences qui, n'étant formées que de notions iſolées, qu'aucune chaîne ne lie, peuvent ſans inconvénient être préſentées ſous cette forme; telle eſt cette branche de pharmacie qu'on déſigne communément ſous le nom de matiere médicale. Les médicamens qui en ſont l'objet, ſont, comme on le ſait, des ſubſtances tirées des regnes végétal, animal ou minéral, capables d'opérer des changemens ſalutaires dans nos organes ou dans nos humeurs. Quoiqu'il ſoit poſſible de réunir ces ſubſtances ſous quelques diviſions générales priſes de leurs propriétés communes, il faut convenir cependant qu'elles n'ont point de liaiſons néceſſaires, & que la plupart de ces propriétés étant relatives à différentes circonſtances, & variant avec elles, il n'eſt pas poſſible, en ſuivant cette méthode, de claſſer les médicamens d'une maniere abſolue & déterminée. En effet, on obſerve tous les jours que, ſuivant la diſpoſition particuliere des malades, une même ſubſtance fait vomir l'un, purge l'autre par les ſelles, n'o-

pere preſqu'aucune évacuation ſur cet autre : qu'un même médicament qui purge à une certaine doſe, agit par les urines ou par les ſueurs, ou n'agit même que comme altérant, ſi on l'emploie à une doſe plus foible. La liaiſon qu'on voudroit tirer de la compoſition intérieure de ces ſubſtances ne pourroit être que très-incomplete, comme les connoiſſances que nous avons de cette compoſition, faute d'expériences ſuffiſantes pour la conſtater.

Le Dictionnaire que j'annonce eſt précédé d'une introduction, où l'on tâche de donner quelques notions préliminaires de chymie ſur les principes conſtitutifs des ſubſtances qu'on emploie comme médicament, ſur les différentes préparations qu'on en fait, ſur leurs actions. L'Auteur traite d'abord de leur action en général, & à ce ſujet il les diviſe en toniques, relâchans, délayans, atténuans, épaiſſiſſans, adouciſſans : enſuite il paſſe à leur action particuliere, & les diviſe à cet égard en évacuans & en altérans; il ſous-diviſe les évacuans en émétiques, en purgatifs, en vermifuges, en carminatifs, en diaphorétiques, en diurétiques, en expectorans, en errhines, en ſialogogues, en véſicatoires, en ſpermatopées, en galactophores, en emménagogues. Il ſous-diviſe les altérans en émolliens, rafraîchiſſans, anodins, apéritifs, réſolutifs,

répercuſſifs, échauffans, aſtringens: enfin, il fait une claſſe des topiques ; il obſerve avec raiſon que les vertus qu'on a attribuées à la plupart d'entr'eux ſont purement imaginaires. En traitant de chacun de ces articles, l'Auteur eſſaie de donner une idée de l'opération, du genre de médicamens qui en fait l'objet: delà il paſſe à l'emploi qu'on en fait en médecine, enfin il donne une liſte des ſubſtances qui appartiennent à chaque genre. Je ſuis obligé d'obſerver que cette introduction, qui pourroit être de la plus grande utilité, eſt peut-être la partie la moins bien travaillée de tout l'ouvrage ; en général, la plupart des notions qu'on y donne ſont peu exactes, & celles qui ſont exactes ſont mal développées ; il n'y a que le catalogue de chaque genre de médicamens qui m'ait paru fait avec quelque ſoin.

Les articles qui compoſent le Dictionnaire ſont de deux eſpeces, les uns ſont deſtinés à faire connoître chaque ſubſtance qu'on emploie en médecine comme médicament : on y trouve d'abord une deſcription très-bien faite de la ſubſtance, les préparations qu'on en retire, & la maniere dont on fait ces préparations ; les vertus qu'on leur attribue, & les cas particuliers où on les a employées avec ſuccès. En général, le plus grand nombre de ces articles

eſt fait avec très-grand ſoin, & contient toutes les notions qu'il eſt néceſſaire d'avoir de chaque médicament. Je crois cependant devoir en excepter ceux qui ont pour objet quelques ſubſtances minérales ; l'antimoine, le mercure, &c. par exemple, dans leſquels il y a beaucoup de notions fauſſes, même ſur les préparations les plus eſſentielles & les plus uſitées en médecine, telles que le tartre ſtibié, le kermès minéral, &c.

Les articles de la ſeconde eſpece ont pour objet les actions des médicamens ; on y trouve aſſez généralement des notions exactes & des obſervations utiles, de ſorte qu'à tout prendre, ſi ce Dictionnaire n'eſt pas ſans défaut, il peut cependant, en général, être très-utile à tous ceux qui ſont dans le cas de faire uſage des différens médicamens. Pour faire mieux connoître à mes lecteurs la maniere dont les objets y ſont traités, je vais tranſcrire ici quelques articles. Je commencerai par le mot *abſorbant*, pour donner un exemple des articles généraux.

» ABSORBANS, *abſorbentia médicamenta*. Le regne animal & le regne minéral fourniſſent beaucoup d'abſorbans ; on en tire peu du végétal. Ceux de cette claſſe ſont les coraux, & quelques plantes preſque marines. «

» Malgré la vertu qu'on a attribuée aux

abſorbans, il eſt certain qu'elle ne s'étend pas au-delà des premieres voies; puiſque, ſans avoir été diſſous par un acide, ils ne peuvent être portés dans les veines lactées & les autres vaiſſeaux abſorbans; d'ailleurs, devenus terreo-ſalins par la diſſolution qu'en a faite l'acide, ils ne ſont plus capables d'abſorber l'acide qu'on a intention de détruire; &, en ſe mêlant ſous la forme ſaline aux humeurs de la circulation, ils agacent ſimplement & très-légérement les ſolides, dit Cartheuſer; ils réſolvent un peu les fluides épaiſſis en les inciſant doucement, les détergent, & ont, par ce moyen, une vertu apéritive, diurétique, à la vérité très-foible, diaphorétique, & même en quelque façon légérement aſtringente; d'où il paroît qu'on eſt dans une très-grande erreur d'imaginer que l'acide, quelquefois diſperſé dans la maſſe du ſang & dans la lymphe, puiſſe être entraîné par ces ſubſtances anti-acides. «

» Mais dans quels cas ces remedes ſont-ils utiles? C'eſt particuliérement à ceux qui font leur nourriture ordinaire de laitage, de ſubſtances farineuſes, de fruits, de légumes, &c. & qui boivent abondamment des vins acides & auſteres, de vieille biere & de ſemblables boiſſons: ils conviennent auſſi aux enfans qui ſont encore à la mamelle; c'eſt une choſe démontrée que le

ſuccès qu'on peut en eſpérer, regarde ſeulement les maladies produites par des venins cauſtiques, des minéraux aſtringens, ou par une grande quantité de ſaburre acide & âcre, dans les chaleurs d'eſtomac; par exemple, la boulimie, les rapports acides, les fievres intermittentes, les quotidiennes & quartes, les coliques de ventre des enfans, l'épilepſie des enfans, dont la cauſe eſt dans l'eſtomac, les différens vomiſſemens, la cardialgie, les diarrhées, les dyſſenteries de toute eſpece, &c. Ils peuvent être encore de quelque ſecours dans les obſtructions des viſceres, la gravelle, la dyſurie, le ſcorbut, la goutte, le rhumatiſme, la coagulation du ſang, l'aſthme humide, &c. C'eſt cependant avec beaucoup de réſerve qu'il faut compter ſur ces vertus; ils ſont même ordinairement nuiſibles, ſur-tout ſi l'on en uſe pendant long-tems & en grande quantité: auſſi Hoffmann recommande-t-il de n'uſer qu'avec prudence des abſorbans. En effet, à l'ouverture des cadavres des enfans, on a remarqué que ceux qui en avoient fait un trop grand uſage avoient l'eſtomac & les inteſtins grêles, enduits d'une croûte de matiere preſque ſolide. «

» On ne preſcrit plus aujourd'hui les abſorbans qu'après avoit été plus ou moins empreints de ſuc de citron, de vinaigre diſtillé, ou de quelqu'autre liqueur acide

végétal : on leur ôte par-là, ſinon entiérement, du moins en partie, leur vertu anti-acide ; ils agiſſent plus ſûrement dans des cas douteux, & deviennent par ce moyen réſolutifs, aſtringens, & même diurétiques. Pour les adminiſtrer avec ſûreté, il faut rejetter les plus groſſiers, les plus durs, tels que les pierres qui ne peuvent ſe diſſoudre que par de puiſſans acides, & n'employer que les plus tendres, capables d'être promptement diſſous par les acides végétaux, ſans qu'il ſoit néceſſaire de les mettre digérer dans un lieu chaud, comme les yeux d'écreviſſes, les coquillages, &c. «

» Les abſorbans, dit M. Vogel, ont quelque choſe de terreſtre-alkalin ou de ſalino-alkalin, ſoit en partie, ſoit en totalité. Quoi qu'il en ſoit, de même que les abſorbans temperent puiſſamment les humeurs acides qui ſont hors du corps, lorſqu'on les mêle avec elles, ainſi ils paroiſſent opérer le même effet avec les humeurs de notre corps, lorſqu'elles ſont devenues acrimonieuſes ; c'eſt pourquoi s'ils ſont purement terreux, ils corrigent les humeurs acides des premieres voies : s'ils ſont ſalino-alkalins, en tout ou en partie, ils pénetrent dans la maſſe du ſang, & non-ſeulement ils corrigent ſa lanteur, mais ils excitent même quelques ſécrétions ſéreuſes. Bien que les abſorbans purement terreux ſoient à peine

capables de pénétrer les vaiſſeaux lactées, cependant, comme une grande partie d'humeurs ſéreuſes y abonde continuellement, & ſe porte dans le ſang, ils peuvent agir un peu ſur elles & les adoucir. «

» Ces remedes rafraîchiſſent un peu, en ce que, recevant des particules ſalino-ſulfureuſes, ils en rompent l'activité, qui provient de la chaleur augmentée; ils emportent par conſéquent l'humidité des ſolides, & accroiſſent la putridité de la bile. Si ce ſont des ſubſtances brûlées ou foſſiles, elles abſorbent plus puiſſamment les humeurs; ſi ce ſont des ſubſtances animales, on leur reconnoît une légere qualité ſtimulante & réſolutive, le feu leur ayant communiqué un caractere ſalino-alkalin. Quelques abſorbans de la claſſe des animaux contiennent déjà naturellement quelque choſe de ſalin; ceux-ci même ſans uſtion réſolvent un peu les humeurs, & irritent les fibres. «

» On met au nombre des principaux abſorbans les coquillages, les pierres d'écreviſſes, le cryſtal de roche préparé, la corne de cerf brûlée, les ſels tirés de la cendre des plantes. On en peut faire des remedes extemporanés. «

L'Auteur donne enſuite une liſte de quelques ſubſtances auxquelles il prétend qu'on reconnoît encore cette propriété: on y trouve d'excellens ſtomachiques & quel-

ques purgatifs, qui peuvent à la vérité remédier aux incommodités pour lesquelles on prescrit les absorbans, mais dont la maniere d'agir est bien différente des absorbans terreux & alkalins. Quoi qu'il en soit, pour donner un second exemple, je vais rapporter en entier l'histoire des deux polygala d'Europe & de Virginie.

» 1° POLYGALA, ou POLYGALON, herbe à lait. *Polygala* officin. *Polygala vulgaris*, C. B. P. & Tournef. Inst. rei herb. *Polygalon multis*, J. B. *Polygala cœrulea, purpurea, alba*, Tabern. Icon. *Onobrychis tertia purpurea*, Dalecamp Lugd. Hist. *Polygaloïdes*, Haller, Helv. *Polygala floribus imberbibus, sparsis, carinæ apice subrotundo, caule fruticoso, foliis lanceolatis.* Linn. «

» Sa racine est ligneuse, dure, menue, vivace, blanche, verdâtre ou purpurine, d'une saveur amere & un peu aromatique. Il s'en éleve à la hauteur d'un demi-pied des tiges grêles, assez fermes, dont les unes sont droites & les autres couchées. Ses feuilles sont alternes, les unes oblongues & pointues, les autres arrondies. Ses fleurs sont petites, disposées en maniere d'épi, bleues ou violetes, ou rouges ou purpurines; c'est un tuyau évasé partagé en deux levres, dont la supérieure est échancrée & l'inférieure frangée. A chaque fleur succede

un fruit ou capſule applatie, partagée en deux loges, où ſont contenues des graines oblongues. «

» Cette plante ſe trouve dans les lieux champêtres & montagneux : ſa fleur paroît en Mai, Juin & Juillet. «

» Son nom lui vient de ce qu'on croit qu'elle augmente le lait des animaux qui s'en nourriſſent. «

» Elle poſſede à-peu-près les mêmes vertus que le polygala de Virginie ; elle paroît cependant lui être un peu inférieure en ſaveur & en efficacité. M. Duhamel s'en eſt ſervi avec ſuccès dans la pleuréſie : il a obſervé qu'elle favoriſoit l'expectoration, & qu'elle avoit la propriété de diſſoudre la croûte inflammatoire du ſang. On la donne en poudre à la doſe d'un demi-gros. «

» 2° POLYGALA DE VIRGINIE, *Polygala caule ſimplici erecto foliis ovato-lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto.* Gronov. Virgin. *Polygala floribus, imberbibus, ſpicatis, caule erecto, herbaceo, ſimpliciſſimo, foliis lato-lanceolatis.* Linn. Amænit. Acad. «

» Sa racine (nommée en Anglois *the rattle ſnake root*, & en François, *racine contre la morſure du ſerpent à ſonnetes*, ou *ſeneka*) eſt vivace, longue de quatre ou cinq pouces, de la groſſeur du petit doigt,

tortueuſe, branchue, garnie dans toute ſa longueur d'une côte ſaillante, jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'une ſaveur âcre, un peu amere & légérement aromatique ; ſes tiges ſont en grand nombre, les unes droites, les autres couchées à terre, cylindriques, point branchues, liſſes, foibles, & longues environ d'un pied. Ses feuilles ſont alternes, ovales, terminées en pointe, liſſes, preſque ſans pédicule ; de l'extrêmité de chaque feuille ſort un petit épi de fleurs ſemblables à celles du polygala ordinaire, mais plus petites, alternes & ſans pédicule. «

» Sa ſaveur, dit M. Vogel, eſt d'abord farineuſe, enſuite un peu acide & d'une âcreté brûlante, qui occaſionne au goſier un reſſerrement, accompagné d'une légere toux. Il y a très-long-tems que la racine eſt connue en Amérique, & qu'on l'emploie comme un ſpécifique contre la morſure fatale du ſerpent à ſonnetes. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré pluſieurs années à la Virginie, a vu deux habitans du pays qui avoient été mordus par ce ſerpent. Le lendemain de leur bleſſure ils eſſuyerent les mêmes ſymptômes que ceux de la pleuréſie & de la péripneumonie ; ſavoir, difficulté de reſpirer, toux, crachement de ſang coagulé, avec le pouls fort & fréquent : le pied bleſſé étoit très-

enflé, & les levres de la plaie livides. Quoiqu'ils euſſent pris, auſſi-tôt leur accident, de la racine de ſeneka en poudre, leur corps ne laiſſa pas de s'enfler en peu de minutes, avec une très-grande foibleſſe, & preſque ſans pouls; mais, dès que le remede eut commencé à faire ſon action, les forces & le pouls revinrent, & l'enflure diminua peu-à-peu. Ils prenoient trois fois par jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qui doit ſe continuer juſqu'à ce que la plaie ſoit entiérement guérie. Ils ſe contentoient d'appliquer ſur le pied enflé un cataplaſme fait avec la décoction de cette racine dans du lait : c'étoit au mois de Juillet, tems auquel le venin de ce reptile eſt très-pernicieux. Sans ce remede éprouvé, la morſure faite par ce ſerpent cauſeroit la mort en peu d'heures. «

» La racine de polygala n'eſt pas moins utile contre les morſures des autres ſerpens & des viperes; ſon effet eſt certain; on la mâche, on en avale le ſuc, & on l'applique mâchée ſur la plaie; mais elle eſt outre cela d'un grand ſecours dans la pleuréſie & dans la péripneumonie. M. Tennent, qui en a fait uſage (*Eſſay on the pleureſy*, Philadelphie, 1736, in-8°) la donnoit en poudre & dans une décoction aqueuſe.

On trouve d'autres obſervations favorables faites depuis, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, années 1739, page 135; 1744, page 37; 1748, page 514. Il n'y a pas long-tems que M. Linnæus en a fait un eſſai ſur lui-même. *Diſſert. ſpécific. Canad.* 1756. Elle eſt encore efficace contre la goutte, le rhumatiſme, l'aſthme, l'hydropiſie, l'étiſie, en ce qu'elle diviſe fortement la pituite, qu'elle chaſſe l'urine, & que chez quelques perſonnes elle ouvre même le ventre. Sa doſe en poudre eſt de trente-quatre grains, & de trois cuillerées en décoction & en teinture vineuſe. Voici comment on prépare la décoction: on met cuire trois onces de cette racine dans deux livres d'eau commune, juſqu'à la diminution d'un tiers; dans la pleuréſie, on fait prendre la quantité que nous avons indiquée, de trois heures en trois heures: à plus forte doſe elle excite le vomiſſement. Si on mâche le ſeneka, il fait couler la ſalive; c'eſt un bon remede, qui doit ſe trouver dans les boutiques. «

Je vais donner pour finir, l'article de la rhubarde.

» RHUBARBE vraie, *Rhabarbarum ſinenſe folio criſpo, ſtagellis rarioribus & minoribus.* Amman herb. 206. *Rhabarbarum folio longiori, hirſuto, criſpo, florum*

tyrſo longiori & tenuiori, Amman Ruth. 9. *Rheum foliis ſubvilloſis, petiolis æqualibus*, Linn. Diſſ. de Rhab. 1, T. I. «

» On a été long-tems ſans avoir une deſcription exacte de la rhubarbe ; aucun de ceux qui ont voyagé en Chine, où elle croît, & d'où elle eſt apportée en Europe, ne ſe ſont mis en peine de la voir ſur pied & de la décrire. Les ſoins que MM. de Juſſieu ont pris pour faire croître cette plante au Jardin du Roi, où elle vient bien, ont fait connoître ſes caracteres. Les voici tels qu'ils ſe ſont préſentés à leurs yeux. «

» Sa racine eſt groſſe, vivace, arrondie, longue d'un pied & demi, même plus, branchue & rameuſe, d'un roux noirâtre en dehors ; mâchée, nouvellement tirée de terre, on lui trouve une ſaveur viſqueuſe, un peu amere, qui ſe fait ſentir ſur la langue & ſur le palais ; &, ſur la fin, il reſte une impreſſion gommeuſe & un peu aſtringente. Du ſommet de la racine ſortent pluſieurs feuilles couchées ſur la terre, placées en rond les unes ſur les autres ; elles ſont entieres, grandes, taillées en forme de cœur, garnies à leur baſe de deux oreillettes, & portées ſur de longs pédicules charnus, garnies de nervures qui ſe partagent en tous ſens, & vont juſqu'au bord de la feuille, qui eſt ondée & fort pliſſée. Sa tige, qui ſort du milieu des feuilles, &

s'éleve d'un pied & demi environ, eſt anguleuſe, cannelée, garnie un peu au-deſſus de ſon milieu de quelques enveloppes membraneuſes, d'où ſortent des fleurs ramaſſées en forme de petites grappes. Chaque fleur eſt ſoutenue par un petit pédicule particulier, blanc & menu, eſt ſans calice, d'une ſeule piece, en cloche, découpée en ſix parties obtuſes & inégales. Le piſtil, qui eſt triangulaire, ſe change en une ſemence pointue triangulaire. «

» Cette plante pouſſe au printems dans nos climats ; elle donne ſa fleur au mois de Juin : ſes ſemences ont acquis leur maturité aux mois de Juillet & d'Août. «

» La rhubarbe croît dans la partie ſeptentrionale de l'empire de la Chine : elle eſt apportée en Europe par les Marchands des Indes, & principalement par les Hollandois. Le tems le plus favorable pour tirer de terre cette racine, ſelon Bernard Valentinus, eſt au commencement du printems, avant que le ſuc renfermé dans la racine ſoit monté dans les nouvelles feuilles ; après quoi elle devient moins peſante : on ôte toutes ſes fibres ; on la dégage de toutes les impuretés qui l'enveloppent ; on la coupe par gros morceaux, on la laiſſe pendant quatre jours ſur des claies à l'ombre, où l'on a ſoin de la retourner trois ou quatre fois le jour, afin

qu'elle ſe deſſeche inſenſiblement ſans rien perdre de ſon ſuc ; c'eſt pourquoi l'on doit choiſir les morceaux les plus ſecs, compactes, odoriférans, qui communiquent une couleur jaune à la ſalive, lorſqu'on les mâche, & rejetter ceux qui ſont légers, cariés, vieux & ſans odeur. "

» Toute la véritable rhubarbe, dit M. Vogel, vient de la Chine ; elle eſt tranſportée par les Calmouks & par les Calmouks-Buchares, dans la Sibérie & la Ruſſie, comme elle l'eſt par les Buchares Chinois, partie à Pekin, Métropole de la Chine, d'où quelquefois, par échange, elle paſſe dans la Ruſſie, & partie dans les contrées maritimes de la Chine, ſur-tout à Quanton, où abordent les vaiſſeaux des Hollandois, des Anglois, des François, des Suédois, des Danois, qui, ſouvent, pour s'en procurer, la font monter à fort haut prix, en enchériſſant les uns ſur les autres : Gmelin, Diſſert. §. 6. Cette plante ne croît donc pas, & n'a jamais crû, comme pluſieurs l'ont dit, auprès du Pont-Euxin, ni auprès de ce fleuve, connu autrefois ſous le nom de Rha, & aujourd'hui ſous celui de Volga. La rhubarbe qui vient de la Chine par terre, eſt préférable à celle qu'on apporte en Europe par mer après une longue navigation ; l'air renfermé des vaiſſeaux, les vapeurs qui s'échappent des différentes

marchandiſes, & ſur-tout des aromates, l'ardeur du ſoleil en alterent la qualité. Par terre, ce ſont les Ruſſes, les Buchares & les Perſes qui tranſportent les racines de rhubarbe ſur des chameaux; elles ſont enveloppées chacune d'étoupe ou de coton, de peur que l'ardeur du ſoleil ne les gâtent, & qu'une, venant à être corrompue, ne tranſmette l'infection aux autres: ils la vendent auſſi aux Turcs, qui la revendent enfin dans les Echelles du Levant. C'eſt principalement l'hiver que les Ruſſes, qui habitent ſur les confins de l'Empire Chinois, la tranſportent ſur la neige à Moskow & à Pétersbourg. Cette rhubarbe, qu'on appelle aujourd'hui rhubarbe Moſcovite, a d'ailleurs ce privilege ſingulier, que les Ruſſes apportent la plus grande attention lors de l'achat ſur les confins mêmes de l'Empire de Chine: il ſe fait par l'ordre même de l'Impératrice, & ſous la direction de ceux qu'elle a chargés de ce qui regarde la matiere médicale. Elle envoie donc un Apothicaire avec un Commiſſaire chargé d'acheter toute la rhubarbe, tant bonne que mauvaiſe, qui eſt apportée par les Chinois & autres Marchands voiſins, & de la remettre enſuite à l'Apothicaire, dont les dépêches portent expreſſément qu'il tiendra toute cette proviſion exactement à l'abri de la pluie & de l'ardeur du ſoleil, à Kiachta,

derniere place de l'Empire de Ruſſie, de maniere cependant que la communication de l'air ne ſoit pas interceptée; qu'il ſéparera enſuite la bonne d'avec la mauvaiſe, & qu'après avoir fait cette ſéparation avec le plus grand ſoin, il jettera au feu toute la mauvaiſe, de peur qu'elle ne tombe entre les mains de gens avides & intéreſſés. Pour la bonne, il en fera diſſiper, s'il eſt néceſſaire, toute l'humidité à l'air libre, & ce ne ſera enfin qu'après avoir été bien ſéchée & parfaitement nétoyée de ce qui peut être reſté d'écorce ligneuſe, ſale & de toutes ſortes d'excroiſſances, qu'elle ſera tranſportée à Moskow & à Pétersbourg. Dès que la rhubarbe y eſt arrivée, on la met une ſeconde fois entre les mains d'un Apothicaire, afin qu'il faſſe une revue plus exacte, & qu'il en ôte ce qu'il pourroit y avoir encore de mal propre, ſoit de la ſubſtance corticale fibreuſe, ſoit des excroiſſances; c'eſt cette rhubarbe bien mondée qu'on envoie dans les autres pays. Je rapporte ceci, dont il n'eſt fait mention dans aucun traité de matiere médicale, ſur la foi de J. Bernard de Fiſcher, qui, comme témoin oculaire, & ayant lui-même préſidé à cette vente & à cet examen de la rhubarbe, a eu ſoin de le faire inſérer dans les *Actes des curieux de la nature*, Vol. X, Obſ. 20; ce qui eſt encore confirmé par un autre témoin occu-

laire. J. G. Gmelin, *de Rhabarbaro offic.* Tubingæ, 1742, §. 19. «

» Les caracteres de la vraie & excellente rhubarbe ſont d'avoir une couleur jaune tirant ſur le rouge, d'être très-ſeche, mais friable, avec une certaine dureté, épaiſſe & denſe, aſſez reſſemblante en volume & en figure à la corne du pied d'un cheval, ou au moins à une partie; décorée enfin d'un nombre infini de raies circulaires d'un rouge pâle, mêlé d'un peu de blanc, comme la noix muſcade. Elle eſt très-ſujete à être mangée des vers, à moins qu'on ne la tienne dans un lieu bien ſec: avec le tems, elle acquiert beaucoup de ſéchereſſe, plus de légéreté, une couleur rouge plus foncée. Elle a cela de commun avec les autres végétaux, que ſa bonté varie ſuivant la diverſité du ſol où elle croît. Sa ſaveur eſt amere, glutineuſe, avec une légere adſtriction; elle communique une couleur de ſafran à la liqueur dans laquelle on la laiſſe infuſer. «

» On reconnoît dans la rhubarbe une vertu diurétique; en effet, elle donne à l'urine de l'odeur & une couleur de ſafran. Elle rend auſſi le lait amer & jaune, ſi l'on en fait uſage long-tems. Paullini, *Diſſert. medico-phyſ.* C. I, Obſ. 20. Au reſte, elle eſt d'une grande efficacité pour corriger les vices de la bile, pour lever les obſtructions des viſceres, & pour remédier à pluſieurs

maladies qui proviennent de la pituite & de l'atonie ; on la donne à petite doſe, qu'on répete ſouvent, pendant quelques ſemaines. Dès que la bile n'eſt pas aſſez abondante, Baglivi recommande qu'on en mâche un inſtant avant le dîner, afin que le chyle ne ſoit point privé de ce baume, page 430. Il en a donné avec ſuccès l'infuſion dans les convulſions des enfans, qui ſont preſque toujours cauſées par le vice de l'eſtomac, page 114. Hamilton, *de Prax. reg.* pages 26, 29, en recommande l'uſage contre l'ulcere des reins, la goutte, les fleurs-blanches. Burgrave, *de Aere aquis & locis*, *Francfurt*, §. 5, 6, a guéri avec la rhubarbe le rachitis. Detherding, Diſſert. & Bucwald, *Diſſert. de curat. diab. per Rhabarbarum*, le diabétès ; Rhodius, cent. 11, Obſ. 2, les vapeurs hypochondriaques ; Cohauſen, A. N. C. Vol. VII, Obſ. 76, la fievre tierce. «

» Elle a réuſſi entre les mains de M. Werloff, dans les hydropiſies, *Commerc. norimb.* 1735, page 58 ; entre celles de M. Cramer, *ibid.* page 257, dans les douleurs de colique. On ne fait plus uſage aujourd'hui de la rhubarbe torréfiée, dont on a autrefois trop loué l'efficacité dans les flux de ventre. «

Ce petit nombre d'articles eſt plus que ſuffiſant pour donner aux lecteurs une idée

de la méthode qu'on a ſuivi dans ce Dictionnaire, & de la maniere dont les ſujets y ſont traités. Je ne dois pas oublier de faire obſerver qu'on a mis à la fin une Table, dans laquelle on trouve par ordre alphabétique les noms Grecs, Latins, Arabes & François, de toutes les ſubſtances d'uſage en médecine; cette Table, qui occupe deux cents vingt-huit pages, caractere de petit romain, ne peut manquer d'être très-utile aux Etudians.

OBSERVATION

Sur une jeune fille mordue d'un Chien enragé, guérie par les frictions mercurielles & par les antiſpaſmodiques.

Nec deſperandum tamen, ob exempla jam in aliis venenis conſtantia, de inveniendo hujus ſingularis veneni antidoto ſingulari. BOERH. Aph. 1146.

La médecine auroit fait des progrès plus rapides & plus certains, ſi, en mettant un frein à l'empiriſme, qui reçoit aveuglément tous les moyens de guérir, & en éclairant la théorie qui prétend tout expliquer, elle ſe fût appuyée ſur l'obſervation, & qu'elle l'eût interrogée ſur les effets des remedes. *Hanc ſcilicet artem haud rectiùs perdiſcendam eſſe, quam ab ipſius artis exercitio atque*

atque uſu. (a) Tous les Auteurs ſe copient ſans recourir au ſeau (l'expérience) qui doit ſeule vérifier l'efficacité des moyens curatifs. Galien avoit reçu des Médecins qui l'ont précédé, des remedes pour la rage. Oribaſe, Cælius Aurelianus, Petrus Salius, &c. les ont empruntés. Sennert, Dioſcoride, Perdulcis, ont répété les éloges qu'en ont fait ces derniers. Mathiole, Palmarius, les Dictionnaires de James, de Chomel, ſont leur écho. Ces ſpécifiques ſe réduiſent aux abſorbans, aux amers, aux acides, aux ſalins, à l'immerſion, aux purgatifs antimoniaux, & ſur-tout à l'ellébore blanc. (*b*)

Nous voyons annoncer avec emphaſe une poudre de M. le Joyant, Curé de Laquinte (*c*), dont il avoit fait préſent au public, il y a quelques années. (*d*) Cette poudre ne differe point de celle de Palmarius, qui, de l'aveu des Praticiens éclairés & de bonne foi, & entr'autres de M. Tiſſot (*e*), a preſque toujours manqué ſon effet. On en peut dire autant de la rhue, de la ſauge,

(*a*) Sydenh. *Epiſt. dedicat.* p. 3.

(*b*) Tauvry, Prat. des Malad. chroniq. 1731, c. 34, p. 393.

(*c*) Journ. de Méd. Décembre 1772, t. 38, p. 525.

(*d*) Journ. de Méd. Février, 1757, t. 6, p. 151.

(*e*) Avis au Peuple, t. 1, p. 243, édit. de Lyon, 1763.

de l'ail, de l'omelette avec la racine d'églantier & l'huile de noix, propoſée d'après un manuſcrit (*a*) ; mais pluſieurs Médecins avoient déjà fait mention de cette racine, & le Continuateur de la Matiere médicale de M. Geoffroy (*b*) ne le donne que comme un préſervatif appliqué promptement & ſans lui accorder beaucoup de confiance ; peut-être le cynorrhodon, le roſier ſauvage, l'églantier ou gratecu, ne doit-il ſa réputation qu'au ſonge de cette femme (*c*), » dont le fils ſervoit dans les » Gardes prétoriennes en Eſpagne. Elle vit » cet arbriſſeau qui lui parut fort beau & » fort agréable ; elle envoya de ſa racine à » ſon fils, en le conjurant d'uſer de ce re- » mede, & de compter ſur la parole des » Dieux : il ſe trouva qu'il avoit été mordu » d'un chien enragé, & étoit menacé d'hy- » drophobie. Le ſuccès juſtifia l'oracle, & » cet homme, dont l'état étoit déſeſpéré, » guérit parfaitement. «

La difficulté de conſtater la rage, le danger d'attendre les ſymptômes pathognomoniques, ont précipité le jugement que l'on a porté en faveur de ces remedes, qui,

(*a*) Journ. de Méd. 1772, t. 38, Octobre, p. 344.

(*b*) Suite de la Mat. méd. de Geoffroi, t. 2 & t. 9, de toute la Mat. méd. p. 254, Paris, 1750.

(*c*) Pline, Hiſt. nat. l. 25, c. 2.

n'ayant trouvé aucun virus à combattre, ont ſemblé victorieux, tandis qu'ils ont trompé l'eſpérance de tant de malades, dans les occaſions où il y avoit un mal réel.

Ces préſervatifs trop accrédités deviennent des armes impuiſſantes & dangereuſes, contre leſquelles on ne peut trop prévenir le peuple. Les répandre, c'eſt multiplier les victimes. Parmi une foule d'exemples funeſtes, cette ville eut, en 1767, (j'étois alors à Paris) celui d'un Cavalier du régiment des Cuiraſſiers, en garniſon, lequel fut mordu étant en faction. Il fit uſage de pluſieurs ſpécifiques, & notamment de celui de M. le Joyant, Curé de Laquinte, qui l'envoya lui-même, avec la maniere de l'adminiſtrer. Le Cavalier, malgré ces ſecours, mourut avec les ſymptômes les plus terribles de l'hydrophobie.

Perſuadé que ces remedes étoient inſuffiſans, je n'ai eu recours, dans l'obſervation que je vous préſente, qu'au mercure, dont l'efficacité indiquée par M. Tauvry (*a*), développée par MM. James, Nugent & de Sauvages (*b*); enfin prouvée par les expériences de MM. Deſault (*c*), Darluc &

(*a*) Hiſt. Acad. roy. des Sciences de Paris, 1699.

(*b*) Dict. de Méd. de James, art. Hydroph. Nugent.

De Sauvages, Diſſert.

(*c*) Deſault, Journ. de Méd. Avril 1756, Août 1761.

le Frere Duchoiſel, me paroît avoir acquis le titre inconteſtable & excluſif de ſpécifique de la rage. Les raiſons d'analogie juſtifient ſes effets ; il ne lui manque plus pour obtenir la confiance entiere des Médecins & du public, que d'être appuyé d'un nombre ſuffiſant d'expériences ſimples, claires & vraies (*a*), qui lui donnent le degré d'autorité qu'il mérite. Je me flatte que le fait ſuivant eſt du nombre. Puiſſai-je être de quelque utilité au projet généreux & patriotique de M. de Saint-Martin, dont le plan lumineux & ſolide l'emportera vraiſemblablement ſur les diſſertations qui l'ont précédé !

FAIT.

Anne Noury, âgée de quatorze ans, a été mordue à Meſlay, près Vendôme, par un chien qui avoit tous les ſymptômes de la rage, le 1er Décembre 1772 : c'étoit un mâtin, qui n'appartenoit à perſonne du village ; il s'approcha tranquillement de la jeune fille qui gardoit des vaches dans une prairie. Il avoit l'air triſte, la tête baiſſée, la gueule béante, paroiſſant eſſoufflé (*b*) ; il

Les Theſes de M. Aſtruc. A Montpellier 1719, de M. Kadſchmied, année 1760.

(*a*) *Non fugendum aut excogitandum, ſed inveniendum quid natura faciat aut ferat.* Bacon.

(*b*) Dioſcoride, & Mathiole, p. 809 & 810. Sennert, t. 2, p. 114.

ſe coucha auprès de la petite bergere. Elle lui jetta un morceau de pain qu'il ſaiſit avec fureur, le mâcha & le rejetta, ne pouvant avaler. Il ſe jetta enſuite ſur la fille à différentes repriſes, la renverſa par terre, la décoëffa, & s'agita beaucoup en la mordant aux deux bras, juſqu'à ce que ſes parens & pluſieurs perſonnes du village, attirés par ſes cris, vinrent en armes à ſon ſecours. Une chienne d'une des femmes de M. de Laporte, s'élança ſur ce chien, qui lui donna un coup de dent; &, quoique l'autre fut plus forte, & naturellement méchante, elle s'enfuit, ſans revenir à la charge, effrayée, ſoit de l'odeur du chien, ſoit de ſon air hideux. (*a*)

Cet accès de fureur paſſé, le chien s'éloigna de la petite bleſſée, ſe coucha tranquillement, lorſqu'on le tua d'un coup de fuſil; en ramenant la malade, ont vit le morceau de pain mâché, & humide encore de la ſalive écumeuſe du chien.

Les bleſſures faites au travers des habillemens de ſerges ſont au bras, à la partie inférieure externe du bras droit, au-deſſus

Aſtruc, Diſſ. méd. de Hydroph. p. 60.
Allen. Méd. pratiq. t. 2, p. 214.
Lieutaud, Précis de Méd. pratiq. t. 2, p. 97.

(*a*) Dict. de James, t. 4, fol. p. 346. Lommius dit que la vue ou l'aboiement d'un chien enragé effraient les autres chiens.

de l'articulation. Cette morſure étoit en travers, & longue d'environ deux pouces & demi. Le bras gauche étoit percé d'une dent ſeulement, contus tranſverſalement au-deſſous du pli du bras; la malade avoit auſſi au condyle interne une autre échymoſe.

Elle eſt délicate, d'un tempérament lymphatique, & n'eſt pas encore réglée; elle avoit eu la petite-vérole ſix mois auparavant.

On a appliqué ſur le champ de l'eau ſoulée de ſel marin, à pluſieurs repriſes, & pendant près d'une heure; enſuite on a mis en uſage l'eau de Luce (*a*), extérieurement; on lui en a fait prendre une demi-

(*a*) Madame de Laporte, Dame de la paroiſſe de Meſlay, tendrement affectée des maux qui frappent l'humanité, cherchant à les écarter de ceux qui l'environnent, & à les adoucir autant qu'il eſt poſſible, fut la premiere à employer l'eau de Luce (propoſée par M. Darluc, D. M. Journ. de Méd. Avril, 1761, p. 299) l'eau marinée, & de m'envoyer chercher; elle encouragea, & raffermit les aſſiſtans effrayés, & les parens de l'enfant au déſeſpoir. Elle promit & donna des récompenſes à ceux que la terreur éloignoit, pour les aider dans l'adminiſtration des remedes, & me ſollicita vivement à redoubler de ſoins auprès de la malade: c'eſt même à ſon zele éclairé que le public doit cette obſervation, dont le ſujet & le ſuccès lui ont paru des plus utiles & des plus importans.

cuillerée dans un verre d'eau ; ce qu'on répéta deux ou trois fois.

La malade paſſa la nuit aſſez tranquillement, ſans agitation & ſans rêves ; elle prit le ſoir quelques verres d'eau de fleurs de ſureau, qu'elle vomit, un bain de pied ; on renouvella la fomentation d'eau marinée, & une embrocation d'huile d'olive ſur les bras.

Le 2 Décembre la malade fut ſaignée du bras. On fit une friction de deux gros d'onguent napolitain camphré, tant ſur les plaies, qu'aux environs, & le ſoir aux jambes. On panſa avec un mêlange de cet onguent & de baſilicum. Sa boiſſon fut une infuſion théiforme de fleurs de tilleul & de mille-feuille ; elle reçut un lavement dans le jour.

Le 3 elle prit l'émétique, qui ne la fit point vomir ; &, deux heures après, deux onces de manne, après quoi elle vomit une fois, & fit trois ſelles. Le ſoir elle prit un demi-bain, un bol compoſé de dix grains de cinnabre factice, autant de naturel, huit grains de muſc (*a*), & deux grains de camphre, & une friction d'un gros.

Le 4 le bain, le bol & les frictions à

(*a*) Voyez la Collection de différentes pieces concernant la médecine, &c. par M. Simon. Journ. de Méd. Septembre, 1761, p. 197, t. 15.

pareille doſe. La plaie du bras droit, qui étoit la plus conſidérable, ſuppura un peu; une légere ſalivation, ou plutôt un petit crachotement parut, des frémiſſemens & des bâillemens fréquens.

Le 5 les urines furent chargées, il y eut pluſieurs ſelles bilieuſes; la ſalivation augmenta. La nuit fut accompagnée de coliques. Il y eut peu de ſommeil. On ceſſa les frictions: on continua le bol avec les embrocations d'huile d'olive camphrée.

Le 6 les urines devinrent plus claires; la malade vomit des matieres viſqueuſes & lymphatiques; il y eut mal de tête, coliques, mal-aiſe, triſteſſe; la malade ne dormit point la nuit.

Le 7 les ſymptômes furent les mêmes; on donna deux lavemens émolliens. La malade ne put reſter dans ſon lit; les lavemens calmerent les accidens; le pouls étoit un peu ému, ſans fievre cependant: elle ſe couchoit par terre, ou ſe tenoit à genoux, le viſage appuyé ſur une chaiſe fort baſſe, évitant la lumiere.

Le 8 la malade fut purgée avec les pilules mercurielles, qu'elle vomit deux heures après, & qui ne produiſirent aucun effet. Un lavement ſimple lui fit faire une ſelle; elle ſe plaignit de l'eſtomac & du bas-ventre. Le crachotement continua; j'ordonnai un gargariſme rafraîchiſſant, qui, nétoyant

la bouche, calma la difficulté que la malade avoit à avaler ; elle ne prenoit ſes infuſions théiformes & quelques verres de petit-lait, qu'avec une peine extrême. Le bol ne put paſſer ; il y eut mal-aiſe, triſteſſe, abattement, ſuffocation.

Le 9 elle prit au matin deux onces de manne, deux gros de ſel, deux gros de ſéné, & deux onces de ſyrop de pomme dans un véhicule convenable. Elle revomit cette potion deux heures après, avec de la bile jaune & verte ; elle vomit pendant trois ou quatre heures, ce qui parut la ſoulager beaucoup : aucun purgatif ne put pénétrer par bas ; elle prit le ſoir un lavement ſimple qui fit très-bien. Se plaignant de coliques, on en redonna un émollient, que la malade rendit ſans autre effet que de ſe trouver ſoulagée. Le pouls fut bon ; elle avoit dormi aſſez bien la nuit précédente.

Le 10. La nuit du 9 au 10 fut fort mauvaiſe. Le pouls au matin fut varié, tantôt petit, ſerré, tantôt plus développé, annonçant une révolution prochaine ; l'eſtomac étoit météoriſé & douloureux : ſur les huit heures du matin la malade prit une rôtie au lait ; car dans tout le cours de la maladie juſqu'ici elle buvoit fort peu, ſans hydrophobie marquée. Elle revomit cette rôtie comme tout ce qu'elle prenoit ; elle crachoit ſouvent, & rendoit des phlegmes

épais & filans. Depuis quelques jours elle étoit abattue, triſte, cédant à ſa foibleſſe, ſans que l'ame parût effrayée de ſon accident; elle n'a jamais eu de rêves effrayans ni laborieux. Le matin, la plaie droite étoit fort rouge & élevée, quoique déjà cicatriſée.

La malade voulut ſe lever ſur le midi; lorſqu'on l'habilloit, étant ſur ſon ſéant, elle ſe plaignit d'une douleur vive dans le bras droit, qui étoit le plus bleſſé; la convulſion ſuivit preſqu'auſſi-tôt dans le même bras, & ſe répandit par-tout ſes membres: alors elle tomba ſans connoiſſance. On la crut morte. Le pouls ſe ſoutint cependant, ce qui tranquilliſa les ſpectateurs. On lui fit flairer de l'eau de méliſſe, on lui en frotta les tempes. Elle donna quelques ſignes de vie. On employa l'eau de Luce, qui la fit revenir très-promptement: on lui en fit avaler trente gouttes dans quelques cuillerées d'eau; elle revint dans ſon état naturel. Une heure après elle éprouva une convulſion ſemblable; une troiſieme ſuccéda, la malade ſe plaignant du bras mordu, comme s'il fût parti un trait qui le mettoit en convulſion: elle en eut une quatrieme qui ne dura pas. Dans l'intervalle de ces quatre convulſions, ſon eſprit étoit préſent, elle rendoit raiſon de tout; elle prit même un verre d'eau, entre la troiſieme & la quatrieme, ſans

hydrophobie : elle preſſentoit le moment de l'accès (*a*), ce qui continua juſqu'à quatre heures du ſoir. Depuis quatre juſqu'à neuf, elle reſta abattue & abſorbée. On lui donna d'abord un lavement avec deux gros de ſéné dans une décoction émolliente. Cinq à ſix minutes après commença la cinquieme convulſion, où elle rendit le lavement ſans effet. Son état étoit celui d'une perſonne qui rêvoit tout haut, ſans parler diſtinctement ; il ſembloit qu'elle croyoit encore garder ſes vaches. On répéta un lavement pareil au dernier, auquel on ajouta quatre grains de tartre ſtibié ; elle le rendit encore ſans effet, après une ſixieme con-

(*a*) La rage, dans la plupart, vient par accès ; mais on ne remarque aucune régularité, ni dans leur durée, ni dans leur retour, &c. Lieutaud, Précis de la Méd. pratiq. t. 2, p. 99.

Saliva, ſtomachalis & inteſtinalis humor, bilis & ſuccus pancreaticus .... fovent ſymptomata continenter quidem ſi collecta horumce humorum colluveis ſatis fluxilis ſit, ut ſanguini jugiter inſtilletur : periodicè verò, ſi præ craſſitudine ſtatâ periodo opus habeat ut colliqueſcat. Ceu in cacochilia obſervatur quæ febrium : intermittentium fomes eſt.

Diſſ. medic. de Hydroph. præſide, D. Aſtruc, *Monſpel.* 1719, p. 43, c. 5, n° 6.

On a vu des enfans devenir enragés, & avoir des accès d'une heure, après quoi ils recouvroient leur bon ſens. Dict. de Méd. &c. de James, t. 4, art. Hydroph. 348.

vulsion. Après une septieme, elle rendit assez de matiere par le nez ; elle sortit de cet état pleine de rêveries : toutes ces convulsions se succéderent avec des redoublemens plus ou moins forts, jusqu'à onze heures du soir, que j'arrivai de Vendôme, d'où on m'avoit envoyé chercher. (a)

Je trouvai la malade sans connoissance, dans un état convulsif de toute la machine, & roide comme dans le tétanos. Ses bras violemment agités, comme si elle eût voulu soulever un poids. Ses orteils se courboient & se rapprochoient de la plante des pieds ; les doigts des mains étoient aussi convulsifs, mais moins. On ne put lui faire passer aucun fluide ; elle recrachoit sur le champ au visage des assistans, l'eau, le bouillon, le lait, pris même en très-petite quantité, & de force. Le ventre étoit météorisé, la respiration fort difficile ; il paroît que l'inflammation ou le resserrement spasmodique de la gorge s'opposoient à toute déglutition : un léger stertor, des mouvemens

(a) M. Chapeau, Curé de Meslay, aussi connu par le goût d'agriculture qu'il cherche à inspirer à ses paroissiens, qu'il regarde comme sa famille, que par sa charité & son zele tendre & actif auprès des malades, éclairé par une intelligence exquise & fortifiée par beaucoup de jugement & de physique, m'a aidé à recueillir jusqu'aux moindres traits qui peuvent rendre cette observation intéressante.

convulsifs de la mâchoire, un peu d'écume, me firent juger que cet état étoit compliqué d'épilepsie. Les intermissions des mouvemens convulsifs ne laissoient plus de connoissance. La malade étoit abattue, n'ouvrant point les yeux, & laissant seulement échapper quelques plaintes & quelques soupirs. J'essayai, mais en vain, de lui faire prendre quelques cuillerées d'une potion antispasmodique que j'avois apportée. Je me déterminai à la saigner du pied (*a*). Je fis des scarifications aux plaies cicatrisées, rouges & gonflées, & les pansai avec le basilicum aiguisé de pierre à cautere, & mêlé de partie égale d'onguent mercuriel. Je fis des embrocations d'huile d'olive chaude, de camphre & de laudanum liquide sur les bras & sur le ventre. Trois heures après je revis la malade, toujours sans connoissance, dans les convulsions, les yeux fermés; je lui ordonnai un lavement laxatif qu'elle ne put recevoir. On lui fit passer avec des peines extrêmes une cuillerée de la potion antispasmodique : cet état dura jusqu'à six heures du matin.

Le 11 la malade ne prit rien pendant

(*a*) Quoique les Chirurgiens de ce pays-ci soient assez éclairés pour mettre en doute si, pour sauver un malheureux, un Médecin, destitué de leurs secours, peut faire lui-même les opérations qu'il est en droit d'ordonner.

la nuit elle fut cependant plus tranquille, se plaignant quelquefois, & répétant machinalement ce qu'on lui demandoit, *où est ton mal?* Elle appelloit souvent sa mere, mais sans une connoissance distincte. Sur les huit heures elle ouvrit les yeux, mais elle ne voyoit point. Elle dit qu'elle vouloit boire, mais qu'elle ne pouvoit absolument avaler; son haleine étoit brûlante & d'une puanteur horrible, qui se faisoit sentir de fort loin. Elle étoit toujours abattue: lorsqu'on lui présentoit de l'eau, du lait ou de la potion antispasmodique, elle serroit les dents; & lorsque par surprise on lui en faisoit prendre quelques cuillerées, elle les recrachoit sur le champ. On essaya en vain un lavement.

Sur le midi le pouls étoit très-petit, les extrêmités froides; la puanteur de son haleine, & l'état désespéré où on la vit, effrayerent tellement les assistans, qu'ils l'abandonnerent; ce ne fut qu'à force d'exhortations & d'argent qu'on les engagea à la mettre dans un bain presque froid (*a*). On lui jetta aussi de l'eau froide sur la tête; elle resta près d'une demi-heure dans le bain, ensuite on la remit dans un lit bien chaud; elle se trouva un peu mieux. Le pouls se

(*a*) Lorsqu'elle fut dans le bain elle rendit une haleine épaisse, noire & très-puante, semblable à une fumée fort épaisse.

releva, mais elle refuſoit toute eſpece de boiſſon, quoiqu'elle parût en déſirer.

Sur les quatre heures je lui fis faire des frictions d'onguent mercuriel camphré de deux gros, juſqu'à la partie moyenne des cuiſſes. Je panſai ſon bras avec le baſilicum & l'onguent mercuriel, & continuai les embrocations d'huile, de camphre & de laudanum. J'eſſayai de lui faire paſſer quelque fluide; elle le refuſa d'abord: mais enfin, elle en prit une cuillerée, qu'elle garda long-tems, comme ſi elle s'enfût gargariſée, & l'avala, quoiqu'avec peine. Elle prit enſuite quelques cuillerées de bouillon avec la même difficulté, un peu de pomme cuite: elle repoſa d'un ſommeil fort tranquille, pendant deux ou trois heures, & prit du bouillon, du vin d'Alicante, & de la potion plus aiſément pendant la nuit.

Le 12, la nuit fut un peu inquiete, mais elle recouvra le matin ſa connoiſſance avec la vue. Elle prit un verre de petit-lait. Son pouls ſe rétablit: on la mit dans le bain, & on fit des douches ſur la tête; elle but paſſablement, & fit une ſelle très-abondante & fort puante. On fit des frictions de deux gros ſur les feſſes & les lombes.

Le 13 elle prit un minoratif qui fit rendre ſix ſelles abondantes, ſans fatigue. Ses urines étoient épaiſſes, jaunes & copieuſes. Le ſoir un bain, des douches & des

embrocations, les plaies panſées avec le digeſtif animé d'onguent mercuriel, & d'un peu de pierre à cautere en diſſolution, ſuppuroient beaucoup.

Le 14 la malade fut bien, elle ſe leva & rendit compte de l'impoſſibilité qu'elle avoit à avaler, de l'étranglement qu'elle reſſentoit lorſqu'on la preſſoit de le faire, de la chaleur extrême de la bouche, du goſier & des parties intérieures, & du beſoin preſſant qu'elle avoit de boire. Sa langue s'humecta; ſes gencives étoient belles, ſans aridité; ſon pouls étoit bon, quoique fréquent. On l'exhorta à boire beaucoup & à ſe gargariſer ſouvent; il n'y avoit plus de mauvaiſe odeur. Les urines étoient claires & citronnées. On lui donna un bain, une douche & une friction de deux gros.

Le 15 la ſalivation s'annonça. On fit mâcher à la malade un ou deux grains de camphre. Le ventre fut libre par un lavement. On lui donna dans le jour vingt grains de la poudre de Lob, & deux grains de camphre, un bain & une friction d'un gros. Elle buvoit beaucoup de lait.

On continua ces remedes & ce régime juſqu'au 16, où elle alla toujours de mieux en mieux. La ſuppuration du bras droit s'entretenoit par le digeſtif animé, auquel on ajouta même un peu de poudre de cantharides. L'autre bras étoit guéri.

Le 17 on la laiſſa repoſer; elle prit ſeulement un bain & un lavement.

Le 18 elle fut purgée avec un minoratif qui fit très-bien. Elle dormoit la nuit, n'étoit réveillée que pour rendre les urines, qui étoient copieuſes & de bonne qualité; ſa nourriture fut des ſoupes au lait, qu'elle aimoit beaucoup.

On continua juſqu'au 26 les bains, la douche, la poudre de Lob camphrée, les frictions d'un gros : la ſalivation fut légere. Le ventre étoit libre; l'appétit, la force, la gaieté, le ſommeil, l'embonpoint revinrent, enfin toutes les preuves d'une parfaite convaleſcence; elle éprouvoit ſeulement une légere colique en entrant dans le bain, mais qui ſe diſſipoit bientôt. Nous terminâmes cette cure par un léger purgatif. On entretint la ſupuration encore pendant quelque tems. Elle jouit actuellement d'une très-bonne ſanté.

REFLEXIONS.

Si notre malade a eu les ſymptômes de la rage, il eſt certain qu'elle doit ſa guériſon au mercure. Les gens ſages & ſenſés ont déſiré avoir une preuve favorable à ce remede. Quelques ignorans mal intentionnés, tant que l'état de la malade a été grave & dangereux, n'ont point douté de la rage; mais, lorſqu'ils ont vu les accidens

diſparoître, ils ont accuſé le mercure de ce déſordre. Ils ont puiſé leurs preuves, 1° dans le préjugé qui a fait regarder longtems le mercure comme un poiſon ; 2° dans la précipitation avec laquelle on a été forcé de l'adminiſtrer. L'expérience journaliere, les Ecrivains modernes (*a*) répondent ſuffiſamment au premier argument. Si le mercure s'eſt rendu redoutable, & a occaſionné des accidens graves, ce n'a jamais été qu'après avoir pouſſé la ſalivation à l'excès ; & lorſque, par imprudence ou par ignorance, on en méconnoit les progrès, & qu'on ne ſait pas mettre un frein à ſon irruption à la bouche (*b*). Fernel en fait une peinture effrayante, parce qu'il ne connoiſſoit le mercure que par les déſordres qu'il occaſionne, lorſqu'il eſt imprudemment adminiſtré (*c*).

Mais ſes effets primitifs ne ſont pas les convulſions, la ſéchereſſe de la bouche,

(*a*) Voyez les Recherches pratiques ſur les différentes manieres de traiter les maladies vénériennes, par M. Gardane, D. M. P. Didot, 1770, p. 52, 53, &c. » Le préjugé qu'on eſſaie » d'entretenir eſt fondé ſur la crainte où étoient » les anciens de ſon uſage... « Plus bas : » Si, en » l'adminiſtrant d'une maniere graduée, on n'é- » prouve point d'accidens.... il ſeroit injuſte » d'en accuſer le mercure. «

(*b*) Aſtruc.

(*c*) Fernel, c. 7, *Hydrargyri vires.*

l'épaiſiſſement de la ſalive, ſa paucité, & le goût inſupportable de cette humeur (*a*). » Par voie de friction il ne produit point » d'effet purgatif ni émétique, parce qu'il » n'entre point dans le corps par les voies » de la digeſtion, mais qu'il eſt introduit » immédiatement dans les vaiſſeaux lym- » phatiques & ſanguins. Il y circule, les » parcourt tous, pénetre juſques dans leurs » derniers replis; lorſqu'il eſt donné en » doſes ſuffiſantes, il procure preſque tou- » jours une ſalivation plus ou moins forte. «

Ainſi, le mercure en friction agiſſant plus par ſon poids, ſa diviſibilité, ſa mobilité, au lieu d'occaſionner l'érétiſme, comme s'il étoit donné ſous une forme ſaline ou ſublimée, j'etteroit plutôt dans l'inaction, dans la langueur. Mais, combattu par les lavemens, les laxatifs, les bains, aſſocié au camphre, au muſc & aux autres antiſpaſmodiques, il eſt contre l'expérience de la bonne phyſique qu'il puiſſe produire des convulſions; on le regarde même alors comme un puiſſant antiſpaſmodique (*b*).

(*a*) Dict. de Chymie de M. Macquer, t. 2, art. Merc. p. 68.

(b) *Jam verò ſi mercurii ea ſit virtus & efficacia, ut ſpaſmis medeatur, viruſque hydrophobicum vel immediatè corrigat immutando, vel illud idem ex infecto corpore prorsùs eliminet: hydrargyroſis certè medicamentum hydrophobiæ ſpecificum*

La méthode qu'on employoit autrefois de tenir les malades dans des étuves, enveloppés de leurs linges graisseux, bouchant d'un côté la transpiration, l'excitant de l'autre par la chaleur & la raréfaction de l'air, & introduisant un médicament d'un poids extraordinaire, causoit des accidens très-redoutables (*a*). Mais, 1° notre malade étoit dans une chambre ouverte souvent, & qui n'étoit pas extrêmement chaude. 2° Tous les malades exposés aux inconvéniens d'une trop forte salivation, ne commencent pas par éprouver les symptômes que notre malade a essuyés, & ce n'est tout au plus qu'à la suite d'un traitement long, mal conduit, & d'un ptyalisme opiniâtre & excessif. 3° La sécheresse de la bouche, la puanteur & la chaleur de l'ha-

habenda erit. Porrò rem ità se habere ratio & experientia comprobant .... proindè argentum vivum spasmodicas vasorum, musculorumve contractiones nullatenùs adaugere valet. Quin è contrà medicamenti antispasmodici, saltem in affectu hydrophobico vices adimplet. Quæstio medica. An hydrophobiæ hydrargyrosis, à D. d'Huaume, *defensa, præside.* M. B. D. Leclerc, *Parisiis*, 20 Décembre 1759.

Il s'appuie de l'autorité de Boerhaave, Tract. de Méd. *de Lue aphrod.*

D'Astruc, *de Morb. ven.* L. II, c. 11, de M. Geoffroy, Mat. méd. t. 1.

(*a*) Astruc, Fernel, Gardane, p. 69, *locis citatis.*

leine, la noirceur des gencives, qui se dissiperent en moins de douze heures, ne purent être l'effet des aphtes & des ulceres que produit ordinairement la salivation. Ils ne guérissent pas si promptement.

Nous objecteroit-on que le mercure ne trouvant pas d'issue suffisante par la salivation, s'est trouvé trop resserré : & n'a pu manquer de jetter toute l'économie animale dans le désordre ? Mais, 1° la salivation s'est manifestée dès le troisieme jour de l'usage des frictions, le quatrieme de la maladie.

2° Elle n'avoit reçu que trois frictions de deux gros le premier jour, & d'un gros les autres jours, ce qui faisoit, tant aux jambes qu'aux bras, environ cinq gros. Le mercure même, mal trituré, s'étoit arrêté en forme de globules sensibles aux pores de la peau ; ce qui doit être retranché sur la quantité du mercure (*a*).

On a pris avantage de l'état du mercure mal préparé pour insinuer qu'il étoit mal administré. » Mais on sait qu'il n'y a qu'une » portion du mercure dissoute dans l'onguent » mercuriel, qui opere la guérison ; que l'au- » tre portion, qui reste sous sa forme natu-

(*a*) Depuis l'accident du dixieme jour, on a fait huit frictions de deux gros chaque, tantôt tous les jours, tantôt à un jour d'intervalle ; la salivation a été bien entretenue, & la malade ne s'en est que mieux trouvée.

» relle (car il en contient beaucoup auſſi ſous » cette forme) ne fait que rouler inutile- » ment ſur le corps, ſans produire aucun » effet curatif (*a*) : on n'en doit pas non » plus redouter d'effet dangereux. «

3° Notre malade prenoit des antiſpaſmodiques, des lavemens, des laxatifs, des boiſſons délayantes, des bains; moyens les plus propres à réfréner l'effet du mercure, à calmer l'orgaſme qu'il auroit pu faire naître, & à combattre également les ſymptômes de la rage & l'orage du ptyaliſme.

4° Elle n'étoit pas tout-à-fait exempte de préparation; elle a été ſaignée, purgée; & les frictions ont toujours été accompagnées de bains. Si on ſe plaint de la précipitation à mettre le mercure en uſage, c'eſt que, dans un cas auſſi preſſant, où il faut s'oppoſer à l'introduction d'un virus qui fait des progrès ſi rapides & ſi violens, ou laiſſe des veſtiges ſi redoutables pour l'avenir, on ne peut trop bruſquer les malades. (*b*)

Pour achever la conviction ſur l'exiſtence de la rage & la réalité du bon effet du mer-

(*a*) Dict. de Chymie de M. Macquer, t. 2, p. 69.

(*b*) Journ. de Méd. t. 4, 1756, p. 264. Boerh. Aph. 1138.

Aſtruc, *Theſ. de Hydr. p. 62 : Omnia incerta ſunt, at ſimul omnia periculi plena.*

eure, on peut comparer les différens ſymptômes qui ont paru dans notre malade avec ce qu'ont écrit les meilleurs Auteurs.

Elle eut mal de tête, des coliques, malaiſe, abattement, ſoupirs, angoiſſes, crachotement fréquent, dégoût & horreur de ſa ſalive (*a*), vomiſſement de matieres jaunes, viſqueuſes & verdâtres, bâillement, inſomnie, météoriſme de l'eſtomac & des inteſtins. Le pouls petit, ſerré, écume, abondance de phlegme, haleine brûlante & fétide, capable d'éloigner & d'effrayer ceux qui s'en approchoient. Douleurs lancinantes dans les bleſſures, ſemblables à des traits de feu qui montoient le long du bras, vers la tête, & mettoient toute la machine en convulſion; ſyncopes, étranglement (*b*), accès répétés de convulſions plus ou moins longues, refus de boiſſon & de nourriture, délire.

Elle a avoué que les douleurs du bras l'agitoient avec une violence dont elle n'étoit pas maîtreſſe; qu'elle éprouvoit un reſſerrement horrible aux parties précor-

(*a*) Lieutaud, Précis de Méd. prat. t. 2. p. 99. Dict. du Diagnoſt. p. 357. Allen. Abrégé de la Méd. prat. t. 2, p. 202.

(*b*) Journ. de Méd. Avril, 1756, p. 276 & 277.

Sennert, t. 1, p. 422.

Cælius Aurelianus, Dict. de Méd. de James, t. 4, p. 349, art. Hydroph.

diales, lorsqu'on lui présentoit à boire ; qu'elle ne pouvoit souffrir la lumiere ; que sa salive l'empestoit ; qu'elle ne pouvoit rien avaler, quoiqu'elle eût une soif extraordinaire, & qu'elle sentît un feu dévorant intérieurement. Elle désiroit boire, quoiqu'il lui fût impossible de le faire. Pendant une partie de ces accidens, elle conservoit quelque présence d'esprit, mais toutes ses actions étoient involontaires (*a*).

Il ne lui a manqué que la fureur de mordre, qui n'est pas si commune que l'on croit (*b*), puisque l'éducation, le caractere des malades la moderent presque toujours, & l'horreur de l'eau au point d'entrer en convulsion à son aspect. Mais elle en a eu les commencemens, le refus, l'éloignement, l'impossibilté de boire : *Negligentia seu negatio potûs.* Si la tête eût été plus libre, si le mercure n'eût déjà pris quelqu'ascendant sur le virus hydrophobique, elle auroit eu sans doute cette horreur extrême, mais qui alors est incurable (*c*).

(*a*) Sennert : *Et si non semper hoc morbo affecti delirant. Tamen quia frequenter hoc accidit, & præterea omnes præter voluntatem agunt ; etiam inter deliria de eâ agendum. Pract. L. I, Part. II.* c. 16, t. 2, p. 113.

(*b*) Journ. de Méd. 1756, p. 277, t. 4.

De Sauvages, Nosol. Méth. t. 2, in-4°, p. 234.

(*c*) Boerh. Aph. 1139. Celse, L. V, c. 27. Astruc. *Quodsi aquæ timor semel accesserit, conclu-*

Il ſeroit donc très-imprudent d'attendre cet état, malgré le vœu que forme M. Vandermonde, guidé par le déſir de conſtater les remedes ſur de vrais hydrophobes (*a*). « » Il ſeroit important, dit-il, avant de placer » les frictions mercurielles, que l'on conſ- » tatât cette averſion que l'on a pour l'eau, » lorſque la rage eſt bien décidée. « L'expérience & l'autorité ne nous apprennent que trop ce que les malades ont à craindre à cette époque.

matum eſt, unaque ſalus ſuper eſt, nullam ſperare ſalutem, &c. Diſſ. med. de Hydr. p. 84. Liſter, *Exerc. med. de Hydr. ægrotus tus* Mathiol ſur Dioſcor. p. 811. Mead. *Med. pract.* d'Allen. t. 2, p. 204.

(*a*) Jour. de Med. t. 5, 1756, p. 182.

OBSERVATION

Sur un dépôt enkyſté dans le ventricule, avec perforation de ce viſcere, dont l'adhérence s'eſt propagée au petit lobe du foie, aux muſcles du bas-ventre, & y a formé un dépôt extérne; adreſſé en forme de lettre à M. ROUX, *Auteur du Journal de Médecine, par M.* GODOT, *Maître en Chirurgie à Montmirail en Brie.*

MONSIEUR,

De tout tems les Obſervateurs ont re-

connu des dépôts internes, ſitués en différens endroits du bas-ventre, comme l'eſtomac, le foie, &c. On en trouve pluſieurs exemples rapportés par MM. Petit, fils, & Morand, Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, Tome IV, in-12, pages 105 & 124.

M. Laporte, Maître en chirurgie à Bruges, donne l'hiſtoire d'une perforation de l'eſtomac, par une ſuppuration de ſa propre ſubſtance, Journal de médecine du mois d'Avril 1772. Toutes ces obſervations ne fourniſſent pas une complication & un événement auſſi ſingulier que celui qui fait le ſujet de l'obſervation ſuivante.

La nommée Marie-Anne Boin, âgée de ſoixante-onze ans, femme de Jacques Gaudé, Laboureur à Maclonay en Brie, élection de Seſanne, dioceſe de Troyes en Champagne, d'une conſtitution foible & cacochyme, ayant paſſé ſa vie dans le travail de l'agriculture, ſe détermina, après la mort de ſon mari, en 1770, à quitter ſon emploi pour ſe retirer en cette ville, & y finir ſes jours tranquillement. Son fils, Laboureur à Fontaine-Armée, paroiſſe de Rieux, même dioceſe, eut le malheur de perdre ſon épouſe; cette tendre mere, pour conſoler ce fils, & partager avec lui ſa peine, alla chez lui paſſer le mois d'Août pour lui aider pendant la moiſſon; quel-

ques jours après ſon arrivée, elle éprouva des douleurs rhumatiſmales univerſelles, entr'autres elle en avoit une dans le creux de l'eſtomac, qu'elle portoit depuis ſept ans, laquelle douleur épigaſtrique augmenta ſi fortement, qu'elle obligea cette bonne mere à revenir à Montmirail. Etant de retour, le prétendu rhumatiſme augmenta, les ſyncopes ſuccéderent, tremblement univerſel, avec des ſueurs froides, pâleur au viſage, finalement tout annonçoit une mort prochaine. Les ſecours que quelques voiſins lui adminiſtrerent la ranimerent, & elle revint à elle; elle eut pendant quelques jours des accès de fievre, avec friſſon, à la fin duquel ſurvint un vomiſſement de ſang, de matieres purulentes, de bile, de vers ſtrongles, & une peau de la largeur de cinq doigts; huit heures après ce vomiſſement critique, il lui prit une diarrhée dans laquelle elle rendit une quantité prodigieuſe de matieres purulentes pareilles à celles du vomiſſement, avec des vers vivans, & une même étendue de peau: cette évacuation haut & bas parut amener du calme. Elle reſta quelques jours entre la vie & la mort, ne pouvant prendre d'autres nourritures qu'un peu de vin, parce que, ſi-tôt qu'elle avoit avalé, elle reſſentoit des douleurs ſi aiguës qu'elle s'évanouiſſoit; voyant qu'elle

ne pouvoit plus réſiſter dans cet état, elle demanda du ſecours. Je fus appellé, &, après l'avoir interrogée ſur tout ce qui avoit précédé ma viſite, elle me fit le récit de ce que je viens de rapporter ; je crus reconnoître qu'il y avoit un dépôt enkyſté dans l'eſtomac, comme je l'ai vu arriver pluſieurs fois. De dire dans quelle partie de ce viſcere il étoit, je n'en ſavois rien : Je me diſpoſai à évacuer le reſtant des matieres qui pouvoient ſéjourner dans ce viſcere, & enſuite je lui fis prendre des boiſſons vulnéraires pour déterger l'ulcere ; je mis en uſage les minoratifs vulnéraires, qui firent un très-bon effet : mais cette femme reſſentoit toujours, à l'endroit de ſon prétendu rhumatiſme, une douleur ſourde, avec peſanteur, ſur-tout après qu'elle avoit pris quelqu'aliment. Ayant examiné l'endroit où elle diſoit reſſentir le plus de douleur, ma ſurpriſe fut, je l'avoue, des plus grandes, de trouver une tumeur circonſcrite, de la groſſeur & de la forme d'un chapeau, à la région épigaſtrique, dont le pus paroiſſoit gras & pâteux ; l'aſſemblage des ſymptômes, la douleur ſourde, avec peſanteur dans un point fixe qui a toujours ſubſiſté, annonçoient le foyer de l'abſcès ; en conſéquence je me diſpoſai à en faire l'ouverture. Je déterminai cette pauvre malade

à avoir de la confiance; & ; après avoir été munie des secours de la religion, je procédai à l'opération de la maniere suivante.

Comme cette bonne mere étoit courbée par la fatigue de son état & le nombre de ses années, je fis poster un homme derriere elle, son genou dans le milieu du dos, les deux mains sur les épaules, qu'elles embrassoient comme dans la réduction des clavicules, situation que je donnai pour faire faire saillie à la tumeur; je plongeai mon bistouri droit bien tranchant à la partie supérieure de l'abscès, un peu latéralement, & je coupai longitudinalement les tégumens & les muscles de la largeur de cinq travers de doigt: je fus inondé de pus à demi-figé, d'une puanteur insupportable. Après l'issue du pus, & avoir détruit les brides, je vis couler un pus semblable à la lie de vin: j'examinai attentivement d'où sortoit ce pus qui infectoit; j'apperçus que le foyer étoit au petit lobe du foie; je portai mon bistouri à la faveur de mon doigt indicateur de la main gauche, je fis l'ouverture d'un second dépôt, duquel il sortit une chopine de matieres dont l'odeur faisoit évanouir. Je fis coucher la malade le ventre dessous quelques heures, pour donner un libre cours aux matieres, afin qu'elles ne s'épanchassent point dans la capacité; je construisis pour le pansement une tente cruciale, dont les

deux extrêmités de la branche longitudinale fixoient haut & bas l'ouverture ; & les extrêmités de la branche tranſverſale, tenoient la plaie ouverte ſuffiſamment pour l'écoulement du ſang & du pus. Je mis à l'aiſe quelques bourdonnets dans le fond de la plaie, un emplâtre, des compreſſes, le tout contenu par le bandage de corps, & ſoutenu par le ſcapulaire. Trente heures après je levai l'appareil ; je trouvai les choſes en bon état : la malade étoit bien ſoulagée, ne ſentoit plus de douleurs lorſqu'elle prenoit du bouillon. Je la panſai avec un digeſtif ordinaire. Au huitieme panſement, je trouvai les compreſſes trempées comme ſi on les eût plongées dans un ſeau d'eau, d'une couleur verdâtre, ſans aucune odeur ; je levai l'appareil, ſous lequel je fus fort étonné de trouver un ver ſtrongle vivant, de quatre pouces de long, & gros comme une moyenne plume à écrire ; je le tirai avec mes pinces à anneaux, & j'examinai d'où cet animal pouvoit venir, ſans pouvoir rien reconnoître. Je repanſai ma malade comme à l'ordinaire ; le neuvieme panſement, les compreſſes ſe trouverent encore pénétrées, & je retrouvai un ver ſtrongle vivant, comme le précédent ; au dixieme panſement, encore un ver mort, avec un trou apparent à la partie preſque moyenne & ſupérieure de la plaie ; je portai un ſtylet à

bouton, lequel entra de trois pouces dans l'eſtomac : il n'y avoit plus de doute que ce viſcere ne fût perforé ; &, pour m'en convaincre, je fis avaler à ma malade un verre de tiſane, ce qui lui occaſionna un petit hoquet, d'après lequel l'on vit ſortir la tiſane par le trou où mon ſtylet étoit entré. Voyant que les boiſſons paſſoient toutes par la plaie, j'interdis toute nourriture à cette femme par la bouche, & je lui preſcrivis pour régime de vie des lavemens de bouillon avec des jaunes d'œufs de quatre en quatre heures ; pendant ce tems je fis des injections agglutinatives & conſolidantes, avec le baume d'Arcéus, l'huile d'hypéricum & le vin miellé ; au bout de ſix jours l'ouverture de l'eſtomac fut réunie & cicatriſée ; je fis reprendre les bouillons par la bouche, & autres boiſſons, leſquelles ne paſſerent plus par la plaie, ce qui me confirma la parfaite réunion de ce viſcere : je continuai à panſer la plaie comme à l'ordinaire ; je vis, avec une ſatisfaction & une joie infinie, régénérer la ſubſtance du foie, ſans aucune apparence de dureté ni d'engorgement ; la plaie ſe cicatriſa, & la malade guérie de ſon prétendu rhumatiſme en cinq ſemaines de tems, jouit actuellement d'une très-belle vieilleſſe & d'une bonne ſanté. Pendant tout le tems de ſon traitement, excepté les ſix jours qu'elle ne

buvoit point, elle n'a point discontinué les apozeme vulnéraires, rendus minoratifs de tems à autre.

On m'objectera peut-être qu'en ouvrant le petit lobe du foie j'aurois pu pénétrer dans la capacité de l'estomac; je réponds que si cela eût été ainsi, les boissons que la malade a prises depuis le commencement de l'opération jusqu'au huitieme pansement, où les vers ont commencé à paroître, auroient coulé d'abord par la plaie, comme elles ont fait si-tôt la perforation de ce viscere.

OBSERVATION

Sur un os engagé dans l'Œsophage; par M. BOURIENNE, Chirurgien-Major des Armées du Roi, en Corse.

Le nommé Léveillé, Soldat au Régiment de Tournaisis, en garnison à l'Algayola, ayant mangé sa soupe, qui avoit été faite avec une tête de mouton, sentit, après la premiere cuillerée, un embarras douloureux à la partie supérieure du pharinx; les douleurs devinrent vives au point que le malade ne pouvoit plus rien avaler. Ayant examiné le pharinx, je ne pus rien appercevoir. Cet homme faisoit des efforts violens pour vomir; ils étoient accompagnés

de convulsions ; je pris un petit cierge que je frottai avec de l'huile, je lui donnai la courbure de l'arriere-bouche, & l'introduisis dans le canal : je fis descendre cet os par gradation jusqu'à la partie inférieure de l'œsophage, où, n'ayant pu introduire le bout du cierge par rapport au resserrement du canal œsophagien, il s'arrêta. Je pris alors le parti de faire sauter le malade ; je le fis boire & manger du pain ; il fut plus tranquille, mais il éprouvoit toujours de l'embarras, & sentoit des douleurs très-vives. Le lendemain, il me dit qu'il sentoit toujours la même difficulté d'avaler les alimens solides ; je me déterminai à lui faire prendre deux grains de tartre émétique en lavage : il vomit la soupe qu'il avoit mangée la veille ; les accidens annonçoient que c'étoit un os qui se trouvoit engagé dans l'œsophage ; malgré les secours, le corps étranger resta toujours dans le même endroit ; après différentes tentatives, le malade passa quinze jours assez tranquillement, ne pouvant cependant avaler que sa soupe & autres alimens liquides. Dans l'idée où j'étois que le corps étranger tomberoit dans l'estomac, je lui faisois prendre des alimens pour favoriser sa chute. Le malade fut absent pendant quelque tems, & revint au bout de trois semaines. Le même jour de son arrivée, il sentit une douleur lancinante à la partie in-

férieure de l'œsophage, avec difficulté de respirer ; comme je connoissois la cause de ces accidens, je n'hésitai point à lui donner l'émétique ; après l'effet du remede, il prit pour boisson une décoction de figues, dont l'effet suspendit les vives douleurs ; le malade mangea du pain, qu'il avala bien facilement ; cependant il éprouvoit des douleurs de tems à autres, lorsque les alimens parvenoient à l'endroit où le corps étranger étoit arrêté ; les jours suivans il avaloit plus facilement, la douleur devint moindre : je lui fis continuer l'eau de figues ; les douleurs cesserent tout-à-fait, il n'en a plus ressenti.

Il y a lieu de croire que l'os que le malade avoit avalé avoit peu de volume, & qu'un de ses angles s'étant engagé dans les tuniques de l'œsophage, forma toute la difficulté de pouvoir le faire descendre jusque dans l'estomac ; d'ailleurs on sait par l'anatomie que l'œsophage est étranglé lorsqu'il parvient à l'orifice supérieur de l'estomac, que l'on sait n'en être qu'une continuation ; les moyens que j'employai pour faire descendre le corps étranger dans le ventricule, ne contribuerent pas peu à l'engager encore davantage. On voit clairement, par cette observation, qu'il est toujours prudent de tenter les moyens pour l'extraire, de préférence à ceux qu'on met

en usage pour faire descendre le corps étranger dans l'estomac ; les douleurs qui sont survenues long-tems après, annonçoient l'inflammation; & la suppuration qui aura suivi, jointe aux secousses du vomissement, aura fait passer le corps étranger dans le ventricule.

SUITE

Des remedes proposés contre les vers strongles, & Observations relatives.

13° Méthode éprouvée contre les vers strongles en général; par M. Varnier, Docteur en médecine à Vitry-le-François.

» On a demandé, dans le Journal de Méde-
» cine d'Avril dernier, les moyens de guérir
» une personne habituellement attaquée de
» vers strongles dans l'estomac.

» Je répondrai à cette invitation que je
» suis étonné que ce mal si connu ait résisté
» jusqu'ici à tous les remedes efficaces
» qui, sans doute, ont été administrés par
» de très-habiles gens. Je regarde la mala-
» die des vers comme une des moins dan-
» gereuses, lorsque les sujets sont dociles,
» & que les remedes y sont bien appro-
» priés : j'en ai guéri tout autant qu'il s'en
» est présenté. Je n'en ai vu mourir qu'un
» seul sujet, le nommé Côte, Vigneron,

» pour lequel je fus mandé trop tard; ce-
» pendant, avant de mourir, je lui en fis
» rendre plus de ſoixante. Malgré cette éva-
» cuation, à l'inſtant de ſa mort, les ſtron-
» gles *teretes* lui ſortoient par les narines
» & par la bouche, comme des bougies
» blanches qui ſe ſuccédoient les unes aux
» autres. J'ai traité preſque à l'agonie le
» nommé Duvaumont, auſſi Vigneron,
» qu'on me dit avoir rendu quelques vers;
» je lui fis donner, le cas étant très-preſ-
» ſant, un mêlange d'huile d'amandes-dou-
» ces, de ſyrop violat, de kermès avec la
» coraline, par cuillerées, d'heure en heure,
» & quelques larmes de vin d'Alicante ſé-
» parément, & de tems en tems, pour le
» rappeller à la vie: il rendit par-bas une ſi
» prodigieuſe quantité de vers qu'il étonna
» tout le monde. Son état d'agonie ſe diſ-
» ſipoit à meſure que les vers ſortoient. En
» Septembre 1771, j'ai traité la fille du
» ſieur Monvoiſin, âgée de vingt ans, faux-
» bourg de Veau, attaquée d'une fluxion
» de poitrine vermineuſe. Elle rendit, par
» l'effet des remedes que je lui donnai, ſoixan-
» te-dix-ſept vers en deux fois, ſans ceux
» qu'on ne vit pas, & ceux qui ſont ve-
» nus depuis, preſque tous par-bas. Tous
» ces ſymptômes de la maladie s'évanoui-
» rent après cette énorme évacuation. Il y
» a peu de Médecins qui n'en ait fait autant.

» Madame la Comteſſe de Moucin, niece
» de M. Graſſin, ancien Directeur Général
» des Monnoies, m'a fait voir au bourg
» de Dienville, en Champagne, un de ſes
» domeſtiques atteint du ver ſolitaire *tæ-*
» *nia*, dont il avoit déjà rendu quelques
» lambeaux. Ce malade avoit le teint livide,
» baſané; il étoit maigre, triſte, avoit ſou-
» vent des coliques affreuſes, un appétit bi-
» zarre, & il avoit été manqué à Paris; il
» ſe diſpoſoit à partir pour Lyon, où on
» lui diſoit qu'il y avoit un Médecin qui
» avoit acquis une très-grande réputa-
» tion dans le traitement de cette mala-
» die. On ſuſpendit le voyage. Ne pouvant
» reſter auprès du malade, je donnai un
» mémoire à ſuivre. Le malade ayant été
» traité à Paris, pour ne pas manquer mon
» coup, je preſcrivis un régime & des re-
» medes pour un mois; mais, au bout de
» huit jours de leur uſage, cet homme eut
» un trouble de bas-ventre, des douleurs
» conſidérables; enfin, après pluſieurs ef-
» forts de vomiſſement, il rendit un ſtron-
» gle monſtrueux, ſeul vivant, de la lon-
» gueur de dix-huit pouces, & gros comme
» le doigt d'un homme, au rapport de
» M. de Montaigu, habile Chirurgien de ce
» bourg, auquel on avoit confié l'exécu-
» tion du mémoire. Cet énorme ver a été
» vu de pluſieurs perſonnes: on auroit dû

» le conſerver dans de l'eau-de-vie. Le ma-
» lade ſe trouva ſi bien débarraſſé, qu'il
» ne voulut pas continuer les remedes,
» quelque preſſantes qu'aient été les ſolli-
» citations qu'on ait pu lui faire, en lui di-
» ſant que ce n'étoit point le ver ſolitaire,
» objet de la maladie & du mémoire : rien
» ne put le convaincre. Il n'a pas été à Lyon,
» il a été guéri pour ce moment ; je ne ſais
» ce qu'il eſt devenu depuis.

» Il me paroît ſuperflu de rapporter
» d'autres exemples qui deviendroient faſ-
» tidieux.

» Il y a lieu de croire que ſi le malade,
» qui déſire d'être ſoulagé, n'eſt pas guéri
» par les remedes que les habiles Médecins
» qui l'ont traité ont pu lui preſcrire, ce
» n'eſt pas par l'inſuffiſance de ces reme-
» des, mais c'eſt peut-être que les vers de
» l'eſtomac ſont renfermés dans un kyſte ;
» alors les remedes ne font que gliſſer par-
» deſſus, & n'agiſſent pas contre les vers
» qui ſont défendus par ce rempart. Dans
» ce cas, que je ſuppoſe avec aſſez de fon-
» dement, ſi le malade n'eſt pas exténué,
» je commencerois, après lui avoir fait boire
» à pluſieurs repriſes d'une forte infuſion
» de fleurs de tanéſie dans l'eau bouillante,
» avec le ſucre, en maniere de thé, lui
» avoir adminiſtré deux ou trois verres de
» bonne huile d'olive par jour, & trois

» ou quatre jours auparavant ; je lui don-
» nerois, dis-je, une dose & demie d'émé-
» tique en six verres d'eau chaude, le matin
» à jeun, à une demi-heure l'un de l'au-
» tre, &, le lendemain, un purgatif de séné
» mondé, sel de seignete, de chacun deux
» gros, anis, semen-contra, de chacun
» demi-gros, dans un gobelet d'eau, faire
» bouillir demi-quart-d'heure : ajouter sur
» la fin deux onces de manne ; passer avec
» expression, & ajouter à la colature un
» gros de coraline en poudre fine, passée
» au tamis, soit fait médecine selon l'art,
» à prendre à jeun ; &, deux heures après,
» donner une écuellée de l'infusion théi-
» forme de tanésie ci-dessus, avec le sucre,
» & la continuer d'heure en heure, jusqu'à
» midi : dîner à une heure, un potage, &c.

» Si, à raison de délicatesse naturelle,
» épuisement, hernie, ou autres raisons,
» l'émétique ne peut pas avoir lieu, le pur-
» gatif qui le doit suivre se peut donner
» sans lui : on feroit bien de le répéter tous
» les quatre ou cinq jours, à jeun, de la
» même maniere, & avec les mêmes at-
» tentions ; je donnerois en outre tous les
» matins, aussi à jeun, aux jours interca-
» laires de ces anthelmintiques cathartí-
» ques, les bols suivans. Prenez poudre
» d'étain, passée au tamis de soie, deux gros ;
» coraline préparée, un gros ; semen-contra,

» demi-gros ; huile eſſentielle de tanéſie, » douze gouttes, avec ſuffiſante quantité » de miel pour une doſe dans le pain à » chanter ; répéter tous les matins, excepté » les jours du purgatif : déjeûner deux heu- » res après ce bol, une bonne rôtie à l'huile » d'olive, avec un grain de ſel ; on boira » par-deſſus un bon verre de vin de Bour- » gogne, ou mieux un demi-verre de vin » d'Alicante.

» Je voudrois que la boiſſon la plus or- » dinaire, le jour & la nuit, pour ne pas » laiſſer un inſtant de repos à ces inſectes » malfaiſans ſoit une tiſane faite d'une pe- » tite poignée de fleurs de tanéſie, autant de » ſommités, de germandrée, *chamedris* ou » de petite centaurée, *centaurium minus*, » un gros de ſel d'abſynthe ou de charbon- » béni; en un mot, un des ſels de Tachénius, » qui ont la vertu particuliere de fondre les » parties organiques des vers, & régliſſe à » volonté; le tout bouilli demi-quart-d'heure » au plus, dans deux pintes d'eau, paſſer, » boire froid, & continuer ainſi juſqu'à » guériſon. Pour modérer le goût rebu- » tant de la tanéſie, on pourroit ne mettre » ces fleurs qu'en tirant du feu, en ſimple » infuſion.

» Tout le régime conſiſte, en pareil cas, » à éviter les acides, le laitage, le fro- » mage de toute eſpece, le gibier faiſandé;

» &, en général, ne manger que très-peu
» de viande, peu de vin bien mûr, coupé
» de moitié eau à un repas seulement. Tou-
» tes les boissons doivent être froides : l'eau
» pure à la glace passe pour un bon remede
» contre les vers.

» Si j'avois le malheur d'être dans le cas
» du malade, je continuerois tous les re-
» medes dans l'ordre qu'ils sont prescrits,
» jusqu'à guérison radicale ; je crois que
» si les vers ne sont pas dans une poche
» particuliere séparée dans la cavité de
» l'estomac, quinze jours de leur usage
» pourroient suffire pour les détruire jus-
» qu'au dernier, & peut-être moins en-
» core. «

14° Lavement anthelmintique proposé par un anonyme.

» Porter les médicamens immédiatement
» dans le séjour qu'occupent les œufs qui
» donnent naissance aux vers strongles : c'est
» l'objet principal qu'on doit avoir dans l'ad-
» ministration des médicamens propres pour
» leur expulsion. En effet, s'ils occupent
» les premieres voies, les remedes connus
» & annoncés dans les Journaux précédens,
» doivent être donnés avec succès. Mais,
» résidant dans les secondes, principale-
» ment dans le colon, ils deviennent le
» plus souvent infructueux, attendu que la

» vertu anthelmintique se trouve modifiée » & très-affoiblie avant de parvenir à leur » retranchement. Dans ce dernier cas, les » lavemens, chargés de médicamens con- » venables, doivent être préférables. En » voici un qui vient de m'être communi- » qué, dont le succès a toujours répondu » à l'attente de tous ceux qui en ont fait » usage. «

℞. *Semen-contra.* . . . . . 3 j.
Mercure coulant. . . . . . 3 ß.
Pourpier. . . . . . 1 poig.

» Le tout bouilli pendant un quart-d'heure » dans un demi-setier d'eau. Passez la dé- » coction par un linge, & ajoutez dans cette » décoction une égale partie de lait, & le » donnez. Le lendemain, un autre lavement » de lait seulement.

» *Nota.* Ce lavement anthelmintique » sera peut-être regardé comme inutile à » la personne qui implore le secours des » Praticiens, d'autant que les vers séjour- » nent dans le ventricule. Mais qui est celui » qui assurera que les œufs de ces animaux » ne soient pas dans les secondes voies, & » qu'aussi-tôt après leur naissance ils ne re- » montent pas vers cette partie ? Au reste, » je l'offre pour son soulagement, & non » par cupidité. «

EXPÉRIENCE NOUVELLE

Sur la calcination ſubite de l'Or, ou plutôt ſur ſon changement inſtantané en une poudre violete, ainſi que ſur une ſemblable calcination de l'Argent, du Cuivre & de l'Etain.

Le procédé par lequel on fait le précipité d'or de couleur pourpre de Caſſius, eſt connu de tout le monde, & ſa méthode de préparer cette couleur par l'étain eſt devenue ſi commune, ſi triviale, qu'on a fermé les yeux ſur pluſieurs autres moyens, plus longs à la vérité, plus embarraſſans ou plus diſpendieux, qui ſont rapportés dans les écrits des Chymiſtes; en ſorte que, bien loin de les répéter, on s'eſt permis ſouvent de traiter d'impoſteurs ceux qui en ont fait mention, ou de les regarder du moins comme des gens ſéduits & trompés; & l'on a cru communément que l'étain donnoit un des principes conſtituans de cette couleur, & que, ſans l'étain, cette couleur pourpre étoit impoſſible à faire.

Cependant Langelot rapporte qu'après avoir trituré de l'or en feuilles pendant quatorze jours & autant de nuits, il l'avoit réduit en une poudre brune, tirant ſur le noir, volatile & viſqueuſe; &, en ayant

fait la distillation, il en obtint quelques gouttes d'un très-beau rouge ; il est visible que cette poudre d'or de l'Angelot étoit déjà rouge, ou du moins violete par elle-même avant la distillation, & qu'elle ne paroissoit d'un brun noirâtre à l'Auteur, que parce qu'elle étoit étendue & salie par la matiere détachée nécessairement de la meule pendant une aussi longue trituration.

On trouve dans le *Sol fine veste* d'Orschall plusieurs procédés ou manipulations par lesquelles il paroît certain qu'on a converti l'or en une poudre de couleur pourpre, soit en employant la voie des dissolutions préliminaires, soit aussi par des moyens plus simples. C'est ainsi qu'on peut y parvenir, lorsqu'on fond avec une fritte ou un fondant d'émail, un peu d'or fulminant préparé pour cela, ou de la poudre qui se fait en polissant l'or par la pierre ponce, ou enfin qu'on les imbibe d'une dissolution d'or ; on obtient alors des émaux colorés en pourpre, ou des verres qui ont plus ou moins la couleur de rubis. Une goutte de dissolution d'or par l'eau régale appliquée sur la peau, la teint en violet ; les papiers qu'on cole sur les flacons qui renferment ces dissolutions, pour peu qu'ils en soient mouillés, prennent aussi cette couleur. Homberg ayant soumis de l'or au foyer du miroir ardent, le vit s'en aller en

fumée ; & ce qui reſta ſe convertit en un verre de couleur violete. M. Macquer, en dernier lieu, a obſervé & fait obſerver la même choſe, en répétant le même procédé par le même miroir.

Le ſieur Comus s'occupe depuis long-tems des phénomenes de l'électricité ; &, comme il a une machine aſſez forte, il a entrepris de ſoumettre à l'action du feu ou étincelle électrique, toutes les différentes ſubſtances métalliques ; &, plus il va en avant, plus il voit que ce travail eſt étendu, & demande à être ſuivi & varié en mille manieres différentes.

Voici ce qu'il a d'abord obſervé ſur l'or, ſur l'argent, le cuivre & l'étain.

Il a pris ſéparément des feuilles de ces quatre ſubſtances métalliques qu'il a diſpoſées entre deux cartes dans une preſſe, & les ayant ſoumiſes à l'étincelle électrique de ſa machine fortement chargée, il a vu avec un ſingulier étonnement que les feuilles étoient calcinées du premier coup : l'or donne une poudre violete plus ou moins foncée, qui adhere fortement aux ſurfaces contiguës des deux cartes ; l'argent les teint en brun noirâtre ; le cuivre fait encore plus noir, & l'étain donne une couleur griſe ou blanc ſale ; ces expériences lui réuſſiſſent toujours lorſque le tems eſt propre, & il eſt le maître de charger une même carte

à pluſieurs repriſes différentes, & de la foncer ainſi en couleur.

Ce ſafran, cette chaux, ou, pour mieux dire, cette poudre d'or, eſt-elle identique avec le précipité d'or de Caſſius, ou differe-t-elle de ce précipité? c'eſt ce dont il étoit important de s'aſſurer.

S. A. S. Monſeigneur le Duc de Chartres, devant qui le ſieur Comus a eu l'honneur de faire d'abord ces expériences, a voulu auſſi être préſent aux eſſais ultérieurs qui ont été faits par ſes ordres pour s'en aſſurer, & c'eſt ce qui a été exécuté devant ce Prince, le Mercredi 30 Juin dernier, par MM. Rouelle & d'Arcet, qui étoient auſſi venus chez le ſieur Comus, & avoient déjà été témoins de cette eſpece de nouvelle calcination inſtantanée. On va tranſcrire ici mot pour mot l'endroit du procès-verbal qui a été dreſſé par ordre du Prince, & qui contient le détail de leurs procédés.

» 1° On a appliqué de l'or réduit en pou-
» dre violete par l'étincelle électrique uni
» avec un fondant approprié ſur différen-
» tes porcelaines; on y a auſſi appliqué en
» même-tems de l'or precipité par l'étain
» à la maniere de Caſſius; le premier a
» fondu & a donné une couleur pourpre
» comme le précipité de Caſſius, qui a
» ſervi de comparaiſon. La couleur, à la
» vérité, n'en eſt pas tout-à-fait auſſi écla-

» tante ; mais cela ne vient que de la rapure » des cartes, qu'il eſt très-difficile, ou plutôt » impoſſible d'en ſéparer ; d'un côté, cette » rapure ſalit la couleur, & de l'autre elle » rend incertaine la juſte proportion du » fondant.

» 2° On a traité de même la chaux ou » poudre d'argent, faite par le coup élec- » trique, & la chaux de cuivre, qu'on a » également appliquées ſur différentes por- » celaines avec des fondans appropriés. » L'argent a donné une belle couleur jaune » bien franche & bien décidée, & le cui- » vre une belle couleur verte.

» 3° On a fait brûler une certaine quan- » tité de ces cartes ainſi chargées de cette » poudre d'or ; on a traité enſuite cette » cendre avec de la litharge & de la pou- » dre de charbon, pour en faire la réduc- » tion ; le culot qu'on a obtenu par la fonte » a été ſoumis à la coupele, & il eſt reſté » un petit bouton d'or peſant un peu moins » de deux grains. «

Comme l'étain ne donne point de couleur & qu'il n'a fait qu'une eſpece d'émail blanchâtre, on a négligé d'en faire mention ſur le procès-verbal.

Il réſulte de ces faits, 1° que l'étincelle électrique produit ſur l'or un effet ſubit, qu'on n'obtient autrement que par des moyens plus longs, plus pénibles ou plus compoſés.

2° Que cette prétendue chaux d'or n'eſt qu'un or pur prodigieuſement diviſé ; 3° qu'elle eſt abſolument la même que le précipité de Caſſius ; 4° que l'étain dans le procédé de cet Auteur ne contribue point à former le pourpre d'or par le concours de ſon phlogiſtique, & qu'il ne ſert tout au plus qu'à l'étendre & à procurer à l'or une plus grande diviſion ; 5° que c'eſt encore moins le nitre & la manganèſe qui font prendre au précipité d'or cette couleur dans la vitrification, comme quelques Auteurs l'ont prétendu, fondés ſur ce que le nitre & la manganèſe donnent dans certaines circonſtances une couleur plus ou moins rouge ou violete aux verres dans la compoſition deſquels on les fait entrer ; 6° & qu'enfin tous les différens procédés par leſquels on eſt venu à bout de convertir l'or en une poudre ſemblable, ſe réuniſſent tous au but, & ne font à la fin que la même choſe, c'eſt-à-dire qu'ils ont tous porté l'or à ſa plus grande diviſion.

Le ſieur Comus, qui s'occupe aſſidument de ce genre d'expériences, a déjà obſervé d'autres phénomenes très-intéreſſans par les conſéquences dont ils peuvent être en Chymie & en Phyſique : il ſe propoſe de les donner au public, lorſqu'il aura rendu ſon travail digne de lui être préſenté.

NOUVELLES

NOUVELLES REMARQUES

Sur des Déplacemens de la Matrice, & sur les moyens d'y remédier; par M. LEVRET, Accoucheur de Madame la Dauphine, &c.

Les Auteurs qui ont écrit sur la matiere que nous allons traiter, l'ont tous divisée suivant qu'ils l'ont conçue; nous en ferons autant pour remplir nos vues: mais, afin d'éviter d'être trop longs, nous supposerons nos lecteurs suffisamment instruits, non-seulement de la composition des parties de la génération des femmes, &, par conséquent, de la forme de la matrice, mais aussi de la situation naturelle de cet organe dans le bassin des adultes.

Cela supposé, nous diviserons nos remarques en trois parties principales. La premiere contiendra les vraies descentes de la matrice; il sera question, dans la seconde, d'un déplacement particulier de ce viscere, dont les Auteurs n'ont point parlé. La troisieme sera employée à décrire une autre espece d'état contre nature de cette partie, peu connu jusqu'à présent, & chaque partie sera accompagnée d'un plan de curation fondé sur l'observation clinique.

PREMIERE PARTIE.

Sur les Descentes de la Matrice en général.

On entend par descente de la matrice,

un déplacement de cet organe qui indique de le remettre dans ſa place naturelle & de l'y maintenir ; mais, comme il y a non-ſeulement pluſieurs eſpeces de deſcentes de la matrice, mais auſſi de ces deſcentes à divers degrés, & que chaque eſpece a ſes ſignes propres pour les reconnoître, de même que leurs degrés, il devient néceſſaire, ſans doute, de remettre ſous les yeux des lecteurs, quoique ſommairement, ces diſtinctions, à la vérité un peu moins ſcholaſtiques, mais indiſpenſables ici, & ce que nous croyons, pour faire mieux ſentir les eſpeces de déplacement de matrice que la pratique journaliere nous a mis à portée d'obſerver, & que nous n'avons trouvé décrites dans aucuns des Auteurs qui ſont parvenus à notre connoiſſance.

On diſtingue, en général, deux eſpeces de deſcentes de la matrice, une avec renverſement du corps de cet organe, dont le fond paſſe, ou tend à paſſer à travers ſon col & ſon orifice, & l'autre ſans renverſement ; mais tous ces déplacemens doivent être de haut en bas, ſans quoi ils ne pourroient point être caractériſés de vraies deſcentes. On verra par la ſuite ce qui nous engage à nous exprimer ainſi.

Les deux eſpeces principales de deſcentes de la matrice, dont les Auteurs ont parlé, ont chacune leurs degrés d'éloignement de la place naturelle à cet organe,

dont le plus considérable porte le nom de *complet*, & tous les autres *d'incomplets*, n'importe à quel degré ils puissent être, s'ils ne sont pas assez considérables pour que la matrice soit sortie de la vulve.

Ces deux mêmes especes de descentes ont des choses qui leur sont communes, & d'autres qui leur sont propres ou particulieres. Dans le nombre de celles qui leurs sont communes, on peut y comprendre tous les degrés de déplacement, depuis les plus petits jusques aux plus grands, les tiraillemens (proportionels à chacun de ces degrés) que souffrent les ligamens, tant larges que rongs, de la matrice, de même que le pouls, plus ou moins grand, sur le fondement, la vulve, &c. & le renversement du vagin qui suit aussi souvent, proportion gardée, ces degrés dans ces deux mêmes especes de déplacement de l'*uterus*. A l'égard des signes particuliers à chacune de ces especes, & même à leurs différens degrés, nous réserverons d'en parler un peu plus bas, pour des raisons qu'il sera aisé de saisir alors.

Quant aux causes des descentes de la matrice, nous les passerions volontiers toutes sous silence, tant par la raison que les Auteurs en ont fait un ample dénombrement, que parce que les indications curatives sont toutes les mêmes ; mais comme

tous les Auteurs, ſans en excepter Mauriceau & Lamotte, ont mis au nombre de ces cauſes le relâchement des ligamens de la matrice ; & qu'une expérience conſommée nous a depuis long-tems convaincus que cette cauſe, qu'on a de tout tems conſidérée comme une des plus communes, eſt au contraire la plus rare, en ſuppoſant qu'elle ait jamais exiſté ; nous croyons devoir faire remarquer, 1° que, dans toutes les vraies deſcentes de la matrice, ſans en excepter aucune, il y a toujours non-ſeulement tiraillement plus ou moins douloureux des ligamens de cet organe, mais que la douleur qu'occaſionne ce tiraillement naît avec la deſcente, & qu'elle en ſuit tous les degrés ; cela eſt ſi vrai, qu'un moyen ſûr pour faire ceſſer la douleur, c'eſt de faire ceſſer la tenſion : auſſi voit-on toujours qu'auſſi-tôt qu'on a replacé la matrice dans ſon lieu naturel, n'importe par quel moyen & pour combien de tems, les tiraillemens ceſſent ſur le champ, par le relâchement arrivé à ces mêmes ligamens, & que les douleurs ceſſent auſſi ſubitement, & comme par enchantement. Si donc les Auteurs avoient fait ſuffiſamment attention à ces vérités démontrées de tout tems, ils n'auroient certainement pas mis le relâchement des ligamens de la matrice au nombre des cauſes de la deſcente de cet organe ; car

c'eſt prendre l'effet pour la cauſe, & c'eſt ce que nous nous étions propoſé de démontrer dans cette premiere remarque.

2° Qu'on ne nous oppoſe point, comme on l'a déjà fait quantité de fois, qu'il eſt démontré par l'ouverture de tous les cadavres, des femmes qui étoient attaquées de deſcentes completes de la matrice, que les ligamens de cet organe ſont toujours plus longs que dans l'état naturel, car nous ne nions pas le fait, mais que cet allongement ait été la cauſe de la deſcente, comme l'ont cru de tout tems tous les Auteurs qui ont traité de ces maladies.

3° Il faudra donc d'orénavant ſouſtraire preſque toujours cette cauſe prétendue des deſcentes de la matrice, comme n'ayant peut-être jamais exiſté, & reconnoître en ſa place l'effet ſur lequel on avoit pris le change, effet dont l'exiſtence inſéparable de la maladie eſt de toute ancienneté. Cette vérité eſt de la plus grande importance pour l'art de guérir ; car c'eſt faute de l'avoir connue pour ce qu'elle eſt, que l'on voit les livres qui traitent de cette maladie, pleins de moyens indiqués pour fortifier les ligamens de la matrice (*a*) ;

(*a*) Lamotte emploie plus de la moitié de la huit cent troiſieme page de ſon Traité des Accouchemens, à décrire une compoſition aſtringente, pour être employée dans cette fauſſe vue.

moyens non-seulement toujours infructueux pour le but qu'on se propose, mais contraires à l'indication curative, & très-souvent dangereux. Je puis le certifier d'après une longue expérience, c'est elle qui m'a suggéré tout ce que je viens d'exposer, & qui, en me dévoilant l'erreur, m'a fait mettre la vérité à sa place, en sorte qu'éclairé par elle sur ce point, toutes mes vues se portent en pareilles circonstances à replacer la matrice, & à la maintenir en place par le moyen des pessaires.

A l'égard des signes qui distinguent essentiellement les deux especes de descentes de la matrice dont il est ici question, afin de les rendre bien sensibles, nous allons les mettre en opposion les uns avec les autres, &, pour y procéder avec ordre, nous en ferons trois classes ; la premiere contiendra les signes des premiers degrés de déplacement ; la seconde, ceux du deuxieme, & la troisieme, ceux du dernier.

4° Dans les premiers degrés de la descente de la matrice, avec renversement de son fond dans son col, le museau de cet organe n'est point déplacé, c'est son fond qui l'est seulement, étant plus ou moins enfoncé dans la capacité de l'*uterus*, tendant à faire le cul-de-lampe, ou le faisant en effet, sans aucun déplacement du vagin ; au lieu que, dans le cas de la

deſcente, ſans renverſement du fond de la matrice, le muſeau de cet organe eſt plus ou moins rapproché de la vulve, & le fond du vagin eſt deſcendu à proportion ; d'ailleurs, dans la premiere eſpece, le col utérin paroît plutôt raccourci qu'allongé, & c'eſt le contraire dans la ſeconde, la partie ſupérieure de ce col ne s'étant point élargie dans celle-ci & l'étant dans celle-là.

5° Dans les ſeconds degrés de la premiere eſpece des deſcentes de la matrice, le col de cet organe s'eſt dilaté pour recevoir le fond, qui le force à le laiſſer paſſer à travers ſon vuide, & le tout enſemble eſt plus ou moins rapproché de la vulve, ſans que le vagin ſoit preſque déplacé ; au lieu que, dans la ſeconde eſpece, plus le muſeau de la matrice eſt près de la vulve, & plus le fond du vagin s'en eſt auſſi rapproché ; d'ailleurs, dans la ſeconde eſpece, l'orifice de la matrice eſt en même tems fermé & ſitué à la partie la plus baſſe, tandis que dans la premiere l'orifice eſt fort peu déplacé, mais dilaté à proportion du volume du fond qui s'y eſt introduit en forme de coin mouſſe.

6° Dans les derniers degrés de ces deux eſpeces de déplacemens de la matrice, cet organe eſt entiérement deſcendu entre les cuiſſes de la femme, dans la premiere le

fond en bas, au lieu qu'il eſt en haut dans la ſeconde, ce qui rend l'un & l'autre pyriforme, avec cette différence que le moins volumineux eſt en haut dans le premier cas, & qu'il eſt en bas dans le ſecond : d'ailleurs, dans celui-ci eſt placé l'orifice de la matrice, & dans celui-là il n'y en a pas, il eſt reſté près de la vulve, recouvert du vagin, qui s'eſt retourné comme un gant à demi renverſé, au lieu qu'il l'eſt completement dans ſon oppoſé, ayant ſuivi le bout du muſeau dans la matrice où il eſt inſéré.

7° Du nombre des femmes qui ſont affligées de deſcente complete de la matrice, il y en a en qui la réduction de cet organe eſt encore poſſible, & d'autres où elle n'eſt plus praticable, ſinon pour toujours, au moins pour un tems plus ou moins long ; mais les unes & les autres ſont ſouvent ſujetes à quelque ſorte de difficulté d'uriner, & même à des rétentions d'urine qui exigent quelquefois de ſonder la malade. D'ailleurs, la direction du jet de l'urine eſt en tout changé, au point que j'en ai vu beaucoup qui pouvoient non-ſeulement piſſer horizontalement devant elles, comme le font ordinairement les hommes, mais ſe piſſer ſur le ventre, quoiqu'elles fuſſent debout, & cela, parce que le col de la veſſie, au lieu d'être ſitué de haut en bas, comme il l'eſt dans l'état naturel, ſa

direction ſe trouve au contraire de bas en haut, parce que le canal de l'uretre, qui eſt entraîné dans la deſcente, ſe courbe au point de diriger le jet de l'urine à contre ſens.

8° Lorſque la deſcente de la matrice, n'importe laquelle, ſouffre encore la réduction, la femme n'a pas toujours beſoin d'être ſondée, quoiqu'il lui ſurvienne rétention d'urine (*a*); mais il eſt ordinaire que, dans le cas où la réduction eſt impoſſible, on ne puiſſe s'en diſpenſer, & alors on y trouve ſouvent de la difficulté, ſi on ne ſe ſert de bougies creuſes, ou de ſondes flexibles, ou bien d'une algalie faite ſur la courbure de celles qui ſont pour homme (mais en tout de moitié moins longue, ſoit dans la partie courbée, ſoit dans celle qui ne l'eſt pas) pourvu qu'on l'introduiſe de haut en bas, comme quand on ſonde les hommes par-deſſus le ventre, & qu'on la retire de même.

(*a*) Ces femmes facilitent ordinairement la ſortie des urines, en ſe poſant ſur les genoux & ſur les coudes, parce qu'alors la matrice remontant conſidérablement dans l'hypogaſtre, la courbure du col de la veſſie s'efface en plus grande partie, & l'urine ſort plus librement, quoique le fond de ce viſcere ſoit alors déclive, eu égard à ſon col, ce qui prouve que c'eſt du coude conſidérable que fait cette partie, que dépend alors la rétention d'urine.

9° Voilà les ſignes les plus eſſentiels pour diſtinguer non-ſeulement les deux eſpeces principales de deſcentes de la matrice les plus ordinaires, mais auſſi ceux qui ſont communs à ces deux mêmes eſpeces, ſuivant leurs degrés de déplacement, & on a pu s'appercevoir que les plus univoques ſont ceux du dernier degré de chacune de ces mêmes eſpeces : néanmoins, comme il y a auſſi alors un déplacement de la membrane interne du vagin, qui, parvenu au même degré, pourroit quelquefois en impoſer, il nous paroît néceſſaire d'en dire deux mots, afin de rendre la matiere que nous aurons à traiter inceſſamment la plus claire qu'il nous ſera poſſible.

10° Nous dirons donc que la membrane du vagin, qui peut être ſoumiſe au tact immédiat, eſt quelquefois pouſſée elle ſeule au-dehors de la vulve, & cela, parce qu'après nombre d'accouchemens, elle devient de plus en plus ample, ſes plis valvulaires s'étant effacés, ce qui la rend d'une plus grande étendue que celle qui eſt ſous elle ; que d'ailleurs le tiſſu cellulaire qui unit ces deux mêmes membranes dans toute leur étendue, eſt très-ſujet à s'engorger, ſoit par des infiltrations muqueuſes, ſoit par des ſtéatomes ou des meliceris, &c.

11° Lors donc que cette membrane

vient à ſe retourner & à ſortir de la vulve à un point conſidérable, il arrive, ou qu'elle ſe retourne circulairement en plus ou moins grande partie, ou qu'il n'y en a qu'une portion, ſoit antérieure, ſoit poſtérieure, ou des latérales, qui forme extérieurement la tumeur. Dans le premier cas, on trouve une ouverture dans le milieu de la partie la plus baſſe de la tumeur, qui pourroit en impoſer pour une deſcente complete de matrice de la ſeconde eſpece, d'autant mieux qu'il ne ſeroit pas impoſſible qu'on vît ſortir les regles par cette ouverture, comme il y en a quantité d'exemples en pareils cas. Mais ſi on fait attention qu'alors, outre que ce ſeroit la partie où l'on trouveroit cette ouverture qui ſeroit la plus groſſe, cette même ouverture, au lieu d'avoir ſes bords liſſes & ſaillans, les auroit comme rentrés, & même froncés en cul de poule.

12° Dans le ſecond cas, cette ouverture exiſte auſſi, mais elle eſt vers un des bords de la circonférence de la tumeur, & non au centre de la partie la plus baſſe: d'ailleurs, il n'y a ordinairement dans ces deux cas, ni tiraillement douloureux aux ligamens de la matrice, ni peſanteur ſur le fondement, ni rétention d'urine, pas même de changement de direction à ſon jet, par la raiſon que ce n'eſt point la matrice

qui eſt deſcendue, mais ſeulement une des membranes du vagin, devenue trop ample.

13° Nous venons de dire que, dans les deux cas poſés de déplacement de la membrane valvulaire du vagin, il n'y a pas *ordinairement* de tiraillement douloureux de la part des ligamens de la matrice. Or ce mot d'ordinairement dont nous nous ſommes ſervis, ſous-entendant une exception, il eſt néceſſaire de rendre raiſon du motif qui nous a engagé à faire cette reſtriction; la voici. Il y a des cas mixtes de renverſement de vagin avec deſcente de la matrice; &, dans ces cas, il y a plus ou moins de tiraillement des ligamens utérins. En ſorte qu'il eſt poſſible que le renverſement du vagin ſoit complet & la deſcente de l'*utérus* incomplete; alors la complication de *ſemi-prolapſus* devient la cauſe du tiraillement douloureux qui, rendant ce cas mixte, le fait différer à cet égard des précédens.

14° Il s'eſt élevé entre les Auteurs une diſpute ſur ce ſujet, elle conſiſte eſſentiellement à ſavoir ſi, dans ces cas, c'eſt le vagin qui entraîne la matrice, ou ſi c'eſt celle-ci qui, par ſa deſcente, force celui-là à ſe renverſer, afin de diſtinguer dans la complication, ce qui complique de ce qui eſt compliqué, comme un effet doit l'être de ſa cauſe, & de pouvoir détruire l'un

en remédiant à l'autre. Si ces mêmes Auteurs n'euſſent pas erré ſur le prétendu relâchement des ligamens de la matrice (*a*), comme cauſe de la deſcente de cet organe, ils n'auroient pas été embarraſſés de décider la queſtion ; puiſque, ſi la deſcente de la matrice a précédé celle du vagin, les douleurs ſacro-iliaques & les inguinales, accompagnées de peſanteur dans le baſſin, auront annoncé le déplacement de l'*uterus* avant qu'on ſe ſoit apperçu du déplacement du vagin ; ſi c'eſt au contraire cette gaîne qui s'eſt déplacée la premiere, les douleurs & les peſanteurs ſuſdites ſeront ſurvenues les dernieres, & le commencement de leur exiſtence aura marqué celui du déplacement de l'*uterus*. D'ailleurs, dans le premier cas, comme c'eſt le muſeau de la matrice qui, en deſcendant, entraîne la portion du vagin qui lui eſt inſérée, c'eſt la partie ſupérieure de cette gaîne qui ſe retourne la premiere, & ſon inférieure la derniere ; au contraire, dans le ſecond cas, c'eſt l'inverſe : d'où il réſulte que, dans celui-ci, on ne peut voir l'orifice de la matrice, parce qu'il eſt reſté caché dans le bas du baſſin ; au lieu que, dans celui-là, cet orifice eſt ſoumis à la vue, étant ſitué à l'extrêmité inférieure de la tumeur. On voit

(*a*) Voyez ce que nous avons dit aux numéros 1, 2, 3 & 4.

donc ici, avec la plus grande évidence, qu'une erreur en avoit produit une autre, & que les deux enſemble ne pouvoient manquer de dérouter ceux qui y étoient attachés comme choſes reçues dans l'art de guérir, & conſéquemment bonnes à ſuivre. Mais nous nous flattons qu'à la faveur des éclairciſſemens que nous venons de donner, les Praticiens modernes feront profiter le public du fruit de nos veilles, en ſouſtrayant du nombre des cauſes des deſcentes de la matrice le relâchement des ligamens de cet organe, &, par conſéquent, l'uſage de tous les toniques conſeillés dans cette fauſſe vue.

15° Par le parallele des ſignes des deſcentes completes de la matrice & du vagin, tel que nous venons de l'expoſer, on peut aiſément diſtinguer ces ſortes de maladies ; mais il n'en eſt pas toujours de même des deſcentes incompletes de la matrice, ſur-tout ſi c'eſt de l'eſpece ſans renverſement du fond de cet organe dans ſa cavité, &c. ; car, ſi le degré n'eſt pas conſidérable, il ſeroit très-poſſible de s'y tromper, ſuivant telles ou telles circonſtances qui en deviendront les cauſes déterminantes. Il eſt donc bon de détailler ces circonſtances, pour ne pas s'y laiſſer ſurprendre faute de les connoître, ou d'y faire une attention ſuffiſante.

16° Pour parvenir aiſément à ces connoiſſances, il ne faut point perdre de vue que, ſi-tôt qu'il y a *prolapſus*, n'importe à quel degré les ligamens de la matrice ſouffrent plus ou moins de divulſion tant que cet organe les tiraille. La femme qui eſt debout, ſouffre donc alors de la part du tiraillement de ces ligamens, ſouffrances qui ceſſent preſqu'auſſi-tôt que la malade ſe place horizontalement; d'où il réſulte que, ſi la femme étoit toujours couchée, elle ne ſouffriroit plus, & qu'au contraire plus elle reſtera de bout, & plus les douleurs augmenteront conjointement avec la peſanteur ſur le fondement: ce qui peut être allégé ou aggravé par d'autres circonſtances paſſageres, comme de la part de la conſtipation, de celle de l'évacuation des excrémens contenus dans le gros boyau, ou encore de l'approche des regles, &c.

17° En effet, ſi la femme eſt conſtipée, & que la partie la plus baſſe du *rectum* ſoit pleine d'excrémens endurcis, les douleurs les plus fortes ſeront allégées, & ſi elles étoient légeres, elles pourront n'être plus ſenſibles, quoique la femme ſoit debout & même depuis long-tems, par la raiſon que les excrémens repouſſant la matrice en enhaut, les ligamens de cet organe ceſſent d'être tiraillés, & par conſéquent de faire douleur; car, comme nous l'avons dit aux

nos 1 & 2, la douleur naît de la tenſion contre nature de nos parties, & non de leur relâchement, puiſque celui-ci fait ceſſer celle-là, ce qui indique de faire vuider le *rectum* des femmes attaquées d'un commencement de deſcente de la matrice, de les toucher debout ou poſées ſur les genoux, & plutôt le ſoir que le matin, lorſqu'il s'agit de décider s'il y a *ſemi-prolapſus* ou non, afin d'en rendre le degré plus aiſé à reconnoître : faute de quoi, il ſeroit très-poſſible de s'y tromper. En effet, ſi le bas du *rectum* eſt plein d'excrémens endurcis, ces excrémens pourront faire l'office du peſſaire (comme nous venons de le faire preſſentir) en ſoutenant la matrice dans ſa place naturelle, & empêcher alors de reconnoître le *ſemi-prolapſus*, de même ſi la femme eſt couchée horizontalement, ſurtout ſi elle a les genoux élevés, lorſqu'on la touche, comme cela eſt d'uſage pour bien des cas ; parce que, dans cette poſition les viſceres du bas-ventre ne peſant plus ſur la matrice, ni les muſcles abdominaux ne les comprimant plus, l'*uterus* ſe replace aiſément de lui-même dans ſon lieu naturel, en ſuivant la loi de la gravité des corps abandonnés à eux-mêmes dans un milieu incapable de leur réſiſter : enfin, ſi c'eſt le matin que l'on touche la malade, les ligamens de cet organe ſe ſe-

ront un peu raffermis pendant le repos de la nuit, & ſeront par conſéquent moins allongés à quelques égards que le ſoir ; en ſorte que de la préſence ou de l'abſence de ces diverſes circonſtances, peuvent dépendre la juſteſſe du prononcé, ou ſon inexactitude. Il étoit donc bien important de nous étendre un peu ſur ce point, puiſque c'eſt d'après l'expoſé de ce que le tact aura produit, que l'indication curative ſera découverte ou manquée, & d'où pourra dépendre dans ces occaſions le ſort de la malade & la réputation du Chirurgien.

La ſuite dans le Journal prochain.

Observations Météorologiques. Juin 1773.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	Thermometre. A 2 h. & d. du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	Barometre. A midi. pouc. lig.	Barometre. Le soir. pouc. lig.
1	13	21	17	28 1	28	27 11 3/4
2	17 1/2	22	12 1/2	27 10 1/2	27 10	27 9 1/4
3	12	14	9	27 9	27 9	28
4	7	12	9 1/2	28 1/4	28 1/2	28 1
5	9 1/2	14 1/4	10	28 1	28 1	28 1
6	10	16	10 1/2	28 1	28 1	28 1
7	10	18	14	28 1	28 1	28 3/4
8	13 1/4	17 1/2	10	28 1	28 1 1/2	28 1 3/4
9	10 1/2	16 3/4	12	28 1 3/4	28 1 3/4	28 1 3/4
10	12 1/4	18 1/2	13 1/2	28 2	28 2	28 2
11	12 1/2	17	14	28 1 1/2	28 1	28
12	13 1/2	19 1/4	15	27 11	27 10 1/2	27 10
13	16	22 1/2	15 1/2	27 9	27 9	27 8 1/2
14	17	21 1/2	14	27 9	27 9	27 9
15	14	22	17	27 11	27 11 1/2	27 11 1/2
16	16	21	15 1/2	28	28	28 1/2
17	15 1/2	19 1/4	13 1/4	27 11 1/2	27 10 1/2	27 11
18	12 3/4	13	12	27 11 1/2	27 11 3/4	28 1/4
19	11 1/2	15 1/2	10	28 1/4	28 1	28 1 1/2
20	9 1/2	18 1/2	12 1/2	28 3	28 3	28 3 1/2
21	11 1/2	18 1/2	14 1/2	28 3	28 2 1/2	28 2 1/2
22	15 1/2	20 1/4	16	28 2	28 2	28 2
23	13 1/2	20	16 1/4	28 2	28 2	28 2
24	16	23	16 1/2	28 2	28 2	28 1 1/2
25	13 1/2	18 1/2	13 1/2	28 3/4	28	28 11
26	12 1/2	14	9 1/2	27 8 3/4	27 7 1/2	27 6 1/2
27	8	17 1/4	12 1/4	27 7	27 7 3/4	27 8 1/4
28	13 1/2	16 1/2	12 1/2	27 8 3/4	27 9 1/2	27 10 1/2
29	13	17 1/2	13	27 11	27 11	27 11
30	14	19	13	27 10 1/2	27 9 1/2	27 9 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-N-E b. n.	E. nuages.	Beau.
2	E. c. pet. pl.	S-E. n. gr. pl.	Pluie.
3	N. pluie.	N. pluie.	Nuages.
4	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
5	N. nuages.	N. pluie, nua.	Nuages.
6	N. couvert.	N. nuages.	Beau.
7	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
8	N. couvert.	N. nuages.	Beau.
9	N. nuages.	N-N-E. nuag.	Beau.
10	N-N-E nuag.	N-N-E. c. pl.	Nuages.
11	N N-O. nuag.	N-N-O. nua.	Couvert.
12	O. pet. pl. c.	O. nuages.	Beau.
13	E-N-E. nuag.	E. nuag. écl. tonn. pluie.	Nuages.
14	E-S-E. petite pluie nuag.	S-E. n. grande pluie.	Couvert.
15	S. beau.	S-S-O. b. cou.	Nuages.
16	S-O. couvert.	S-O. b. nuag.	Nuages.
17	S-O. couvert.	S-O. c. gr. pl.	Nuages.
18	O. cou. nuag.	O. nuages.	Pluie.
19	O. nuages.	O. nua. pluie.	Nuages.
20	N-O. nuages.	N-O. nuages.	Beau.
21	N. nuages.	O-N-O. nua.	Nuages.
22	N. couv. nua.	N. couvert	Couvert.
23	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
24	N. nuages.	N. nuag. écl. tonn. pluie.	Couvert.
25	O. pluie, couv.	O. couvert.	Pluie.
26	S-O. pl. con.	S. pluie. cont.	Pluie.
27	O. nuages.	O-S-O n. pl.	Nuages.
28	O. pluie, cou.	O. pluie.	Nuages.
29	S-O. pl. couv.	O. nuag. pl.	Pluie.
30	O. couvert.	O-S-O. c. pl.	Couvert.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 23 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur d'un degré au-dessus du même terme. La différence entre ces deux points est de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 10 fois du N.
3 fois du N-N-E.
1 fois de l'E-N-E.
2 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
2 fois du S-E.
2 fois du S.
1 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
2 fois de l'O-S-O.
9 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 10 jours beau.
tous les jours des nuages.
16 jours couvert.
18 jours de la pluie.
2 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1773.

Les maladies qu'on a observées pendant ce mois ont été, pour la plus grande partie, du genre des maladies éruptives ; c'étoient des petites

véroles, des rougeoles, & une très-grande quantité d'éryſipeles : elles ont toutes paru avoir un caractere aſſez bénin.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Mai 1773, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Le tems a été à la pluie tout le mois. Le tonnerre a grondé pluſieurs jours. A peine avons-nous eu ſix jours bien ſereins : auſſi le mercure dans le barometre a-t-il toujours été obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces, ſi ce n'eſt les quatre derniers jours du mois.

Nous avons eu quelques jours de chaleurs au milieu du mois : la liqueur du thermometre a monté le 18 au terme de 19 degrés. Du 1er au 15 il y a eu néanmoins des gelées blanches, certaines nuits.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous du même terme. La différence entre ces deux termes eſt de 15 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 7 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 7 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'Eſt.
4 fois de l'Eſt.
5 fois du Sud vers l'Eſt.
7 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Oueſt.
1 fois de l'Oueſt.

5 fois du N. vers l'Oueſt.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.

19 jours de pluie.

4 jours de tonnerre.

3 jours d'éclairs.

1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe tout le mois, mais légere à la fin.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Mai 1773.

Les vents du nord, qui ont régné depuis le 15 Avril juſqu'au 10 de ce mois, ont cauſé des pleuréſies & des fievres continues-inflammatoires, qui néanmoins, ayant été traitées convenablement & dans le principe de la maladie, n'ont pas été meurtrieres. Dans les pleuréſies on s'eſt bien trouvé de l'application d'un véſicatoire ſur l'endroit affecté, lorſque le point avoit réſiſté à un nombre ſuffiſant de ſaignées, & aux autres remedes indiqués en pareil cas: dans quelques malades le point a cédé à des ſueurs procurées par l'uſage du ſang de bouquetin. Nous avons eu auſſi des angines inflammatoires & des affections rhumatiſmales.

La fievre putride maligne régnoit encore dans le petit peuple au nord de la ville. Des familles entieres en étoient infectées, & bien des malades ſuccomboient, plutôt cependant par le défaut des ſecours convenables, que par la violence de la maladie.

Quelques perſonnes ont été priſes de la petite-vérole: cette maladie s'étoit fait appercevoir dès le mois précédent dans peu de familles. Elle étoit de l'eſpece bénigne.

LIVRES NOUVEAUX.

Avis à mes concitoyens, ou Eſſai ſur la fievre miliaire, ſuivi de pluſieurs obſervations intéreſſantes ſur la même maladie ; par M. *Gaſtelier*, Médecin à Montargis. A Paris, chez *Gogué*, 1773, in-12.

Eſſai hiſtorique ſur les Eaux de Luxeuil. A Paris, chez *Vincent*, 1773, in-12.

Vocabulaire technique, ou Dictionnaire raiſonné de tous les termes uſités dans les arts & métiers, tome Ve, ſervant de ſuite aux Arts & Métiers ; par M. l'Abbé *Jaubert*. A Paris, chez *Didot* le jeune, 1773, in-8°.

On pourra encore ſouſcrire pour cet Ouvrage, juſqu'au 1er Octobre prochain, à raiſon de vingt livres les cinq volumes en feuilles, après lequel tems ils ſe vendront vingt-quatre livres.

Traité de la nouvelle méthode d'inoculer la petite-vérole, par M. *Vieuſſeux*. A Geneve, chez *Duvillard*, 1773, in-8°.

Tableau des Maladies vénériennes, ſuivi de l'expoſition des principales méthodes employées juſqu'ici pour les combattre : ouvrage fondé ſur l'expérience, & rédigé d'après les principes des plus grands Médecins, tant anciens que modernes ; par M. *Thion de la Chaume*, Médecin de la Faculté de Paris. A Paris, chez *Jorry*, fils, 1773, in-12.

Traité des Léſions de la tête par contre-coup, avec des Expériences propres à en éclairer la doctrine ; par M. *Mehée de la Touche*, Maître en Chirurgie, &c. A Meaux, chez *Courtois*, & ſe trouve à Paris chez *Didot* le jeune, & chez l'Auteur, rue des Prêcheurs, 1773, in-12.

TABLE.

Extrait. Dictionnaire raisonné universel de Matiere médicale, page 99
Observation sur une jeune fille mordue d'un chien enragé, guérie par les frictions mercurielles. Par M. Beaussier de la Bouchardiere, 120
Observation sur un Dépôt enkysté dans le ventricule, &c. Par M. Godot, *Chirurgien*, 145
Observation sur un Os engagé dans l'Œsophage. Par M. Bourienne, *Chirurgien*, 152
Suite des Remedes proposés contre les Vers stronges, 155
Expérience nouvelle sur la calcination de l'Or, &c., 163
Nouvelles remarques sur des Déplacemens de Matrice, & sur les moyens d'y remédier. Par M. Levret, *Chirurgien*, 169
Observations météorologiques faites à Paris pendant le mois de Juin 1773, 186
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1773, 188
Obs. météor. faites à Lille au mois de Mai 1773. Par M. Boucher, *Médecin*, 189
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Mai 1773. *Par le même*, 190
Livres nouveaux, 191

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1773.

TOME XL.

A PARIS,

Chez DIDOT, le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1773.

EXTRAIT.

GERARDI VAN SWIETEN, *med. Doct. Commentaria in Hermanni Boerhaave Aphorismos de cognoscendis & curandis morbis, tomus quintus.* C'est-à-dire : Commentaires sur les Aphorismes de Boerhaave, de la connoissance & de la cure des maladies ; par le Baron *VAN SWIETEN*, Docteur en médecine, tome V. A Paris, chez *Cavelier*, 1773, in-8°.

LEs Commentaires dont M. le Baron Van Swieten a enrichi les Aphorismes de Boerhaave sont regardés depuis long-tems comme un des guides les plus sûrs,

pour la pratique de la médecine ; on y trouve réuni tout ce que les Médecins, anciens & modernes, nous ont tranſmis de plus utile : auſſi les éditions s'en ſont-elles fort multipliées. Parmi celles qui ont paru juſqu'ici, les connoiſſeurs ont donné, avec raiſon, la préférence à celle de Paris : en effet, on n'a épargné aucun ſoin pour la rendre auſſi exacte & auſſi parfaite qu'il étoit poſſible. Non-ſeulement on s'eſt attaché à revoir les épreuves avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, mais encore on a porté l'exactitude juſqu'au point de vérifier toutes les citations de M. Van Swieten, & de reſtituer les paſſages qu'il avoit ſouvent rapportés de mémoire, ou d'après des extraits peu corrects.

Le cinquieme & dernier volume, que nous annonçons préſentement, n'eſt ni moins intéreſſant, ni moins bien exécuté que les précédens. Les maladies qui y ſont traitées ſont la petite-vérole, les maladies épidémiques, la pierre de la veſſie, la maladie vénérienne, le rachitis & le rhumatiſme. On trouve à la tête de l'édition de Paris l'éloge hiſtorique de M. Van Swieten, par M. de Fouchi, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences ; le volume eſt terminé par une double table. La premiere comprend les Auteurs cités dans le cours de ces commentaires avec la meilleure édition

de leurs ouvrages ; la seconde est une table des matieres très-complete, & qui ne peut être utile que pour l'édition de Paris : enfin le volume est terminé par le petit recueil de formules de remedes adaptés à ces Aphorismes que Boerhaave publia en 1719 sous le titre de *Materiâ medicâ, & remediorum formulis quæ serviunt Aphorismis de cognoscendis & curandis morbis.*

Si je voulois présenter à mes lecteurs tout ce qu'on trouve d'intéressant sur chacune des maladies qui sont traitées dans ce volume, il faudroit passer de beaucoup les bornes d'un Extrait. Je crois donc devoir me borner à une seule d'entr'elles, & je vais tâcher d'exposer, le plus succinctement qu'il me sera possible, ce que présente de plus utile le chapitre qui traite des maladies épidémiques.

On observe quelquefois dans les maladies des changemens qui ne dépendent pas de leur nature propre, mais qui sont l'effet d'une cause plus cachée, qui, agissant sur un grand nombre de sujets en même tems, produit en eux des affections très-différentes des maladies en apparence les mêmes, & qui, par conséquent, exigent un autre régime, d'autres remedes, un autre traitement. On chercheroit en vain cette cause dans l'abus des six choses non-naturelles : il faut donc remonter à une cause plus uni-

verſelle. L'air que nous reſpirons eſt le ſeul agent qui paroiſſe pouvoir produire cet effet : c'eſt ce qu'Hippocrate avoit très-bien obſervé, & ce que tous les Médcins qui l'ont ſuivi ont reconuu après lui ; mais rien n'eſt plus propre à le démontrer que la poſſibilité d'éviter ce genre de maladies, en s'écartant des lieux qui en ſont infectés, ou en rompant tout commerce avec les perſonnes qui en ſont atteintes. Pendant la peſte qui ravagea Alep en 1718 & 1719, & qui fit périr quatre-vingt mille perſonnes en ſix mois de tems, quelques familles Angloiſes, qui eurent ſoin de ſe tenir renfermées dans leurs maiſons, n'en éprouverent aucune atteinte. Ruſſel, qui nous a donné une excellente hiſtoire naturelle d'Alep, dit que la même choſe eſt arrivée dans la même ville toutes les fois que la peſte y a régné ; d'où quelques perſonnes avoient conclu que cette prérogative étoit moins dûe à cette précaution qu'à une idioſyncraſie particuliere aux Européens ; mais, comme il l'obſerve très-bien, les naturels du pays, qui s'enferment avec les Européens, jouiſſent du même privilege. Il eſt vrai que ce même Auteur rapporte que ces Européens, ainſi renfermés, montent le ſoir ſur les terraſſes qui couvrent leurs maiſons, & s'y entretiennent avec les habitans des maiſons voiſines, qui y ſont également renfer-

més, d'où l'on pourroit conclure que la contagion ne réside pas dans l'air. Mais M. Van Swieten observe que ces conversations se font seulement dans la partie la plus élevée de ces maisons, & que, selon toutes les apparences, la contagion qui s'exhale des corps pestiférés se disperse dans toute l'atmosphere, & se délaie, pour ainsi dire, dans toute la couche inférieure de l'air, ce qui l'affoiblit & en détruit l'action. On sait que les venins les plus caustiques perdent leur activité lorsqu'on les délaie dans une grande quantité d'eau; d'où il conclut qu'il y a bien de l'apparence que le venin de la peste est d'autant plus nuisible, qu'il est plus rassemblé & plus abondant; & qu'il l'est d'autant moins, qu'il est plus délayé & plus étendu: ce qu'il confirme par un très-grand nombre d'exemples.

Russel considéroit chaque corps attaqué de la peste comme un foyer d'où le venin se répand continuellement; d'où il résulte qu'il doit être beaucoup plus accumulé dans l'air qui avoisine le plus le malade, & être si délayé à une certaine distance, qu'il devient incapable de nuire: par conséquent la contagion doit augmenter à proportion du nombre des malades, sur-tout si elle ne se disperse pas également, & qu'elle s'accumule dans une partie de l'atmosphere,

comme on voit que l'eau s'y accumule quelquefois, & forme les nuées. M. Van Swieten paroît penser qu'elle peut adhérer à cette eau; il se fonde sur les observations de Schréiber, qui dit qu'un Chirurgien digne de foi l'avoit assuré avoir remarqué qu'on ne voyoit voler aucun oiseau au-dessus des lieux infectés, & que, quoique le Ciel fût très-serein, on voyoit toujours au-dessus de ces lieux une petite nuée suspendue. Le même Auteur rapporte qu'étant entré au mois de Décembre, à l'heure de midi, dans une petite ville qui avoit été fermée pendant trois mois, & dans laquelle il vit un jeune homme qui venoit de mourir & qui avoit un charbon, il apperçut une semblablable nuée, quoique le tems fut très-serein; d'où il conclut qu'il y a bien de l'apparence que la contagion qui infectoit cette ville étoit rassemblée dans cette nuée, & que peut-être elle auroit fait beaucoup moins de ravage si elle eût été plus dispersée. Sorbait, célebre Médecin de Vienne, assure que dans le tems de la peste on observa dans cette ville différens globes bleus enflammés; que lorsqu'on présentoit une chandelle devant la bouche des moribons, on en voyoit exhaler une vapeur très-livide. Un Curé lui dit qu'il avoit observé plusieurs fois, en allant visiter les pestiférés, une espece de fumée bleuâtre qui rempliſ-

ſoit les chambres de ceux qui étoient attaqués de l'infection, & qu'il avoit été obligé plus d'une fois, après avoir fait ouvrir les fenêtres, d'y faire brûler de la poudre pour la diſſiper

D'où il eſt aiſé de conclure que les vents ſont également propres à propager l'infection en la tranſportant dans les lieux qui n'en avoient pas été encore atteints, & à la diſſiper en la diſperſant & la délayant en quelque ſorte dans l'atmoſphere. Il en eſt de même du feu ; il eſt propre à la vérité à détruire les miaſmes contagieux qui propagent ce genre de maladie, mais auſſi il peut très-bien arriver qu'il en augmente l'intenſité. Méad rapporte que dans la derniere peſte de Londres on fit allumer des feux pendant trois jours dans tous les carrefours : la nuit ſuivante il périt près de quatre mille perſonnes, tandis qu'il n'en mourut pas trois fois au-delà de ce nombre dans chacune des ſemaines qui précéderent & qui ſuivirent cet événement. Dans la derniere peſte de Toulon on alluma également des feux qui ne furent d'aucune utilité. Enfin, Erndtel, premier Médecin du Roi de Pologne, rapporte, d'après des gens dignes de foi, que la peſte qui fit périr vingt mille perſonnes à Varſovie, depuis le premier du mois de Mai juſqu'à la fin d'Octobre, s'aggrava beaucoup par l'incendie du fauxbourg

de cette ville ; il eſt vrai qu'on attribua en partie cet effet à la terreur que cet incendie cauſa à tous les habitans. Si l'on peut eſpérer de tirer quelque parti du feu, ce ne peut être qu'en le diſpoſant de maniere que l'air infecté ſoit obligé de le traverſer ; c'eſt pour cela que Lob conſeille de l'allumer dans la chambre même du malade, dans une cheminée qui tire très-bien. La combuſtion des hardes & des meubles infectés de la contagion demande beaucoup de précautions, parce que le feu ne détruit pas tellement les miaſmes contagieux, qu'il ne s'en échappe toujours une partie, qui peut porter l'infection à des diſtances plus ou moins conſidérables.

L'exploſion de la poudre, outre la propriété qu'a le feu en général de détruire le venin, a encore l'avantage de le diſperſer dans une aſſez grande étendue de l'atmoſphere pour en détruire l'activité. On lit en effet dans l'Hiſtoire, que la peſte qui ravageoit une ville aſſiégée, ceſſa tout-à-coup par l'exploſion que fit un magaſin à poudre, auquel le feu prit par haſard.

C'eſt dans l'air que réſide la cauſe qui produit les maladies épidémiques ; mais il n'eſt pas aiſé de déterminer quelle eſt cette cauſe : il eſt aſſez évident que ce ne ſont pas les différentes viciſſitudes de chaud & de froid, de ſec & d'humide auxquelles

l'air eſt expoſé, qui produiſent ces épidémies funeſtes qui ravagent quelquefois la terre.

Un grand nombre d'obſervations démontrent que la peſte diſpoſe les corps de ceux qu'elle affecte à une putréfaction ſubite. Comme rien n'eſt plus propre à produire cette putréfaction qu'une atmoſphere chaude & humide, les malheureux affectés de la peſte attendent avec impatience le retour de l'hiver, comme devant faire ceſſer leurs maux ; mais la peſte de Londres commença au mois de Décembre 1664, & on obſerve aſſez généralement à Alep, que la peſte ceſſe lorſque la chaleur eſt la plus forte ; d'où l'on eſt fondé à conclure que la putréfaction qui accompagne la peſte eſt diſtincte de celle que produit un air chaud & humide.

Cette matiere qui réſide dans l'air, dont elle eſt cependant très-diſtincte, qui produit les épidémies, doit ſouvent ſon origine à des cauſes aſſez manifeſtes. Des animaux putréfiés, des eaux croupiſſantes, après de grandes inondations, rempliſſent l'air de miaſmes putrides, qui donnent ſouvent naiſſance à ce genre de maladies. Quelque nuiſibles que ſoient ces exhalaiſons putrides, on eſt cependant forcé de convenir qu'elles ne produiſent pas toujours des maladies ; on en a la preuve dans les écorcheurs &

dans ceux qui vuident les latrines : ces hommes, quoique toujours plongés dans des vapeurs de cette eſpece, vivent aſſez longtems, & ne ſont guere plus expoſés que les autres hommes aux maladies de putréfaction ; d'où l'on peut conclure que cette matiere, inhérente à l'air, qui donne naiſſance aux épidémies, n'eſt pas toujours de la même nature.

On ne peut pas douter qu'il ne s'éleve de la terre une très-grande quantité d'exhalaiſons, que quelques-unes ne ſoient très-nuiſibles. Il n'eſt donc pas étonnant que les Venitiens aient attribué la peſte dont ils furent affligés en 1343, à la ſuite d'un grand tremblement de terre, aux exhalaiſons qui s'éleverent alors. Au contraire, on a obſervé à Otzakow que la terre trembla du jour que la peſte ceſſa : d'où l'on pourroit inférer, ou qu'il s'éleva pour lors des exhalaiſons anti-peſtilencielles, ou que celles qui produiſoient la peſte ceſſerent de s'élever. M. Van Swieten rapporte un grand nombre d'autres exemples de vapeurs qui ont produit ce terrible fléau, & d'autres qui l'ont arrêté.

Il n'eſt pas juſqu'aux inſectes qui rempliſſent l'air & les eaux, qu'on n'ait cru pouvoir regarder comme la cauſe des épidémies ; mais, quelque plauſible que cette opinion paroiſſe d'abord, il y a cependant

beaucoup de faits qu'il paroît difficile de concilier avec elle. Parmi ceux que notre Commentateur rapporte, je me contenterai de citer le ſuivant, qu'il a pris d'Héiſter.

En 1711, dit ce célebre Médecin, il commença à régner à Altorf une fievre continue, d'un caractere peu benin, quoiqu'on ne pût pas la regarder comme très-maligne. Elle n'attaquoit que les Membres de l'Univerſité, épargnant tout le reſte, quoique les Membres de l'Univerſité fuſſent diſperſés dans toute la ville; ce qui lui fit donner le nom de fievre de l'Univerſité. L'Imprimeur de l'Univerſité, qui demeuroit à une grande diſtance, en fut attaqué avec ſes Compagnons, tandis qu'un autre Imprimeur, plus voiſin de l'Univerſité que lui, en fut exempt. Quelques Citoyens de Nuremberg, ſur le bruit qui ſe répandit de cette maladie, retirerent leurs enfants, qui en furent attaqués chez eux. Ce qu'il y avoit de plus étonnant, c'eſt que les Profeſſeurs qui étoient attaqués de cette maladie la communiquoient à leur famille & à leurs domeſtiques, au lieu que les étudians ne la communiquoient pas aux autres habitans chez leſquels ils étoient malades.

Quelque efficaces que ſoient ces cauſes, pour produire les maladies épidémiques, elles ne ſont cependant pas le plus puiſſant mobile de leur propagation; il paroît que la

contagion eſt ce qui les répand le plus promptement. Il n'en faut cependant pas conclure que toutes les maladies épidémiques ſoient contagieuſes. On obſerva en 1756, dans le *Val-di-Nevola*, que les fievres d'un mauvais caractere, auxquelles les exhalaiſons des marais donnerent naiſſance, ne ſe communiquerent point aux perſonnes qui reſpiroient un air plus ſain, quoiqu'elles euſſent reçu chez elles des gens attaqués de ces fievres épidémiques, tandis que les habitans des montagnes, qui deſcendoient dans la vallée pour la moiſſon, en étoient auſſi-tôt affectés. Quelques Ecrivains en ont inféré que la peſte elle-même n'étoit pas contagieuſe, & M. Van Swieten a cru devoir réfuter avec le plus grand ſoin cette opinion ſinguliere, qui avoit été ſoutenue par un Auteur anonyme. Il réſulte de la diſcuſſion où il entre à ce ſujet, que non-ſeulement les émanations des corps des perſonnes infectées, & même celles de leurs cadavres, ſont capables de communiquer cette cruelle maladie aux perſonnes les plus ſaines, mais encore que ces émanations peuvent adhérer à différentes matieres, s'y conſerver pendant un tems conſidérable, & produire enſuite des ravages d'autant plus funeſtes, que les miaſmes auront été plus long-tems renfermés : d'où il réſulte que ce n'eſt pas ſans fondement qu'on

prend les plus grandes précautions pour empêcher que les marchandises qui viennent des lieux infectés ne portent la contagion dans les lieux sains, & que c'est avec raison qu'on a soin de les exposer long-tems à l'air, afin que tout le venin s'exhale & se disperse dans l'atmosphère.

Ces maladies épidémiques contagieuses cessent enfin plutôt ou plus tard, soit que le venin s'affoiblisse, soit par le changement des causes prédisposantes, qui rendoient les corps susceptibles de prendre l'infection. Ce venin, comme je viens de le dire, peut se conserver long-tems, & reprendre enfin une nouvelle activité, pour peu qu'il soit aidé par de nouvelles causes prédisposantes. On a donc grande raison de purifier avec soin toutes les choses infectées, lorsque ces maladies contagieuses ont cessé; & ce n'est sans doute que parce que les Mahométans négligent cette précaution, qu'ils sont si exposés aux retours fréquens de cette cruelle maladie.

Ce sont ces maladies que Boerhaave appelloit proprement épidémiques; elles sont très-difficiles à connoître dans leur premiere invasion; & Sydenham avoue qu'il s'est trouvé embarrassé plus d'une fois, lorsqu'il survenoit de ces nouvelles maladies, & qu'à moins qu'il n'apportât la plus grande attention, les premiers malades qui se con-

fioient à ſes ſoins couroient riſque de périr, juſqu'à ce qu'il eût pu découvrir le vrai caractere de la maladie ; ce qui eſt une choſe extrêmement difficile, & qui demande la plus grande circonſpection. Voici les regles que M. Van Swieten donne d'après ſon maître Boerhaave : 1° il faut d'abord examiner quel eſt le genre de maladie connu dont elle approche le plus. Si, par exemple, au commencement de l'automne, ou même avant, un grand nombre de malades ſe trouve attaqué de fievres en même tems, il faut bien examiner ſi ces fievres ont le caractere des fievres continues, ou celui des intermittentes. Quoique ces fievres épidémiques paroiſſent avoir le caractere des intermittentes ſimples, elles en different cependant par le nombre & la gravité des ſymptômes, & ſur-tout parce que dès le commencement les paroxyſmes ſe prolongent ſi fort, qu'on les prendroit d'abord pour des fievres continues. C'eſt pour cela que Sydenham avertit que les maladies épidémiques, qui naiſſent dans une certaine conſtitution, different beaucoup de celles d'une autre conſtitution, quoiqu'elles portent le même nom. Il faut donc, dans toutes les maladies, faire toujours attention à ce caractere épidémique prédominant.

2° Quoique Hippocrate faſſe mention

non-seulement les maladies du printems & de l'automne, mais encore de celles de l'hiver & de l'été ; cependant l'expérience a appris à Sydenham que le caractere épidémique changeoit deux fois l'an, vers l'équinoxe du printems & celui de l'automne. Ce n'est pas qu'il ne convienne que ces maladies peuvent commencer en tout autre tems de l'année ; mais il a cru devoir les rapporter à celle de ces deux époques dont elles approchent le plus ; car il arrive quelquefois que la constitution de l'air est telle, qu'elles accélerent ou retardent. Aussi remarque-t-il qu'on voit quelquefois les maladies du printems commencer en Janvier, être dans leur plus grande vigueur dans le tems de l'équinoxe, diminuer ensuite insensiblement jusqu'au solstice d'été, où elles cessent tout-à-fait. On observe assez généralement que les fievres du printems commencent en Fevrier, & celles de l'automne en Août, tantôt plutôt, tantôt plus tard. Une remarque de Sydenham, qu'il ne faut pas passer sous silence, c'est que lorsque dans une constitution il regne plusieurs maladies, il y en a toujours une qui domine ; c'est pour cela que Boerhaave prescrit pour seconde regle de faire surtout attention à la maladie qui est la plus fréquente à l'équinoxe du printems & de l'automne, afin de connoître le caractere

de l'épidémie régnante. M. Van Swieten ajoute avec Sydenham, qu'il eſt ſur-tout eſſentiel de faire la plus grande attention à la maladie qui fait le plus de ravage vers l'équinoxe d'automne, parce que c'eſt celle qui donne le caractere à la conſtitution annuelle.

3° La troiſieme regle de Boerhaave eſt qu'on obſerve attentivement les phénomenes ſpontanés qui précedent, accompagnent ou ſuivent la guériſon ou la mort, & ceux qui ſemblent adoucir ou aggraver la maladie; par ce moyen le Médecin qui a obſervé qu'un tel ſymptôme précédoit ou accompagnoit le changement de la maladie en pis, fera tous ſes efforts pour le prévenir avant qu'il n'arrive, ou pour y remédier, s'il n'a pu le prévenir: d'un autre côté, s'il voit paroître tel ſymptôme qui annonce que la maladie prend une meilleure tournure, il ſe contentera d'être ſpectateur, ou du moins il ſe gardera bien de troubler les efforts de la nature par l'adminiſtration indiſcrete d'aucun remede un peu actif.

4° Par la quatrieme il preſcrit d'examiner avec ſoin l'effet bon ou mauvais que produiſent les choſes que le malade eſt forcé de prendre, & celles qu'il évacue ſpontanément. M. Van Swieten étend même cette regle à tout ce qu'on tente pour la guériſon des maladies; il veut qu'on en ob-

ſerve le bon ou le mauvais effet, pour en continuer ou en rejetter l'uſage. Galien ayant réuſſi à guérir une peſte qui ravageoit l'Aſie, par d'amples ſaignées, Sydenham a recommandé ce moyen au commencement de la vraie peſte, c'eſt-à-dire celle qui eſt accompagnée de bubons, d'anthrax, de taches lividès pourprées; mais il l'interdit dès qu'il a paru quelque tumeur peſtilentielle. Il aſſure que ce moyen lui a réuſſi toutes les fois qu'il a pu l'employer à tems : il rapporte même que dans le tems des guerres civiles d'Angleterre, la peſte qui régnoit ayant attaqué un petit camp avancé, un Chirurgien demanda au Commandant la permiſſion de traiter à ſa maniere ceux qui en avoient les premiers ſymptômes ; ce qui lui ayant été accordé, dès qu'il voyoit quelqu'un atteint, & avant qu'il ne parût aucune tumeur, il lui faiſoit une ſaignée très-copieuſe, juſqu'à le laiſſer tomber en défaillance, & ſans aucun autre remede il guérit tous ceux qu'il traita de cette maniere. D'un autre côté Diamerbroeck & pluſieurs autres Auteurs ont obſervé que la ſaignée étoit nuiſible dans certaines peſtes, même lorſqu'on l'employoit comme préſervatif ; d'où il eſt aiſé d'inférer que les maladies épidémiques, en apparence les mêmes, exigent des traitemens différens, & que l'expérience & l'obſervation

ſeules peuvent faire connoître la méthode la plus convenable dans chaque conſtitution.

5° Mais c'eſt principalement par la comparaiſon des ſymptômes communs que l'on obſerve dans les ſujets différens, ſur-tout au commencement de la maladie, que l'on peut découvrir la nature de l'épidémie ; car il eſt bien évident qu'ils doivent tenir pour lors à une cauſe commune, & rien n'eſt plus propre à faire connoître le caractere de la conſtitution.

6° La regle la plus eſſentielle eſt, ſur-tout dans les commencemens, de ne faire uſage d'aucun remede douteux ni très-actif, dont l'action ſe confondant avec les phénomenes de la maladie, doivent néceſſairement augmenter la difficulté de bien connoître celle-ci. Mais en proſcrivant les remedes actifs, Boerhaave ni ſon Commentateur n'ont pas prétendu interdire tout remede. Sydenham, qu'ils ſuivoient en cela, preſcrivoit dans ces circonſtances des délayans, des anti-putrides, des boiſſons propres à étancher la ſoif, & il mettoit ſes malades à un régime tel qu'il ſuffiſoit pour ſoutenir leurs forces, ſans ſurcharger la nature.

En ſuivant ces regles on peut être aſſuré de découvrir bientôt le caractere d'une maladie épidémique quelconque, &, par ce moyen, de trouver la meilleure méthode de la traiter.

OBSERVATION

Sur un Tétanos guéri par des frictions mercurielles, par M. DE LA ROCHE, Docteur en médecine à Geneve.

Le tétanos idiopathique, si fréquent dans les pays chauds, est fort rare en Europe; & ce n'est que des Médecins qui pratiquent dans le voisinage de l'équateur, que l'on peut attendre une bonne description de cette cruelle maladie (*a*), qui, parmi nous, ne paroît pour l'ordinaire qu'en conséquence de blessures de nerfs ou de tendons, ou comme symptôme d'hystérie & d'autres maladies nerveuses. Nous avons pourtant quelquefois occasion d'en voir des cas qui ne reconnoissent point de semblables causes, & celui que je vais rapporter me paroît être de ce nombre; mais comme je n'ai pas été à même de le suivre d'un bout à l'autre, je ne puis le décrire d'une façon bien détaillée: mon but, dans ce papier, n'est que de confirmer par une nouvelle observation l'efficacité d'un remede dont l'usage est peu connu encore dans cette maladie. Je sais

(*a*) Voyez-en la meilleure description dans un papier de M. Chalmers, Médecin à Charlestown, inséré dans les *London medical, Observations and inquiries*. Vol. I, art. 12.

qu'un fait unique ne doit pas ordinairement être regardé comme ayant un grand poids en médecine ; mais lorſqu'il eſt le réſultat d'une expérience faite en conſéquence du ſuccès de quelques autres de la même nature, lors ſur-tout qu'il n'en exiſte aucun qui le contrediſe, il devient d'une grande importance, & chaque nouvelle obſervation de ce genre ajoute beaucoup de force aux concluſions tirées des précédentes.

Etant allé un jour, au mois d'Avril dernier, pour quelques affaires à notre Hôpital, je m'y rencontrai avec M. ***, qui en eſt le Médecin, & je fis avec lui la viſite des malades. Il m'en fit voir un entr'autres qu'il traitoit depuis une quinzaine de jours, & auquel il avoit déjà donné beaucoup de remèdes ſans effet.

Ce garçon, nommé Kleinſchmidt, âgé d'environ vingt-deux ans, Tailleur de ſon métier, s'étant ſenti mal à ſon aiſe, avec un violent mal de tête, ſe fit ſaigner. Immédiatement après la ſaignée il eut la mâchoire ſerrée, & une roideur ſpaſmodique s'empara par degrés de tout ſon corps. On le porta bientôt après à l'Hôpital. Les mêmes ſymptômes continuerent, & il s'y joignit des accès de convulſions, qui duroient quelquefois deux ou trois heures. On ne pouvoit qu'avec beaucoup de peine

lui faire fléchir le tronc ou les jointures. Il ſortoit conſtamment de ſa bouche une ſalive écumeuſe, & il ſuoit preſque continuellement. La mâchoire ne pouvoit s'ouvrir qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour admettre un biberon; il n'avaloit qu'avec beaucoup de peine, & toute ſa contenance annonçoit la plus grande angoiſſe. Le même état ſubſiſtoit dans toute ſa violence quand je le vis, quoiqu'on eût employé les évacuans de toute eſpece. Je propoſai à M.*** de lui donner de l'opium, en continuant les bains qu'il avoit déjà ordonnés, & dont le malade prenoit deux par jour : il y conſentit, & fit prendre un grain de deux en deux heures; mais ce remede n'eut d'autre effet que d'occaſionner un peu d'aſſoupiſſement. Voyant qu'on ne pouvoit pas en attendre grand effet, & me ſouvenant de ce que M. Monro avoit publié dans les eſſais de médecine & de littérature d'Edimbourg (*a*) ſur les effets du mercure dans le tétanos, je propoſai d'en faire l'expérience, après avoir ſaigné notre malade, vu qu'il avoit le viſage beaucoup plus rouge & le pouls plus plein qu'à l'ordinaire, & de continuer à lui adminiſtrer un bain par jour, afin de favoriſer l'action du mercure. En conſéquence M. *** or-

(*a*) V. *Phyſical and Litterary. Eſſais and Obſervations*, Vol. III, art. 30 & 31.

donna de lui faire tous les jours des frictions avec un gros de pommade mercurielle, où entroient égales parties de mercure & de graiſſe, ce qui eut tout l'effet déſiré. En deux jours le malade ſe ſentit ſoulagé, ſes mâchoires ſe relâchoient un peu, & au bout d'une ſemaine il commença à pouvoir marcher. Au bout de quinze jours il fut à-peu-près délivré de tous ſpaſmes, mais il étoit extrêmement foible. M.***, pour le fortifier, & pour emporter les reſtes du mal, lui ordonna le quinquina; mais il fut obligé, huit jours après, de revenir aux frictions, parce qu'il y avoit toujours un peu de roideur & quelques crampes, qui ſe diſſiperent totalement au bout de quelques jours. Il eſt à préſent en parfaite ſanté.

Il eſt bon de remarquer que la ſalivation n'eſt point du tout néceſſaire, & qu'à moins que des ſymptômes très-urgens n'obligent à adminiſtrer une grande quantité de mercure à la fois, il vaut beaucoup mieux la modérer, parce qu'une forte ſalivation eſt toujours fâcheuſe. Dans le cas que je viens de rapporter il n'y en eut point du tout, & dans celui que rapporte M. Alex. Monro, où il conſeilla le mercure, d'après les obſervations faites en Amérique, que ſon frere, M. Donald Monro, avoit publiées, la ſalivation fut très-conſidérable.

dérable. Mais dans des cas où de violens ſymptômes annoncent une prompte cataſtrophe, il ne faut point ménager les doſes de mercure & les frictions, & tâcher de modérer la ſalivation par les bains & les ſaignées.

Il eſt étonnant que, d'après ces mêmes obſervations publiées dans les Eſſais d'Edimbourg, on n'ait pas plus fréquemment eſſayé ce remede dans le tétanos, dont les affreuſes conſéquences ne ſont que trop communes ; car il eſt plus que probable qu'on pourroit ſauver un grand nombre de perſonnes qu'on laiſſe périr miſérablement, en ne leur adminiſtrant pas ce ſecours.

M. Sauvages décrit une eſpece de tétanos, qu'il appelle *tetanus ſiphyliticus*, formée ſur un fait unique, tiré de Riviere. M. Bollon, dit-il, ayant reçu une bleſſure d'un boulet de canon, pour laquelle il avoit fallu lui couper le bras, eut, après que la cicatrice fut achevée, des convulſions qui lui tiroient la tête du côté droit, & lui agitoient fréquemment la mâchoire ; M. Aimar ſoupçonna que le virus vénérien pourroit être la cauſe de ces accidens, &, ayant appris que le malade avoit eu une gonorrhée avant ſa bleſſure, il conſeilla des frictions mercurielles, leſquelles exciterent une ſalivation, &, bientôt après, firent ceſſer tous les ſymptômes. Voilà en-

core un cas qui vient à l'appui de ce que j'ai dit ſur les effets du mercure dans le tétanos; car je penſe que M. Aimar ne ſoupçonna un virus vénérien, que parce qu'il ne ſavoit plus que ſoupçonner : il crut enſuite que ſon ſoupçon étoit juſte, parce qu'il ne ſavoit pas que le mercure pouvoit être utile dans les maladies ſpaſmodiques ; & ce n'eſt vraiſemblablement que ſur ſon autorité que M. Sauvages a attribué ce tétanos à un principe vérolique. Pour moi je ne crois pas que jamais la vérole produiſe de ſemblables ſymptômes, & je ne puis m'empêcher de regarder ce cas comme la conſéquence de la bleſſure que cette perſonne avoit reçue.

J'obſerverai en finiſſant ce petit Mémoire, qu'aucun remede ne demande plus à préſent l'attention des Médecins que le mercure, dont tous les jours on découvre de nouveaux uſages. Les expériences de MM. Deſault & Sauvages, & celles d'un grand nombre d'autres Médecins, ont montré qu'il étoit un remede aſſuré contre l'hydrophobie. Il paroît que ſon efficacité n'eſt pas moindre dans le tétanos. Un Médecin de mes amis m'a communiqué des obſervations par où il paroît qu'il a eu de bons effets dans quelques cas d'hyſtérie. Pluſieurs Médecins qui l'ont employé dans le rhumatiſme, ont eu lieu de s'en louer. Il y

a déjà quelque-temps qu'on a reconnu qu'il étoit un puiſſant déſobſtruant ; & de nouvelles obſervations nous montrent tous les jours ce qu'on peut en attendre dans les cas de tumeurs les plus rebelles, telles que les écrouelles, les ſquirrhes de toute eſpece, & même les cancers, où je l'ai employé moi-même une fois avec le plus grand ſuccès. Il eſt un des remedes les plus efficaces dans les maladies cutanées ; & l'illuſtre M. Cullen, Profeſſeur en médecine dans l'Univerſité d'Edimbourg, a trouvé que rien n'égaloit ſon application dans les ophthalmies pleureuſes. Je ne finirois pas ſi je voulois rapporter tous les cas où on l'a employé avec ſuccès. J'invite tous les Médecins qui ont à cœur l'avancement de leur art & le bien de l'humanité, à obſerver avec ſoin les effets de ce précieux remede, dont vraiſemblablement nous n'avons pas encore découvert toutes les vertus, & dont la maniere d'agir nous eſt ſi peu connue.

MÉMOIRE

Sur les Ecrouelles, compoſé en 1769, par M. MARESCHAL DE ROUGERES, Maître en chirurgie à Lambale.

Tous les objets que la médecine embraſſe ſont intéreſſans pour l'humanité ;

mais il y en a qui le ſont plus les uns que les autres. Il y a des maladies qui affligent ſi cruellement les hommes, que ce ſeroit peut-être un problême à réſoudre, ſavoir ſi la vie eſt un bien pour eux. Je ne parlerai point ici de cette affreuſe maladie, qui attaque l'homme dans ſa génération même; c'eſt ſon intempérance, ce ſont ſes paſſions déſordonnées qui le font la victime d'un attrait qui ne devoit le porter qu'à ſa conſervation; je ne veux parler dans ce Mémoire, je ne veux m'occuper dans cet eſſai, que de cette autre funeſte maladie, connue ſous le nom d'*écrouelles*. Je m'embarraſſerai peu de toutes les dénominations qu'on a bien voulu imaginer : qu'elle ſoit auſſi ancienne que le monde, peu m'importe; qu'on lui ait aſſigné des cauſes ridicules, & qu'on ait propoſé pour ſa guériſon des remedes plus ridicules encore, cela ne fait rien pour mon objet.... Si le zele pouvoit tenir lieu de lumieres, je ſerois ſûr du ſuccès de mon travail; mais que ne dois-je pas appréhender ? Des Savans ont traité ſupérieurement cette matiere; les couronnes remportées par ces grands hommes..... tout devroit m'impoſer le ſilence : le déſir d'être utile, voilà ce qui m'encourage. Crainte d'être ennuyeux, je ſerai ſimple & bref; heureux ſi je remplis encore bien cette tâche.

Je définis les écrouelles, des tumeurs dures, preſque ſquirrheuſes, ſouvent indolentes, formées inſenſiblement dans les glandes du cou, de la gorge, des aiſſelles, des mamelles ; proche les articulations des os, comme au coude, à la main, aux doigts, aux genoux, &c. qui attaquent ſouvent les os, tels que les côtes & le ſternum, & dont toutes les parties du corps, tant intérieures qu'extérieures, ne ſont pas exemptes.

Les écrouelles different entr'elles par rapport aux parties où elles arrivent ; celles qui ſe forment, par exemple, dans les glandes du cou, ont un caractere différent de celles qui attaquent les articulations. Dans le premier cas elles ſont ordinairement dures, roulantes, ſans douleur ni ſans inflammation. Dans le ſecond cas, au contraire, la douleur ſuit preſque toujours : il y a diſtenſion & gêne dans le mouvement, &c. On peut donc les différencier, & en aſſigner d'internes & d'externes, de ſimples, de compliquées, de bénignes & de malignes ; on en reconnoîtra de ſquirrheuſes & d'ulcérées, d'adhérentes & d'autres qui ne le ſont pas, enfin de graiſſeuſes & d'enkyſtées. Toutes ces différences, qui ne ſont peut-être pas tant à conſidérer qu'on le pourroit bien croire, ſeront facilement ſaiſies par les Connoiſſeurs.

On reconnoîtra avec la même facilité une perſonne attaquée d'écrouelles, au maintien, à la figure, à la couleur, à un air particulier d'indolence qu'ont ceux qui ſont affectés de cette maladie. Le mal aux yeux, aux oreilles, la levre ſupérieure gonflée, le nez morveux, ordinairement rouge & douloureux, les joues élargies, de groſſes mâchoires, les glandes du cou gorgées, les autres plus ou moins tuméfiées, le ventre tendu, les extrêmités amaigries, les os gros ou recourbés, ſont les ſignes qui annoncent les écrouelles commençantes.

Lorſque les ſymptômes que nous venons d'énoncer commencent à ſe développer, les yeux deviennent chaſſieux & s'éraillent, les levres ſe gercent, les oreilles coulent, les glandes entrent en ſuppuration; il ſe forme des ulceres aux articulations. Les tumeurs d'abord peu dures, ſuperficielles, ſans adhérence & indolentes, deviennent plus profondes, plus dures, comme ſquirrheuſes, excitent de la douleur, arrivent à une ſuppuration ichoreuſe, ſe changent en ulceres noirs ou livides, ordinairement longs, avec les rebords calleux & relevés. Tel eſt le ſecond état que nous croyons devoir aſſigner aux écrouelles. Il en reſte un troiſieme que nous allons expoſer en peu de mots.

Le troiſieme état ou période des écrouel-

les, eſt celui où tous les ſymptômes que nous venons de décrire s'aggravent ; c'eſt quand les humeurs ont acquis un tel degré de virulence, qu'elles occaſionnent des ravages rapides par tout le corps ; que les os ſe carient dans preſque tous leurs points ; que la toux, la fievre ſe mettent de la partie, tems où les malades ſuccombent d'ordinaire à leur triſte ſituation.

Quelle eſt la cauſe de tant de maux ? Le vice général de la lymphe nourriciere nous fournira cette cauſe d'autant plus vraiſemblable, qu'elle eſt plus naturelle ; & comme, dans tous les cas, il ſe joint des acceſſoires, nous dirons que le récrément de la liqueur ſéminale, une tendance de nos humeurs à l'acide, conſtituent enſemble, ou plutôt ſont les moyens par leſquels la lymphe nourriciere ſe pervertit, acquiert le degré particulier d'acrimonie auquel nous donnons le nom de vice écrouelleux.

Développons un peu ces idées, en établiſſant trois faits ou principes, d'où naîtront les connoiſſances néceſſaires & ſuffiſantes pour nous conduire aux notions les plus juſtes ſur ce qui regarde les vices écrouelleux.

Les enfans ſont plus ſujets aux écrouelles que les adultes.

On voit tous les jours des enfans écrouelleux guérir, en arrivant à l'âge de puberté.

Les ſucs des jeunes animaux contiennent beaucoup plus d'acide que les ſucs des vieux, & cet acide s'y développe avec une grande facilité.

La laxité & la foibleſſe des parties ſolides dans l'enfance, la ſurabondance des liqueurs, les humeurs qui ſe portent avec beaucoup plus de force vers la tête, à cet âge, que dans tout autre, donneront déjà la raiſon pourquoi les enfans ſont plus ſujets aux écrouelles que les adultes; mais continuons.

Avant l'âge de puberté, le corps des enfans n'a pas encore le degré de ſolidité qu'il doit acquérir par la ſuite; les fluides de toute eſpece ſont alors en plus grande quantité, ſans en excepter la liqueur ſéminale, qui eſt peut-être celle de nos humeurs qui exiſte même en plus grande abondance, mais qui, diſperſée dans la maſſe totale des liquides, ne prend ſon cours naturel & ne devient prolifique qu'après avoir fourni au développement & à l'accroiſſement de toutes les parties du corps; c'eſt alors que ſe ſéparant d'avec les autres fluides, elle ſe fait voie au-dehors, que les parties que ſa ſurabondance avoit engorgées ſe diſſipent, & qu'on voit les écrouelles même les plus décidées diſparoître avec cet âge heureux de fécondité.

Tous les ſucs, ſoit animaux, ſoit végé-

taux, dès qu'ils ſont ſéparés des corps où leur circulation étoit libre, & qu'ils ſe trouvent ſtagnans, paſſent en peu de tems à l'état de fermentation, & cette premiere fermentation eſt toujours ſpiritueuſe ou acide. La fermentation putride ou alkaline ſuit ſouvent de bien près; ce qui vient alors d'un mouvement rapide, qui, en développant l'air fixe, accélere la putréfaction. Connoiſſances qui nous donneront ou plutôt nous conduiront encore aux cauſes des écrouelles. C'eſt ce que nous allons maintenant examiner, en réuniſſant & combinant ſous un ſeul point de vue les trois faits que nous venons d'expoſer.

L'excès dans les liquides en général, l'accroiſſement ne ſe faiſant pas en raiſon de l'abondance des ſucs nourriciers, les liqueurs ſe portant en plus grande quantité & plus rapidement vers la tête qu'à toute autre partie; la laxité & le peu de force élaſtique de la fibre, plus particuliérement encore dans les glandes; enfin l'acceſcence des humeurs, tout contribuera à retarder la circulation & à faire naître l'obſtruction. Sans aller chercher des cauſes plus éloignées, ſans admettre aucun vice particulier, ne pouvons-nous pas rendre raiſon de tous les engorgemens écrouelleux? Ces engorgemens commencent & ſe manifeſtent toujours vers la tête; les glandes une

fois engorgées, perdent le peu d'action qu'elles avoient; les liqueurs ſtagnantes entrent bientôt en fermentation; celle-ci, en en développant l'acide, les coagule, les durcit; elles ſont ſouvent long-tems dans cet état, mais le mouvement ſpontané produit enfin du changement; l'air fixé ſe dégage, & la putridité commence à ſe manifeſter : la liqueur ſéminale décompoſée, pour ainſi dire, ſe corrompt de plus en plus (& c'eſt bien celle de nos humeurs qui eſt le plus ſuſceptible de la fermentation putride) prend un caractere de virulence qui ſe communique aux autres liqueurs accumulées : delà l'inflammation, la douleur; ſuit l'éroſion des parties ſolides, qui, dans leur déſunion, forment avec les liqueurs épanchées un abſcès qui eſt plus ou moins long-tems à ſe faire voie à travers les tégumens, ſuivant la partie qu'il occupe & le degré de rapidité de fermentation. Une partie de cet amas eſt réſorbé, tant par les vaiſſeaux que par le tiſſu muqueux, qui portent ces humeurs perverties dans toutes les autres parties du corps, & forment les différentes eſpeces d'écrouelles dont nous avons parlé ci-devant.

Si l'on joint à ce qui vient d'être dit les cauſes ſuivantes, qu'on peut appeller premieres, telles que la voracité des enfans, les alimens crus & indigeſtes, l'air humi-

de, les eaux crues, ſtagnantes ou bourbeuſes, la mauvaiſe qualité du lait d'une nourrice, la mal-propreté, les vers, &c. &c.; ſi l'on joint, dis-je, ces cauſes aux autres, on ne peut manquer d'avoir une connoiſſance parfaite des affections écrouelleuſes. Développons en peu de mots ces cauſes.

La voracité des enfans doit néceſſairement occaſionner un plus grand excès dans les liqueurs. Les alimens crus & indigeſtes forment de mauvais ſucs nourriciers; delà les digeſtions vicieuſes. L'air humide augmentera la laxité & la foibleſſe naturelle de la fibre; raiſon de l'endémicité, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, de cette maladie dans quelques contrées, telles que les Alpes. Les eaux crues, ſtagnantes ou bourbeuſes, chargées de parties minérales ou de corps étrangers déjà putrides, augmenteront la coagulation des humeurs, ou en produiront l'alkaleſcence. La mauvaiſe qualité du lait d'une nourrice ſera encore la cauſe de bien des maux, puiſque le lait bien conditionné peut produire de grands ravages, s'il n'eſt pas bien adminiſtré. Il ſe coagule dans l'eſtomac, & paſſe promptement à la fermentation putride. Que ſera-ce donc ſi la nourrice a quelque vice particulier? Qu'on joigne à cela la mauvaiſe qualité des autres alimens qu'on donne à

l'enfant, tels que la bouillie, qui eſt d'une putreſcibilité étonnante, on aura la raiſon ſurabondante des acides, de la ſaburre, des glaires, des vers, &c.; toutes cauſes qu'on voit bien être trop favorables à la formation des écrouelles. La mal-propreté, en bouchant les pores de la peau, s'oppoſera à l'inſenſible tranſpiration; delà l'obſtruction des glandes cutanées. Les vers, qu'on ſait être produits par la mauvaiſe qualité des alimens & de la boiſſon, augmenteront la fermentation putride, &c., &c. On voit que toutes ces cauſes tendent à développer le vice écrouelleux; cauſes, ſans doute, qui ont fait avancer à un Auteur reſpectable, que nous avions tous le germe des écrouelles.

Je ne chercherai point à aſſigner des différences entre les écrouelles, ſi ce n'eſt les trois périodes que j'ai décrits; je ne m'amuſerai point auſſi à faire ſentir le peu de rapport que cette maladie a avec d'autres maladies; je ne parlerai point des différens degrés de complication de l'état écrouelleux avec le vérolique, le ſcorbutique, &c. Les Praticiens ne s'y méprendront ſûrement pas: ils ſavent d'ailleurs que preſque toutes les maladies compliquées demandent à être traitées ſéparément dans chacune de leur complication. Je puis leur aſſurer, par exemple, que ce ſeroit en vain qu'ils

prétendroient guérir la vérole avec les écrouelles, *& vice versâ*, que chacune de ces maladies demande un traitement différent, &c.

Pour vouloir être bref, je suis peut-être obscur : mais je puis assurer avec vérité que tout ce que j'avance est fondé sur l'expérience & l'observation les plus exactes ; & d'ailleurs je ne crois pas qu'on y gagnât beaucoup à être plus prolixe.

Je vais maintenant établir un pronostic qui ne sera fâcheux que dans le troisieme période de la maladie, période décrit au troisieme état. En effet, on ne peut attendre une guérison, ni même un grand soulagement, quand les écrouelles sont portées à un si haut degré de virulence : mais je puis promettre avec confiance une guérison parfaite dans les deux autres états. La guérison sera plus ou moins de tems à s'obtenir, suivant les progrès du mal. Les écrouelles qui affectent les glandes sublingales, sont les plus difficiles de toutes à guérir ; celles qui attaquent les os, avec carie, se guérissent assez promptement dès que l'exfoliation se fait. Quand les ligamens, les tendons, les aponévroses se trouvent affectés, la cure est plus longue. Les écrouelles ulcérées se guérissent aussi promptement que celles qui ne le sont

pas : les nouvelles ſe guériront généralement plutôt que les anciennes. Le fer guérit preſque toujours, ſans d'autre ſecours, les écrouelles enkiſtées & graiſſeuſes. Malgré ce que nous venons de dire, il ne faut pas aſſurer aucun terme à la guériſon, car les écrouelles les plus bénignes en apparence demandent quelquefois deux ans & plus de traitement, tandis que celles que nous regardons comme de plus difficile guériſon, cedent aux remedes dans le court eſpace de trois à ſix mois. Promettez donc la guériſon, car elle eſt ſûre, mais je le répete, n'aſſignez aucun terme.

Changer la conſtitution, le tempérament du ſujet écrouelleux, en donnant du ton à la fibre foible & trop lâche, en épurant les humeurs perverties, en leur redonnant leur onctuoſité, en procurant les ſécrétions; obtenir la fonte des ſucs & des liqueurs épaiſſies, ſont les moyens que l'on doit ſe propoſer dans la curation des écrouelles. Un remede qui ſeroit en même tems tonique, fondant, vulnéraire, antiputride, deſſiccatif, ne ſeroit-il pas celui des écrouelles? J'en préſente un aujourd'hui au public, qui réunit, je crois, ces qualités, & que l'expérience a confirmé, & confirme encore tous les jours. La ſeule choſe que je déſire, c'eſt qu'il ait en d'autres mains le

même ſuccès que dans les miennes. Eh ! pourquoi ne l'auroit-il pas ? Ma vue eſt foible & courte.... Je ne doute nullement de l'efficacité du remede que je propoſe ; j'oſe aſſurer, au contraire, de ſa réuſſite ceux qui voudront le mettre en pratique.

Je vais d'abord donner la manipulation du remède ; j'entrerai enſuite dans les détails que demande ſon adminiſtration ; j'indiquerai les autres ſecours qu'il convient d'employer dans des cas différens. Voici donc le remede, qui ne ſera peut-être pas une nouveauté pour bien des Praticiens.

℞. *Savon de Starkhey*..... ℥ jv
Alkali de tartre..... } aa ℥ j
Sel ammoniac..... }
Limaille de fer..... ℥ ij
Saſſafras..... }
Savonnaire..... } aa ℥ j
Fleurs de digitale..... }

Je mets en poudre mon alkali de tartre & mon ſel ammoniac, ainſi que le ſaſſafras, la ſavonnaire & les fleurs de digitale ; je paſſe ſimplement par un tamis fin la limaille de fer. Toutes ces choſes étant prêtes, je triture bien mon ſavon dans un mortier de fer ou de marbre ; j'y ajoute le ſel de tartre, enſuite le ſel ammoniac, la limaille de

fer, enfin les poudres des trois plantes enſemble. J'ai ſoin à chaque mêlange de bien triturer ; &, quand toutes les drogues ſont bien unies, je les bats encore pendant une heure de tems : cela étant fini, je fais une maſſe du tout, que je renferme dans un bocal de verre que je couvre d'un parchemin ou d'une veſſie. C'eſt de cette maſſe dont je forme des pilules, que je doſe ſuivant l'âge & le tempérament des malades, c'eſt-à-dire depuis quinze grains juſqu'à un gros.

Je commence le traitement par dégager l'eſtomac, ſoit avec l'ipécacuanha ou le tartre ſtibié. Dès le lendemain, je purge par en bas avec le jalap, auquel j'ajoute le double de ſon poids de ſucre, bien triturés enſemble, & délayés dans un verre de thé ou de petit-lait. Après cette purgation, je fais commencer mes pilules, qu'on prend le matin à jeun, enveloppées dans du pain à chanter, ou ſans lui, ce qui eſt le mieux ; je fais avaler par-deſſus un verre d'infuſion de ſavonaire ou ſimplement de réglisſe. Je n'interromps l'uſage des pilules que quand la fonte arrive ; je recours alors au purgatif, qui eſt toujours le même que le premier, c'eſt-à-dire le jalap & le ſucre. Dès le lendemain on reprend les pilules, qu'on continue juſqu'à ce qu'une nouvelle fonte d'humeurs demande le purgatif, &c.

Je ne mets ordinairement rien ſur les tumeurs quand elles ne ſont point ouvertes ; l'emplâtre dont je me ſers cependant quelquefois, eſt celui de céruſe, mais que je fais ſimplement en mettant une livre de céruſe en poudre dans une livre d'huile d'olives, ſur un feu extrêmement doux, remuant continuellement avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que l'emplâtre ſoit parfait, ce que l'on reconnoît par les procédés ordinaires. Cette manipulation demande au moins ſept ou huit heures. Cet emplâtre étendu ſur un morceau de peau, de l'épaiſſeur au moins d'une ligne, aide beaucoup, contre le ſentiment généralement contraire, à la fonte de ces ſortes de tumeurs. Je me ſers encore avec ſuccès d'un autre emplâtre, quand il s'agit d'une tumeur dure & indolente, pour en obtenir la réſolution. Cet emplâtre eſt celui de ciguë & de gomme ammoniaque. Je mets pour cet effet neuf livres de ſuc de ciguë dans une baſſine, avec trois livres de gomme ammoniaque ; je procede à la cuiſſon de cet emplâtre, à peu près comme ſi je voulois faire l'extrait de ciguë, qui en effet en eſt un, & dont on pourroit peut-être uſer intérieurement avec autant & même plus d'efficacité que de l'extrait ſimple. J'emploie, comme je viens de le dire, cet emplâtre,

ou cet extrait pour réſoudre les tumeurs dures & même ſquirrheuſes. Si les tumeurs ſont abſcédées & ulcérées, je les touche avec l'huile de tartre par défaillance ; j'y applique même des plumaſſeaux trempés dedans ; c'eſt peut-être le meilleur topique qu'on puiſſe employer dans ces engorgemens : on n'a rien à craindre de ſon activité, les parties où on l'applique étant d'ailleurs indolentes par elles-mêmes. Leur ſenſibilité ne m'empêche pas de m'en ſervir lorſque je vois qu'il peut m'aider à obtenir une fonte plus prompte des humeurs épaiſſies. Je l'emploie alors avec ſécurité dans les tumeurs ligamenteuſes, tendineuſes & aponévrotiques : les douleurs momentanées qu'il occaſionne ne me le font pas diſcontinuer, parce que ſes effets, quoique douloureux, ſont toujours ſalutaires. C'eſt dans la carie où le deliquium de tartre fait encore des merveilles. Les écrouelles enkiſtées ſont les ſeules qui demandent le fer ; elles cedent encore facilement à l'application de la pierre à cautere ; & la fonte en ſera beaucoup plus aiſée, ſi on emploie encore ici l'huile de tartre. La curation eſt un peu plus longue que lorſqu'on emporte ces ſortes de tumeurs avec le fer, parce que on en fait alors une plaie ſimple, & qu'en outre, la maſſe des humeurs n'eſt

pas infectée comme dans les autres cas. J'ai dit que je n'employois ordinairement aucun topique quand les tumeurs n'étoient point ouvertes ; qu'on pouvoit cependant se servir avec succès de l'emplâtre de céruse ou de celui de ciguë ; que ces emplâtres aidoient beaucoup, soit à la maturation, soit à la résolution des tumeurs écrouelleuses, & je puis ajouter de quelconque. J'emploie aussi l'emplâtre de céruse dans tous les états des écrouelles, parce que c'est celui qui m'a paru remplir le mieux l'objet qu'on se propose.

Personne n'ignore les mauvais effets de l'air & du froid dans les plaies : nous en avons encore plus à craindre dans les écrouelles ; c'est pourquoi on ne peut être trop prompt dans les pansemens qu'on sera obligé de faire. Il faut absolument tenir les parties affectées dans une douce chaleur.

Je crois qu'il seroit assez inutile de s'étendre davantage sur cet objet ; il n'en est peut-être pas ainsi, d'ajouter que je fais user pour l'ordinaire d'une tisane légere de savonnaire & de réglisse, dont on prend trois à quatre verres par jour.

A l'égard du régime, il doit être très-simple. On ne doit manger aucune chose crue, trop salée ou épicée ; les viandes rôties sont préférables aux autres : la boisson

ordinaire ſera d'eau & de vin. On doit éviter les grandes paſſions, faire un exercice modéré; & il faudroit mieux encore que l'exercice fût juſqu'à la fatigue, que de n'en point faire du tout. Il faut ſe tenir vêtu chaudement & très-proprement. Voilà les ſeules choſes eſſentielles à obſerver; mais il faut qu'elles le ſoient. En ſuivant de point en point ce qui vient d'être expoſé, je réitere encore ici la promeſſe que j'ai donnée d'une guériſon certaine, ſi ce n'eſt dans le cas excepté, je veux dire le troiſieme période de la maladie.

J'aurois peut-être dû, pour donner plus de force à ce Mémoire, appuyer les faits énoncés par des obſervations. La partie théorique eſt celle ſur laquelle on pourra trouver le plus à redire. Ce n'eſt en effet que des aſſertions. Il m'eût été très-aiſé de m'étendre davantage; j'aurois pu même faire un très-gros livre de ce Mémoire; mais c'eſt ce que je n'ai eu garde d'entreprendre: d'ailleurs, ſi quelqu'un me fait l'honneur de me critiquer, je me ferai un devoir de lui répondre, & d'éclaircir alors les points qu'on peut me conteſter. Quant à la partie curative, je prie les Praticiens de la ſuivre avant de me rien objecter.

LETTRE

A M. ANTOINE DE HAEN, *Professeur en médecine à Vienne, sur la Mortalité de la Petite-Vérole à Londres, &c.; par M.* LOUIS ODIER, *de Geneve, Docteur en médecine.*

MONSIEUR,

Sans avoir l'honneur de vous connoître personnellement, je crois pouvoir prendre la liberté de vous communiquer publiquement les observations qu'un séjour de quelques mois à Londres a pu me mettre en état de faire sur la mortalité de la petite-vérole, parce que vous êtes le premier, si je ne me trompe, qui ayez avancé que l'inoculation de cette maladie avoit jusqu'à présent fait plus de mal que de bien, à la considérer sous un point de vue politique; parce que les preuves que vous en donniez me frapperent & me porterent à souhaiter de les vérifier: & enfin parce que vous-avez vous-même invité tous les gens de Lettres & tous les Médecins à entrer avec vous dans ces détails, par la seconde de vos *Questions sur l'Inoculation*, publiées en latin à Vienne, en 1757.

Je ne m'arrêterai point, Monsieur, à

discuter avec vous la question des avantages de fait & de spéculation que l'inoculation procure aux particuliers sur lesquels on la pratique ; il y a long-tems qu'il ne me reste plus de doute à cet égard : mais je n'ai rien de neuf & d'intéressant à vous offrir sur ce sujet ; & ce seroit abuser de votre patience que de vous répéter des argumens qui ne sauroient vous avoir échappé. Quelque convainquants qu'ils me paroissent, vous ne leur trouvez pas la même force : à la bonne heure, chacun a sa façon de penser ; & ce n'est pas à moi de prétendre vous persuader. Je me contenterai donc d'examiner ici s'il est vrai que la mortalité de la petite-vérole ait beaucoup augmenté à Londres depuis l'introduction de l'inoculation, ainsi que vous l'assurez. Dans une autre lettre, je rechercherai s'il faut dater cette augmentation de cette époque, & en général si elle a correspondu aux progrès de l'inoculation. Ensuite j'examinerai ce qu'on pourra conclure de ces recherches pour ou contre cette opération : car enfin les intérêts particuliers doivent céder à ceux du public ; & chaque ami de l'humanité doit se dire :

Non sibi, sed toti natum se credere mundo.

Vous assuriez, Monsieur, que la morta-

lité de la petite-verole a beaucoup augmenté à Londres depuis l'inoculation, parce que, par des calculs faits d'après les extraits-mortuaires pendant 38 ans avant & après cet époque, vous trouviez que le nombre de ceux qui étoient morts de cette maladie, depuis que l'on cherche par l'inoculation à en prévenir les funeſtes effets, ſurpaſſoit au moins d'un ſixieme celui de ceux qu'elle avoit emportés pendant le même nombre d'années avant l'introduction de cette pratique. Vous ajoutiez que quelques patrons de l'inoculation en Angleterre, étonnés du réſultat de vos calculs, les avoient non-ſeulement vérifiés, mais encore pouſſés juſqu'à quelques années en çà, afin de s'aſſurer ſi la nouvelle méthode d'inoculer n'y changeroit rien; &, que trouvant la différence beaucoup plus grande encore que vous ne l'aviez annoncée, ils avoient été forcés de convenir que l'inoculation avoit juſqu'ici fait plus de ravage que la guerre, la peſte ou la famine.

Dans une queſtion de cette importance, je ne crois point vous faire injure en avouant que je doutois de la vérité de ces faits, de l'exactitude de vos calculs, de l'authenticité de vos preuves. Je doutois de tout, plutôt que de me livrer à une concluſion en apparence auſſi oppoſée aux idées que je m'étois formées de l'inoculation,

à celles des excellens Maîtres ſous leſquels j'avois eu le bonheur d'étudier en Ecoſſe, & généralement à celles de tous les médecins que j'avois eu l'honneur de connoître dans la Grande-Bretagne. Cependant, la candeur que vous avez fait paroître dans vos écrits, l'enthouſiaſme avec lequel tous ceux de vos diſciples que j'avois vus faiſoient votre éloge, la réputation que vous vous êtes acquiſe à ſi juſte titre, ne me permettoient pas de m'en tenir à douter, ſur-tout puiſqu'il s'agiſſoit de faits qui me paroiſſoient tenir directement aux intérêts publics de tous les pays, à ceux du mien en particulier, au bien de l'humanité & aux lumieres qu'il étoit de mon devoir d'acquérir. Heureuſement, j'étois à portée de vérifier juſqu'à un certain point tout ce que vous avanciez, & je crus devoir faire tout ce qui ſeroit en mon pouvoir pour éclaircir mes doutes à cet égard.

Après bien des recherches inutiles, je parvins enfin à me procurer tous les extraits-mortuaires qui ont été publiés à Londres. Ceux qui m'intéreſſoient particuliérement dans l'objet que j'avois en vue, étoient ſur-tout ceux des 112 années qui ſe ſont écoulées depuis 1661 juſqu'à 1772 incluſivement, afin d'avoir par-là une table détaillée du nombre des morts en général pour chaque année, & de celui des victimes

mes de la petite-vérole pendant 16 ans, avant & après l'époque à laquelle on commença à l'inoculer. Permettez-moi, Monsieur, de mettre ces deux tables sous vos yeux & sous ceux du public; mais auparavant, j'ai quelques remarques à faire pour faciliter leur intelligence.

Ce ne seroit pas assez d'examiner simplement combien la petite-vérole a tué de personnes, pour juger de sa mortalité; il faut encore comparer le nombre de ses victimes avec celui des enterremens en général, & former des résultats relatifs plutôt qu'absolus. Autrement, comme on l'a très-bien observé, on s'exposeroit à de très-grandes erreurs, selon les révolutions que doit naturellement souffrir le nombre des habitans d'une ville telle que Londres, la mortalité des maladies en général, & même l'exactitude des extraits-mortuaires. C'est à quoi vous n'avez pas fait attention, Monsieur, non plus que bien d'autres, qui tirent, ainsi que vous, des conclusions fort précipitées de nombres, qui étant absolus, ne prouvent rien. D'un autre côté cependant il exista à Londres depuis 1661 jusqu'à 1680, une cause de mortalité qui n'y existe plus depuis ce tems-là: c'est la peste. Elle y coûta la vie, en 1665, à 68596 personnes. Il seroit injuste sans doute de ne pas retrancher le nom-

bre des morts occasionnées par ce terrible fléau, de celui des enterremens dans la premiere table ; c'est aussi ce que j'ai fait : autrement l'on auroit pu croire la proportion du nombre des morts de la petite-vérole, à celui de la totalité des morts, comme moins considérable qu'elle ne le fut en effet.

Une autre difficulté se présente encore, c'est que depuis 1687 jusqu'en 1700, la rougeole fut confondue, je ne sais pourquoi, avec la petite-vérole, dans les extraits-mortuaires.

Il s'agiroit donc de séparer du nombre de ceux qui moururent de ces deux maladies pendant ces 14 ans, ceux qui moururent de la rougeole ; & je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer ici l'inexactitude des Auteurs, quand ils s'empressent de tirer des conséquences de leurs caluls, sans les avoir vérifiés. En 1763 M. Rast le fils publia à Lyon un Mémoire, sous le titre de *Réflexions sur l'Inoculation*, &c. où, pour débrouiller un peu cette obscurité de 14 ans dans le Nécrologe Anglois, il prit en considération le nombre des morts de la rougeole, pendant les 12 années qui précéderent & qui suivirent ce période. Il en résulteroit, pour année commune, à peu près 94 ; &, suivant le calcul de l'Auteur, c'étoit-là ce qu'il falloit retrancher

du nombre marqué dans le Nécrologe, pour avoir celui des victimes de la petite-vérole seule, pendant chacune de ces 14 années douteuses. En 1764 on imprima à Geneve une réfutation de l'ouvrage de M. Rast, sous le titre *d'Observations sur la nature, les causes & les effets des Epidémies varioliques, &c.*, dans laquelle l'Auteur anonyme, blâmant beaucoup l'inexactitude de M. Rast à cet égard, crut faire mieux en déduisant son année commune de 20 ans avant, & 22 après le période en question, sur les morts de la petite-vérole même. Il en résulteroit 1583 pour l'année commune, & non 1550, comme il l'affirme ; c'est-à-dire que, suivant son calcul, il étoit mort, pendant ces 14 ans, 22162 personnes de la petite-vérole seulement, & non pas 21700, comme il l'avance. Mais peut-on s'empêcher de sourire, quand on voit que le nombre des morts de la petite-vérole & de la rougeole ensemble pendant ces 14 années, ne monte réellement, somme totale, qu'à 16064, & que, par conséquent, l'année commune ne doit être que 1147, dont il faut encore certainement faire une déduction, pour avoir le nombre des morts de la petite-vérole seulement ? En vérité, l'on auroit droit de se révolter contre la négligence d'un Au-

teur capable de pareilles bévues, quand on considere l'importance de la question qu'il traitoit, s'il n'avouoit lui-même qu'il n'a pas consulté le Nécrologe. La bénignité singuliere de la petite-vérole pendant ces 14 ans fait qu'il est fort difficile de déduire le nombre de ses victimes durant cette période, de l'année commune des précédentes & des suivantes. Il est plus simple, ce me semble, d'estimer, à l'exemple de M. Rast, le nombre des morts de l'une & de l'autre maladie, en prenant l'année commune sur ceux que la rougeole avoit emportés, parce qu'il ne sauroit en résulter des erreurs aussi considérables. C'est pourquoi, pour ne point étendre le calcul aussi loin qu'il peut aller, sans le pousser au-delà du commencement de l'inoculation (& cela par des raisons que j'exposerai dans une autre Lettre) je ne considérerai que les 16 ans qui précédérent & suivirent les 14 dont il s'agit ici; & je trouve à peu près 114, pour année commune des morts de la rougeole, au lieu de 94 qui résultent de 24 ans seulement. Je retranche donc 114 du nombre marqué dans le Nécrologe pendant chacune de ces 14 années, & je considere ce qui reste comme le nombre des victimes de la petite-vérole. S'il y a quelque erreur dans cette façon

de calculer, elle n'eſt certainement pas d'aſſez grande conſéquence pour influer beaucoup ſur les réſultats.

Il y a encore une autre maladie, dont on ne fait plus mention dans les extraits-mortuaires depuis 1700. On la joignoit auparavant à la petite-vérole, ſous le nom de *Flox*. Perſonne n'a pu me dire poſitivement ce que c'étoit; mais pluſieurs raiſons me portent à croire que cette maladie-là n'a pu occaſionner la mort que de très-peu de perſonnes; que ce n'étoit probablement qu'une variété de la vérole volante, & qu'on peut en négliger abſolument la conſidération, ſans s'écarter beaucoup du vrai.

Après ces explications, Monſieur, voici les deux tables dont je parle. Je les publie en détail, parce que vos calculs ne s'accordent point avec les miens, & qu'il faut que le public en juge. On fit en 1759 une collection fort exacte des extraits-mortuaires juſqu'à l'an 1758, imprimée chez Millar: je l'ai ſuivie, & pour le reſte j'ai eu recours aux feuilles originales qu'on diſtribue à la fin de chaque année. La premiere colonne indique l'année; la ſeconde, le nombre des baptêmes; la troiſieme, celui des enterremens; & la quatrieme, celui des morts occaſionnées par la petite-vérole.

TABLE I.

De la Mortalité de la Petite-Vérole à Londres, depuis 1661 jusqu'à 1716.

Année.	*Baptêmes.*	*Enterremens.*	*Petite-Vérole.*
1661...	8855...	19751.....	1246
1662...	10019...	16542.....	768
1663...	10292...	15347.....	411
1664...	11722...	18291.....	1233
1665...	9967...	28710.....	655
1666...	8997...	10740.....	38
1667...	10938...	15807.....	1196
1668...	11633...	17264.....	1987
1669...	12335...	19429.....	951
1670...	11997...	20198.....	1465
1671...	12510...	15724.....	696
1672...	12563...	18225.....	1116
1673...	11895...	17499.....	853
1674...	11851...	21198.....	2507
1675...	11775...	17243	997
1676...	12399...	18730.....	359
1677...	12626...	19065.....	1678
1678...	12601...	20673.....	1798
1679...	12288...	21728.....	1967
1680...	12747...	21053.....	689
1681...	13355...	23971.....	2982
1682...	12653...	20691.....	1408
1683...	14735...	20587.....	2096
1684...	14702...	23202.....	1560
1685...	14730...	23222.....	2496
1686...	14694...	22609.....	1062
1687...	14951...	21460.....	1437
1688...	14588...	22921.....	1204
TOTAL.	344418...	551880.....	36855

Année.	*Baptêmes.*	*Enterremens.*	*Petite-Vérole.*
ci-cont.	344418...	551880.....	36855
1689...	14771...	23502.....	1275
1690...	15211...	26141.....	664
1691...	15054...	22691.....	1127
1692...	14918...	20874.....	1478
1693...	15159...	20959.....	1050
1694...	13632...	24100.....	1569
1695...	13876...	19147.....	670
1696...	14861...	18638.....	82
1697...	15829 ..	20970.....	520
1698...	16052...	20183.....	1695
1699...	15363...	20765.....	776
1700...	14639 ..	19443.....	917
1701...	15616...	20471.....	1095
1702...	15687...	19481.....	311
1703...	15448...	20720.....	898
1704...	15895...	22684.....	1501
1705...	16145...	22097.....	1095
1706...	15369...	19847.....	721
1707...	16066...	21600.....	1078
1708...	15862...	21291.....	1687
1709...	15220...	21800.....	1024
1710...	14928...	24620.....	3138
1711...	14706...	19833.....	915
1712...	15660...	21198.....	1943
1713...	15927...	21057.....	1614
1714...	17495...	26569.....	2810
1715...	17234...	22232.....	1057
1716...	17421...	24436.....	2427
TOTAL.	778462...	1154479.....	71996

Voilà donc, Monsieur, où en étoient probablement les choses à Londres, à l'épo-

poque de l'introduction de l'inoculation. Pendant l'eſpace de cinquante-ſix ans la petite-vérole avoit emporté environ la ſeizieme partie de ceux que l'on y avoit enterrés ; & le nombre de ſes victimes étoit à celui des baptêmes, à peu près comme un à onze. Ce fut en 1717 qu'une Angloiſe, plus diſtinguée encore du commun des femmes par ſon eſprit & ſes talens, que par ſa nobleſſe, crut, d'après les ſuccès dont elle avoit été témoin en Turquie, rendre un grand ſervice à ſon pays en y introduiſant l'inoculation de cette maladie. Il y avoit déjà un tems immémorial, à ce que diſent les Mémoires de la Société royale, par M. Baddam, tom. VII, pag. 243 & 246, & les Tranſactions philoſophiques, n° 375, qu'on inoculoit dans la partie méridionale de la Province de Galles, & avec ſuccès. Mais, ſoit qu'on ne fût point au fait de cette coutume, ſoit qu'on mépriſât la barbarie de ces montagnards, il eſt certain que ce ne fut que depuis le retour de Lady Mary Worteley Montague à Londres, qu'on penſa à inoculer dans la partie policée du Royaume. Elle en donna elle-même l'exemple ſur ſes propres enfans. Son fils fut inoculé à Conſtantinople. Sa fille, aujourd'hui Lady Bute, qui fut la premiere perſonne inoculée à Londres, vit en-

core, si je ne me trompe. On avoit cependant déjà oui parler de cette pratique en Angleterre. Le Docteur Emmanuel Timoni, des Universités de Padoue & d'Oxford, avoit envoyé, en 1713, au célebre Woodward quelques détails là-dessus. Et le Docteur Jacques Pylarini avoit fait imprimer à Venise une Dissertation sur le même sujet en 1715. Quoi qu'il en soit, la fermeté de Lady Mary eut beaucoup de succès. Bientôt la Famille Royale, après quelques expériences satisfaisantes sur des criminels condamnés à mort, ne craignit point d'imiter son courage. La nation entra avidement dans des vues qui lui étoient suggérées par des personnes si respectables, & qui, à l'avantage de la nouveauté, joignoit au premier coup d'œil la flatteuse perspective d'un abri sûr contre les funestes effets d'une maladie aussi effrayante à la beauté, que terrible par le nombre de ceux à qui elle coûte la vie. On s'empressa d'abord d'adopter la nouvelle pratique. On la transporta dans les Colonies d'Amérique, d'où, comme vous l'observez, elle repassa ensuite à Londres, où l'on avoit déjà commencé à l'oublier depuis bien des années. Elle reprit bientôt tout son empire. Elle passa rapidement de la métropole aux provinces, & il n'est presque personne aujourd'hui en An-

gleterre qui s'y oppoſe. Les écrits ſe ſont multipliés ; mais on n'y diſpute plus ſur l'utilité de l'inoculation, on ſe chicane ſeulement ſur la meilleure maniere d'inoculer. Les uns veulent qu'on prépare les ſujets avant l'opération ; d'autres ſoutiennent que cela eſt inutile ; quelques-uns aſſurent même qu'ils en ont vu réſulter de très-pernicieuſes ſuites. En général cependant on ne conſulte guere les Médcins & les Chirurgiens les plus accrédités ; on ſe défie, très-mal-à-propos, de leur jalouſie & de leur eſprit de parti ; on en va juſqu'à les ſoupçonner de manque de lumieres, parce qu'ils ne prétendent pas à des ſecrets : enfin le gros de la nation ſe livre, à cet égard comme à bien d'autres, à de hardis charlatans : la manie de l'inoculation va même ſi loin, qu'il y a nombre de perſonnes, d'ailleurs très-ſenſées, qui ne ſe font aucun ſcrupule d'inoculer elles-mêmes leurs enfans, ſans daigner conſulter ni Médecins, ni Chirurgiens, ni les Inoculateurs proprement dits ; & cela n'eſt par ſurprenant, puiſqu'il y a eu des gens de la Faculté (*a*) qui ont eu l'imprudence de vouloir perſuader au public qu'une opération qui, de l'aveu même de ſes plus zélés partiſans, met la vie en danger, ne

(*a*) Buchan, Bienville, &c.

requiert ni lumieres, ni expériences, eſt à la portée de tout le monde, & peut ſe pratiquer par les peres ou meres ſur leurs enfans, ſans y mettre plus de façons que s'il ne s'agiſſoit que de leur donner à manger & à boire. Tel eſt, Monſieur, l'étonnant crédit que l'inoculation a gagné chez une nation, d'ailleurs renommée pour la ſageſſe de ſes inſtitutions. Ceux qui la gouvernent n'ont pas encore vu que la queſtion de l'inoculation eſt une des plus importantes qui puiſſent occuper l'attention du Souverain. On n'a pris aucune meſure, ni pour s'aſſurer de ſon utilité publique, ni pour dégoûter les particuliers des charlatans dont ils ſont le jouet, ni pour engager les Médecins & Chirurgiens à prendre ſur eux ſeuls le ſoin de l'étudier, & de la pratiquer ſelon leurs lumieres. Vous avouerai-je même que je n'ai pas aſſez de foi à leur humanité pour imaginer qu'on pût les déterminer aiſément, dans aucun pays, à le faire avec ce déſintéreſſement & cette généroſité, qui ſeule peut engager les pauvres à recourir à eux, à moins que de multiplier les hôpitaux qui ne ſont peut-être déjà que trop communs, qui ont une infinité de déſavantages (ſoit par une ſuite des préjugés de l'opinion, ſoit par l'air impur qu'on y reſpire, ſoit enfin par les maladies ſans nombre auxquelles une in-

finité d'accidens y expoſent) & qui, après tout, ne ſe ſoutiennent pour la plupart que par les contributions précaires des particuliers. Dans cette confuſion, il ſeroit bien difficile que l'inoculation, telle qu'on la pratique aujourd'hui en Angleterre, eût univerſellement réuſſi auprès des particuliers, auſſi bien qu'on voudroit nous le faire croire. Il eſt cependant reconnu qu'elle a ſauvé la vie à une infinité de perſonnes, quoique vous ne vouliez pas en convenir. Mais, ſans entrer dans ces détails, il ſeroit à préſumer, ce ſemble, que ſi ſon utilité publique étoit bien conſtatée, les extraits-mortuaires en feroient foi; & que depuis cinquante-ſix ans qu'on inocule des milliers d'hommes à-la-fois, l'on verroit diminuer ſenſiblement la mortalité de cette maladie, dont cette opération étoit deſtinée à les garantir tout-à-fait. Et c'eſt ce que l'Evêque de Worceſter ne craignit pas d'avancer publiquement dans ſon ſermon, trompé ſans doute, comme tant d'autres, par des calculs faits ſur un petit nombre d'années, & par des circonſtances auxquelles il ne faut pas s'étonner qu'un Prélat, qui n'étoit pas Médecin, ne fît pas attention. Voyons ſi les faits correſpondent à de ſi brillantes promeſſes. Voici ce que les extraits-mortuaires diſent depuis 1717 juſqu'à 1772 inclusivement.

TABLE II.

De la Mortalité de la Petite-Vérole à Londres, depuis 1717 jusqu'à 1772.

Année.	*Baptêmes.*	*Enterremens.*	*Petite-Vérole.*
1717...	18475...	23446.....	2211
1718...	18307...	26523.....	1884
1719...	18413...	28347.....	3229
1720...	17479...	25454.....	1440
1721...	18370...	26142.....	2375
1722...	18339...	25750.....	2167
1723...	19203...	29197.....	3271
1724...	19370...	25952.....	1227
1725...	18859...	25523.....	3188
1726...	18808...	29647.....	1569
1727...	18252...	28418.....	2379
1728...	16652...	27810.....	2105
1729...	17060...	29722.....	2849
1730...	17118...	26761.....	1914
1731...	17830...	25262.....	2640
1732...	17788...	23358.....	1197
1733...	17465...	29233.....	1370
1734...	17630...	26062.....	2688
1735...	16873...	23538.....	1594
1736...	16491...	27581.....	3014
1737...	16760...	27823.....	2084
1738...	16060...	25825.....	1590
1739...	16181...	15231.....	1690
1740...	15231...	30811.....	2725
1741...	14957...	32169.....	1977
1742...	13751...	27483.....	1429
1743...	15050...	25200.....	2029
TOTAL.	466772...	728469.....	57835

Année.	*Baptêmes.*	*Enterremens.*	*Petite-Vérole.*
de l'autre part.	466772...	728469.....	57835
1744...	14261...	20606.....	1633
1745...	14078...	21296.....	1206
1746...	14577...	28157.....	3236
1747...	14942...	25494.....	1380
1748...	14153...	23869.....	1789
1749..	14260...	25516.....	2625
1750...	14548...	23727.....	1229
1751...	14691...	21028.....	998
1752...	15308...	20485.....	3538
1753...	15444...	19276.....	774
1754...	14947...	22696.....	2359
1755...	15209 ..	21917.....	1988
1756..	14830...	20872.....	1608
1757..	14053...	21313.....	3296
1758...	14209...	17576.....	1273
1759...	14253...	19604.....	2596
1760...	14951...	19830.....	2187
1761...	16000...	21063.....	1525
1762...	15351...	26326.....	2743
1763...	15133 ..	26143.....	3582
1764...	16801...	23202.....	2382
1765...	16374...	23230.....	2498
1766...	16257...	23911.....	2334
1767...	15980...	22612.....	2188
1768...	16042...	23639.....	3028
1769...	16714...	21847.....	1968
1770...	17109...	22434.....	1986
1771...	17072...	21780.....	1660
1772...	17916...	26053.. ..	3992
TOTAL.	912235...	1383971.....	121436

Oui, Monſieur, telle eſt la ſomme des

malheureuſes victimes de la petite-vérole, qu'au lieu que, comme nous l'avons vu, elle n'emporta, pendant les 56 ans qui précéderent l'introduction de l'inoculation, que la ſeizieme partie de ceux qui moururent à Londres, elle en a emporté depuis cette époque, pendant le même nombre d'années, plus de l'onzieme partie; & que tandis que l'on baptiſoit dans cette capitale environ onze fois autant de perſonnes qu'elle en faiſoit mourir, l'on en baptiſe à peine aujourd'hui huit fois autant.

Si la mortalité n'avoit pas augmenté, il n'auroit dû mourir à Londres, proportionnément aux enterremens, que 86307 perſonnes de la petite-vérole, depuis 1717 juſqu'à préſent. Il en eſt mort 121436; c'eſt donc 35129 perſonnes à qui cette augmentation a coûté la vie; & ſi nous ſuppoſons qu'elle a fait le même progrès à la campagne & dans les provinces, comme il y a lieu de le préſumer, ainſi que nous le verrons enſuite, nous trouverons qu'en Angleterre ſeulement, près de 300000 perſonnes ſont mortes en conſéquence.

Il eſt donc certain que la petite-vérole a fait plus de ravage pendant 56 ans en çà, que pendant le même nombre d'années auparavant. Mais ce n'eſt pas aſſez pour en conclure que c'eſt de l'époque de l'introduc-

tion de l'inoculation, qu'il faut dater le commencement de cette augmentation de mortalité : il eſt poſſible qu'elle ſoit due à des accidens, à des épidémies plus longues ou plus funeſtes qu'à l'ordinaire, plutôt qu'à une augmentation graduelle & réguliere ; & même, quand il ſeroit démontré que de pareils accidens n'y ont eu que très-peu de part, il n'en reſteroit pas moins incertain ſi elle n'a pas commencé dès l'introduction de la petite-vérole, même parmi nous, comme on a cru l'avoir prouvé ; ſi cette maladie ne tend pas à ſe multiplier ſans ceſſe, indépendamment de l'inoculation ; ſi elle n'eſt pas, en un mot, dans le cas de la Renommée de Virgile, & ſi l'on ne peut pas lui appliquer ce qu'il en dit :

Mobilitate viget, viresque acquirit eundo.

C'eſt ce qu'il s'agit de rechercher, & c'eſt ce qui fera le ſujet d'une autre Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur l'Epiderme de la Baleine, par M. LOUIS ODIER, Docteur en Médecine.

Entre les différentes ſubſtances qui ont la propriété d'être bien ſenſiblement miſes

en mouvement par les plus légeres viciſſitudes de l'humidité, il en eſt une à laquelle je ne me rappelle pas qu'on ait juſqu'ici fait attention : c'eſt l'épiderme de la baleine, ou Phiſiter-Catodon de Monſieur Linnæus. Je ne ſais ſi celui des autres animaux cétacées, & peut-être de bien d'autres encore, ne préſente pas auſſi les mêmes phénomenes. Cela me paroît fort probable ; mais je ne l'ai vérifié que de cette eſpece-là, & voici comment :

Il y a trois ou quatre ans que, me trouvant à Edimbourg en Ecoſſe, j'allai voir une de ces baleines qui avoit échoué depuis quelques jours ſur la rive méridionale du Forth, & dont on retiroit le ſpermaceti. Comme la putréfaction de ce monſtrueux animal étoit déjà fort avancée, l'épiderme commençoit de toutes parts à ſe ſéparer fort aiſément de la peau. L'organiſation m'en paroiſſant ſinguliere, je voulus l'examiner de plus près. J'en détachai quelques lambeaux, & les emportai pour les regarder au microſcope ; après quoi, je les mis dans un livre pour les faire ſécher & les conſerver.

Quelque tems après, comme je les montrois à deux ou trois Médecins de ma connoiſſance, nous apperçûmes qu'ils ſe recoquilloient ſur notre main ; que la ſurface qui la touchoit tendoit conſtamment

à devenir convexe ; que, ſi on les retournoit dans cet état, la ſurface convexe devenoit ſur le champ concave, & réciproquement.

La promptitude de ce mouvement nous ſurprit beaucoup. Nous crûmes devoir l'attribuer à la chaleur de la main, ou à la vapeur de la tranſpiration inſenſible. Pour nous en aſſurer, nous mîmes un de ces lambeaux ſur une feuille de papier, ſous laquelle nous paſſâmes enſuite un fer rouge. Il ſe recoquilla ſur le champ. Nous étions prêts d'en conclure que le phénomene étoit dû à la chaleur. Quelqu'un ſuggéra cependant que le papier pourroit bien n'être pas parfaitement ſec, & que le fer rouge devoit, en ce cas, en élever des vapeurs, qui occaſionnoient peut-être le recoquillement. Pour examiner ſi l'objection étoit fondée, nous fîmes ſécher parfaitement une autre feuille de papier ; & , après avoir mis deſſus le morceau d'épiderme, nous paſſâmes le fer rouge comme auparavant. Pour le coup, il ne ſe fit plus de recoquillement. Il n'avoit lieu que lorſque le papier avoit reſté ſuffiſamment expoſé à l'air pour y aquérir tant ſoit peu d'humidité.

Il paroît donc que la vapeur du papier & celle de la tranſpiration inſenſible affectoit la ſurface en contact, de façon à oc-

caſionner la contraction de celle qui lui étoit oppoſée. Plus la tranſpiration étoit abondante, & plus la contraction étoit prompte & conſidérable. La vapeur de l'eau chaude avoit le même effet. Il ſuffiſoit même de reſpirer une fois ſur l'une des ſurfaces pour faire contracter l'autre.

Pour eſſayer ſi les vapeurs ſeches produiroient ce mouvement, j'expoſai le même morceau d'épiderme à celle du charbon de pierre ; il n'en réſulta aucune contraction. Il n'y avoit que les vapeurs humides qui puſſent la ſuſciter.

Je voulus voir enſuite ſi en faiſant évaporer de l'eau de deſſus l'une des ſurfaces, l'autre ſe contracteroit. Pour cet effet, j'y paſſai un pinceau mouillé ; mais, quoiqu'il y eût bien quelques mouvemens, cependant ils étoient ſi irréguliers, que je n'en pus rien conclure, & même cette opération répétée pluſieurs fois, rida le morceau d'épiderme qui en avoit été le ſujet, de façon à lui ôter beaucoup de ſa ſenſibilité à la vapeur. Cependant il l'a recouvrée à la longue, quoiqu'imparfaitement.

Je n'ajouterai rien à ces expériences. Je pourrois peut-être en tirer quelques conſéquences qui ne ſeroient pas ſans utilité ; mais j'aime mieux, pour le préſent, en laiſſer le ſoin à d'autres. Je remarquerai ſeulement que le recoquillement de l'épi-

derme des feuilles & des pétales, ſi bien obſervé par Meſſieurs Ch. Bonnet & de Sauſſure, pourroit jetter du jour ſur la théorie de celui des animaux, & de l'effet que l'application des vapeurs a ſur lui.

Il faudroit, à l'exemple de ces illuſtres Obſervateurs, en examiner pluſieurs, ſuivre avec attention toutes leurs variétés, les comparer ſoigneuſement entr'elles, ſur-tout ne former aucune regle générale, qu'après s'être bien aſſuré en détail que les exceptions ne font que la confirmer.

LETTRE

De M. OSTEND, Docteur en Médecine, & ancien Chirurgien des camps & armées du Roi, à M. DE LATANÉ, Médecin à Bergerac, touchant quelques effets de la poudre dite purgative du ſieur AILHAUD.

Vous ſerez peut-être ſurpris, Monſieur, que je prenne une place dans le Journal de médecine, pour vous faire part de quelques faits que j'ai eu lieu d'obſerver. Le pernicieux uſage du remede univerſel qui produit depuis trop long-tems deux effets bien différens, la fortune de ſon auteur, les titres de ſon ſucceſſeur, & les maux dont gémit cette partie de l'humanité, dont la

foibleſſe & l'entêtement accréditent & perpétuent l'erreur & la ſottiſe que ſement l'intérêt & l'ignorance : je m'impoſerai ſilence ſur toute autre matiere ; mais ce qui regarde mes amis, mes concitoyens, mes compatriotes, l'univers entier, ce qui influe ſur ce qui conſtitue leur vrai bonheur, la ſanté, intéreſſe tous les Médecins, & j'avoue que c'eſt avec autant d'étonnement que d'indignation, que j'en vois qui ne craignent pas de s'avilir par une baſſe flatterie. Quant à moi, la tête levée, je porte ma pierre pour contribuer à élever un monument à la vérité, & je ſuis glorieux de mêler ma voix à celle d'une foule de perſonnes reſpectables ; heureux le public ſi elles réuſſiſſent à arrêter le preſtige, & à faire que la crédulité ſe tienne en garde contre ſes pieges.

Vous pouvez vous rappeller, Monſieur, que, lorſque j'eus l'honneur de vous voir pour la premiere fois à Narbonne, en 1770, nous nous entretînmes long-tems ſur l'abus qu'on fait en certains pays des poudres du ſieur Ailhaud : je formai dès-lors le projet d'éprouver cette poudre purgative, & d'en obſerver les effets avant de me décider à en permettre l'uſage à mes malades. Je me ſuis cru obligé de vous rendre compte de mes obſervations.

Le premier cas frappant produit par ce

remedes que j'ai eu occaſion de voir, fut aux environs de Vienne en Autriche. Un riche particulier, attaqué depuis nombre d'années d'obſtructions au foie, de maux de tête violens, portant à la jambe gauche un cautere qui y avoit été pratiqué pour le ſoulager de fréquens accès de ſuffocations auxquels il étoit ſujet, & dont en effet il s'étoit garanti par ce moyen, fut porté à uſer du remede du ſieur Ailhaud, ſur la foi qu'il ajouta aux pompeux éloges que ſon Auteur en fait, & aux certificats & lettres dont il a fait une ample collection. Après la premiere priſe, le malade ſe trouva aſſez tranquille, quoique plus échauffé qu'à ſon ordinaire; le troiſieme jour après, ſon mal de tête devint plus violent qu'avant l'uſage de ce remede; il reſſentit des piquures, des tiraillemens dans l'eſtomac & les entrailles, l'appétit diſparut: il crut, d'après ce qu'avance le ſieur Ailhaud, que cette ſeule priſe n'avoit opéré qu'une eſpece de fermentation dans les humeurs, qui tendoit à leur exacte dépuration, & que, pour la faciliter il devoit en prendre une ſeconde, ce qu'il fit. Cette ſeconde priſe, après l'avoir beaucoup fatigué, produiſit des déjections peu abondantes, &, la nuit ſuivante, après avoir éprouvé dans l'eſtomac & les inteſtins, les douleurs les plus cruelles, il fut attaqué d'un flux de ventre

ſanguinolent, avec fievre : dès ce moment le cautere ne donna plus ; le jour ſuivant les douleurs recommencerent, le flux d'un ſang vermeil continua pendant trois jours ; le quatrieme les déjections furent d'une couleur noire, & répandirent une odeur inſupportable ; le bas-ventre ſe météoriſa, le hoquet ſurvint, le pouls s'affoiblit, devint tremblotant ; &, malgré tous les remedes qu'on mit en uſage, le malade mourut le cinquieme jour.

Ne pouvant douter que la mort du malade ne fût l'effet du remede du ſieur Ailhaud, je propoſai aux parens l'ouverture du cadavre, ils me l'accorderent : nous y procédâmes le Chirurgien & moi, & voici ce que nous y obſervâmes.

Le foie ſe trouva très-volumineux, & preſque ſquirrheux dans certains points de ſon étendue ; l'eſtomac & tout le tube inteſtinal fort gonflés, comme ſi on avoit pris ſoin de le ſouffler, ce qui eſt l'effet de la putréfaction, de dégager l'air ; le pilore étoit d'un rouge foncé, & nous parut enflammé & tendre à la gangrene ; toute l'étendue intérieure de l'eſtomac étoit parſemée de taches noires, & on y obſervoit des endroits légérement entamés, d'où il tranſudoit une ſanie purulente & fétide. De tous les inteſtins, le duodénum nous parut avoir le

plus ſouffert, & la tunique veloutée avoit été détruite preſque en ſon entier.

Qui pourroit nier que tous ces ravages ne ſoient le produit de ce remede? D'après un tel exemple, quel eſt le Médecin qui, avec ſécurité, oſeroit l'ordonner? Si pareille cataſtrophe lui arrivoit, pourroit-il éviter d'imputer la mort du malade à ſon imprudence?

J'obſerve en paſſant que le ſieur Ailhaud ſe tire aſſez mal de la néceſſité où on le met chaque jour de reconnoître l'inſuffiſance de ſa poudre dans pluſieurs cas, & les malheureux effets qu'elle ne ceſſe de produire dans d'autres. Un nombre d'obſervations concluantes, le débat qu'il a eu avec un Médecin de Paris, recommandable, & par ſes talens, & par ſon mérite perſonnel, qui a convaincu le public par le fait le plus authentique; rien, dis-je, ne peut-il contribuer à diminuer l'intérêt qu'il trouve à abuſer le vulgaire de tous les états? Mais, ce que je trouve de plus ſingulier, eſt l'avantage dont jouit M. Ailhaud, de trouver aſſez ſouvent des perſonnes animées, je ne ſais trop par quel motif, qui épouſent ſa querelle, au moment où le combat littéraire ſe livre avec le plus d'ardeur, & où l'on commence à voir la raiſon s'éclipſer dans les raiſonnemens qu'il fait pour combattre

combattre ſon adverſaire : on en devine aſſez la cauſe, ce dernier eſt preſque toujours Médecin, & le premier n'eſt jamais que Baron de Caſtelet. Revenons à notre ſujet.

Etant à Lyon l'année derniere, au mois de Janvier, pour des affaires qui m'obligeoient d'y ſéjourner quelque tems, je logeai chez un artiſan, dont la fille, atteinte de pâles-couleurs, faiſoit des remedes depuis près d'un an ſans aucun ſuccès ; enfin elle ſe détermina, par le conſeil d'une femmelette, à prendre la poudre purgative à l'inſu de ſon pere & du Médecin qui la voyoit ; elle en étoit déjà à la ſixieme priſe lorſqu'elle fut ſaiſie de violentes douleurs dans l'eſtomac, avec vomiſſement de ſang. Son pere, qui en ignoroit la cauſe, fut beaucoup alarmé ; la fille elle-même l'étoit ſi fort, qu'elle me confeſſa la conduite qu'elle avoit tenue, & me demanda inſtamment le ſecret. Je lui fis prendre tout de ſuite beaucoup de lait, précédé d'une potion calmante ; ce régime, continué pendant huit jours, la ſoulagea de cet accident. On croit bien d'avance que je n'eus pas beſoin de lui défendre la récidive.

Je pourrois citer une autre obſervation qui relève la témérité de l'auteur de la prétendue poudre polycreſte, qui, pour rendre ſon remede plus univerſel, perſuade

qu'on peut ſans danger le faire prendre aux enfans même dans l'âge le plus tendre? Eſt-il rien de plus délicat que leur eſtomac? &, puiſque pluſieurs perſonnes d'un tempérament robuſte ont peine à en ſupporter la violence, que ne doit-on pas craindre pour un viſcere dont la foibleſſe aſſujettit la premiere enfance à la nourriture la plus douce? J'ai vu, dis-je, depuis peu deux enfans, l'un de l'âge de dix mois, & l'autre de deux ans & demi, à qui on avoit donné au premier à peu près le quart d'une priſe, & à l'autre tout au plus la moitié, tomber l'un & l'autre dans des convulſions qui faiſoient craindre des ſuites fâcheuſes, & qui ceſſerent à l'aide de quelques gouttes anodines mêlées avec le lait.

Depuis, j'ai tenté la poudre d'Ailhaud ſur deux chiens. Le premier qui a ſervi à mon expérience, étoit un mâtin de dix-huit mois que j'avois fait jeûner pendant un jour pour l'engager plus facilement à manger une aſſiete de ſoupe à laquelle j'avois mêlé une priſe de cette poudre, qui y avoit donné un goût que la faim lui fit vaincre; trois heures après, le chien fut ſaiſi d'un vomiſſement violent; il paru fort abattu, & refuſa toute nourriture pendant deux jours.

Le ſecond étoit un petit épagneul du même âge, à qui je fis avaler par force une égale doſe de poudre dont j'avois formé

de petits bols. Ce chien a reſté pendant ſi heures ſans paroître rien reſſentir, mais après il a fait pluſieurs tours dans la chambre, s'eſt roulé, & s'eſt mis en devoir de rendre par le bas; ſes efforts ont été vains, il a été agité par intervalles de violentes convulſions qui ont duré deux heures: voyant que mon chien ne revenoit point, que les flancs lui battoient, craignant d'ailleurs de le perdre, je pris le parti de lui faire avaler trois onces d'huile d'olive; une heure après, il ſe débonda, ſes déjections, d'un noir foncé, furent très-abondantes: il a eu depuis aſſez de peine à recouvrer ſon appétit.

Voilà deux chiens du même âge ſur leſquels le remede du ſieur Ailhaud a produit deux effets différens. Dans les animaux, comme chez nous, il exiſte une variété de tempérament qui obligeroit, ſi on les droguoit, d'y avoir égard; je crois bien qu'il eſt des perſonnes parmi nous ſur leſquelles ce remede produit peu d'effet: il en eſt de même de l'émétique, dont deux grains donnés à certains malades rempliſſent au mieux les plus preſſantes indiquations, tandis que quatre à d'autres font à peine un effet ſenſible. J'ai connu un Soldat au Régiment de Beauvoiſis, à qui non-ſeulement il fallut donner huit grains d'un bon émétique pour provoquer le vomiſſement, mais

encore lui chatouiller le goſier avec les barbes d'une plume, & cela ſans ſuccès. Il en fut légérement purgé.

La ſaine médecine, la droite raiſon devoient imprimer ſur l'uſage de ce remede un caractere de ſageſſe & de diſcernement, ſi on ne pouvoit y joindre celui d'un plus grand déſintéreſſement; j'avoue qu'il eſt des cas où ce remede ſeroit utile, ſi les différens ingrédiens qui entrent dans ſa compoſition étoient mieux doſés, ſi le mêlange en étoit plus parfait, ſi on en reſtreignoit l'uſage à certaines maladies, à certains tempéramens; ſi enfin on obſervoit de le défendre aux perſonnes qui, par un vice héréditaire ou autre cauſe, ont une diſpoſition décidée à la phthiſie pulmonaire; voilà ce que le ſieur Ailhaud auroit dû faire, s'il avoit voulu que ſon remede eût eu l'approbation des Médecins éclairés: voilà ce qui auroit diſtingué ſa conduite de la charlatanerie; mais auroit-il pu groſſir ſa fortune s'il ſe fût ainſi comporté? Rarement la droiture y parvient-elle, plus rarement encore joint-elle les honneurs aux richeſſes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SUITE

Des Nouvelles remarques ſur des Déplacemens de la Matrice & ſur les Moyens d'y rémedier ; par M. LEVRET, Accoucheur de Madame la Dauphine, &c.

SECONDE PARTIE.

Sur un Déplacement particulier de la Matrice, dont les Auteurs n'ont point parlé.

1° Le déplacement de la matrice, dont il va être ici queſtion, n'a preſque rien de commun avec ceux dont nous venons de parler ; aucun des Auteurs qui ſont parvenus à ma connoiſſance n'en a pas même fait mention : je l'ai d'abord méconnu moi-même, comme bien d'autres ; mais l'ouverture du corps d'une femme morte à la ſuite d'une taille qui lui fut faite dans le deſſein de la délivrer d'une pierre que l'on croyoit châtonnée dans la veſſie, me décilla les yeux : en effet, on trouva la matrice ſituée en travers dans le baſſin, ſon muſeau appuyant ſur la partie moyenne du *rectum*, & le haut de la partie antérieure de ſon corps ſur le basfond de la veſſie, faiſant boſſe au-dedans de ce viſcere, en y repouſſant ſes tuniques ; boſſe que l'on avoit pris du vivant de cette infortunée pour une pierre châtonnée qu'on

ne pouvoit toucher à nu avec la ſonde; on avoit d'autant plus aiſément été induit en erreur alors, qu'au dire de toutes les perſonnes que cette malade avoit appellées à ſon ſecours, elle avoit la plupart des ſymptômes des pierreux. L'ouverture de ſon corps prouva qu'elle n'avoit eu la veſſie malade à aucuns égards, & que le déplacement de la matrice avoit fait toute la maladie. On fit des recherches ſur le cadavre pour trouver la cauſe de ce déplacement, & on n'en put reconnoître d'autres qu'un engorgement peu conſidérable dans la propre épaiſſeur de la paroi antérieure du corps & du fond de cet organe: les ligamens ronds étoient plus gros & plus courts qu'ils ne devoient l'être naturellement.

2° Je fis diverſes queſtions aux aſſiſtans pour m'inſtruire du commencement & de la durée de cette maladie; le peu que j'en pus apprendre fut que cette femme, dont l'âge étoit de trente ans, n'avoit jamais été bien réglée; qu'il y avoit plus de dix ans qu'après une chute ſur ſes genoux, elle s'étoit plainte de difficulté d'uriner & d'aller à la ſelle, & que, quoiqu'elle n'eût pas eu d'enfans, on l'avoit ſouvent crue groſſe, tant par le dérangement de ſes regles, que par des douleurs qu'elle avoit preſque toujours plus ou moins fortes dans le bas-ventre, ſur-tout lorſqu'elle reſtoit long-

tems de bout. Tout ce que je venois de voir & d'entendre me faisant réfléchir sur le passé, me fis soupçonner qu'il se pouvoit bien faire que j'eusse déjà vu ce cas sans l'avoir reconnu, ce qui me rendit plus attentif par la suite, & voici ce que j'ai observé depuis.

3° Je fus appellé en 1743 pour voir une femme de près de cinquante ans, qui me dit avoir eu plusieurs enfans sans qu'il se fût passé rien d'extraordinaire dans aucun de ses accouchemens, ni dans leur suite; que, depuis le dernier, qui datoit de dix ans, elle étoit devenue sujete à des écoulemens de fleurs blanches & à des dérangemens dans ses regles, lesquelles l'avoient quittée entiérement depuis un an ou environ; qu'à cette époque il lui étoit survenu des douleurs sourdes dans le bas-ventre, &qu'elles étoient accompagnées de pesanteur dans le rectum (*a*), sur-tout lorsqu'elle avoit besoin d'aller à la selle; que d'ailleurs elle urinoit souvent avec peine, & que ses urines étoient devenues peu-à-peu glaireuses, ardentes & pleines de sédiment graveleux. La région de la vessie étoit en effet tendue & très-douloureuse au tact, sur-tout du côté des aînes, lieu où elle disoit sentir deux

(*a*) La sensation d'un poids considérable est alors presque entiérement illusoire, la pression de la matrice la produisant en plus grande partie.

eſpeces de cordes tendues, qui l'obligeoient de rapprocher ſes cuiſſes de ſon ventre lorſqu'elle étoit couchée, & de ſe pencher un peu en-devant quand elle étoit levée; de plus, cette femme aſſuroit que toutes les fois qu'elle ſe mettoit debout, elle ſentoit tomber un corps dur dans la veſſie, qui, en même temps qu'il lui donnoit envie d'uriner, l'en empêchoit: mais que, lorſqu'elle ſe couchoit, ce corps ſe retiroit, & les urines ſortoient alors avec moins de difficulté; ce qui fit penſer à M. Soumain (*a*), que cette femme avoit précédemment appellé à ſon ſecours, qu'elle pouvoit être attaquée de la pierre. En conſéquence il la ſonda d'abord couchée; mais, n'ayant rien trouvé, il la fit mettre ſur ſes genoux ſans avoir retiré la ſonde, & ſentit en effet un corps comme charnu, qui vint heurter ſon algalie: cet événement lui fit croire qu'une excroiſſance quelconque faiſoit toute la maladie. Il m'en fit part; alors, me rappellant tout ce que j'avois appris quelques années avant l'ouverture du cadavre qui fait le ſujet de l'obſervation précédente, j'en fis part à mon Collegue, qui m'avoua qu'il avoit ſi peu de notion de ce que je

(*a*) Membre du College & de l'Académie royale de chirurgie de Paris, Accoucheur célebre, & qui méritoit la réputation dont il jouiſſoit de ſon vivant.

lui disois, qu'il n'avoit pas même pensé à toucher cette femme par le vagin; mais, d'après mes remarques, il la toucha en ma présence, & ne put atteindre au museau de la matrice, quoique le *rectum* fût vuide, que ce fût le soir, & que cette malade fût couchée horizontalement sus le dos, les jarets pliés. J'eus aussi de la peine à y parvenir par le vagin, mais non pas par l'*anus*; car, de ce côté, j'y arrivai facilement: &, aussi-tôt que j'eus rencontré la bosse que faisoit le museau de la matrice, en repoussant la paroi de l'intestin *rectum* au-dedans de sa cavité, la femme sentit le besoin d'uriner. M Soumain vérifia ma découverte, & sa vérification produisit le même effet sur la vessie, ce qui me confirma dans mon idée. En conséquence, nous proposâmes l'usage du pessaire; ce moyen fut accepté, & employé si utilement que, peu de tems après, cette femme, qui n'étoit venue à Paris que pour sa maladie, s'en retourna très-satisfaite dans sa province, d'où elle nous écrivit, quelques semaines après, qu'elle étoit guérie de sa maladie de vessie, mais qu'elle étoit fort incommodée des fleurs-blanches qui l'avoient ci devant quittées en même-tems que ses regles, & qu'on lui conseilloit d'ôter son pessaire; les personnes qui lui donnoient ce conseil prétendant que c'étoit ce pessaire qui occasionnoit les fleurs-

blanches. Ce ne fut point mon avis : mais mon Confrere, étant plus indulgent que moi, le lui permit ; elle ne fut pas long-tems à s'en repentir, ce qui l'obligea de revenir à Paris, n'ayant trouvé perſonne dans ſon pays qui pût lui replacer le peſſaire ; que d'ailleurs celles à qui elle s'étoit adreſſée pour cela, ne pouvant ſe perſuader qu'où il n'y avoit point de deſcente réelle de matrice, un peſſaire pût être de quelque utilité, elles refuſerent d'autant plus de lui rendre ce ſervice, qu'elles croyoient, comme nous venons de le dire, que c'étoit cette application du peſſaire qui étoit cauſe du retour des fleurs blanches : bref le peſſaire fut remis ici, & la malade repartit bien perſuadée que l'avis de ſes compatriotes ne valloit pas le nôtre. En effet, les fleurs blanches s'étant peu-à-peu épuiſées, la ſanté s'eſt rétablie, & un an ou environ après, étant devenue conſtipée, en faiſant des efforts pour aller à la garde-robe, le peſſaire ſe déplaça non-ſeulement, mais il tomba dans les commodités, ce qui chagrina beaucoup cette femme. Ceci arriva le matin ; tout le jour ſe paſſa en préparatifs pour revenir dans peu à Paris. Cependant, le lendemain, ne ſe ſentant aucunes des incommodités pour leſquelles le peſſaire avoit été mis, elle ſe contenta de nous écrire ; nous lui conſeillâmes de re-

tarder ſon voyage, pour s'aſſurer s'il deviendroit indiſpenſable de remettre un autre peſſaire : un mois ou environ après nous reçûmes une lettre par laquelle nous apprîmes la guériſon parfaite.

4° Depuis ce tems j'ai été conſulté pluſieurs fois pour des femmes éloignées de Paris, qui m'ont paru être attaquées de cette eſpece de déplacement de la matrice, dont, n'ayant pu convaincre les perſonnes, je n'ai point eu la ſatisfaction de ſavoir ce que ces maladies ſont devenues ; mais, comme feu M. Coutaveaux (*a*) me fit appeller ſur l'Eſtrapade pour y voir une demoiſelle attaquée d'un pareil déplacement, je vais en faire la deſcription.

5° Cette perſonne, qui étoit fille, avoit alors quarante-cinq ans ou environ : elle étoit ſur le point de perdre ſes regles, en conſéquence, ſa ſanté s'étoit dérangée depuis pluſieurs années, au point qu'elle ne pouvoit preſque plus marcher, à cauſe des douleurs conſidérables qu'elle ſouffroit dans les aînes & dans le bas-ventre, lieu où elle avoit la ſenſation d'un poids qui lui paroiſſoit plutôt dans la veſſie qu'ailleurs : les difficultés d'uriner qu'elle éprouvoit, ſur-tout lorſqu'elle étoit debout, ou ſur ſes genoux,

(*a*) Du College & de l'Académie royale de chirurgie, & Chirurgien en chef de l'Hôpital général de Paris, &c.

la confirmoient dans cette idée, au point que s'étant perſuadée qu'elle avoit la pierre, elle fit appeller M. Coutaveaux, qui, l'ayant ſondée, ne la trouva pas. Il reconnut néanmoins avec le bout de la ſonde quelque choſe de rond qui n'étoit point naturel à ce lieu ; d'ailleurs, comme cette demoiſelle ſouffroit moins couchée que debout, & qu'alors il lui ſembloit que le poids incommode de par-devant ſe portoit en arriere, mon Confrere la toucha pour s'aſſurer s'il n'y auroit point de deſcente de la matrice ; mais, n'ayant pu parvenir à toucher le muſeau de cet organe, il ne reconnut pas le déplacement : en homme prudent il dit à la malade qu'il étoit néceſſaire qu'un Accoucheur la touchât. Après avoir vaincu ſa répugnance, je fus appellé ; &, par mon examen, je reconnus que cette malade étoit dans le cas que nous traitons actuellement ; mon Collegue eut de la peine à ſe laiſſer perſuader de l'eſpece de déplacement en queſtion, cependant il ſe rendit en quelque ſorte à mes raiſons : en conſéquence je poſai un peſſaire approprié à cet état ; un mois ou environ après, la malade vint de ſon pied me trouver chez moi pour me remercier, ce qui me ſurprit bien agréablement ; car il faut près d'une heure à un bon marcheur pour faire ce trajet, trajet que cette malade étoit bien

éloignée de pouvoir faire un mois avant ; car il lui étoit impoſſible alors de faire trente pas ſans tomber en foibleſſe, à force de douleur.

Cette demoiſelle me communiqua néanmoins qu'elle avoit de l'inquiétude ſur un écoulement de fleurs-blanches qui l'incommodoit, ſur-tout par les cuiſſons qu'elles lui occaſionnoient : je la raſſurai ſur l'événement, & lui donnai des conſeils pour alléger cette incommodité. L'écoulement a duré plus d'un an ; il diminua enſuite peu-à-peu, & la ſanté ſe rétablit : tous les ſymptômes précédens s'etant enfin diſſipés, j'ôtai alors le peſſaire, qui, devenu inutile, incommodoit dans la partie comme corps étranger. Ce peſſaire ne ſeroit vraiſemblablement point ſorti comme celui de la malade précédente, quand bien même une cauſe pareille auroit agi pour l'expulſer, parce que le cercle de l'hymen exiſtoit encore lorſque nous touchâmes cette demoiſelle pour la premiere fois, & que les rides du vagin étoient toutes dans leur intégrité, au lieu que celles de la malade précédente s'étoient toutes effacées par les accouchemens qu'elle avoit eus.

6° Si on compare préſentement ces trois faits les uns aux autres, on ne pourra méconnoître la parité qu'il y a entr'eux. En effet, dans ces trois obſervations, les mala-

des avoient la matrice déplacée de la même maniere ; toutes les trois avoient auſſi le fond de cet organe renverſé, ou incliné ſur la veſſie ; ce renverſement avoit de même pour cauſe apparente l'engorgement *de l'uterus* & de ſes ligamens ronds. Engorgement démontré palpablement dans la premiere, & ſenſé tel dans les deux autres, tant par les ſymptômes qui en avoient impoſé, & avoient fait préſumer la préſence d'une pierre châtonnée dans la veſſie, que par le dégorgement ſurvenu à la matrice pendant l'uſage du peſſaire ; ce qui fait préſumer avec fondement que ſi la maladie de la premiere de ces trois perſonnes avoit été connue, & qu'on y eût remédié comme j'ai fait aux deux autres, on auroit pu la guérir de même.

7° Si l'on réfléchit préſentement, tant ſur la cauſe que ſur les effets de ce déplacement de la matrice, & ſur le remede qui y convient le mieux, on verra d'abord par les trois faits que nous venons de donner que l'engorgement de la partie antérieure du corps de cet organe, conjointement avec celui de ſes ligamens ronds, peuvent produire le déplacement de ce viſcere, tel que nous l'avons décrit. Mais ces engorgemens le produiſent-ils toujours ? Et n'y a-t-il qu'eux qui puiſſent en être cauſe ? C'eſt ce qu'avec le tems on découvrira

peut-être, & c'eſt dans cette vue que nous faiſons part aux Praticiens de ce que le haſard nous a d'abord mis ſous les yeux, ſans quoi nous ignorerions vraiſemblablement encore la cauſe de cette maladie, &c.

8° On verra enſuite en quoi differe ce déplacement de la matrice de tous ceux dont ont parlé les Auteurs, & qu'on ne peut mettre ce déplacement dans la claſſe des deſcentes, puiſque l'organe n'eſt point deſcendu; on ne pourroit tout au plus le ranger que dans celles des renverſemens, à raiſon de l'inclinaiſon antérieure du corps de l'*uterus*: mais ne conviendroit-il point en ce cas d'ajouter le mot de tranſverſal à celui de renverſement, afin de ne pas confondre cette dénomination avec celle qui eſt reçue pour déſigner une autre renverſement connu depuis long-tems, & dont nous avons parlé ci-devant au n° 4 de la premiere partie de ces remarques.

9° On verra auſſi que ce déplacement de la matrice a des ſignes qui lui ſont propres, comme la ſenſation douloureuſe qu'il occaſionne preſque continuellement à la veſſie urinaire, & ſouvent juſqu'au point de ſuggérer l'idée de la préſence d'une pierre dans la cavité de cet organe; ce que ſemblent confirmer les recherches qu'on fait avec la ſonde; ſenſation qui eſt plus conſidérable quand la femme eſt debout

ou ſur ſes genoux, que lorſqu'elle eſt couchée ſur le dos : ſi à toutes ſes choſes l'on joint que par le tact immédiat on a beaucoup de peine à atteindre au muſeau de la matrice, & qu'il faut toucher quelquefois par le *rectum* pour y parvenir, on ſera convaincu que ces ſignes, qui ne ſont décrits nulle part que je ſache, pour caractériſer les déplacemens de la matrice, ſont propres à celui que nous rendons public aujourd'hui.

10° On verra encore, & peut-être avec étonnement, que le peſſaire, qui de tout tems a été un moyen indiqué pour remédier aux déplacemens ou deſcentes de la matrice, eſt utile à cette eſpece de renverſement ; mais en tout cas la ſurpriſe ceſſera, à ce que nous croyons, lorſqu'on fera attention que ſi, pour poſer le peſſaire, on fait coucher la femme ſur le dos, le baſſin un peu plus élevé que la poitrine, & les jarrets pliés, comme cela eſt d'uſage, le corps de la matrice quitte celui de la veſſie pour ſe jetter dans la cavité de l'os *ſacrum*, & qu'alors l'*uterus* eſt redreſſé en plus grande partie ſuivant l'axe du petit baſſin, ce qui fait deſcendre le muſeau utérin vers le centre du vagin : or, ſi dans ce moment on parvient à placer ce muſeau au milieu du peſſaire (*a*),

(*a*) En s'y prenant comme nous l'avons décrit, page 444 & ſuiv. du tome 34 de ce Journal.

& que ce peſſaire ſoit conſtruit de maniere à le retenir en place (*a*), on ſent que le corps de la matrice ne pourra plus appuyer comme il le faiſoit ci-devant ſur celui de la veſſie, &, par conſéquent, que les douleurs de ce viſcere ceſſeront.

11° Voilà les faits & les conſéquences directes qu'on en peut tirer juſqu'ici; mais il ſe préſente naturellement à l'eſprit un éclairciſſement à déſirer, qui eſt de ſavoir comment le ſeul uſage du peſſaire à pu guérir nos deux malades des engorgements que nous avons dit être la cauſe du renverſement tranſverſal de la matrice dans le baſſin de ces mêmes malades : nous ne tenterons point de rendre raiſon de ce phénomene; nous nous bornerons ſeulement à rappeller que l'une & l'autre de ces malades ont eu très-long-tems un écoulement en blanc, & qu'après l'épuiſement ſpontané des fleurs-blanches, elles ſe ſont trouvées guéries, & cela nous ſuffit pour nous autoriſer à conſeiller le même moyen pour le même mal.

(*a*) Comme ſont ceux dont nous avons donné la forme & la compoſition, page 428 & ſuiv. du même tome de ce Journal.

La Suite dans le Journal prochain.

Observations Météorologiques. Juillet 1773.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	Thermometre. A 2 h. & d. du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	Barometre. A midi. pouc. lig.	Barometre. Le soir. pouc. lig.
1	11 1/2	13	10 1/2	27 9 1/2	27 10	27 11
2	9 1/2	16	10 1/2	28	28 1	28 2
3	12	17 1/4	11	28 2 1/2	28 2 1/2	28 3
4	12 3/4	16 3/4	12 1/2	28 3	28 2 1/2	28 2
5	14 1/2	15	11	28 1	28 1 1/2	28 2
6	12	16	13	28 1	28 2	28 1 1/2
7	12	16 1/2	12 1/2	28 2	28 1 1/2	28 1
8	11 1/2	12 1/2	11	28 1	28 1	28 1
9	11 1/2	15 1/2	12	28 1	28 1	28 1 3/4
10	12 1/2	17	12 1/2	28 2	28 3	28 3 3/4
11	13	20	15	28 4 3/4	28 4 3/4	28 5
12	14	22 1/2	17	28 5	28 4 1/2	28 3 3/4
13	15	23 3/4	18 3/4	28 2 3/4	28 1 3/4	28
14	17	25 1/2	15 1/4	28	28	28
15	14 1/2	19 1/2	15	28 1 1/2	28 2	28 2 1/2
16	13 1/2	20 1/2	17	28 3	28 2 3/4	28 3
17	15	23 1/2	20 1/2	28 2 3/4	28 2	28 1 3/4
18	18 1/2	21 1/2	16 1/4	28 1/4	28 1/2	28 1 3/4
19	15 1/2	19 1/2	15 1/2	28 1/2	28 1	28 1 1/2
20	14 1/2	21	16 1/2	28 1 3/4	28 1	28 1 1/2
21	14 1/2	20	14 1/2	28	28	28 1/2
22	13	21	16	28 1	28 1	28 1
23	14 1/2	21 3/4	14 1/4	28 1	28 1 1/2	28 2
24	13	20 1/2	17	28 2	28 2	28 2 1/2
25	14 1/2	21	16 1/2	28 2 1/2	28 2 1/2	28 2 3/4
26	14 1/2	22	17 1/2	28 2	28 1 1/2	28 1
27	16	18	12	28 1/2	28	28 1/2
28	12	15	11 3/4	28	27 11 1/2	27 11
29	11	16 3/4	11	28	28 1	28 1 1/2
30	10 1/2	16 3/4	13 1/2	28 1	28 1/2	27 11
31	13 1/4	19	13	28	28 1	28 2

ETAT DU CIEL.

Jours du m	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-O. pl. cou.	N-O. c. pluie.	Couvert.
2	O. couv. pl.	N. nuages.	Beau.
3	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
4	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
5	O-N-O. nua.	N-O. nuages.	Nuages.
6	O. pluie. nua.	N-O. vent, pl. nuages.	Nuages.
7	S-E. nuages.	S-E. n. pluie.	Pluie.
8	S-S-E. pluie. continuelle.	S-E. pluie.	Pluie.
9	E. nuages.	N. nuages.	Nuages.
10	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
11	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
12	N. beau.	N. léger. n. b.	Beau.
13	N-N-E. beau.	E. beau.	Beau.
14	E. beau, nuag.	N. nuag. écl. tonn. pluie.	Pluie.
15	N. nuages.	N. nuages.	Beau.
16	N-N-E. b. n.	E-N-E. beau.	Beau.
17	N-E. nuages.	N-E. nuages.	Couvert.
18	O. pl. nuages.	O. nuag. pl.	Beau.
19	S-O. couv. pl.	O. tonn. pl.	Nuages.
20	N-N-E. nuag.	S. nuages.	Nuages.
21	O. couvert.	O. pl. couv.	Couvert.
22	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
23	N-N-E. nuag.	N-E. n. couv.	Beau.
24	N. nuages.	N. nuages.	Nuages.
25	N N-O. nuag.	O. nuages.	Beau.
26	N-O. nuages.	N-O. nuages.	Couvert.
27	O-S O. pluie.	O-S-O. pl. n.	Couvert.
28	O. couvert.	O. pluie.	Couvert.
29	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
30	O-S-O. nuag.	S-O. pl. cont.	Pluie.
31	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 25 degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur, de 9 ½ degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux points eſt de 15 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 9½ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 7 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 8 fois du N.
4 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
1 fois du l'E-N-E.
3 fois de l'E.
2 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-S-E.
1 fois du S.
2 fois du S-O.
4 fois du l'O-S-O.
12 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 13 jours beau.
26 jours des nuages.
9 jours couvert.
13 jours de la pluie.
1 jour du vent.
2 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1773.

On a continué à obſerver, pendant tout ce mois, les mêmes maladies éruptives qui avoient

régné le mois passé; il s'y est joint des fievres bilieuses & quelques fievres putrides, dont le caractere n'avoit cependant rien de particulier, ni de bien dangereux.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1773, par M. BOUCHER, Méd.

L'air a été tempéré tout le mois. La liqueur du thermometre ne s'est portée qu'un seul jour, le 24, à la hauteur de 20 degrés. Depuis le 24, il ne s'est point élevé au-dessus du terme de 14 degrés.

Le tems du 10 au 30 a été pluvieux. Il n'y a eu néanmoins de pluie forte que les cinq à six derniers jours du mois.

Le mercure dans le barometre a été observé presque tout le mois au-dessous du terme de 28 pouces.

Les vents ont varié.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 20 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 8 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 8 lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du Nord.
2 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
5 fois du Sud vers l'Est.
4 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Ouest.

5 fois de l'Oueſt
10 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
17 jours de pluie.
2 jours d'éclairs.
1 jour de tonnerre.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de la ſéchereſſe au commencement du mois, & une légere humidité à la fin.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Juin 1773.

La fievre miliaire qui s'étoit manifeſtée au mois de Mars dernier, dans une petite ville ſituée à trois lieues au nord de la nôtre, a été obſervée ici dans quelques familles du peuple. Tous ceux qui compoſoient une même famille en étoient ordinairement infeſtés ; ce qui n'eſt point ſurprenant parmi les pauvres néceſſiteux, qui ſont pour ainſi dire entaſſés les uns ſur les autres dans une même chambre, & ſouvent dans un ſouterrein humide. Quelques-uns de ceux qui ont été attaqués de cette maladie ont eu des parotides, dont la ſuppuration n'a pas toujours garanti les ſujets de ſuites funeſtes. Le meilleur moyen de les en mettre à l'abri, étoit de nétoyer les premieres voies au commencement de la maladie par des émético-cathartiques. Les récidives, tant de cette fievre, que de la continue putride, ont été très-communes; effet, ſelon toute apparence, de l'intempérie du tems. Il y a eu encore, ce mois, des anginés & des fluxions de poitrine. Les femmes enceintes ont été ſujetes à divers accidens ; pluſieurs ont fait de faux germes; quelques-unes ont avorté.

AVIS

Au ſujet des prix de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon avoit annoncé dans ſes Programmes qu'elle diſtribueroit cette année, après la fête de S. Louis, deux prix dont les ſujets ont pour objet la *lymphe* & le *vice cancéreux*; ſur le rapport de MM. les Commiſſaires, chargés d'examiner les Mémoires qui ont été envoyés aux concours, elle a délibéré que, vu le nombre des Mémoires, l'importance des ſujets & la néceſſité de répéter pluſieurs expériences, l'adjudication des deux prix ſera renvoyée, ſans autre délai, à la ſéance publique qu'elle tiendra à ſa rentrée le 7 Décembre de la précédente année.

LIVRES NOUVEAUX.

La Génération ou Expoſition des Phénomenes relatifs à cette fonction naturelle, de leur mécaniſme, de leurs cauſes reſpectives & des effets immédiats qui en réſultent, traduit de la phyſiologie de M. *de Haller*, augmentée de quelques notes & d'une Diſſertation ſur l'origine des eaux de l'Amnios. A Paris, chez *Deſventes* de la Doué, 1773, in 8°, 2 vol.

Eloge hiſtorique de la Faculté de Médecine de Paris. Diſcours pour les lauriers Académiques, traduit du Latin, prononcé aux Ecoles de médecine le 16 Octobre 1770; par M. *Hazon*, Docteur-Régent de ladite Faculté. A Paris, chez *Butard*, 1773, in-4°.

TABLE.

Extrait. Commentaires sur les Aphorismes de Boerhaave. Par M. le Baron Van Swieten, *Médecin*, page 195
Observations sur un Tétanos. Par M. Delaroche, *Médecin*, 213
Mémoires sur les Ecrouelles. Par M. Mareschal de Rougeres, *Chirurgien*, 219
Lettre à M. de Haën, Médecin sur la Mortalité de la Petite-Vérole à Londres. Par M. Louis Odier, *Médecin*, 237
Observation sur l'Epiderme de la Baleine. Par M. Louis Odier, *Médecin*, 256
Lettre de M. Ostend, Méd., à M. de Latané, Médecin, touchant quelques effets sur la poudre dite purgative du sieur Ailhaud, 260
Suite des nouvelles Remarques sur des Déplacemens de la Matrice, & sur les moyens d'y remédier. Par M. Levret, *Chirurgien*, 269
Observations météorologiques faites à Paris pendant le mois de Juillet 1773, 282
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1773, 284
Obs. météor. faites à Lille au mois de Juin 1773. Par M. Boucher, *Médecin*, 285
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juin 1773. *Par le même*, 286
Avis 287
Livres nouveaux, ibid.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1773.

TOME XL.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1773.

EXTRAIT.

Traité des léſions de la tête par contre-coup, avec des expériences propres à en éclairer la doctrine; par M. MEHÉE DE LA TOUCHE, Maître-ès-Arts & en Chirurgie, &c. A Meaux, chez Courtois; *& ſe trouve à Paris, chez* Didot, 1773, *in-12.*

LES coups portés avec quelque violence ſur la tête, ont été regardés de tout tems comme un des objets les plus importans & les plus difficiles de la chirurgie-pratique. Les léſions qu'ils peuvent cauſer dans le cerveau, dont les fonctions

ſont liés ſi eſſentiellement à la vie ; la difficulté de reconnoître ces léſions aſſez à tems pour y remédier ont attiré de tout tems l'attention des Médecins & des Chirurgiens un peu zélés pour les progrès de leur art. Malgré leurs travaux réunis, il faut convenir que cette matiere n'avoit pas encore été éclaircie autant qu'il ſeroit à déſirer pour le bien de l'humanité. Parmi ces léſions, les plus difficiles à découvrir, ſont celles qui réſultent des contre-coups, c'eſt-à-dire celles qui arrivent à une partie quelquefois très-éloignée de la partie qui a reçu la premiere impreſſion du choc. On ſait que, lorſqu'un coup porte avec violence ſur une partie du crâne qui préſente une réſiſtance ſupérieure à la force de cette percuſſion, toutes les parties continues en ſont néceſſairement ébranlées ; celles dont l'union eſt plus foible que la portion de ſecouſſes & d'ébranlement qu'elles ont reçue, ſe ſéparent comme ſi un coup de pareille intenſité les avoit frappées. Mais, comme il eſt impoſſible de juger dans le vivant du plus ou moins de force des différentes parties qui compoſent le crâne, il eſt évident que rien n'eſt plus difficile que de découvrir l'endroit où s'eſt porté l'effort. Il n'y avoit que l'expérience & l'obſervation qui puſſent faire juger ſainement des accidens qui pouvoient ſur-

venir à la ſuite de la léſion de chacune des parties contenues dans la cavité du crâne, & fournir les ſignes capables de faire reconnoître ces parties léſées ; c'eſt elles que M. Mehée a cru devoir conſulter ; & ſon travail jette en effet le plus grand jour ſur cette matiere importante. Pour mettre le lecteur à portée de juger de l'utilité de ſes recherches, je vais d'abord lui préſenter le réſultat de ſes expériences ; enſuite j'indiquerai les conſéquences pratiques qu'il en a tirées.

M. Mehée a trépané différens chiens ; &, à la faveur de l'ouverture du trépan, il a comprimé ou bleſſé tantôt une partie, tantôt l'autre. Il a obſervé dans une premiere expérience, qu'une compreſſion légere & paſſagere ſur le lobe droit du cerveau, a fait tomber la tête du chien du côté oppoſé à la bleſſure ; les jambes du même côté ont paru affoiblies au point que le chien tomboit ſur ce même côté ; un léger attouchement de la dur-mere avoit produit des convulſions univerſelles. La compreſſion répétée & même augmentée n'a guere aggravé les accidens.

Dans une ſeconde expérience, une compreſſion légere a cauſé la paralyſie de la jambe de devant du côté bleſſé. Cette paralyſie a ſubſiſté, quoiqu'il eût ôté la cauſe

comprimante ; mais une compreſſion plus forte ne l'a pas augmentée.

Dans une troiſieme & quatrieme expériences, une ſemblable compreſſion n'a produit aucun effet ſenſible.

Dans une cinquieme, une forte compreſſion n'a produit qu'au bout de douze heures une grande foibleſſe, accompagnée d'inſpirations fortes & de convulſions univerſelles, ſuivies de la mort, arrivée ſix heures après.

Dans une ſixieme, une forte compreſſion qui avoit produit un engorgement & la ſuppuration de la dure-mere, ce qui avoit détruit la ſubſtance corticale de la profondeur de deux ou trois lignes, n'a paru affecter le chien qui l'éprouvoit qu'au bout de deux jours ; juſques-là il avoit mangé d'un bon appétit : le deuxieme jour il parut affoibli, refuſa de manger, vomit de la viande crue, non digérée, qu'il avoit mangée avant l'opération. La foibleſſe augmenta au bout de douze heures, au point qu'il fut deux jours ſans pourvoir ſe remuer ; il mourut le ſixieme, ſans avoir paru plus affecté d'un côté que de l'autre.

Dans une ſeptieme expérience, la ſection de la ſubſtance corticale, de la largeur d'une piece de vingt-quatre ſous, n'a paru

cauſer aucune douleur ni aucune paralyſie en douze heures de tems.

Dans une huitieme la léſion de la dure-mere, a cauſé de violentes douleurs; l'enlevement d'une portion de la ſubſtance corticale n'a pas paru exciter la moindre ſenſibilité. Une compreſſion ſoutenue pendant vingt-quatre heures n'a paru rien produire.

Dans une neuvieme, la ſection de la ſubſtance corticale du cerveau n'a paru produire ni douleur, ni aucun autre accident.

Dans la dixieme, la ſection de la ſuperficie de la partie poſtérieure de l'hémiſphere du côté gauche de la faux, de la profondeur de deux ou trois lignes, a paru produire une légere douleur qui n'a pas duré, mais n'a affecté en aucune maniere les mouvemens du chien auquel elle fut faite.

Le chien qui avoit fait le ſujet de la premiere expérience, ayant reçu des coups de biſtouri qui ouvrirent le ventricule ſupérieur droit, & firent une bleſſure à la moëlle allongée du même côté, donna des ſignes d'une très-grande ſenſibilité, lorſque l'inſtrument pénétra à une certaine profondeur; il lui ſurvint des convulſions dans toutes les jambes; il tomba dans un aſſoupiſſement léthargique; lorſqu'on l'en retiroit, il marchoit ſur ſes jambes de devant, qui étoient fort pliées en marchant; il ſe

jettoit indiſtinctement contre les murs.

Un chien auquel M. Mehée avoit ouvert le ventricule ſupérieur droit, bleſſé le corps cannelé, & fait une légere piquure à la moëlle allongée, tomba ſur le côté oppoſé à la bleſſure, & ſe mit à tourner du même côté.

Une bleſſure de la ſubſtance corticale ne parut affecter en aucune maniere le chien qui l'éprouva; mais la partie latérale de la moëlle allongée, ayant été atteinte, le chien tomba du côté oppoſé, ſa tête ſe porta du même côté; il lui ſurvint un ſommeil léthargique qui dura un jour & demi, au bout duquel il mourut.

L'ouverture du ventricule ſupérieur droit a produit dans un autre chien de la ſenſibilité, la foibleſſe des deux jambes du côté oppoſé: le chien tomboit de ce côté. Il eſt mort au bout de deux jours.

L'ouverture des deux ventricules ſupérieurs a paru très-douloureuſe; il en eſt réſulté des convulſions violentes dans les deux jambes gauches. Le chien tomboit également des deux côtés: il a tourné en rond tant qu'il a vécu; cependant il n'a pas paru qu'aucune de ſes parties fût affectée de paralyſie; ſeulement il paroiſſoit plus foible de ſes jambes de devant, ce qui le faiſoit tomber ſur le nez.

L'ouverture des deux ventricules ſupé-

rieurs, qui a été ſuivie d'un épanchement, & de la bleſſure de la partie latérale externe du corps cannelé droit, a paru produire une vive douleur. Il en eſt réſulté une très-grande foibleſſe du côté gauche; la jambe poſtérieure eſt devenue paralytique; la jambe droite de devant a paru très-foible & en convulſion. Le chien tomboit conſtamment ſur le côté gauche, ſa tête étoit tournée du côté droit.

L'ouverture du ventricule gauche, qui a produit un épanchement de ſang, la bleſſure des couches du nerf optique du même côté, a paru cauſer de la douleur. Il eſt ſurvenu des convulſions dans tout le côté gauche; la jambe droite de derriere eſt tombée en paralyſie; celle de devant a paru très-foible; le chien eſt tombé pluſieurs fois du côté droit; ſes yeux paroiſſoient égarés.

L'ouverture des deux ventricules, ſuivie d'un épanchement de ſang, & une légere bleſſure à la moëlle allongée, ont produit des convulſions générales très-fortes, qui ont été de peu de durée. La jambe droite de derriere eſt devenue paralytique; les deux jambes de devant ont paru très-foibles.

Une bleſſure à la partie poſtérieure droite du corps calleux, l'ouverture de la partie poſtérieure interne du ventricule droit ſupérieur, ſuivie de l'épanchement

d'un peu de ſang, une légere bleſſure à la ſuperficie de la moëlle allongée & à la partie antérieure du cervelet, ont paru produire une vive douleur. Le chien a paru fou, ſa tête s'eſt conſidérablement tournée du côté de la bleſſure ; il a tourné pendant demi-heure en rond du côté gauche, l'œil gauche étoit tourné du côté droit ; l'animal tournoit quelquefois à droite, mais tomboit conſtamment à gauche ; la tête ſe tournoit quelquefois à gauche, mais revenoit conſtamment à droite. Cet animal a vécu huit jours en cet état ſans boire ni manger.

Un autre chien en qui l'opération avoit produit un engorgement conſidérable à la dure-mere, & dont le ventricule ſupérieur du côté gauche avoit été ouvert, ce qui avoit produit un épanchement de ſang conſidérable, & le corps calleux entiérement coupé, a montré beaucoup de ſenſibilité, eſt tombé ſur le côté gauche, ſans pouvoir ſe relever, a eu des convulſions très-fortes dans toutes ſes jambes pendant un quart-d'heure ; enſuite il s'eſt relevé ſur ſes jambes de devant, ne pouvant ſe ſoutenir ſur celles de derriere : il eſt tombé pluſieurs fois, tantôt à gauche, tantôt à droite. Demi-heure après l'opération, il s'eſt relevé ſur ſes quatre jambes, a un peu couru, a repris à pluſieurs fois, mais eſt ſouvent

tombé ſur le côté oppoſé à l'opération. Il a eu des convulſions dans les deux yeux, qui ſe ſont tournés du côté opéré; ſa tête s'eſt redreſſée (M. Mehée n'avoit point dit qu'elle ſe fût penchée de l'un ni de l'autre côté); il a marché aſſez tranquillement, mais toujours en vacillant, ſur le côté oppoſé à l'opération, & y eſt même tombé de tems en tems. Deux heures après l'opération, il a commencé à tourner en rond du côté droit, ce qui a continué à différentes repriſes pendant deux jours, en tombant de tems en tems du côté droit; enfin il eſt mort.

Le corps calleux ayant été percé à ſa partie latérale droite, ſans léſion d'aucune autre partie, le chien a montré beaucoup de ſenſibilité, mais n'a éprouvé aucun autre accident pendant deux jours, au bout deſquels on l'a tué.

Une plaie qui avoit détruit le corps calleux, ouvert les deux ventricules à leur partie interne, & cauſé un épanchement d'une cuillerée de ſang au-deſſous du corps calleux, a produit une vive douleur: le chien, après avoir couru ſans accident pendant une heure & demie, tomba tout à-coup, ſe débattit, eut des convulſions dans ſes quatre jambes; il ſe jettoit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en tâchant de ſe relever; enſuite il ne put ni ſe relever, ni

ſe ſoutenir quand on le relevoit. Au bout d'un quart-d'heure, il ſe releva cependant un peu ; mais les jambes de devant ont paru paralyſées, ſur-tout la droite. Il mourut le lendemain de l'opération.

Un chien auquel on avoit ouvert le ventricule ſupérieur droit, bleſſé la moëlle allongée du même côté & un peu la partie latérale droite du cervelet, & légérement atteint le corps calleux, a tourné pendant quelque tems du côté droit ; étoit beaucoup plus foible de ce côté ; avoit la tête un peu tournée du même côté, la jambe droite paralytique. Environ deux heures après l'opération, il eſt tombé quelquefois ſur le côté gauche, mais une heure après il eſt retombé ſur le côté droit, ſans pouvoir ſe relever. Au bout de quelque tems, il a repris des forces au point de pouvoir marcher. Il a tourné pendant cinq jours, décrivant un cercle d'environ quatre pieds de circonférence : pendant ce tems, il eſt ſouvent tombé toujours du côté droit. Sa jambe droite de devant, qui, peu après l'opération, s'étoit pliée à l'articulation inférieure, s'eſt redreſſée. Il eſt mort au bout de cinq jours.

Un chien qui, à la ſuite du trépan & de pluſieurs coups de biſtouri qu'on lui avoit donnés par cette ouverture, avoit un épanchement de ſang ſous la dure-mere, dont

la partie latérale gauche du corps calleux étoit bleſſée, & le ventricule ſupérieur ouvert proche le corps calleux, ſans épanchement dans le ventricule, avoit paru très-ſenſible lorſque le biſtouri fut parvenu à la profondeur d'un pouce; lorſqu'on l'eut lâché, il marcha auſſi aiſément qu'à l'ordinaire; cependant il tomba du côté gauche une ſeule fois, à la vérité; ſix heures après l'opération il parut plus foible, ſans cependant tomber d'aucun côté: le lendemain il marchoit aiſément ſur toutes ſes jambes. On le fit tuer.

Un petit chien auquel M. Mehée avoit plongé perpendiculairement, proche la faux, un coup de biſtouri de la profondeur d'un bon pouce, qui bleſſa la partie poſtérieure du corps calleux, & traverſa les éminences *nates* & *teſtes*, avoit paru ſouffrir violemment lorſque l'inſtrument atteignit le corps calleux. Lorſqu'on l'eut lâché, il marcha avec effort, & en tournant en rond pendant long-tems; il avoit des convulſions dans l'œil gauche, qui durerent une demi-heure; il tomboit quelquefois indifféremment, tantôt ſur le côté droit, tantôt ſur le côté gauche. Quand il étoit fatigué, il ſe couchoit ſur le côté droit, & y reſtoit quelques minutes, après quoi il ſe relevoit, & recommençoit à tourner; il paroiſſoit un peu plus foible ſur la jambe

gauche de derriere. Il mourut le troiſieme jour.

Des coups de biſtouri qui avoient coupé le corps calleux dans tous les ſens, & pénétré dans les deux ventricules, dans leſquels il y avoit un peu de ſang épanché, parurent cauſer une vive douleur. Le même animal n'avoit pas paru ſenſible à quelques légeres plaies faites dans la ſubſtance corticale. Quand on l'eut lâché, il tomba indiſtinctement, tant ſur un côté que ſur l'autre, les jambes de derriere étant paralyſées; il eut quelques convulſions dans les différentes parties du corps, qui durerent fort peu de tems. Il tomba enſuite comme mort, n'ayant aucun mouvement, & ne pouvant ſe ſoutenir. Il mourut douze heures après l'opération.

Une bleſſure qui avoit traverſé horizontalement le corps calleux, & pénétré dans les deux ventricules, dans leſquels il y avoit environ une cuillerée de ſang extravaſé, parut produire une vive douleur lorſque l'inſtrument atteignit le corps calleux, & non avant. Le chien ayant été lâché, tomba comme mort, ſe débattit un peu, eut quelques mouvemens convulſifs dans les jambes, ſe roula ſur le côté droit, où il reſta couché, & mourut au bout de quatre heures.

Une bleſſure qui avoit produit un en-

gorgement dans tous les vaiſſeaux de la dure-mere, avec un épanchement de ſang, ouvert le ventricule droit ſupérieur, avec épanchement de ſang dans ſa cavité; diviſé toute la baſe du cerveau & la plus grande partie de la moëlle allongée, ce qui avoit été ſuivi d'un épanchement de ſang aſſez conſidérable ſur la baſe du crâne, & de l'engorgement de tous les vaiſſeaux de la baſe de la dure-mere; fut ſuivie immédiatement de la paralyſie des quatre jambes, qui étoient roides & tendues; de ſorte qu'il ne reſtoit d'autre mouvement à l'animal que celui de la reſpiration. Il mourut le lendemain de l'opération.

Un chien auquel M. Mehée fit une plaie qui avoit traverſé le ventricule droit, & diviſé entiérement toute l'épaiſſeur de la moëlle allonguée, juſqu'à l'extrêmité antérieure du cervelet, ſe débattit dès qu'il fut lâché, fit des efforts pour ſe relever, mais il retomboit auſſi-tôt, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Six heures après l'opération il devint ſi foible, qu'il ne put plus ſe ſoutenir; il mourut vingt-quatre heures après l'opération.

Un coup de biſtouri plongé perpendiculairement, de la profondeur d'un pouce, par une ouverture faite à la partie moyenne & ſupérieure du pariétal gauche, ouvrit le ventricule ſupérieur, occaſionna un épan-

chement de ſang dans ſa cavité, & bleſſa légérement le centre de la partie poſtérieure & ſupérieure de la moëlle allongée, à quelques lignes de la partie antérieure du cervelet. Le chien qui avoit marqué un peu plus de ſenſibilité lorſque le biſtouri eut pénétré à une certaine profondeur, ayant été lâché, parut fort égaré ; il marchoit en rond, étoit plus foible du côté oppoſé à l'opération. La jambe de derriere du côté opéré ſe relevoit juſqu'à la hauteur de ſon corps ; celle de devant ſe plioit & ſe relevoit auſſi, mais moins haut : il ne tomba ſur un côté, ni ſur l'autre : un quart-d'heure après il devint plus fort ſur toutes ſes jambes ; il tourna long-tems & aiſément, décrivant un cercle de cinq pieds de circonférence. En tournant, ſa tête étoit un peu pliée du côté opéré ; l'œil oppoſé étoit auſſi un peu retourné, il en voyoit fort clair, ainſi que de l'autre ; il avoit dans les yeux quelques mouvemens convulſifs. Cet état dura vingt-quatre heures, pendant leſquelles il ne ceſſa de tourner que quelques momens pour ſe repoſer. Il mourut au bout de ce tems.

La tente du cervelet ayant été briſée du côté gauche avec un ciſeau qui pénétra dans ce viſcere, l'animal montra beaucoup de ſenſibilité ; ſa tête ſe tourna un peu du côté oppoſé ; ſes yeux agités ſe tournerent

du même côté. Il ne pouvoit ſe ſoutenir ſur la jambe gauche poſtérieure : les trois autres ne paroiſſoient pas affectées. Une heure après l'opération ſes mouvemens ſe rétablirent. Une nouvelle bleſſure qu'on lui fit au cervelet le rendit abſolument paralytique du côté opéré, ſur-tout de la jambe poſtérieure. Il mourut au bout de deux jours.

Un chien à qui on avoit briſé la tente du cervelet du côté droit, bleſſé la partie poſtérieure de l'hémiſphere droit du cerveau, le cervelet de la largeur & profondeur de deux ou trois lignes, & un peu touché la moëlle allongée, lorſqu'il a été lâché, a tourné tout auſſi-tôt ſa tête du côté bleſſé, a marché en tournant en rond & élevant ſes pattes de devant, la droite étoit la plus pliée & la plus paralytique ; il eſt tombé pluſieurs fois du côté opéré. Au bout de deux heures il a paru reprendre des forces ; ſa tête s'eſt redreſſée, il a marché plus aiſément ſur toutes ſes jambes ſans aller en rond ; cependant il paroiſſoit plus foible du côté de l'opération : il eſt mort au bout de deux jours.

Un chien à qui M. Mehée briſa & enfonça la tente du cervelet, percé la partie poſtérieure de l'hémiſphere droit du cerveau & inciſé toute l'épaiſſeur de la partie droite du cervelet, parut très-ſenſible dans le tems de l'opération ; ſa tête ſe tourna

en l'air du côté opéré ; l'œil droit avoit de légeres convulsions, il étoit aussi tourné du côté opéré ; quand on l'eut lâché, il se débattit, sans pouvoir marcher ni se relever. Un demi-quart-d'heure après il se releva & marcha, mais tomba très-souvent sur le côté opposé à l'opération.

Un autre chien auquel il enfonça également la tente du cervelet du côté droit, perça l'hémisphere droit du cerveau à sa partie postérieure, & blessa légérement le cervelet du même côté, ce qui avoit été suivi d'un engorgement dans les vaisseaux de la partie postérieure de la dure-mere, montra aussi de la sensibilité dans le tems de l'opération : sa tête se tourna du côté opéré. Lorsqu'on l'eut lâché, il marcha assez facilement, cependant la jambe postérieure gauche parut roide & fort peu agissante. Il reprit ses forces, & marcha aisément pendant trois jours, au bout desquels il mourut.

Une autre fois il enfonça la tente du cervelet du côté gauche à un chien de moyenne taille, & pénétra dans le cervelet, sans aller jusqu'à la base du crâne ; dans le moment, l'animal tourna la tête en l'air du côté opéré : on le lâcha, il tomba en se débattant & en roulant ; une demi-heure après, il se releva & marcha fort aisément ; il le reprit, & enfonça de nouveau l'instrument

qui traverſa toute la partie gauche du cervelet ; & pénétra de quelques lignes dans la moëlle épiniere. Le chien tomba tout-à-coup ſans mouvement, & mourut auſſitôt.

Ayant plongé par une ouverture faite à la partie moyenne du pariétal droit un biſtouri qui perça la partie poſtérieure de l'hémiſphere droit, gliſſa ſous la tente du cervelet, ſans la diviſer, & bleſſa les deux côtés du cervelet dans toute leur épaiſſeur, ce qui fut ſuivi d'un engorgement dans toute l'épaiſſeur de la dure-mere ; l'animal, lorſqu'il fut lâché, tomba tout-à-coup & ſe débattit ſans pouvoir ſe relever ; quand on le poſoit ſur ſes pattes, il tomboit indiſtinctement d'un côté ou de l'autre, paroiſſant également foible des deux côtés. Il mourut deux jours après l'opération.

Un chien auquel on avoit percé la partie poſtérieure des deux hémiſpheres du cerveau, diviſé le côté droit du cervelet en tout ſens, ſans avoir touché la tente, ce qui avoit produit de l'engorgement dans tous les vaiſſeaux de la dure-mere, ayant été lâché, parut plus foible, tomba quelquefois ſur le côté gauche ; cependant il marchoit avec aſſez de facilité, en portant ſes deux jambes de devant plus élevées ; il avoit la tête tournée du côté de la plaie, & même appliquée ſur ſes côtes ; il tournoit

du côté droit, & se couchoit sur le côté gauche ; le lendemain de l'opération il parut plus foible, & tournoit en rond. Il mourut le troisieme jour.

Enfin, M. Mehée enfonça la tente du cervelet d'un gros chien, pénétra dans la partie droite de ce viscere jusqu'à la moitié de son épaisseur ; cet animal tourna aussitôt la tête du côté opéré, en regardant en l'air de l'œil droit. Lorsqu'il fut lâché, il fit effort pour marcher, il tomba souvent du côté gauche. Les jambes du côté opéré paroissoient roides. Une heure après, sa tête revint droite ; il la remuoit aisément de tous les côtés ; il marchoit plus facilement sans tomber. On le reprit, on lui replongea l'instrument dans le cervelet jusqu'à la base du crâne ; on le lâcha, il tomba comme mort, n'ayant plus aucun mouvement, ayant une respiration difficile & longue. Il resta dans cet état l'espace d'une demi-heure, ensuite il mourut. A l'ouverture du crâne, on trouva que le cervelet étoit percé du côté opéré jusqu'à la moëlle de l'épine, qui étoit aussi blessée ; que l'hémisphere du cerveau du côté opéré étoit percé tout-à-fait à sa partie postérieure, mais que le ventricule supérieur n'étoit point ouvert.

Telles sont les expériences qu'on trouve répandues dans le cours de l'ouvrage de

M. Mehée ; j'ai cru devoir les raſſembler & les préſenter ſous un ſeul point de vue. Pour donner à mes lecteurs une idée plus exacte des conſéquences qu'elles préſentent, j'ai cru devoir en changer l'ordre, & même expoſer ſéparément les événemens d'une même expérience, lorſqu'elle a affecté des parties diſtinctes. Voyons maintenant les conſéquences pratiques que notre Auteur en tire, je les préſenterai dans le même ordre que les expériences deſquelles elles découlent.

Il paroît réſulter des premières expériences, 1° que la compreſſion que pourroit faire un épanchement ſur le cerveau, ne ſeroit pas toujours capable d'occaſionner la paralyſie d'un côté du corps, ni même d'aucun membre. Pour que cet accident ait lieu, il faut néceſſairement que la léſion ou la compreſſion porte ſon effet juſques ſur quelque partie de la moëlle allongée, le cervelet ou les corps cannelés, ou qu'elle pénetre juſques dans les ventricules ; & il eſt ſouvent poſſible qu'un malade ſuccombe à un épanchement ſur le cerveau, avant que cet épanchement ait opéré un ſemblable effet, quand il ſeroit d'ailleurs capable de le cauſer avec le tems. M. Mehée en rapporte divers exemples puiſés dans les meilleurs Obſervateurs. Il ne faudroit donc pas toujours décider qu'il n'y auroit pas d'épan-

chement sur ce viscere, parce qu'il ne surviendroit pas de paralysie, ni attendre cet accident pour procéder aux moyens curatifs ; il est par conséquent nécessaire de chercher quelqu'autre symptôme capable d'éclairer en pareil cas. M. Mehée croit qu'il n'en est pas de moins équivoque que la douleur, d'autant mieux que dans tous les cas où un épanchement occasionneroit la paralysie, cette paralysie seroit toujours accompagnée d'une douleur plus ou moins vive qui se feroit sentir dans le lieu qu'occuperoit l'épanchement, parce qu'il ne peut y avoir d'épanchement sans douleur, quoiqu'il puisse y avoir épanchement sans paralysie.

2° Il résulte des expériences suivantes, que la substance extérieure du cerveau peut être détruite sans porter immédiatement atteinte à la vie de l'animal : ce qui devient favorable aux tentatives qu'on pourroit faire pour vuider des dépôts formés dans l'intérieur du cerveau. Il en résulte encore que les lésions de cette partie ne suffisent pas pour déterminer la paralysie. Dans ce cas on n'a de signe bien sûr pour déterminer ce genre de lésions, que la douleur dont elles sont accompagnées.

3° Quand la compression ou la blessure affecte des parties situées assez profondément pour causer la paralysie, cette para-

lyſie n'attaque pas conſtamment le côté oppoſé à celui qui eſt affecté, comme cela ſembloit réſulter des obſervations & expériences de M. Petit, de Namur & de Valſalva, obſervations qui avoient déjà été faites par Arétée & Caſſius, mais auxquelles M. Morgani avoit entrevu qu'il falloit admettre quelques exceptions, ce dont il n'eſt plus permis de douter d'après les expériences de M. Mehée. Il en réſulte bien évidemment que, quoique très-ſouvent la paralyſie attaque le côté oppoſé à la bleſſure, il peut cependant arriver qu'elle attaque directement le côté bleſſé; qu'à la vérité quelquefois le côté oppoſé s'affecte enſuite, mais qu'il y a plus d'un exemple où la paralyſie a été permanente du côté bleſſé, ſans aucune affection du côté oppoſé.

4° Que quand il ſurviendroit à un bleſſé, à la ſuite d'une chute ou d'un coup violemment appliqué ſur la tête, une paralyſie, même de tout un côté du corps, on ne pourroit rien conclure ſur la nature de la cauſe qui la produiroit, parce que la paralyſie peut dépendre d'un engorgement inflammatoire, de même que d'un épanchement.

5° Un ſymptôme qui accompagne quelquefois les bleſſures du cerveau, mais qui ne les accompagne pas toujours, ſont les

convulsions ; lorsqu'elles ont lieu , elles se manifestent le plus souvent du côté de la blessure. Elles n'ont guere lieu qu'à la suite des blessures qui pénetrent fort avant dans le cerveau , & qui font beaucoup de délabrement dans ce viscere.

6° Quoique dans les lésions du cerveau la paralysie ne suffise pas pour reconnoître la partie affectée , ni le genre de lésion qu'elle éprouve , il n'en est pas de même dans celles du cervelet , elles sont le plus communément accompagnées de la paralysie du côté opposé à la blessure ; mais outre cela elles présentent un symptôme particulier capable d'écarter toute équivoque sur la lésion de cette partie ; c'est la chute de la tête du côté opéré , M. Mehée l'a constamment observée dans toutes les lésions du cervelet , & quelquefois la tête s'est comme colée contre les côtes de l'animal.

7° Dans tous les cas, M. Mehée regarde la douleur comme le symptôme le moins équivoque ; lorsque le cerveau est lésé par une cause quelconque , la douleur que peut causer cette lésion doit particuliérement se faire sentir du côté affecté , soit qu'il s'agisse d'un engorgement inflammatoire ou d'un épanchement ; & , lorsque la lésion occasionnée par une cause extérieure qui n'a pas produit son effet sur l'endroit même frappé , la douleur doit également se manifester ,

nifeſter du côté où la violence de la percuſſion s'eſt portée par contre-coup ; c'eſt ce que notre Auteur confirme par pluſieurs obſervations qu'il faut chercher dans ſon ouvrage même. La douleur n'indique pas ſeulement le côté du cerveau léſé, elle peut encore être ſuffiſante pour inſtruire du lieu où exiſte l'inflammation ou l'épanchement : car, ſi une douleur aiguë ſe fait reſſentir plus ou moins profondément, on peut juger que le déſordre eſt ou à la ſuperficie du cerveau, ou plus ou moins avant dans ce viſcere, ſur-tout lorſqu'on s'eſt inſtruit par des inciſions convenables, que cette douleur n'eſt pas cauſée par le tiraillement du péricrâne, & que d'autres ſymptômes font voir qu'elle ne dépend pas non plus de l'altération de l'os, &c. Alors il ne reſte qu'à reconnoître quelle eſt préciſément la nature du déſordre, afin de trouver les moyens qui peuvent y remédier ; la douleur peut encore, dans ce cas, fournir toutes les lumieres dont on a beſoin.

Lorſqu'une douleur aiguë eſt accompagnée de fievre, de tenſion, de plénitude du pouls, d'inflammation du viſage, des yeux, que cette douleur occupe un eſpace plus ou moins conſidérable, n'eſt-on pas en droit de préſumer qu'elle eſt cauſée par un engorgement des vaiſſeaux du cerveau

ou de ſes membranes, ſuivant qu'elle ſe fait reſſentir plus ou moins profondément ? Si, au contraire, la douleur paroît plus fixe, moins étendue, qu'elle ſoit plus ſourde, que la tête ſoit plus peſante, qu'il y ait de la fievre, un pouls inégal, des friſſons irréguliers, des yeux égarés, la vue fatiguée, des vomiſſemens, des mouvemens convulſifs, & ſur-tout un aſſoupiſſement léthargique, ne doit-on pas penſer que cette douleur eſt occaſionnée par un épanchement ?

La douleur, en la conſidérant avec beaucoup d'attention, pourroit même indiquer poſitivement, à la ſuite d'un coup appliqué ſur la tête, une léſion qui ne tiendroit ni de l'inflammation, ni de l'épanchement; une douleur aiguë, accompagnée d'une fievre plus ou moins violente, d'un pouls petit, dur & concentré, de convulſion, de délire, d'aſſoupiſſement, &c. ſans aucune marque extérieure d'inflammation, ne laiſſeroit-elle pas entrevoir une irritation que pourroit cauſer, par exemple, quelque eſquille de la ſeconde table fracturée ſeule, ou quelqu'autre corps étranger, & ne ſeroit-elle pas ſuffiſante pour indiquer le trépan ?

M. Mehée convient qu'une perte de connoiſſance peut quelquefois s'oppoſer à la manifeſtation de la douleur, & même d'une paralyſie, dans le cas où un épan-

chement ſeroit ſitué de maniere à pouvoir y donner lieu ; mais dans ce cas cette perte de connoiſſance fournit elle-même des indications curatives, & peut inſtruire ſur la nature du déſordre qu'il s'agit de combattre, parce que ſi elle arrive immédiatement après un coup appliqué ſur la tête, elle dépend, ſuivant les remarques de M. Petit, de la commotion du cerveau, & elle indique les mêmes moyens que l'on doit employer dans le cas où la douleur marque l'engorgement des vaiſſeaux de ce viſcere ; on n'auroit pas même d'autre parti à prendre en pareil cas, quand il ſeroit poſſible que cette perte de connoiſſance dépendît d'un épanchement primitif, à moins que l'on ne fût conduit par quelque ſymptôme capable d'inſtruire ſur le ſiege de dépôt, ou par quelque fracture ou enfoncement aux os. Si, au contraire, cette perte de connoiſſance ſurvient plus ou moins long-tems après le coup, ou ſi elle ſuccede à une perte de connoiſſance primitive qui ſe ſeroit diſſipée pendant un intervalle de tems plus ou moins long, elle paroît dépendre d'un épanchement, & indique les mêmes moyens que l'on doit employer lorſque cet épanchement eſt annoncé par la douleur : l'endroit qu'occupe cet épanchement ſe manifeſte alors par la douleur qui précede cette perte de connoiſſance conſécutive.

Tels ſont les principaux corollaires que M. Mehée a déduit des expériences qu'il a faites & des obſervations qu'il a recueillies ; ils nous ont paru de la plus grande importance, & jetter un nouveau jour ſur les léſions de la tête. On trouve en outre, dans ſon ouvrage, un grand nombre de vues & d'obſervations pratiques qui lui mériteront ſûrement l'accueil le plus favorable de la part des Maîtres de l'Art.

MALADIE

Survenue à la ſuite d'une iſchurie véſicale, traitée d'après les indications du pouls ; par M. EMPEREUR, D. M. M.

L'obſervation dont il eſt ici queſtion a été faite ſur un malade que j'ai ſuivi jour par jour, ne m'éloignant de ſon lit que pour dormir & prendre mes repas dans ſa maiſon.

Il s'agit d'un homme célebre par ſes talens, attaqué d'une iſchurie véſicale, qui fut méconnue pendant ſept ou huit jours, & traitée pour toute autre maladie : cette rétention d'urine peut faire le ſujet d'une obſervation curieuſe par ſes circonſtances.

Ici je ne me propoſe de parler que de ſes ſuites, qui furent le mêlange de l'urine

avec toutes les humeurs, ſon reflux dans la tête & la poitrine; & des efforts que fit la nature pour chaſſer au-dehors la matiere urineuſe.

Les ſymptômes produits par la diſtenſion de la veſſie & l'irritation de ſon col, furent un mal très-général; des anxiétées, conſtipation, téneſme, cardialgies, nauſées, vomiſſemens, hoquet, gonflement du ventre, borborigmes, tenſion du pouls, ſoubreſaut dans les tendons du poignet; tous ces ſymptômes qui paroiſſoient purement nerveux, ſe ſuccéderent les uns après les autres pendant les huit premiers jours de la maladie, & les urines qui couloient aſſez copieuſement furent, pendant tout ce tems, claires, aqueuſes & inodores; tous ces ſympômes parurent à un vieux Médecin comme le produit d'une ſaburre dans les premieres voies, & les remedes qu'il preſcrivit d'après ſa théorie, ne firent qu'aigrir le mal, affoiblir le malade, & irriter les nerfs déjà trop irrités. Aux ſymptômes précédens ſuccéderent une ſueur urineuſe, l'oppreſſion & l'aſſoupiſſemens, effets morbifiques, qui n'étoient que le produit du reflux de l'urine vers la peau, la tête & la poitrine; ce fut à peu près vers ce tems que le même Médecin s'apperçut que la veſſie étoit pleine: ce qu'il y avoit de plus preſſant pour lors étoit l'in-

tro duction de l'algalie dans la veſſie ; cependant, en attendant que le Chirurgien arrivât, le Médecin qui traitoit pour lors le malade, attaqua encore vivement cette ſaburre qu'il ſe repréſentoit dans les premieres voies comme cauſe de la maladie : il fit prendre en conſéquence au malade de la crême de tartre qui opéra le ſoir aſſez bien, & les évacuations qu'elles procura furent précédées du pouls intermittent. Je fais mention de cette particularité, pour montrer que, quoique le pouls fût pour lors acritique & convulſif, il ne laiſſa pas de ſe plier au mode critique par l'effet de cette médecine : il eſt vrai qu'après cette évacuation il devint dur, petit & fréquent.

Dès le commencement de la maladie, le pouls fut tendu, fréquent, concentré, en général aſſez égal, tant dans la force que dans la diſtance des pulſations ; il étoit, comme l'on voit, pouls inférieur ſympto-matique : l'artere avoit la forme des pouls abdominaux : peut-être qu'un habile connoiſſeur en pouls l'auroit trouvé véſical. J'avoue cependant que dans le courant de la maladie, lorſqu'il y avoit vomiſſement, hoquet, & que les boyaux étoient diſtendus par les vents, il étoit aſſez difficile de diſtinguer par le pouls quel étoit l'organe du bas-ventre primitivement affecté. Comme les urines couloient, & que le malade

ne se plaignoit point de la vessie, on n'auroit jamais imaginé que la vraie cause de tous les symptômes fût une rétention d'urine. On voit ici de quelle importance sont les découvertes sur les pouls symptomatiques, & de quelle nécessité est la connoissance de ces sortes de pouls, pour ne pas se tromper dans le diagnostic de l'affection de certains organes, qui se présente souvent masquée de façon qu'il est difficile de n'y être pas trompé; car il est de toute certitude que la cause de tous les symptômes mentionnés étoit la rétention d'urine, & que l'organe primitivement affecté étoit la vessie. Le pouls resta tel que je l'ai dit pendant sept ou huit jours; après je le trouvai pectoral. Le malade commença à être oppressé; l'assoupissement ne tarda pas à paroître, soit qu'il dépendît du reflux de l'urine, ou de l'affection de la poitrine.

Ce fut vers ce tems que le malade fut purgé avec de la crême de tartre, & que sur le soir, quelques heures avant l'évacuation, le pouls devint petit & intermittent; je laisse-là à présent le pouls, auquel je ne connus plus rien, qu'un trouble que je ne saurois décrire, & des pulsations à peine sensibles.

Le Chirurgien appellé pour sonder le malade, trouva des obstacles dans le canal,

qui retarderent l'opération ; après bien des peines cependant la ſonde fut introduite dans la veſſie, la nuit du 26 Janvier, au moment où le malade paroiſſoit près d'expirer : il ſortit par la ſonde environ quatre pintes d'urine trouble, boueuſe, & fort odorante ; dans les ſix premieres heures l'élévation & la tenſion du ventre diminuerent aſſez ; mais le malade reſta toujours dans l'aſſoupiſſement, & l'oppreſſion continuoit.

Sur les neuf à dix heures du matin, le râle ſurvint, le malade ne peut plus rien prendre, ſon Médecin le plus expérimenté ſe retire pour ne pas ſe trouver à ſa mort, & ordonne pourtant, avant ſon départ, un lavement d'une décoction de quinquina. Me trouvant pour lors ſeul Médecin auprès du malade, voyant que le pouls étoit encore ſenſible, j'applique un emplâtre véſicatoire à la nuque, & un autre au gras d'une jambe ſeulement, & fais prendre au malade, de quart-d'heure en quart-d'heure, une cuillerée à café d'une potion cordiale, dans laquelle je mêlois environ un demi-grain de kermès minéral ; après chaque priſe j'apperçois que les pulſations de l'artere deviennent plus ſenſibles ; cependant l'aſſoupiſſement & l'oppreſſion, ainſi que le râle, continuent toujours : dans ce moment on fit paroître auprès du moribond

une perſonne qui, à force de crier à haute voix, l'éveilla & lui dit quelques paroles. La vue de cette perſonne fut pour lui un ſtimulant des plus actifs, qui le tira pour un moment de cette profonde l'éthargie. Peu de tems après le malade expectora une gorgée de matieres épaiſſes, blanchâtres, ce qui termina le râle. La vue de cette perſonne, aidée de l'action des véſicatoires & du kermès minéral, opéra un tel changement, que depuis ce moment le malade commença à mieux prendre ce qu'on lui donnna, & ſon pouls devint toujours plus ſenſible.

Galien a dit que la criſe étoit précédée d'un dérangement ſingulier des fonctions, & cela eſt vrai; car dans les maladies graves fiévreuſes, il m'eſt ſouvent arrivé de voir le malade dans un état que les aſſiſtans prenoient pour l'agonie. En effet, tous les organes des ſens & du mouvement ſembloient être privés de la vie; on auroit dit que le principe vital s'étoit retiré en dedans du corps, pour n'animer plus que les organes viraux, qui ſe trouvoient dans une agitation ſinguliere; il eſt vrai qu'il ſuccede pour l'ordinaire à cet état, ou des ſueurs, ou des diarrhees, & autres évacuations critiques: c'eſt le moment déciſif, c'eſt le triomphe de la nature.

Vers les quatre heures après midi du

même jour 26 Janvier, le pouls a trois ou quatre pulsations égales, assez fortes, bien sensibles, auxquelles succedent sept ou huit précipitées, promptes, subintrantes, & ces pulsations vont en diminuant en force jusqu'à la derniere, qui est à peine sensible; ce pouls, qui est l'intestinal critique, combiné avec le pouls des urines, annonce deux évacuations, l'une par les selles, & l'autre par les urines: aussi j'apperçois que les urines coulent abondamment, mais il n'y a point d'évacuation par les selles; ce qui me détermine à prescrire un lavement émollient, au lieu du lavement de quinquina qu'avoit conseillé le Médecin, qui croyoit le malade déjà mort. Après un quart-d'heure, le malade rend le lavement avec une grande quantité de matieres brunes, comme couleur de café brûlé, ayant l'odeur de l'urine.

Malgré cette évacuation, le pouls resta tel tout le soir & la nuit; le malade est à la tisane d'orge nitrée & au bouillon. Le matin 27 le pouls n'avoit pas changé; je fis donner un autre lavement qui opéra aussi bien que le premier: dans la journée, le malade expectora quelques crachats épais, gluans, blanchâtres, parmi lesquels il en parut un fort long, d'une couleur de rouille de fer, ayant une très-forte odeur d'urine; le pouls ne parut pourtant pas pectoral cri-

tique : la reſpiration étoit aſſez libre, & le ventre moins élevé. Après midi le pouls étoit toujours inteſtinal critique, je fis donner encore un lavement qui entraîna beaucoup de matieres de la même qualité que les premieres. Sur le ſoir, les trois ou quatre pulſations premieres me parurent plus élevées, & augmentant en force & en élévation les unes au-deſſus des autres; & celles qui ſuivoient étoient plus petites, plus rapprochées, & les dernieres des petites à peine ſenſibles : les grandes pulſations alloient en augmentant, & les petites en diminuant. Les petites rapprochées étoient au nombre de ſept ou huit, & les grandes à égale diſtance étoient au nombre de trois ou quatre ; ce pouls eſt l'inteſtinal combiné avec ceux de la ſueur & des urines, auſſi la ſueur ſurvint, ayant l'odeur de l'urine ; les urines coulent toujours abondamment, étant très-chargées, mais il n'y a point d'évacuation par les ſelles. La ſueur finie, le pouls conſerva le caractere inteſtinal & celui des urines ; la nuit fut moins inquiete, le malade dormit à différens intervalles.

Le 18 au matin le pouls eſt le même; pour aider plus efficacement la nature, je fais prendre au malade, ſur les cinq heures du matin, trois onces de manne dans deux verres d'une infuſion de fleurs de violetes ; il fut purgé comme s'il eût pris une forte méde-

cine: le pouls, le soir, annonça encore la sueur. On changea deux fois de chemise au malade ; à-peu-près vers le même tems je m'apperçus que le vésicatoire appliqué au gras de la jambe avoit tellement opéré, qu'il suintoit de cette partie une matiere purulente, épaisse, blanchâtre, ayant l'odeur de l'urine : la plaie fut pansée depuis lors, matin & soir, & à chaque pansement le linge étoit chargé d'une semblable matiere.

Le 29 le malade a passé une assez bonne nuit, la respiration est très-libre, la poitrine paroît totalement dégagée, mais la tête est encore embarrassée ; les idées sont sans ordre, il n'y a point de mémoire ; le malade connoît pourtant les assistans, & prend ses bouillons & sa tisane avec un peu plus de sensibilité ; les organes des sens & du mouvement paroissent avoir acquis un peu plus de force : le pouls est encore comme intermittent, & le caractere des urines n'y est plus si marqué, les urines sont moins chargées : je laissai le malade tranquille tout le jour ; le soir, je lui fis donner un lavement qui entraîna encore beaucoup de matieres moins brunes, ayant pourtant l'odeur de l'urine.

Le 30 le pouls est toujours intermittent ; il y a trois ou quatre pulsations égales, assez fortes, lesquelles précedent trois ou quatre plus rapprochées. Je donnai le

même minoratif, qui fit pouſſer trois ou quatre ſelles très-copieuſes : le ventre eſt tout-à-fait affaiſſé, ſouple ; les yeux ſont chaſſieux, & aux angles on voit une matiere épaiſſe, jaunâtre, qui a l'odeur de l'urine. Après l'effet de la médecine, l'intermittence ne paroît que de loin en loin, & n'eſt pas même ſi remarquable ; les pulſations ſont plus égales, plus fortes & plus ſenſibles : l'inégalité, l'intermittence, ſemblent vouloir diſparoître, ainſi que le caractere du pouls inférieur. Les urines ne ſont plus ſi foncées en couleur, ni ſi fortes en odeur : le malade paroît moins ſtupide, moins accablé ; la nuit fut aſſez tranquille.

Le 31 le pouls eſt plein, dilaté comme le pectoral ; juſques-là le pouls du malade ne m'avoit point trompé : j'oſe pronoſtiquer d'après ce pouls que le malade crachera, & que la nature va débarraſſer la poitrine de quelques humeurs qui s'y trouvent encore ; il faut remarquer que depuis trois ou quatre jours le malade n'avoit pas la moindre oppreſſion, ni toux, & alors même le malade reſpiroit avec la plus grande aiſance : cependant je ne laiſſois pas de tourner mes vues vers la poitrine. Je fis ſupprimer le nitre de la tiſane d'orge & preſcrivis des béchiques, comme bourrache, miel, ſyrop de fleurs de violetes ; le pouls reſta pectoral toute la journée, ſans

que le malade crachât la moindre chose. J'allois déjà me repentir d'avoir pronostiqué, lorsque, sur les huit heures du soir, le malade toussa & expectora un grand crachat jaunâtre, épais, ayant encore un peu d'odeur urineuse : il continua d'expectorer, & le pouls fut toujours le même.

Le 1er Février, le pouls est pectoral & le malade crache de tems en tems ; ce pouls & l'expectoration se soutinrent le second & le troisieme du mois ; le soir du troisieme j'apperçus quelques intermittences fort éloignées les unes des autres, je fis donner un lavement qui entraîna beaucoup de matieres ; après l'évacuation le pouls fut seulement pectoral : pendant ce tems les forces du malade augmenterent, il parut moins hébêté, les nuits étoient assez tranquilles.

Le Jeudi 4 Février le pouls paroît vouloir encore devenir inférieur, & le caractere pectoral a disparu ; il est fréquent, assez fort, mais un peu concentré, &, de tems en tems, j'y remarque quelques inégalités : je fais donner un lavement le soir, qui fut suivi d'une évacuation assez copieuse.

Le 5 le pouls est le même ; je donne un minoratif tel que les premiers, qui opéra comme les autres ; le malade paroît avoir recouvré tous ses sens ; il parle plus conséquemment, & n'est plus stupide : la tête est totalement dégagée.

Le 6 le malade, après avoir dormi presque toute la nuit, a le pouls seulement un peu fréquent; mais les pulsations sont parfaitement égales entr'elles, libres, aisées, les facultés de l'ame sont entiérement revenues, les urines sont naturelles, il prend tout ce qu'on lui donne avec le plus grand plaisir du monde; la langue, qui jusqu'à présent avoit été couverte d'un limon blanchâtre, est presque nette; il a plus de force, il se remue dans son lit, il converse avec ses parens: je lui fis donner sur le soir encore un lavement, qu'il rendit avec un peu de matieres jaunâtres, sans odeur d'urine.

Le Dimanche 7 Février, pour nétoyer entiérement les premieres voies, & préparer le malade à prendre quelque chose dans ses bouillons, je lui fis donner encore trois onces de manne seulement; il poussa deux selles assez copieuses. Après l'évacuation, le pouls va très-bien, le malade demande qu'on ouvre les rideaux de son lit, & souhaite qu'on lui donne à manger; la langue est belle: il demanda une prise de tabac qu'on lui donna, & qu'il prit avec le plus grand plaisir du monde; il passa une fort bonne nuit: le voilà à la veille de la convalescence.

Tout ce qui survint après n'a rapport qu'à l'ischurie; je ne me suis point proposé d'en parler à présent, mais d'en faire le

ſujet d'une autre obſervation. Je finis là l'hiſtoire d'une maladie, comme l'on voit, où la nature fit tout; je n'ai eu que la gloire de lui obéir & de l'aider. Le pouls, ſon fidele interprete, que je ſuivis toujours, me fournit ſeul toutes les indications à remplir, & plût au Ciel que dans l'exercice de la médecine on n'eût d'autre guide à ſuivre!

OBSERVATION

Sur un Tætanos, par M. MOLMY, Chirurgien à Morache, près Clamecy en Nivernois.

Un jeune homme de dix-huit ans, d'un tempérament ſanguin, fut attaqué, ce mois de Janvier 1773, d'un ſpaſme au ſternum, qui eſt un ſymptôme patognomonique du tætanos, qui dura l'eſpace de douze heures ſans interruption, & allant toujours en augmentant, en dépit même des antiſpaſmodiques les plus vantés: l'opium, le camphre, le muſc n'ont ſervi qu'à engourdir davantage, & à lui cauſer une rétraction des extrêmités tant ſupérieures qu'inférieures, jointe à une roideur très-douloureuſe du cou. Les mâchoires s'appliquerent fortement l'une contre l'autre, & on ne parvint à les ouvrir qu'avec beaucoup de peine; les muſcles de la déglutition étoient auſſi

en convulsion ; la respiration étoit très-gênée, & le jeune homme, en articulant avec beaucoup de peine, faisoit entendre de lui rendre ses maux plus doux, en lui abrégeant la vie. Il étoit dans ce déplorable état depuis trois jours lorsque je fus appellé. L'érétisme étoit si considérable, que le pouls paroissoit petit, foible & irrégulier : &, sans m'informer si on avoit employé les anti-spasmodiques, les lavemens & les bains émolliens, je proposai la saignée comme le plus grand relâchant connu en médecine, & par préférence celle du pied ; mais il falloit que celui qui lui avoit administré les anti-spasmodiques sans succès en fût d'accord. C'étoit une chose très-difficile à obtenir d'un antagoniste déclaré contre cette opération, & qui vouloit essayer tous les secours pharmaceutiques & chymiques avant d'en venir à cette opération ; que fera alors un jeune Chirurgien contre un vieux Praticien ? Tout ce qu'on put décider, ce fut les bains émolliens & des lavemens relâchans, qu'il prit en abondance du trois de sa maladie jusqu'au quatre, mais sans succès ; au contraire, on ne faisoit qu'attendre quelque crise qui devoit l'emporter. Je lui fis le lendemain matin une visite de curiosité, & témoignai aux parens qu'il étoit fâcheux de laisser périr un malade faute des secours qu'on pouvoit lui donner ; &, en

cachette de notre Pharmacien, le pere consentit à cette saignée. Je la fis donc le quatrieme jour de ses souffrances, à onze heures du matin, &, à mesure que le sang couloit, le malade se sentoit soulagé; je lui en tirai la premiere fois environ quatre palettes, charmé de lui avoir fait cette opération, je fus le voir le soir, où j'appris que le jeune homme avoit reposé l'espace de trois heures: qu'il avoit parlé un peu plus distinctement; mais depuis une heure il n'étoit pas si bien: je dis qu'il falloit réitérer la saignée du pied, & sur le champ je l'exécutai; il étoit pour lors cinq heures du soir, j'en retirai environ trois palettes, & dis que dans la nuit, si ses souffrances augmentoient, de me venir chercher, ce qui fut effectivement fait; & lui ayant trouvé le pouls très-développé & très-dur, je le ressaignai donc pour la troisieme fois, & le lendemain matin le malade parloit très-bien & n'avoit plus que quelques légeres souffrances au poignet & au doigt; mais, malgré cela, il fut le premier à me redemander une saignée. Je la fis de deux palettes & le soir environ autant, ce qui fait environ quatorze bonnes palettes de sang, ou deux livres dix onces de ce fluide. Le pauvre infortuné fut totalement délivré de ces souffrances, qui depuis quatre jours duroient sans interruption, dans l'espace de deux jours de

tems, ſans aucun autre ſecours que la ſaignée, au point que le troiſieme il vouloit reprendre ſes travaux ordinaires.

SECONDE LETTRE

A M. ANTOINE DE HAEN, *Profeſſeur en médecine à Vienne, ſur la Mortalité de la Petite-Vérole à Londres, &c.; par M.* LOUIS ODIER, *de Geneve, Docteur en médecine.*

MONSIEUR,

Dans la lettre que j'eus l'honneur de vous adreſſer dans le Journal de Médecine du mois paſſé, je prouvois par les extraits mortuaires que la mortalité de la petite-vérole a augmenté dans cette ville depuis qu'on y a introduit l'inoculation. Je fixois, comme vous, cette époque à l'année 1717, & je calculois en conſéquence. Tous les Auteurs cependant ne s'accordent pas là-deſſus : le plus grand nombre même la fixent à l'année 1721 (*a*); mais cela ne changeroit preſque rien à nos concluſions; car, depuis 1669 juſqu'en 1720, les regiſtres

(*a*) Ce ne fut pas en 1717 que Lady Bute fut inoculée : car Lady Mary revint à Londres au mois d'Octobre 1718. Lady Bute avoit un an, ſon frere, inoculé en Turquie, ne l'étoit pas encore au mois d'Avril 1717.

portent 768713 baptêmes, 1115767 enterremens & 73226 morts de la petite-vérole ; c'eſt à-dire à-peu-près la dixieme partie des baptêmes & la quinzieme des enterremens, tandis que, depuis 1721 juſqu'à 1772, nous avons 839561 baptêmes, 1280201 enterremens, & 112672 morts de la petite-vérole, c'eſt-à-dire, la ſeptieme partie des baptêmes & la onzieme des enterremens.

Je dois encore convenir que les extraits mortuaires, depuis l'année 1708 juſqu'à l'année 1728, & celui de l'année 1741, tels que je les rapportois, ne s'accordent point, pour ce qui regarde l'article des morts de la petite-vérole, avec ceux que M. Antoine Relhan, Médecin de Londres, publia en 1764, dans ſa Réfutation des Réflexions de M. Raſt; &, pour éviter toute chicane, il faut encore examiner ſi, dans la ſuppoſition que ſon rapport fût plus exact que le mien, nous aurions des réſultats différens, quoique nous pourrions peut-être nous en diſpenſer, puiſqu'il convient lui-même que la collection de laquelle j'ai tiré le mien, eſt fort exacte depuis 1701. Il paroît qu'elle a été faite d'après les bills de chaque ſemaine, au lieu qu'il a copié ſeulement les bills annuels, qui ſont certainement plus ſuſceptibles d'erreurs, & auxquels on n'apporte pas la même exac-

titude. Mais n'importe, accordons tout, plutôt que de nous exposer à de mauvaises critiques, & voyons ce qui s'en suivra. Voici donc, Monsieur, les extraits mortuaires pour ces années-là, selon M. Relhan.

1708—1282	1716—2567	1724—1335
1709—1117	1717—2364	1725—3259
1710—3537	1718—2042	1726—1665
1711—1074	1719—3395	1727—2493
1712—2062	1720—1522	1728—2209
1713—1747	1721—2498	
1714—2989	1722—2212	1741—1990
1715—1245	1723—3346	

Nous avions depuis 1661 jusqu'à 1716, 71996 morts de la petite-vérole. Suivant M. Relhan, il en est mort 1005 de plus, c'est-à-dire 73001 ; & , depuis 1717 jusqu'à 1772 nous avions 121436 morts de la petite-vérole. Suivant M. Relhan, il en est mort 1308 de plus, c'est à-dire, 122744 ; cela ne changeroit rien à nos conclusions, ou presque rien ; au contraire, elle n'en acquerroient que plus de force, & dans la supposition que l'inoculation eût été introduites à Londres en 1721, nous aurions 74790 morts de la petite-vérole avant cette époque, au lieu de 73226 & 113421, pendant le même nombre d'années après, au lieu de 112672 ; ce qui ne

ſeroit encore qu'une différence imperceptible.

Dans toutes les ſuppoſitions il eſt donc vrai que d'après les extraits mortuaires de Londres, la mortalité de la petite-vérole a augmenté dans cette ville depuis l'introduction de l'inoculation. Perſonne, que je ſache, n'en eſt encore diſconvenu, pas même M. le Chevalier de Châtelux, ni M. David, ni M. Relhan, ni M. Roux, ni, en un mot, aucun des adverſaires de M. Raſt. Mais il n'eſt pas également certain qu'il faille dater le commencement de cette augmentation de mortalité de cette époque. Les uns ont dit qu'elle n'étoit qu'accidentelle. D'autres la font remonter beaucoup plus haut, comme, par exemple, M. Short, qui prétend qu'elle avoit déjà commencé en 1644. (Voyez le Journal de Médecine pour le mois de Novembre 1763.)

Voilà des difficultés, Monſieur, qu'il s'agiroit d'éclaircir. Pour en venir à bout juſqu'à un certain point, il ſuffira peut-être d'analyſer les tables de ma premiere lettre, & d'y tracer les progrès de la petite-vérole, non par la ſomme totale de ſes victimes pendant deux périodes dont la longueur peut nous faire oublier les détails, mais par la comparaiſon rapprochée de leurs différentes parties. Pour mettre dans cette recherche autant d'égalité qu'il ſeroit

à ſouhaiter qu'il y en eût, il faudroit que nos épidémies fuſſent parfaitement régulieres dans leur retour & dans leur violence, comme un Auteur (que ſon long ſéjour au Bengale, ſes malheurs à Calcutta, ainſi que ſon propre mérite rendent fort intéreſſant) nous aſſure qu'elles le ſont aux Indes, ou comme Bartholin raconte qu'elles le ſont en Irlande. Il ne s'agiroit alors que de calculer, d'après nos tables, la ſomme des morts pendant chaque épidémie & pendant l'intervalle de l'une à l'autre, & de comparer les différens réſultats: mais rien n'eſt plus frappant, au contraire, que l'irrégularité des épidémies dans nos climats, ſur-tout dans les grandes villes, telle que Londres. Dans cette incertitude, je me trouve obligé de partager au hazard les cinquante-ſix années que j'ai en vue en huit périodes de ſept années chacun, tels que ceux des épidémies des Indes. La plupart de ces périodes renferment deux ou trois années épidémiques, quelques-uns même davantage, ce qui prouve que les petites-véroles épidémiques ſont à Londres beaucoup plus fréquentes qu'aux Indes ou en Irlande: mais auſſi, s'il en faut croire M. Holwell & Bartholin, elles ne ſont pas à beaucoup près auſſi terribles: &, en général, comme M. Schultz l'a remarqué, la mortalité des épidémies diminue en raiſon de leur fré-

quence. Sans rechercher à préſent la cauſe de ces différences, j'imagine qu'à tout prendre, il réſultera de l'examen que je vais faire, aſſez d'égalité dans nos calculs pour nous aider à en tirer quelques concluſions relatives aux queſtions précédentes; &, s'il falloit quelque choſe de plus, il ſeroit aiſé de partager nos tables en périodes de cinq ans ou de dix ans, & de voir ſi les réſultats ſeroient à-peu-près les mêmes. Je dis en périodes de cinq ans ou de dix ans, parce qu'il ſemble, d'après quelques obſervations faites en Hollande, qu'un célebre Profeſſeur de Leyde eut la bonté de me communiquer, que la petite-vérole eſt épidémique dans ce pays-là à-peu-près tous les cinq ans. Pluſieurs autres Auteurs ont fait la même remarque dans des pays différens. Il eſt impoſſible de rien déterminer d'auſſi précis à Londres, parce que les épidémies y ſont ſi bénignes, qu'il eſt plus difficile de diſtinguer par les bills mortuaires les années épidémiques de celles qui ne le ſont pas.

Voici donc, Monſieur, une table de la mortalité de cette maladie dans cette ville tous les ſept ans, proportionnellement aux baptêmes & aux enterremens, avant & après l'inoculation. La premiere colonne indique l'ordre des périodes, à n'en marquer que la premiere année; la ſeconde, le terme moyen annuel des morts occaſionnées

sionnées par la petite-vérole pendant chaque période ; la troisieme, la proportion du nombre de ces morts à celui des baptêmes ; & la quatrieme, à celui des enterremens.

TABLE de la Mortalité de la Petite-Vérole, à Londres, de sept en sept ans, depuis 1662 jusqu'à 1726.

I.	II.	III.	IV.
1661, &c..	792...	1 : 13..	1 : 23
1668, &c..	1368...	1 : 9.	1 : 14
1675, &c..	1496...	1 : 8..	1 : 14
1682, &c..	1609..	1 : 9..	1 : 14
1689, &c..	1119...	1 : 13..	1 : 19
1696, &c..	771...	1 : 20..	1 : 26
1703, &c..	1143...	1 : 14..	1 : 19
1710, &c..	1986...	1 : 8..	1 : 12

Au premier coup d'œil il paroît difficile de décider, d'après cette table, si la mortalité de la petite vérole étoit allée en augmentant ou en diminuant pendant l'espace de ces cinquante-six années. D'abord elle paroît très-peu considérable : ensuite elle augmente tout-à-coup, & se soutient, pendant plus de vingt ans, à un degré beaucoup au-dessus de celui du premier période : puis elle diminue encore. Enfin, elle recommence à augmenter, & dans le dernier période plus que jamais.

Quo teneam vultus mutantem Protea nodo !

Cependant, Monſieur, ſi l'on conſidere que pendant le premier période la peſte exerçoit à Londres toutes ſes fureurs, ſi l'on ſe rappelle que, de l'aveu de tous les Médecins, il eſt fort rare que cette terrible maladie n'exclue pas les autres épidémies, ou du moins ne leur ôte beaucoup de leur violence, ſi l'on convient avec M. le Chevalier de Châtelux qu'il faudroit ajouter ici le nombre de ceux que la petite-vérole auroit probablement emportés parmi ceux qui moururent de la peſte, & ſi l'on fait attention à ce qu'elle étoit pendant les deux périodes précédens, ſavoir, depuis 1647 juſqu'à 1660, pendant leſquelles elle faucha la dix-ſeptieme partie du nombre des morts, on ne s'étonnera pas de ce que ſa mortalité ſe réduiſit, depuis 1661 juſqu'à 1667, à la vingt-troiſieme partie des enterremens : &, par rapport au dernier période, il paroît, d'après les tables de ma premiere lettre, que la grande augmentation que l'on y remarque fut l'effet d'une longue épidémie très-rapprochée de deux autres, à-peu-près de la même violence, qui toutes tomberent accidentellement ſur ce période, plutôt que la ſuite d'une diſpoſition naturelle à la maladie à ſe multiplier ſans ceſſe, ou à augmenter toujours de malignité. Car pourquoi n'appercevrions-nous pas une pareille diſpoſition dans les périodes précé-

dens, s'il étoit vrai qu'elle exiſtât? Et en portant la même obſervation, mais dans un ſens renverſé, ſur le remarquable période de 1696 à 1703, quoique les regiſtres n'en faſſent pas auſſi évidemment foi, toujours s'enſuivra-t-il que, ſoit qu'on ne conſidere que les huit périodes dont je viens de donner l'analyſe, ſoit qu'on y ajoute les précédens de 1647 à 1653, & de 1654 à 1660, la mortalité de la petite-vérole, bien loin d'aller en augmentant, avoit plutôt ſenſiblement diminué avant l'introduction de l'inoculation. Mais ſuppoſons ſeulement qu'elle ſe fût ſoutenue au même point, & voyons à préſent les révolutions qu'elle a éprouvées depuis cette époque.

TABLE de la mortalité de la Petite-Vérole à Londres, de ſept en ſept ans, depuis 1717 juſqu'à 1772.

I.	II.	III.	IV.
1717, &c..	2368..	1 : 8...	1 : 11.
1724, &c..	2176..	1 : 8...	1 : 13.
1731, &c..	2084..	1 : 8...	1 : 13.
1738, &c..	1868..	1 : 8...	1 : 14.
1745, &c..	1780..	1 : 8...	1 : 14.
1752, &c..	2119..	1 : 7...	1 : 10.
1759, &c..	2502..	1 : 6...	1 : 9.
1766, &c..	2451..	1 : 7...	1 : 9.

Ici tout change ; nous avons plus de régularité, & nous pouvons tracer avec plus de certitude les progrès de cette maladie terrible, qui emporte aujourd'hui la neuvieme partie des habitans d'une ville. Le premier période de cette derniere table nous offre déjà, non-seulement la continuation de cette mortalité qui signaloit le précédent, mais encore un nouveau degré de fureur dans ses ravages. Si l'on étoit disposé, avec M. Rast & avec vous, à l'attribuer à l'inoculation, il pourroit paroître singulier qu'elle exerçât son influence à cet égard sur les habitans de Londres, dès les premieres années, avec plus de violence que dans celles qui suivent. Mais, outre qu'indépendamment du nombre des inoculés, il est quelques circonstances dont je parlerai dans la suite, qui probablement accompagnerent l'inoculation, & ne contribuerent pas peu à augmenter la mortalité, outre que les épidémies du période précédent se renouvellerent dans celui-ci, les lettres de M. Jurin, ainsi que les mémoires de M. Baddam, font foi que l'inoculation avoit déjà, pendant ce période, considérablement gagné prise, & qu'elle tomba bientôt après. La noblesse, la dignité, le savoir & l'autorité de ses patrons, l'exemple de la Famille royale, & des gens les plus distingués à

la Cour, les expériences faites avec succès sous les yeux du public, la chaleur avec laquelle le College des Médecins s'y intéressa, l'appui de tous les grands hommes qui pratiquoient alors à Londres, &, plus que tout cela peut-être, l'attrait invincible de la nouveauté, d'une nouveauté dont l'imagination vive & emportée des Anglois se promettoit la réussite la plus heureuse; tout dut contribuer à la rapidité de ses progrès. Cependant la vivacité de ces premieres tentatives se rallentit peu-à-peu; quelques événemens malheureux, sur-tout en Amérique, effrayerent bien des gens; d'autres oublierent petit à petit leur ardeur: quelques Prédicateurs même s'éleverent contre la nouvelle pratique; ils allerent jusqu'à prêcher publiquement que l'inoculation étoit une invention du diable, à qui Dieu avoit permis, disoient-ils, d'inoculer Job, pour le punir de son orgueil, & qu'en conséquence il avoit eu la petite-vérole confluente. Ils exhorterent enfin leurs auditeurs à regarder comme athées & incrédules tous ceux qui ne craignoient point de tenter l'Etre suprême par l'inoculation. Est-il surprenant après cela qu'elle perdît peu-à-peu l'éclat avec lequel elle avoit été introduite, & enfin qu'on n'en parlât presque plus jusqu'en 1743? Ainsi peu-à-peu la

mortalité diminua conſidérablement. Il faut Pourtant avouer, d'après la table précédente, que cette diminution de mortalité ſe ſoutint fort long-tems après que l'on eut recommencé à inoculer. Mais remarquez, s'il vous plaît, comment ſes progrès augmenterent enſuite : &, effectivement, l'on venoit de reſſuſciter, en quelque façon, l'inoculation avec plus de vigueur que jamais. Les Hôpitaux, pour la petite-vérole naturelle & inoculée, furent ouverts pour la premiere fois le 24 Septembre 1746. Un ſavant & diſtingué Prélat en avoit déjà conſacré l'inſtitution par un ſermon prêché devant les Directeurs, imprimé enſuite pour l'uſage du public, & déjà réimprimé juſqu'à cinq fois en 1752 ; d'autres Prédicateurs ſeconderent ſes efforts par tout ce que leur théologie & leur éloquence pouvoient avoir de plus ſéduiſant pour un peuple qui a plus de prétentions qu'aucun autre à la liberté de penſer. En même tems il parut plus d'écrits que jamais ſur l'inoculation. Médecins, Chirurgiens, Apothicaires, Philoſophes, Prêtres, tous ſe réunirent à l'envi pour lui gagner tous les ſuffrages. De grands hommes éleverent la voix de toutes parts dans l'étranger, pour appuyer la même cauſe. M. de la Condamine rapporta ſur ce ſujet des informa-

tions frappantes du Bréſil. M. Tronchin eſſaya d'inoculer à Amſterdam, en 1748, & réuſſit. Il alla perſuader la même choſe à Geneve, où il a toujours eu une autorité ſinguliere en fait d'hygiene & de médecine ; on le crut, on fit nombre d'eſſais, & tous heureux. M. Butini, qui commençoit dès-lors à y pratiquer avec honneur, publia, en 1752, un Traité apologétique ſur l'inoculation. M. Guyot, Chirurgien de réputation & de mérite dans la même ville, fit inſérer dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie, tome II, in-4°, un détail hiſtorique de ſes ſuccès. M. Ch. Chais, célebre Prédicateur à la Haye, imprima dans les Actes de Harlem, en 1754, deux écrits en réponſe aux objections que quelques perſonnes tiroient de la Religion contre cette pratique. On ſe rappelloit que M. de Voltaire même n'avoit pas dédaigné de prêter ſa plume, en 1728, pour la recommander. Les Journaux & les Mercures étoient remplis de Mémoires & de Diſſertations dans le même but. En 1750 Peverini & Lunadei l'introduiſirent en Italie ; en 1754 les ouvrages de M. Kirkpatrik & de M. de la Condamine la répandirent preſque par-tout ; en 1755 on commença à l'eſſayer en France ; en 1756 M. Tronchin inocula les enfans du

Duc d'Orléans. On s'empreſſa d'imiter ces exemples en Danemarck, en Suede, en Weſtphalie, dans l'électorat d'Hanovre, dans le duché de Toſcane, dans le Languedoc & dans la Provence, & toute l'Europe retentit des ſuccès de l'inoculation. Tout cela dut faire quelque impreſſion en Angleterre. En falloit-il davantage pour lui rendre tout le brillant avec lequel on l'avoit d'abord introduite ? Il y a plus encore : il ſemble que tout conſpirât à la répandre plus que jamais dans ce pays-là. On trouva le moyen de ſubjuguer les eſprits une ſeconde fois par l'appât de la nouveauté. La hardieſſe étonnante des Suttons & de leurs aſſociés, ou imitateurs, leur ignorance peut-être, du moins leur charlatanerie, leur prétention à des ſecrets infaillibles, leur popularité, la ſingularité de leurs méthodes, & en même tems leurs prodigieux ſuccès à Londres & dans la campagne, où ils ſe répandirent, donnerent infiniment du crédit à l'inoculation. Un Médecin reſpectable & éclairé, devenu fameux depuis par l'honneur qu'il eut d'inoculer la Czarine, forma de ce qu'il put recueillir de bon dans la méthode des Suttoniens, & plus encore de ſa propre expérience dans une infinité de cas, un ſyſtême qui ſera toujours l'éloge de

ſon jugement & de ſes lumieres. Voilà, Monſieur, les moyens fort naturels & fort ſimples, par leſquels l'inoculation a fait en Angleterre les progrès les plus ſurprenans; voilà comment il eſt arrivé que la perſuaſion de ſon utilité y eſt portée aujourd'hui à un degré d'enthouſiaſme, dont toutes les autres nations ſont probablement encore bien éloignées. Mais, je le répete, quoique l'on ne penſe plus qu'il ſoit néceſſaire de la juſtifier, la plus grande partie de la nation, à l'exception de quelques perſonnes plus cenſées que les autres, & de ceux auxquels la charité précaire de quelques particuliers fournit de meilleurs ſecours, ſe livre à cet égard à des gens ſans lumieres, & qui n'ont pas même aſſez de mérite ou d'honnêteté pour profiter des obſervations ſans nombre que leur aſcendant ſur le peuple pourroit les mettre à portée de faire.

S'il eſt donc vrai que la mortalité de la petite-vérole a été juſqu'ici, toutes choſes égales d'ailleurs, proportionnée juſqu'à un certain point aux progrès de l'inoculation à Londres, il ne faut pas s'étonner que dans les trois derniers périodes elle ſoit montée juſqu'à occaſionner d'abord la dixieme, & enſuite, pendant quatorze ans

en-çà, la neuvieme partie des morts : & ce n'eſt pas ſeulement dans la Capitale qu'elle fait un ravage ſi conſidérable, l'on inocule autant dans les campagnes & les Provinces; &, conformément à ce que nous venons de dire, ſi vous voulez bien vous donner la peine de conſulter les Tranſactions philoſophiques, vol. LI, part. I, art. 15, & vol. LXI, part. I, art. 6, vous verrez que, d'après les extraits-mortuaires que M. William Gorſuck a faits avec la plus grande exactitude depuis 1750 juſqu'à 1770 dans ſa paroiſſe d'Holy-Croſſ, il paroît que la petite-vérole y a occaſionné la huitieme ou la neuvieme partie des morts.

Il paroît donc bien conſtaté que la mortalité de cette maladie a conſidérablement augmenté en Angleterre, qu'il faut dater cette augmentation de l'introduction de l'inoculation, & qu'elle a toujouus juſqu'ici correſpondu en apparence à ſes progrès. Si l'on ſe refuſoit encore à cette concluſion, ſous prétexte qu'en calculant de dix en dix ans, ou de cinq en cinq ans, on auroit peut-être des réſultats différens, nous répondrions par la table ſuivante, qui ſuit cette derniere progreſſion, à commencer depuis l'année 1671 juſqu'en l'an 1770.

TABLE de la Mortalité de la Petite-Vérole à Londres, de cinq en cinq ans.

1671, &c.	835...	1 : 15..	1 : 22..
1676, &c.	1298...	1 : 10..	1 : 16..
1681, &c.	2108...	1 : 7..	1 : 11..
1686, &c.	1128...	1 : 11..	1 : 20..
1691, &c.	1222...	1 : 14..	1 : 18..
1696, &c.	799...	1 : 19..	1 : 25..
1701, &c.	980...	1 : 16..	1 : 22..
1706, &c.	1530...	1 : 10..	1 : 14..
1711, &c.	1688...	1 : 10..	1 : 13..
1716, &c.	2238...	1 : 8..	1 : 11..
*1721, &c.	1446...	1 : 8..	1 : 11..
1726, &c.	2163...	1 : 8..	1 : 13..
1731, &c.	1898...	1 : 9..	1 : 13..
1736, &c.	2221...	1 : 7..	1 : 12..
1741, &c.	1655...	1 : 8..	1 : 15..
1746, &c.	2052...	1 : 7..	1 : 12..
1751, &c.	1932...	1 : 8..	1 : 11..
1756, &c.	2192...	1 : 7..	1 : 9..
1761, &c.	2546...	1 : 6..	1 : 9..
1766, &c.	2301...	1 : 7..	1 : 10..

* Inoculation.

Vous voyez, Monsieur, que cette table n'apporte que de bien légers changemens à nos conclusions, & qu'il n'en reste pas moins vrai que la mortalité de la petite-vérole a beaucoup augmenté à Londres depuis l'introduction de l'inoculation, sur-tout depuis son renouvellement en 1746. Que répondre à tout cela ? Il paroît bien difficile

de ſe refuſer à une vérité qui porte avec ſoi un air auſſi frappant de démonſtration.

La ſeule objection qu'il ſemble qu'on puiſſe faire encore, c'eſt que l'on ne ſauroit compter ſur les extraits-mortuaires dont j'ai tiré les tables précédentes ; qu'ils ſont faits avec très-peu d'exactitude ; qu'ils ſont remplis d'erreurs dans les détails, de ces erreurs qui ſautent aux yeux, & qu'en un mot l'ignorance, la négligence ou la mauvaiſe foi de ceux auxquels on en commet le ſoin ne nous permettent pas de faire aucun fond ſur leur rapport. Il faut convenir en effet qu'il y a beaucoup de vrai dans tout cela ; mais les erreurs dont il s'agit ne ſauroient affecter des calculs tels que les nôtres. Ce n'eſt pas ſur une ou deux années ſeulement, c'eſt ſur cent douze ans à la fois que nous avons pris nos preuves. Nous ne nous ſommes pas arrêtés à des nombres abſolus ; toutes nos concluſions ont été relatives. On conviendra ſans peine avec moi que les erreurs des clercs qui ſont chargés de faire les extraits-mortuaires, ſont ſur-tout des erreurs d'omiſſion & des erreurs de dénomination, parce qu'il y a quantité de gens à Londres dont la mort n'eſt pas de leur reſſort, & dont en conſéquence ils ne font aucune mention, & parce qu'ils ſont obligés d'attribuer à telle ou telle maladie la mort de telle ou telle

perſonnne, dont les Médecins mêmes auroient été embarraſſés à ne pas méconnoître la cauſe Mais comme la petite-vérole, du moins quand on en meurt, eſt une maladie à laquelle perſonne ne ſauroit ſe méprendre, ſans avoir même la moindre notion de médecine, il n'eſt pas poſſible d'imaginer que des erreurs conſidérables euſſent pu ſe gliſſer dans leur rapport à cet égard. Et quand il ſeroit vrai qu'ils ſe trompent quelquefois, même ſur un objet auſſi ſimple, il n'en eſt pas moins certain que les erreurs d'une année ſeroient contre-balancées par celles d'une autre ; car on ne ſauroit prétendre de bonne foi qu'elles euſſent toujours porté du même côté. Par rapport aux erreurs d'omiſſion elles ne font rien du tout à la queſtion préſente, parce qu'il ne s'agit pas de ſavoir exactement combien de perſonnes ſont mortes en général, ou combien la petite-vérole en a emporté à Londres, mais combien elle en a fait mourir parmi ceux dont on a enregiſtré la mort. Tout cela eſt ſi vrai, que non-ſeulement tous les Médecins à qui j'en ai parlé en Angleterre ſont convenus avec moi que, quelqu'erronés que puiſſent être les extraits-mortuaires, il y a lieu de préſumer qu'ils le ſont infiniment moins par rapport à la petite-vérole que par rapport à toute autre maladie ; mais

même toutes les entrepriſes à Londres en fait d'annuités, de réverſions & de rentes viageres qui dépendent des calculs ſur la vie des hommes, portent ſur ces mêmes extraits. On ne doute nullement qu'ils ne répondent parfaitement bien à ce but. On haſarde ſa fortune ſur les concluſions qu'on en tire, avec les reſtrictions néceſſaires. M. Relhan, qui les a examinés particuliérement ces extraits mortuaires, & qui les a confrontés avec ceux qui ſe trouvent dans la collection de Sir Hans Sloane, avoue que depuis 1701 ils ſont fort exacts; qu'ils l'étoient même auparavant depuis 1657, excepté pendant le court eſpace de 1696 à 1700: il ne leur reproche même alors que des vuides de quelques ſemaines, des erreurs purement d'omiſſion, qui, comme je viens de le remarquer, ne touchent point à la queſtion que nous examinons, & il conclut avec nous que la mortalité de la petile-vérole a augmenté à Londres depuis l'inoculation. M. le Chevalier de Châtelux, M. Roux, M. David, tous les adverſaires de M. Raſt en reviennent à la même concluſion: quelques-uns même, entr'autres M. Relhan, vont plus loin; ils reconnoiſſent poſitivement que cette augmentation eſt due en partie à l'inoculation. Enfin, Monſieur, voici ce qu'un Auteur, dont la célébrité & l'exactitude ont preſque produit

en dernier lieu une révolutiou générale à Londres par rapport aux réverſions & aux rentes viageres, & qui eſt, de l'aveu de tout le monde, meilleur juge qu'aucun autre du fonds que l'on peut faire ſur les extraits-mortuaires, m'écrivoit à propos de mes recherches ſur la mortalité de la petite-vérole depuis l'inoculation : » L'expli-» cation de ces faits, « me diſoit-il, à la ſuite de quelques obſervations de calcul parfaitement analogues à celles que j'ai eu l'honneur de vous expoſer, » dépend pro-» bablement, conformément à l'aſſertion de » M. de Haën, de ce que l'inoculation a » contribué à répandre la contagion. Ce-» pendant, ajoutoit-il, malgré la force de » cette objection, je ſuis convaincu de » l'utilité de cette pratique, & je ne doute » point qu'avec le tems, ſi elle continue » à prévaloir, elle ne diminue enfin le nom-» bre des morts occaſionnées par la petite-» vérole (*a*). « C'eſt ce qu'il s'agit d'examiner maintenant, & d'abord, voyons, Monſieur, s'il faut attribuer en tout ou en partie à

(*a*) The true account of this fact is probably, as D. de Haën aſſerts, that inoculation has been the means of ſpreading the contagion. And yet notwithſtanding this ſtrong objection, i am convinced of the uſefulneſſ of the practice, and i doubt not, but that it wil in time, should it coutinue to prevail, reduce the number of deaths by the ſmall-pox.

l'inoculation l'augmentation effrayante de la mortalité de cette maladie depuis 1721. On auroit tort de le conclure de ce que nous venons de dire ; car, de ce que deux événemens coïncident où ſe ſuccedent immédiatement, il ne s'enſuit pas qu'ils ſoient la cauſe l'un de l'autre. Il y a bien des choſes à conſidérer encore avant que de pouvoir raiſonnablement décider pour ou contre ; c'eſt ce qui fera le ſujet de mes Lettres ſuivantes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

SUITE

Des nouvelles Remarques ſur des Déplacemens de la Matrice, & ſur les moyens d'y remédier ; par M. LEVRET, Accoucheur de Madame la Dauphine, &c.

TROISIEME PARTIE.

Sur un allongement conſidérable qui ſurvient quelquefois au col de la Matrice.

J'ai l'obligation de cette découverte à feu M. Hoin (*a*), avec qui j'étois en corref-

(*a*) Maître-ès-Arts & en chirurgie, Penſionnaire de l'Académie des Sciences de Dijon, dans la Claſſe de médecine, Aſſocié de celle de chirurgie de Paris, Chirurgien en chef du grand Hôpital de Dijon, &c.

pondance ; il m'en fit part le 19 Juin 1749. Je vais tranſcrire ici l'obſervation qui la contient, non-ſeulement parce qu'elle eſt très-curieuſe, mais auſſi parce qu'elle m'a ſervi de guide pour reconnoître cette maladie dans d'autres cas de cette eſpece (*a*).

» M. Hoin fut appellé, le 20 Avril 1744, pour ſecourir une fille âgée d'environ quarante-cinq à quarante-ſix ans, qui lui fit voir un corps cylindrique de la longueur d'environ dix pouces, ſur ſept de circonférence, qui s'étendoit depuis les grandes levres juſqu'à plus de la moitié des cuiſſes : ce corps avoit la dureté qu'on reconnoît propre au ſarcocèle ; il étoit aſſez uni antérieurement, & de la couleur de la peau

(*a*) M. Sabatier, Conſeiller du Comité perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, Profeſſeur & Démonſtrateur royal d'Anatomie aux Ecoles de Chirurgie de la même ville, Chirurgien-Major de l'Hôtel royal des Invalides, &c. a fait uſage de cette obſervation dans ſon Mémoire ſur les Déplacemens de la Matrice & du Vagin, inſéré dans le troiſieme volume, in-4°, de ceux de l'Académie royale de chirurgie ; mais, comme M. Sabatier a omis une particularité eſſentielle au cas que nous allons traiter ici, & dont M. Hoin m'a fait part dans ſon tems, on la trouvera rétablie en lettres italiques, afin qu'elle ſoit aiſément reconnue ; & nous expoſerons dans la ſuite nos conjectures ſur ce qui a pu déterminer M. Sabatier à faire cette omiſſion.

lorſqu'elle eſt dépouillée de ſon épiderme, & un peu froid ; mais poſtérieurement il étoit ulcéré dans les deux tiers de ſa longueur, & ſur-tout dans ſes parties latérales : un pus ſanieux s'écouloit de cette ſurface ulcérée, & le linge de la malade en étoit abondamment couvert. Ce corps, un peu plus gros vers le *pubis* qu'à ſon extrémité inférieure, étoit terminé par un demi-ſphéroïde, long preſque d'un pouce, d'une couleur plus rouge & plus vive que celle du corps cylindrique, & percé dans ſon milieu d'une ouverture longitudinale d'environ quatre à cinq lignes, dont les levres avoient un petit rebord : ce demi-ſphéroïde étoit entouré, près de ſon plus grand diametre, d'un autre rebord pareil à celui que forme le prépuce, lorſqu'il ne recouvre pas la couronne du gland. M. Hoin connut qu'un renverſement complet du vagin formoit ce corps cylindrique ; que la matrice, par ſa chute, fourniſſoit le demi-ſphéroïde percé qui terminoit cette tumeur ; que le frottement de ce corps contre les cuiſſes l'avoit écorché dans ſes parties latérales & poſtérieures, & que le pus ſanieux n'étoit fourni que par cette exulcération, parce que le demi-ſphéroïde étoit aſſez ſec, & qu'il n'en ſortoit rien quand il le preſſoit. Il introduiſit *un ſtylet long de cinq pouces & demi par l'orifice de la matrice, & il*

n'en trouva pas le fond ; ce qui l'étonna beaucoup, & l'engagea à interroger la malade pour ſavoir l'origine & les progrès de cette tumeur. Elle lui apprit que quatre ans auparavant, tandis qu'elle caſſoit de la glace gelée dans une cour, les deux pieds lui avoient gliſſé de côté dans un ſens contraire, ce qui lui avoit fait faire un écart conſidérable, ſuivi d'une douleur vive dans le bas-ventre ; que néanmoins elle ne tomba point, & continua ſon ouvrage. «

» Quelque tems après, cette fille ſentit aux parties génitales une tumeur qui, paſſant les levres, la gênoit en marchant & lui occaſionnoit une douleur ſourde : elle repouſſoit de tems en tems cette tumeur, qui ne ſortoit que quand elle étoit debout ou aſſiſe. N'oſant parler de cet accident, elle paſſa dix-huit mois en cet état, faiſant toujours rentrer la tumeur d'abord qu'elle étoit dehors. Au bout de ce tems, elle eſſaya en vain de la faire rentrer, le corps gonflé excédoit en largeur l'ouverture ordinaire des levres ; & peu à peu, plus de deux ans & demi après la derniere fois qu'elle étoit rentrée, la tumeur étoit au point où elle a été décrite. La malade ne ſentoit qu'une peſanteur & une cuiſſon conſidérables à la partie poſtérieure de la hernie ; mais ſa marche étoit extrêmement fa-

tigante, par le frottement contre les cuisses de ce corps ulcéré, & par sa grosseur qui l'obligeoit à écarter les jambes; elle ne pouvoit même s'asseoir que sur le bord d'une chaise. «

» Cette fille, dont M. Hoin fait remarquer ici que la vertu n'étoit point suspecte, auroit caché son mal encore plus long-tems, si un sage Directeur ne lui eût ordonné de chercher des secours. Nonobstant cette hernie, elle rempliſſoit les devoirs de son état de domestique, quoiqu'avec beaucoup de gêne; & elle apprit à notre Observateur, que l'évacuation menstruelle n'avoit jamais manqué de se faire à son terme fixe par l'ouverture du demi-sphéroïde de la tumeur, ce qu'il eut occasion de remarquer lui-même, pendant qu'il traitoit cette maladie. «

» M. Houin ajoute qu'il sentit la nécessité de réduire cette hernie. Les grandes chaleurs de l'été approchant, & ce n'étoit point sans raison, il craignoit que le vagin déjà ulcéré, & la matrice étranglée, ne se gangrénassent; mais la grosseur & la dureté de ce corps lui laissèrent peu d'espérance de le faire rentrer bientôt. En effet, il dit qu'il tenta inutilement de réduire la plus grande portion; le demi-sphéroïde ne bougeoit point, ce qui le détermina à disposer

avec le tems les parties à la réduction. «

» Pour cet effet, il ſaigna au bras la malade, & lui fit continuellement garder le lit dans une ſituation convenable à ſon état, c'eſt-à-dire, les cuiſſes & le baſſin plus élevés que la poitrine, & la tête à peu près à la hauteur des cuiſſes : il s'inquiéta peu de l'exulcération de la tumeur, parce que, la malade étant couchée & la tumeur garnie de linge, il ne craignoit plus les frottemens ; c'eſt pourquoi il ſe détermina à travailler au relâchement de la hernie, en l'entourant de compreſſes trempées dans des décoctions émollientes & réſolutives, qu'il faiſoit renouveller la nuit & le jour, d'abord que les linges ſéchoient. Au bout de quelques jours, il dit qu'il s'apperçut que les compreſſes étoient moins tachées du pus ſanieux des ulceres, mais que la tumeur n'étoit point diminuée ; qu'il eſſaya les lavemens émolliens, & les fomentations de même eſpece ſur le bas-ventre, & que trois ou quatre jours après il s'apperçut que la matrice étoit un peu cachée dans le vagin ; qu'il eſſaya alors la réduction complete ; mais que ce fut auſſi inutilement que la premiere fois. Il eſpéra cependant de venir à bout de cette hernie : en conſéquence, il fit obſerver une diete très-ſévere à la malade ; les bouillons, le lait

& la tiſane étoient les ſeuls alimens qu'il lui permettoit. Il en vit au bout de huit jours de bons effets : la tumeur diminua de volume ; elle ſe fronça, mais elle ne put point rentrer, quoiqu'il eſſayât tous les jours d'en faire la réduction. Enfin le 22 Mai, après un mois de traitement, l'ayant trouvée diminuée plus de moitié, il parvint à la réduire entiérement, & à la maintenir réduite par l'uſage d'un peſſaire qu'il plaça ſur le champ, & que la malade a porté très-utilement le reſte de ſes jours. «

On trouve dans l'Œuvre de Saviard, obſervation XV, un fait ſemblable, eu égard aux circonſtances eſſentielles, à celui que nous venons de tranſcrire. En effet, on voit dans l'un & dans l'autre une tumeur utérine de neuf pouces ou environ de long (*a*), & de ſept de circonférence près de la vulve (*b*), mais de moindre volume à la partie déclive (*c*) ; celle-ci étoit percée, &

(*a*) M. Hoin dit environ dix pouces, & Saviard de huit à dix.

(*b*) Le premier article poſitivement ſept pouces, & le ſecond, de la groſſeur d'un pain d'un ſou, ou un peu plus ; ce qui, à la vérité, eſt vague, mais ne l'eſt pas aſſez pour ne pouvoir pas approcher beaucoup de la même circonférence.

(*c*) Le Chirurgien de Dijon dit que la tumeur étoit terminée par un demi-ſphéroïde preſque

par cette ouverture, ſortoient tous les mois régulièrement les regles (*a*) : d'ailleurs, une ſeonde de cinq à ſix pouces, introduite par cette ouverture, ne put atteindre le fond (*b*) : l'une & l'autre de ces tumeurs étoient recouvertes du vagin retourné (*c*). Les ſujets qui étoient affectés de cette maladie utérine étoient toutes les deux filles : leurs tumeurs étoient anciennes ; elles ont été traitées par les mêmes principes : la réduction a été faite par le taxis, & les parties réduites ont été maintenues en place au moyen d'un peſſaire ; enfin l'une & l'autre de ces filles ont encore vécu long-tems après leur guériſon.

Voilà, ſans contredit, des rapports ſi rapprochés, qu'il ſeroit difficile d'en trouver en pareil cas qui le fuſſent davantage ; car

d'un pouce, & celui de Paris, que cette partie n'étoit pas plus groſſe qu'une noix ; ce qui s'approche encore beaucoup.

(*a*) Notre contemporain expoſe que cette ouverture avoit cinq à ſix lignes, l'autre n'en donne point la meſure ; mais tous deux ont vu ſortir les regles par cette ouverture.

(*b*) Notre Correſpondant aſſure n'avoir pu trouver le fond avec un ſtylet de cinq pouces & demi de long, & Saviard a écrit que Verduc l'avoit trouvé avec une ſonde de cinq à ſix pouces.

(*c*) M. Hoin articule que le vagin étoit retourné completement ; Saviard en dit autant.

le plus ou le moins n'exclut point l'eſſence des choſes. En effet, on ne peut pas dire ici, par exemple, que de ce qu'une de ces tumeurs étoit plus ancienne que l'autre, que l'âge des ſujets étoient différens, que l'on a eu plus de peine à réduire une de ces tumeurs que l'autre; on ne peut pas oppoſer, dis-je, que ces différences, qui n'attaquent point le fond des choſes, puiſſent y influer en rien : ce fond reſte donc intact. Mais comme ces conſéquences que, tout Praticien impartial peut tirer comme nous, ſont déduites d'après les faits d'autrui, il eſt bon de les appuyer d'autres qui nous ſoient propres : nous en donnerons d'abord une qui ne ſervira que pour le diagnoſtic ſeulement, & on verra pourquoi : nous paſſerons enſuite à un autre fait de cette nature, mais qui étant plus complet, nous conduira à dire librement notre ſentiment ſur le caractere de cette maladie, laquelle par ſa rareté & ſon eſpece d'analogie avec une autre qui en apparence lui reſſemble à bien des égards, a été ſouvent confondue; ce qui a formé des diſputes entre les Auteurs que nous tâcherons de conſilier par nos remarques.

Il y dix ans que je fus appellé pour voir une fille demeurante à Paris, cloître Saint-Jacques de la Boucherie, que l'on diſoit avoir

avoir un polype utérin, d'un volume fort conſidérable. En conſéquence de cet énoncé, je me munis d'une ſonde de baleine dont je fais uſage depuis long-tems, dans les cas où mon doigt ne peut atteindre au fond du vagin, pour connoître le volume ou la circonférence de la partie ſupérieure de ces ſortes de tumeurs, &c. Arrivé chez la malade, que je trouvai dans ſon lit, au lieu d'avoir un polype utérin, comme on me l'avoit dit, elle avoit entre ſes cuiſſes une tumeur pyriforme, applatie ſur ſes côtés, mais plus ſupérieurement qu'inférieurement, & preſque demi-ronde, tant dans ſa partie antérieure que dans ſa poſtérieure: celle-ci & ſes parties latérales étoient excoriées; il exſudoit de ces excoriations une eſpece de ſanie d'une odeur nauſéabonde. La baſe de cette tumeur, dont la ſolidité approchoit beaucoup de la muſculaire, étoit dans la vulve: je la meſurai, elle avoit près de ſix pouces de circonférence, & autant de longueur par devant, mais un peu moins par derriere, en ſorte qu'elle étoit trois fois ou environ plus longue que large. La couleur de ce qui n'étoit point excorié étoit d'une carnation pâle, ſemée de taches irrégulieres & livides, ſur-tout vers la partie déclive: d'ailleurs, preſque toute la ſurface du corps de cette tumeur étoit irréguliérement garnie de petites lignes tranſverſales, repréſen-

tant de petits ſegmens de cercle de diverſes étendues, depuis deux ou trois lignes juſqu'à cinq ou ſix : il y avoit de ces ſegmens un peu relevés comme en bourelets, & d'autres creuſés en ſillons ; ce qui donnoit aſſez bien à toute la tumeur l'aſpect d'une très-groſſe verge affectée d'un paraphymoſis d'une fort grande étendue, & d'autant plus que ſa partie déclive repréſentoit paſſablement bien le gland. En effet elle étoit bulbeuſe de même, ſes dimenſions étoient d'un pouce ou environ, priſes en tout ſens : ſa ſurface étoit un peu plus rouge & plus liſſe que le reſte de la tumeur ; d'ailleurs elle paroiſſoit dépourvue de la membrane qui en recouvroit tout le corps : elle avoit une ouverture ovale, un peu béante, & enduite de matieres muqueuſes ; le grand diametre de cet ovale alloit d'une cuiſſe à l'autre.

J'introduiſis avec ménagement ma ſonde bien graiſſée (*a*) par cette ouverture ; elle y entra preſque toute entiere (excepté le manche) & ſans peine, avant que j'euſſe

(*a*) Elle a huit pouces de long ſur une ligne de large dans un ſens, & moitié moins ou environ dans l'autre, excepté ſa partie ſupérieure, qui eſt terminée en bouton olivaire, & ſa partie inférieure qui ſert de priſe, ou comme de manche ; celle-ci a quinze lignes de long, ſur ſix de large & deux d'épaiſſeur.

touché le fond ; mais tout cet examen ne ſervit à rien qu'à connoître par moi-même que ce qu'avoit avancé Saviard & M. Hoin pouvoit être exact, puiſque les obſervations de ces grands Chirurgiens m'avoient éclairé dans cette occaſion. Cette pauvre fille étoit hydropique ; on lui avoit déjà fait la ponction pluſieurs fois, & elle mourut ſix mois ou environ après mon examen (*a*).

Tout ce que je pus apprendre dans la ſeule fois que j'ai vu cette malade, fut qu'il y avoit très-long-tems qu'elle étoit attaquée de cette eſpece de *prolapſus*, dont elle attribuoit la cauſe à une chute de cheval qu'elle avoit faite : elle ajouta que la tumeur, après avoir peſé au-dedans, s'etoit préſentée peu-à-peu au-dehors, mais que la pudeur l'avoit toujours détournée d'en parler à perſonne. Elle ajouta qu'avant ſa derniere maladie, elle faiſoit rentrer cette tumeur toutes les fois qu'elle ſortoit ; mais que depuis ſon hydropiſie, qui datoit de pluſieurs années, elle n'avoit pu y parvenir qu'après chaque fois qu'on venoit de lui faire la ponction.

A l'égard de la ſeconde obſervation de

(*a*) Ce que j'ai appris depuis par mon confrere M. Cagnard, qui étoit alors ſon Chirurgien ordinaire.

celles qui me ſont propres ſur ce ſujet, elle eſt plus récente. Madame de Saint A.... Religieuſe au couvent de..... veuve, ayant eu pluſieurs enfans, & fort ſujete aux fleurs blanches depuis ſon mariage, eut diverſes incommodités utérines dont elle fut alternativement traitée par différentes perſonnes, qui toutes échouerent dans leurs entrepriſes; ce qui détermina cette dame à faire faire une conſultation, dont le réſultat fut que le mari étant mort dans un état ſuſpecté de virus vénérien, & leurs anfans auſſi, le parti le plus ſûr pour cette malade étoit de lui adminiſtrer ſagement & méthodiquement le ſpécifique approprié à ce virus; ce qui fut fait, mais ſans ſuccès bien marqué: delà on paſſa à l'uſage du lait d'âneſſe, qui ſembla avoir mieux réuſſi; cependant les fleurs-blanches n'avoient point cédé, ſi ce n'eſt que de verdâtres & très-âcres qu'elles étoient avant le traitement, elles s'étoient fort adoucies & devenues lymphatico-ſéreuſes. Etant dans cet état, cette dame eut le malheur de ſe laiſſer tomber dans un eſcalier, & de ſe luxer le coccyx, dont elle fut extrêmement incommodée pendant plus d'un an: il ſe joignit alors à l'incommodité des fleurs-blanches, un poids conſidérable ſur le fondement, qui, ſe confondant avec les douleurs du crou-

pion, lui firent croire que l'un étant dépendant de l'autre, le tout se dissiperoit ensemble. Ce fut dans cet état que cette dame entra au couvent, d'abord pensionnaire; & par la suite, désirant de venir Religieuse, elle fit son noviciat avec tant de douceur & de vocation, que, malgré toutes ses infirmités, on se détermina à l'accepter: en conséquence elle fit ses vœux. Peu de tems après elle s'apperçut que quelque chose vouloit comme sortir de la vulve; elle y toucha avec beaucoup de scrupule, & en garda le secret: plusieurs mois après, elle fut obligée de relâcher les chauffoires qu'elle portoit continuellement, tant à cause de l'abondance des fleurs blanches, que parce que le frottement du linge écorchoit ce qui se présentoit entre les grandes levres de la vulve: alors ce corps s'allongea, & à proportion qu'il s'allongeoit, la malade relâchoit de plus en plus les chauffoirs, en sorte qu'à la fin ils ne servoient presque plus de rien, comme moyens contentifs ou suspensoirs; ce qui lui fit prendre le parti de placer ce prolongement charnu dans une espece d'étui de linge un peu ouvert par en-bas, lequel avoit deux languettes dont les bouts étoient attachés par-devant & par-derriere à une espece de bandage de corps: cet étui étoit changé tous les jours. Ce fut

dans cet état, & dix ans ou environ après la chute qu'avoit fait cette dame, que je fus appellé pour décider ce que c'étoit que ce corps charnu, ainſi prolongé hors de la vulve. La perſonne qui vint me prier de faire cet examen, me fit le détail de tout ce qui vient d'être expoſé; auquel elle ajouta, d'après mes queſtions, que cette malade avoit quarante-cinq à quarante-ſix ans, qu'elle étoit née ſaine, de pere & mere forts & robuſtes; que ſes regles s'étoient déclarées franchement entre quatorze & quinze ans; qu'excepté dans ſes groſſeſſes, elle avoit toujours été bien réglée, & qu'elle l'étoit encore fort réguliérement, malgré toutes ſes incommodités; mais que ne pouvant preſque plus ſortir de ſon lit, & ayant appris que, ſi ſa maladie dépendoit d'un polype, je l'en délivrerois, elle s'étoit enfin déterminée à ſe laiſſer viſiter, &c.

D'après tous ces éclairciſſemens, je me précautionnai de tout ce qu'il falloit pour faire la ligature d'un polype, en cas que c'en fût un; & en conſéquence je n'oubliai point ma ſonde de baleine. Arrivé auprès de la malade, que je trouvai au lit, j'examinai cette tumeur, à laquelle je trouvai tant de reſſemblance avec la précédente, que, pour éviter d'être prolixe, je n'en ferai remarquer que les différences.

Son aſpect étoit le même quant à la conformation extérieure, ſi on en excepte qu'elle étoit en même tems un peu moins volumineuſe & ridée, & que ſa ſurface, qui n'étoit alors excoriée nulle part, n'exſudoit rien d'auſſi puant : d'ailleurs la couleur en étoit moins mauvaiſe, & la ſenſibilité plus conſidérable, ſans l'être trop. Je la ſondai, & lui trouvai un demi-pouce ou environ de profondeur de plus, quoique la longueur fût un peu moindre que dans la précédente. On m'aſſura que huit jours avant, cette tumeur avoit plus de volume, ſur-tout dans ſa partie ſupérieure, & que cela arrivoit tous les mois, aux approches des regles, leſquelles venoient de finir ; & on ajouta que le ſang ſortoit toujours par l'ouverture qui étoit à l'extrêmité de la tumeur ; ouverture qu'on ne pouvoit méconnoître pour être l'orifice du muſeau de la matrice, par tous les caracteres poſitifs de la conformation naturelle de cette partie.

Je prononçai, comme on l'imagine bien, que cette tumeur n'étoit point un polype, mais un allongement du col propre de la matrice, recouvert du vagin, retourné comme le dedans d'une poche ; & j'ajoutai que cette maladie n'étoit point tout-à-fait incurable, qu'à la vérité on auroit pu y remédier avec moins de difficulté dans ſon

commencement qu'à préſent ; que cependant j'eſpérois en venir à bout, en cas qu'on voulût ſuivre mes conſeils en tout point : ce qu'on promit.

Pour y parvenir, je défendis à la malade de ſortir de ſon lit juſqu'à ce que la réduction de la tumeur fût faite complétement ; je la fis ſaigner du bras ; on lui fit des embrocations ſur le ventre, qu'elle avoit douloureux : on ſeconda ce moyen par des lavemens émolliens, on entoura la tumeur avec des linges trempés dans la décoction de graine de lin, animée d'un peu de vin ; ce qui réuſſit ſi bien, qu'en moins de huit jours je pus réduire entiérement la tumeur, qui alors étoit diminuée de près de moitié en tout ſens.

Je ne tentai pas cette réduction plutôt, à cauſe de la tenſion du bas-ventre, & je m'en ſus bon gré ; car, ayant voulu maintenir le col de la matrice & le vagin réduits avec un preſſaire, la malade ne put ſouffrir ce moyen ; je fus obligé de l'ôter, & de différer encore une huitaine de jours : ce tems fut employé à continuer les fomentations & les lavemens émolliens, auxquels j'ajoutai l'uſage des injections de vin tiede dans le vagin, ce qu'on répétoit toutes les cinq ou ſix heures. Au bout de ce tems, je tentai de nouveau de placer le

peſſaire, & cette fois il reſta en place ſans incommoder : il y a actuellement trois ans qu'il y eſt. Cette dame a pris du lait d'ânesſe pendant long-tems, ſa ſanté s'eſt beaucoup améliorée ; elle continue d'être réglée, mais avec des incommodités aſſez ſemblables à celles qu'elle avoit ordinairement avant ſon accident, c'eſt à-dire avec des douleurs dans le bas-ventre qui annoncent les regles, les accompagnent plus ou moins, mais qui ceſſent avec elles ; les fleurs-blanches ne ſont pas entiérement diſſipées, néanmoins elles ne ſont plus ſi abondantes, ni ſi ſéreuſes qu'elles étoient, en ſorte qu'à peu de choſe près, on peut dire que cette dame eſt guérie, au moins l'eſt-elle de l'eſpece de *prolapſus* qu'elle avoit lorſque je fus appellé à ſon ſecours, & je n'avois pas fait eſpérer plus.

Venons à la concluſion de cette derniere partie de nos remarques. Nous avons avancé, dès la premiere page de cette ſeconde ſuite de ces mêmes remarques, que nous décririons dans celle-ci une maladie utérine *peu connue juſqu'à préſent* ; cette maladie eſt, comme on vient de le voir, un renverſement total du vagin, avec un allongement conſidérable du col propre de la matrice, ſans que le corps de cet organe y ait preſque part. En effet, on voit que les quatre tumeurs dont il vient d'être

queſtion, avoient de commun entr'elles, d'avoir, 1° la figure conique, dont le moindre volume étoit en bas ; 2° qu'à la partie déclive de chacune d'elles étoit ſitué l'*os tincæ* ; 3° que de cette ouverture s'écouloient les regles ; 4° qu'une ſonde introduite par cette ouverture a pénétré juſqu'à ſix pouces de profondeur, & même plus, pour parvenir à toucher le fond ; & 5° enfin, que ces tumeurs avoient pour membrane extérieure la membrane valvulaire du vagin.

Ces tumeurs different donc, 1° de celles qui ſont formées par le vagin ſeulement, en ce que dans celle ci le muſeau de la matrice n'eſt jamais à la partie baſſe de la tumeur, mais tout en haut, & même dans le petit baſſin.

2° Elles different auſſi de la deſcente complete de la matrice ſans renverſement, en ce que, quoique l'*os tincæ* ſoit réellement à la partie déclive de la tumeur, ſi on introduit une ſonde par ſon ouverture, elle ne va guere au-delà de deux pouces de profondeur, tandis que dans notre cas on a vu qu'elle va de ſix à huit, & quelquefois plus.

3° Elles different encore de la deſcente complete de la matrice avec renverſement, en ce que dans celle-ci il n'y a point d'ouverture naturelle à la partie dé-

clive de la tumeur, ni même nulle part, & qu'elle n'eſt point recouverte du vagin, au lieu que les nôtres le ſont toutes, mais avec ouverture naturelle à la partie la plus baſſe de la tumeur.

Or, ſi ces tumeurs different eſſentiellement, 1° du vagin retourné ſeul, & deſcendu complétement entre les cuiſſes de la femme, 2° de la deſcente complete de la matrice ſans renverſement, & 3° de celle qui l'eſt au même degré, avec renverſement de ſon fond à travers ſon corps, ſon col & ſon orifice, elles ne doivent donc point être confondues avec aucune de ces trois ſortes de maladies, aujourd'hui très-connues : d'où il réſulte que ces ſortes de tumeurs ſont une quatrieme eſpece de tumeur utérine, celle-ci étant compoſée du vagin retourné, & du col ſeul de la matrice allongé, ſans y comprendre le corps de cet organe.

Voilà de quoi conſtater ſuffiſamment, à ce que nous croyons, cette eſpece de maladie utérine; il nous reſte à prouver que cette diſtinction a été peu connue juſqu'à préſent, & que c'eſt eſſentiellement faute de cette diſtinction que les Auteurs ſe ſont diſputés ſur la deſcente de vagin, priſe pour celle de la matrice, & *vice verſâ* de celle-ci pour celle-là.

A commencer par Saviard, au ſujet de

la prétendue hermaphrodite de Toulouſe, que cet Auteur a très-bien reconnu pour une tumeur utérine, & non pour autre choſe, l'on voit que Saviard ne fait point la diſtinction que nous avons ſaiſie, & que Verduc, dont il combat avec raiſon l'opinion, ſe laiſſe induire en erreur par cela même qui auroit dû lui déciller les yeux: ils n'ont donc vu bien clairement ni l'un ni l'autre ce qui fait le ſujet de notre remarque. A l'égard de M. Hoin, c'eſt celui des Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet, qui en a le plus approché, ſans cependant l'avoir fait d'un ton aſſez affirmatif pour qu'on puiſſe dire qu'il l'a vu auſſi clairement que nous, & c'eſt ce que nous allons prouver dans un inſtant. Quant à M. Sabatier qui a fait uſage de l'obſervation de M. Hoin, comme nous l'avons dit dans ſon lieu (*a*), il en eſt ſi éloigné, qu'il a retranché cette circonſtance particuliere, à lui inconnue, comme ſi c'eut été une erreur qu'il vouloit bien paſſer ſous ſilence, par conſidération pour M. Hoin, qui de ſon côté ne s'en eſt point plaint dans le tems, à raiſon de ce que cette circonſtance lui avoit paru indifférente au fond de ſon obſervation, n'ayant eu pour but principal en la décrivant; que de démontrer que cette maladie qu'il n'a-

(*a*) Voyez ci-devant, page 353, note (*a*).

voit trouvée décrite dans aucun Auteur, pouvoit être traitée utilement en se conduisant comme il l'avoit fait dans cette occasion: c'est ce qu'il me dit lui-même avec candeur, après que je lui eus fait lecture du tout, en présence de monsieur son fils, dans un voyage qu'il fit à Paris en 1770; d'où il résulte qu'aucun de ces Auteurs n'a point reconnu, comme ils l'auroient pu, la différence essentielle de cette maladie utérine d'avec celle connue de nos jours.

Si donc les Auteurs (qui se sont disputés pendant fort long-tems, soit pour nier, soit pour affirmer l'existence des descentes completes de la matrice; l'orifice de cet organe se présentant le premier à la partie la plus base de la tumeur) avoient su qu'il y a des cas où le col propre de l'*uterus*, qui n'a ordinairement, comme on sait, qu'un pouce ou environ de longueur, peut quelquefois s'allonger au point d'en acquérir cinq à six & même plus, sans que le corps de la matrice soit pour ainsi dire déplacé, étant encore alors dans le petit bassin; loin de tant disputer en vain, disons-nous, ils seroient non-seulement tombés d'accord sur l'existence de chacun des faits qu'ils se nioient respectivement, mais de la différence réelle de chacun de ces faits, comme il est aisé de le voir par nos remarques; c'est au moins de quoi nous nous

flattons, & d'avoir mis en évidence une maladie utérine, reconnue incomplétement par ceux qui nous ont précedé, & enfin de démontrer la poſſibilité de guérir cette maladie, tant par des moyens connus que par l'uſage du peſſaire.

OBSERVATIONS

De M. DESBOIS DE ROCHEFORT, *ſur deux articles inſérés par M.* ROUELLE *dans les Journaux de médecine, mois de de Mai & Juillet 1773, dans leſquels il fait connoître l'exiſtence de l'alkali minéral dans le lait & dans le ſang.*

M. Rouelle a démontré de la maniere la plus préciſe, dans les Journaux de médecine des mois de Mai & Juil et 1773, l'exiſtence de l'alkali minéral dans le lait & le ſang. Ses expériences, qui décelent la ſagacité de ce Chymiſte, méritent la reconnoiſſance des Savans; elles forment avec celles que M. Cadet a faites ſur la bile, & qu'il a communiquées à l'Académie royale des Sciences, ce qu'il y a de plus exact ſur l'analyſe animale. Les faits que rapporte M. Rouelle ſont ſans doute nouveaux pour lui & quelques Chymiſtes de la plus grande célébrité; mais nous nous faiſons un devoir d'obſerver qu'ils nous

étoient connus avant la publicité des deux Journaux.

M. Bucquet, D. M. P. qui s'eſt occupé, en Chymiſte-Médecin, de l'analyſe animale, les a tous fait connoître dans ſes cours dès 1768. M. Rouſſille de Chamſeru, D. M. P. eſt, avec beaucoup d'autres, en état d'atteſter ce que nous avançons par l'extrait qu'il faiſoit alors de ſes leçons, & qu'il a eu la bonté de nous communiquer. Au mois de Janvier 1769, M. Bucquet ſoutint une theſe (*an digeſtio animentorum vera digeſtio chemica*) dans laquelle il inféra quelques preuves de la preſence de l'alkali minéral dans la bile; la délicateſſe de ſes ſentimens ne lui permit pas de donner comme découverte les expériences qu'il croyoit nouvelles, mais qu'il apprit depuis avoir été tentées avant lui par M. Cadet. J'ai vu moi-même aux cours ſuivans que j'eus l'avantage de ſuivre, l'exiſtence de l'alkali minéral démontrée par M. Bucquet dans toutes les humeurs animales. Convaincu de la vérité de cette doctrine, j'ai publié dans une theſe (*an in dietâ lacteâ tonicorum uſus*) ſoutenue aux Ecoles de médecine le 26 Mars 1773, ſous la préſidence du célebre M. Macquer, l'exiſtence de l'alkali minéral dans le lait. A la vérité je n'y fis pas mention de l'Auteur de la découverte, & cette omiſſion très-condam-

nable me met aujourd'hui dans l'agréable néceſſité d'avouer ma faute & de la réparer.

Dans le ſecond paragraphe, on peut lire l'analyſe du petit lait, conçue en ces termes : *Scroſa pars quæ obtinetur, coagulatâ butyroſâ caſcoſâque ſubſtantiâ, continet tenue oleum cum mucilagine unitum, undè latici æquoſæ miſcibile. Diſſolvitur in ſero mutiplex ſalium genus, undè ſapidum : adſunt ſal alkali fixus minéralis, marianus, lactique eſſentialis ; ſal alkali fixus probatur eo quod evaporatâ ſeroſâ parte, ſicque murjori gaudens energiâ, viridi colore violarum ſyrupum tingat ; probatur alkali mineralis quia ſi ſeroſæ parti injiciatur acidum vitriolicum, efformatur Glauberianum ſal, nitroſum nitrum reverâ cubicum quod carbonibus impoſitum fuſioni producendæ minimè eſt impar.*

Ce titre aſſure inconteſtablement à M. Bucque l'antériorité pour la découverte de l'exiſtence de l'alkali minéral dans le lait ; il eſt vrai qu'il ne nous eſt pas poſſible d'apporter en ſa faveur des preuves imprimées de l'exiſtence du même ſel alkali dans le ſang, mais elles exiſtent dans l'eſprit & les cayers de tous ceux qui ont aſſiſté à ſes cours.

Observations Météorologiques. Août 1773.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	Thermometre. A 2 h. & d. du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	Barometre. A midi. pouc. lig.	Barometre. Le soir. pouc. lig.
1	11 1/2	19	14 3/4	28 2 1/2	28 2	28 2
2	14 1/2	20	14 3/4	28 1 3/4	28 1 3/4	28 2 1/2
3	14 1/2	19 1/2	14 3/4	28 3	28 3	28 2 3/4
4	12 1/2	20 3/4	15 1/2	28 2 1/2	28 2	28 1 3/4
5	13 1/2	21	16	28 1 1/2	28 1	28 1 1/4
6	15	20 1/2	16	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1 3/4
7	13 1/2	21 1/4	15	28 2	28 2	28 2 3/4
8	13 3/4	21 1/2	16 1/4	28 3	28 3	28 3
9	14 1/2	23 1/2	18	28 3	28 2 1/2	28 2
10	16	25 1/4	19 1/2	28 2	28 2	28 2
11	16 1/2	23 1/4	17 1/2	28 2 3/4	28 2 3/4	28 3
12	15 1/2	24	20	28 2 3/4	28 2 1/2	28 2 1/2
13	18 1/2	27 1/2	21 1/4	28 2	28 1 1/2	28 1
14	18 1/2	28 1/2	21	28 1/2	28 1 1/2	28 1/2
15	17	23 1/2	18	28 1/2	28 1 1/2	28 1 1/4
16	16 3/4	23	17 1/2	28	27 11 1/2	27 11 1/4
17	13 3/4	20	15 1/2	28	28	28
18	14 3/4	17 1/2	14 1/4	27 9	27 7	27 5
19	16	16 1/2	11 1/4	27 5	27 5 1/2	27 9
20	11 1/2	17	12 1/2	27 11	28	28 1/2
21	12	16 1/2	12	28 1/4	28 1	28 2 1/2
22	10 1/2	17 3/4	12 1/2	28 3	28 3	28 3 1/2
23	11 1/2	18	13 3/4	28 3 1/2	28 3 1/2	28 3 1/4
24	12 1/2	19 1/2	13 3/4	28 3	28 2 1/2	28 1 1/2
25	13 1/2	20	15	28 3/4	28 1/2	28 1
26	13 1/2	21 2/3	16 1/2	28 1 1/2	28 1 1/4	28 1/2
27	14 1/2	18 1/2	13 1/2	28	28	28
28	13	18 1/2	12 1/2	28 1/4	28 1/2	27 1 1/3
29	11	18 1/4	13 3/4	28 1 1/2	28 1 1/2	28 1 1/4
30	10	20 1/4	15	28 1	28	27 11 1/2
31	10	21 1/2	15 1/2	27 11 2/4	28	28

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
2	O. pluie, couv.	N-O. nuages.	Beau.
3	N. couv. nuag.	E-N-E. nuag.	Beau.
4	E-N-E. beau.	E-N-E. n. b.	Beau.
5	N-E. b. nuag.	E. nuages.	Nuages.
6	E-N-E. nuag.	E. beau.	Beau.
7	E. léger nuag.	N-E. nuages.	Beau.
8	N-E. beau.	N-E. nuages.	Beau.
9	N-E. beau.	E-S-E. beau.	Beau.
10	E. beau.	E. beau.	Beau.
11	N-O. couv. b.	N-O. b. nuag.	Beau.
12	N-O. beau.	N-O. beau.	Beau.
13	N. beau.	N. léger. n. écl.	Beau.
14	S-E. nuages.	O. n. tonn. pl.	Beau.
15	N-E. écl. tonn. pluie. nuag.	N-E. nuages.	Beau.
16	S. nuag. vent.	S-S-O. n. v. pl.	Nuages.
17	N-O. nuages.	N. nuages.	Beau.
18	E. couv. pluie.	S-E. c. écl. ton. grêle, pluie.	Nuages.
19	S-O. nuag. pl.	O. grande pl. vent, écl.	Gran. Pluie. Vent.
20	O. gr. v. nuag.	O. nuages.	Nuages.
21	S. couvert.	S. nuages.	Beau.
22	E. nuages.	E-S-E. nuag.	Beau.
23	E S-E. nuag.	E-S-E. nuag.	Beau.
24	E. beau.	E. nuages.	Beau.
25	E. nuages.	S-E. nuages.	Beau.
26	E. nuages.	O-S-O. nuag.	Nuages.
27	O. nuag. pluie.	O. nuages.	Nuages.
28	N-O. pl. vent.	N-O. nuages.	Nuages.
29	E. nuages.	E-N-E. nuag.	Beau.
30	E. nuag. beau.	E. beau.	Beau.
31	O. couvert.	O. nuages.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 28 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur, de 10 degrés au-deſſus du même terme. La différence entre ces deux points eſt de 18 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes, & ſon plus grand abaiſſement de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 10 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a ſoufflé 3 fois du N.
5 fois du N-E.
4 fois de l'E-N-E.
11 fois de l'E.
3 fois de l'E-S-E.
3 fois du S-E.
2 fois du S.
1 fois du S-S-O.
1 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
7 fois de l'O.
5 fois du N-O.

Il a fait 23 jours beau.
29 jours des nuages.
6 jours couvert.
8 jours de la pluie.
5 jours des éclairs & du tonnerre.
4 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1773.

Les maladies éruptives qui regnent depuis quelques tems ont continué pendant tout ce mois: on a obſervé un très-grand nombre de petites-véroles, preſque toutes du genre des diſcretes

bénignes, & de rougeoles qui n'ont préſenté rien de dangereux.

Les fievres bilieuſes ont également continué pendant tout ce mois, elles ſe ſont terminées pour la plus grande partie vers le quatorzieme jour, ſans preſqu'aucune évacuation critique; les malades étoient ſeulement affectés d'une ſurdité qui ſe diſſipoit à meſure que la convaleſcence avançoit.

Vers la fin du mois on a commencé à voir quelques fievres intermittentes, mais dont le caractere n'eſt pas encore bien développé.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1773, *par M.* BOUCHER, *Médecin.*

Il y a eu du 1er au 20 du mois une alternative de jours ſereins & de jours pluvieux: depuis le 20 juſqu'au 27, il n'eſt pas tombé de pluie; mais elle a été abondante les cinq derniers jours du mois, au point que l'on a craint beaucoup pour la moiſſon des bleds.

Le mercure dans le barometre a preſque toujours été obſervé au-deſſus du terme de 28 pouces (*a*).

Le vent a varié, mais il a été plus ſouvent *nord* que *ſud*.

(*a*) Pour que l'on ſache à qui s'en tenir poſitivement ſur les diverſes hauteurs du barometre qui ſert aux préſentes obſervations depuis nombre d'années, je crois devoir marquer ici qu'il eſt très-rare que le mercure, dans le barometre ſe ſoit élevé au-deſſus de 28 pouces 6 lignes, & qu'il ait deſcendu au-deſſous de celui de 27 pouces précis. La diſtance entre ces deux termes étant de 18 lignes, il s'enſuit que le point moyen, ou le terme variable pour mon barometre, eſt celui de 27 pouces 9 lignes.

La liqueur du thermometre ne s'eſt point portée, de tout le mois, plus haut que le terme de 20 degrés, ſi ce n'eſt le 13 & le 14 : ce dernier jour elle a monté un peu au-deſſus du terme de 22 degrés ; le 1er & le 2 elle ne s'étoit pas élevée au-deſſus de celui de 11 degrés.

La plus grande élévation du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 7 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 6 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du même terme. La différence entre ces deux termes eſt de 11 $\frac{1}{2}$ degrés.

Le vent a ſouffé 14 fois du Nord.
5 fois du Nord vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
3 fois du Sud vers l'Eſt.
3 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Oueſt.
9 fois de l'Oueſt.
4 fois du N. vers l'Oueſt.

Il y a eu 21 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une humidité légere au commencement du mois, & de la ſéchereſſe le reſte du mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois de Juillet 1773.

Les fievres continues ont été, ce mois, aſſez répandues, ſur-tout dans le petit peuple : elles

étoient plus inflammatoires que ci-devant, & portoient à la tête, & même à la poitrine. Souvent on appercevoit dans le progrès de la maladie des symptômes de putridité, qui marquoient de la complication. Les malades en général avoient une pente à l'hémorrhagie, qui a été critique dans plusieurs, & sur-tout dans les jeunes-gens.

Le commencement du mois a été marqué par des fluxions de poitrine, avec saburre dans les premieres voies.

Nombre de personnes ont eu la fievre-tierce ou la double-tierce, dont les accès dans la plupart étoient assez violens pour obliger de recourir de bonne heure au quinquina.

LIVRES NOUVEAUX

Description méthodique d'une collection de minéraux du cabinet de M. D. R. D. L.; Ouvrage où l'on donne de nouvelles idées sur la formation & la décomposition des mines, avec un court exposé des sentimens des Minéralogistes les plus connus, sur la nature de chaque espece, le minéralisateur qui s'y rencontre, & la quantité de métal qu'elle produit; par M. *Romé de Lisle*, Paris, chez *Didot* le *jeune* & *Knapen*, 1773, in-8°.

Tableau chronologique des ouvrages & des principales découvertes d'anatomie & de chirurgie, par ordre des matieres; pour servir de table & de supplément à l'histoire de ces deux sciences, avec un index de tous les Auteurs qui y ont été cités, par M. *Portal*, tome VI, divisé en deux parties, Paris, chez *Didot* le *jeune*, 1773. in-8°, 2. vol.

On pourra souscrire pour cet ouvrage jus-

qu'au premier Janvier prochain, à raiſon de 24 liv. les 7 vol. in-8°, en blanc: la reliure ou la brochure ſe paieront toujours ſéparément.

Œuvres de M. *Franklin*, Docteur ès loix, &c. traduites de l'Anglois ſur la quatrieme édition; par M. *Barbeu du Bourg*, avec des additions nouvelles & des figures en taille-douce, Paris, chez *Quillau l'ainé*, *Eſprit*; & chez l'Auteur, rue de la Bûcherie, aux Ecoles de Médecine, 1773, in-4°, 2. vol.

Traité de l'Exploitation des mines, où l'on décrit les ſituations des mines, l'art d'entailler la roche, & la ſubſtance des filons, de former les puits & les galeries, de procurer de l'air aux ſouterreins, d'en vuider les eaux, d'élever les roches & les mines au jour, & de percer la terre, avec un Traité particulier ſur la préparation & le lavage des mines. Le tout traduit de l'Allemand, par M. *Monnet*, Paris, chez *Didot l'ainé*, & chez l'Auteur rue du Fauxbourg Montmatre, n° 20, 1773, in-4°.

Recueil d'obſervations de médecine des Hôpitaux militaires, fait & rédigé par M. *Richard de Hauteſierck*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, ancien premier Médecin des camps & armées du Roi, &c. tom. 2, Paris, de l'Imprimerie royale, 1772, in-4°.

COURS D'ANATOMIE.

M. Félix Vicq d'Azyr, Médecin de la Faculté de Paris, ouvrira le Lundi onze Octobre ſon Cours d'anatomie, & continuera ſes leçons les jours ſuivans, à midi précis, dans ſon amphithéatre, rue de la Pelleterie, maiſon du ſieur Pagnon, Orfevre.

TABLE.

Extrait. Traité des Léſions de la Tête par contre-coup. Par M. Méhée de la Touche, *Chirurgien*, page 291
Maladie ſurvenue à la ſuite d'une Iſchurie véſicale. Par M. Empereur, *Médecin*, 316
Obſervation ſur un Tétanos. Par M. Molmy, *Chirurgien*, 328
Seconde Lettre à M. de Haën, Médecin ſur la Mortalité de la Petite-vérole à Londres. Par M. Louis Odier, *Médecin*, 331
Suite des nouvelles Remarques ſur des Déplacemens de la Matrice, & ſur les moyens d'y remédier. Par M Levret, *Chirurgien*, 352
Obſervation ſur l'exiſtence de l'Alkali minérale dans le Lait, le Sang, &c. Par M. Desbois de Rochefort, *Médecin*, 374
Obſervations météorologiques faites à Paris pendant le mois d'Août 1773, 377
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1773, 379
Obſervations météor. faites à Lille au mois de Juillet 1773. Par M. Boucher, *Méd.* 380
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juillet 1773. Par le même, 381
Livres nouveaux, 382
Cours d'Anatomie, 383

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1773.

TOME XL.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1773.

EXTRAIT.

Traité de la Nouvelle méthode d'inoculer la Petite-Vérole ; par M. VIEUSSEUX, Docteur en médecine. Geneve, chez Duvillard, 1773, in-8°.

GENEVE eſt une des villes de l'Europe où l'on a le plutôt adopté l'inoculation, ſous les auſpices de MM. Calandrini, Butini, Guyot & Tronchin. M. Butini, entr'autres, avoit inoculé plus de huit cens perſonnes, ſans en perdre une ſeule, par une méthode qui ne s'écartoit de celle que M. Dimſdale a publiée, que par la maniere de faire l'inſertion, & parce qu'il ne

faiſoit point uſage des préparations de mercure ni d'antimoine, ce qui n'empêche pas que M. Vieuſſeux, Auteur de l'ouvrage que nous analyſons, ne ſe regarde comme l'Introducteur de la pratique ſuttonienne dans ſa patrie. En effet, lorſque ce Médecin, & M. Deſroches ſon ami, revinrent des Univerſités étrangeres où ils étoient allés perfectionner leurs connoiſſances, ils furent très-étonnés de voir qu'à Geneve on ne connoiſſoit les noms ni des Sutton, ni de M. Dimſdale. Ils ſe crurent donc obligés, pour faire jouir leurs compatriotes des avantages que la nouvelle méthode d'inoculer procuroit à ces nations parmi leſquelles elle s'étoit établie; ils ſe crurent obligés, dis-je, de la préconiſer : & M. Vieuſſeux n'a publié ſon ouvrage que pour s'épargner la peine de répéter ſans ceſſe les mêmes choſes de vive voix, & faire connoître quelques faits intéreſſans pour l'inoculation, qui démontrent que la différence des climats n'en met point dans le ſuccès d'une opération qui leur a réuſſi auſſi bien à Geneve, qu'elle a coutume de réuſſir en Angleterre.

Dans cet ouvrage, il ſuppoſe l'utilité de l'inoculation démontrée, du moins, dit-il, *je n'écris que pour ceux qui croient qu'elle l'eſt.* Il s'eſt occupé à recueillir des obſervations auxquelles il a joint quelques faits qui lui ſont particuliers, faits qui, quoiqu'en

petit nombre, ne laiſſent pas de faire honneur au jugement de l'Auteur. Il ſe permet ſouvent des diſcuſſions théoriques, dans leſquelles on ne trouve pas toujours une aſſez grande juſteſſe ; mais cela eſt pardonnable à un jeune Praticien encore imbu de la néceſſité des théories pour lier ſes obſervations ; une plus longue expérience lui apprendra à ſe débarraſſer de ces mauvais échafaudages qui ne ſervent qu'à étayer des ouvrages peu ſolides, & toujours prêts à écrouler.

L'ouvrage de M. Vieuſſeux eſt diviſé en onze ſections qui traitent de l'âge, des ſaiſons, de l'année & des tempéramens qu'il faut choiſir, de la préparation, de l'opération & de ſes effets, du traitement, des avantages de la nouvelle méthode, de quelques inoculations faites par l'Auteur, ſuivant cette méthode, & de ſon application au traitement de la petite-vérole naturelle.

Par rapport à l'âge, notre Auteur remarque qu'il eſt d'un Inoculateur prudent de n'inoculer aucun enfant au-deſſous de trois ans, ſoit parce qu'ils ne peuvent pas marcher, ſoit parce que les convulſions fréquentes auxquelles ils ſont expoſés, la difficulté de leur adminiſtrer les remedes néceſſaires, les dangers qui accompagnent la dentition, augmentent celui de l'inocu-

culation, ou du moins peuvent lui faire perdre ſon crédit. Il remarque à ce ſujet que les expériences faites à l'hôpital Saint-Marc à Vienne, & publiées par M. Locher, ne ſont pas auſſi concluantes qu'elles le paroiſſent au premier coup d'œil, mais qu'elles ſont aſſez effrayantes aux yeux du public pour ne pouvoir les répéter que dans les Hôpitaux. Les vieillards ne ſont guere dans le cas d'avoir beſoin de l'inoculation, & d'ailleurs ils ſont rarement exempts d'infirmités; c'eſt pourquoi on fera bien de ne pas haſarder de les inoculer. On doit faire l'inſertion aux femmes d'abord après leurs regles, parce que la maladie ſe termine aſſez généralement en moins de trois ſemaines; mais on ne doit jamais haſarder de les inoculer pendant leur groſſeſſe, de peur que les accidens particuliers à cet état ne troublent le cours de la petite-vérole, que la diſpoſition inflammatoire qu'elles contractent alors ne l'empirent, & que le fruit ne ſoit atteint de la maladie *qui auroit alors*, dit M. Vieuſſeux, *tous les inconvéniens de la petite-vérole naturelle.*

L'article des ſaiſons eſt preſqu'entiérement théorétique. L'Auteur commence par poſer comme une choſe démontrée, que la fievre de la petite-vérole ne tue que par l'excès de l'inflammation, & qu'elle eſt rarement putride dès le commencement.

Il avance enſuite que le premier effet d'un froid modéré & continué pendant peu de tems, eſt de rafraîchir tout le corps & de ralentir la circulation ; que, s'il dure plus long-tems, il agit comme un tonique & fortifie conſidérablement ; mais que, s'il eſt continué beaucoup plus long-tems, il échauffe & diſpoſe aux maladies inflammatoires, par le trop de tenſion qu'il procure aux ſolides, & le trop de denſité qu'il donne au ſang. La chaleur modérée ranime, dit-il, parce qu'elle agit premiérement ſur les fluides & les dilate ; à un plus fort degré elle affoiblit, parce qu'elle relâche les ſolides : enfin elle diſſout les fluides & donne une diſpoſition putride. L'Auteur nous pardonnera ſans doute ſi nous oſons remarquer que toutes ces propoſitions ſont du moins très-haſardées. On reconnoît aujourd'hui généralement que ce ſont plutôt les viciſſitudes de la chaleur & du froid, que leurs degrés abſolus qui diſpoſent aux maladies inflammatoires. Parler d'un ſang denſe & échauffé, c'eſt tenir le langage que l'on tenoit il y a cinquante ans, d'après les vieilles théories de Galien & les expériences trompeuſes de Langrish. Mais l'on ſait aujourd'hui que les cauſes & les effets de la denſité du ſang ſont fort obſcurs & fort différens de ce que Boerhaave avoit imaginé, comme l'a très-bien

démontré M. Hewſon. Dire que la chaleur ranime, parce qu'elle agit premiérement en dilatant les fluides, c'eſt avancer à la fois deux propoſitions douteuſes ; car on ne conçoit pas trop bien comment la chaleur de l'atmoſphere dilateroit directement des fluides qui ſont preſque toujours eux-mêmes dans un degré de chaleur ſupérieur, & il eſt pour le moins auſſi difficile de prouver qu'une chaleur exceſſive diſſolve les fluides autrement que par ſon action ſur le principe vital, dont elle paroit détruire l'énergie. Quoi qu'il en ſoit, M. Vieuſſeux conclut de tout cela qu'on peut inoculer dans toutes les ſaiſons ; en hiver, pourvu qu'on ne reſte pas trop expoſé au froid ; en été, pourvu qu'on puiſſe ſe procurer de l'air frais, & que les chaleurs ne ſoient pas exceſſives ; au printems, pourvu qu'on ne ſoit pas ſujet à s'enrhumer, comme les enfans le ſont à Geneve ; & ſur-tout dans l'automne, qui paroiſſoit aux vieilles femmes de Conſtantinople, & lui paroît preſque à lui-même la ſaiſon préférable. Il réfute à cette occaſion l'objection tirée des épidémies malignes auxquelles cette ſaiſon eſt particuliérement ſujete, en avançant que la petite-vérole ne ſe prend pas deux fois, & que, par conſéquent, il n'y a rien à craindre de l'action d'un ſecond venin ; que l'inoculation réuſſit tout auſſi-bien dans les

épidémies les plus violentes ; que, par conſéquent, il eſt prudent d'inoculer pendant l'épidémie, à raiſon de ſa malignité, pour en garantir ; ce qu'il confirme par un exemple frappant tiré des leçons de M. Cullen ; & qu'enfin ſi l'épidémie régnante n'eſt pas la petite-vérole, mais une maladie qui demande le même traitement, il n'y a aucune difficulté au cas que le ſujet inoculé en ſoit attaqué ; que ſi elle demande un traitement oppoſé, la petite-vérole inoculée eſt ſi bénigne, qu'elle n'en va pas beaucoup plus mal. Il convient cependant qu'il vaut mieux s'abſtenir d'inoculer en ce cas, ſi la petite-vérole eſt ſi rare qu'on puiſſe aiſément s'en garantir pendant ce tems là.

M. Vieuſſeux croit, d'après les ſuccès des Inoculateurs Anglois, que tous les tempéramens ſont à peu près également propres à être inoculés. Il n'en excepte que ceux qui ſont attaqués de quelque maladie violente ou périodique, avec des intervalles courts, ceux qui ſont extrêmement foibles, & ceux dans la famille deſquels les enfans ſont ſujets à périr à un certain âge, ſans qu'on ſache trop pourquoi.

Toute la préparation qu'il recommande, conſiſte à corriger les vices du tempérament ; il conſeille, par exemple, de diminuer la diſpoſition inflammatoire, ſi elle

exiſte, par quelques laxatifs & un régime peu nourriſſant. Si les ſujets ſont trop foibles, il faut les fortifier par une nourriture plus ſolide & par les bains froids. La tenſion que ceux-ci donnent à la peau, n'eſt pas préjudiciable, vu le petit nombre de boutons, & par la même raiſon les bains chauds ne ſervent à rien en aucun cas, ſi l'on en croit notre Auteur. Les adultes demandent plus de préparation, la diſpoſition inflammatoire étant ordinairement plus grande chez eux. L'Auteur conclut ce chapitre par quelques réflexions ſur l'uſage du mercure, qu'il donne toujours à la façon de Dimſdale. Il s'appuie de l'autorité de tous les Inoculateurs Anglois, anciens & modernes, & de celles de Boerhaave, Juncken, Bohnius, Grashuis, Werlhof, Lobb & Van Swieten, qui le conſeillent dans la petite-vérole naturelle. Il réfute l'objection priſe de la crainte que le mercure ne cauſe la ſalivation, n'augmente la diſpoſition inflammatoire, ou n'attaque les nerfs, en faiſant obſerver que la petite quantité qu'on en emploie ne permet pas de craindre ces effets, & que d'ailleurs le tartre ſtibié qu'on y ajoute eſt plus que ſuffiſant pour les prévenir. Il penſe cependant qu'on peut les omettre dans beaucoup de cas ſans inconvénient, & qu'on ne ſauroit ſe flatter d'avoir trouvé dans ces remedes le ſpé-

cifique que Boerhaave conſeilloit d'y chercher.

Après avoir parlé de la préparation, l'Auteur traite de l'opération. Nous ne le ſuivrons pas dans les détails où il entre à ce ſujet ; ils ne contiennent rien de neuf, & qu'on ne trouve dans les ouvrages de MM. Dimſdale, Watſon, & autres Inoculateurs Suttoniens. Nous ne dirons rien non plus du traitement ; mais nous croyons devoir nous arrêter un moment ſur l'article qui ſuit : l'Auteur y détaille les avantages de l'inoculation en général, & de la nouvelle méthode en particulier.

Un des premiers eſt la certitude de l'opération, aſſurant, après M. Dimſdale, qu'on n'a point d'exemple de récidive ; mais, quand on conteſteroit ce fait, on eſt forcé de convenir que cette méthode eſt beaucoup plus certaine que toute autre.

Un ſecond avantage, c'eſt que la communication du venin eſt plus immédiate. La plupart des maladies qui proviennent de miaſmes ou de contagion, ſont d'autant plus violentes, que le poiſon a été renfermé ou reſſerré plus long-tems dans un petit eſpace, ce qui augmente ſon activité. Cela eſt vrai particuliérement de la peſte ; mais en conclure comme M. Vieuſſeux le fait, qu'il n'y a pas de doute que ce ne ſoit là une des cauſes qui rendent la petite-

vérole ſi meurtriere, c'eſt trop généraliſer une obſervation démentie par la bénignité des inoculations faites avec le fil deſſéché, & de celles qui ſe font aux Indes avec de la matiere gardée communément pendant un an, ſouvent pendant pluſieurs années, & par l'aveu qu'il fait lui-même, d'après M. Bromfield, que le virus de la petite-vérole ne perd rien de ſa force en paſſant ſucceſſivement par le corps de pluſieurs perſonnes.

Un troiſieme avantage de la nouvelle méthode, c'eſt qu'il ne ſe fait point, ou peu d'écoulement par les inciſions, & que, comme on ne les couvre pas, elles ſe cicatriſent plus vîte. L'Auteur réfute l'objection tirée de l'utilité des véſicatoires & des ſcarifications dans la petite-vérole naturelle, en avançant qu'elles ne ſont utiles que lorſque l'éruption étant fort abondante, il n'y a pas de place entre la peau & l'épiderme, & que l'on a raiſon de craindre que la réſorbtion du pus ne produiſe une corruption générale, à moins qu'on ne lui donne une iſſue. Mais eſt-il bien prouvé qu'il y a des cas où le virus trop abondant ne trouve pas de place entre la peau & l'épiderme? Qu'eſt-ce que l'Auteur entend par une corruption générale? Mais, quoi qu'il en ſoit, l'Auteur me paroît raiſonner plus conſéquemment en argumentant d'après le fait qui me paroît inconteſtable,

puiſqu'on n'a pas encore remarqué que le défaut d'écoulement ait produit de mauvais effet.

Un quatrieme avantage de la nouvelle méthode, c'eſt la liberté qu'on donne aux malades de s'expoſer à l'air froid. Il a raiſon de dire que l'expérience contrediſoit à cet égard les préjugés enfantés par de fauſſes théories; mais cela n'avoit échappé ni à Rhazes, ni à Sydenham, & on ne peut l'attribuer raiſonnablement à la nouvelle méthode des Inoculateurs, qu'à raiſon de la prodigieuſe hardieſſe avec laquelle ils ont uſé de ce moyen. M. Vieuſſeux remarque avec beaucoup de juſteſſe que c'étoit peut-être une imprudence de leur part, mais enfin le ſuccès les a pleinement juſtifiés. Pour ne pas reſter en arriere en fait de théorie, notre Auteur tâche d'expliquer comment l'air froid peut être ſi utile, en ſuppoſant qu'il diminue ſingulierement la force de la circulation dans la tête qui produit tout le danger, ce qui ne ſera ſûrement regardé que comme une hypotheſe, il faut convenir qu'il en fait beaucoup. Heureuſement, il a la ſageſſe de ne les faire preſque jamais que pour expliquer ce qui eſt, & non pas pour deviner ce qui ſera.

Un cinquieme avantage réſulte, ſuivant l'Auteur, des évacuations qu'on procure par

les ſelles, leſquelles, jointes à la tranſpiration & aux urines blanchâtres, ſuppléent au peu d'abondance de l'éruption.

Le cinquieme avantage que M. Vieuſſeux ſuppoſe à cette méthode, c'eſt que l'activité du venin eſt diminuée, ſelon lui, parce que la préparation a diminué la diſpoſition inflammatoire & , par conſéquent, la quantité de matiere propre à ſe changer en pus par la fermentation, & parce que le virus n'a pas autant d'âcreté, étant tiré immédiatement du corps humain. Tout ceci, comme on voit, n'eſt fondé que ſur des ſuppoſitions. Il auroit fallu prouver d'abord que la préparation diminue réellement la quantité du *ſerum* propre à ſe changer en pus, ou, ce qui eſt la même choſe, que la diſpoſition inflammatoire l'augmente; ce qu'il n'a pas fait.

Sur la certitude de ne plus reprendre la petite-vérole, qui eſt un des plus grands avantages de l'inoculation, principalement lorſqu'on ſuit la nouvelle méthode, M. Vieuſſeux obſerve fort bien que les exemples de récidive ſont fort rares & douteux, & qu'ils ne prouvent rien contre l'inoculation.

Il examine enſuite ſi les boutons ſont eſſentiels à la maladie, & il décide qu'ils ne le ſont pas, d'après l'autorité de Sydenham, Boerhaave, Tiſſot, Dimſdale,

& d'après une obſervation analogue qu'il a faite lui-même ; mais les boutons conſtatent mieux la maladie. A quoi donc, demande-t-il, pourra-t-on la reconnoître ? Quel en eſt le ſymptôme caractériſtique ? Il répond que c'eſt la fievre, mais une fievre plus ou moins conſidérable & qui quelquefois eſt ſi légere qu'on ne l'apperçoit pas. Il avance que la petite-vérole la plus douce & la plus belle, eſt celle où il n'y a point de boutons ; néanmoins il cite, quelques pages plus bas, deux ou trois cas de petite-vérole ſans boutons, qui mirent les malades dans un danger évident. On auroit déſiré qu'il eût indiqué quelque caractere qui eût pu faire reconnoître cette fievre particuliere ; mais il faut convenir que, dans un très-grand nombre de cas, une petite-vérole ſans boutons ſeroit abſolument méconnoiſſable : auſſi ſemble-t-il n'appliquer ceci qu'à la petite-vérole inoculée ; il veut même, pour mieux conſtater la nature de la fievre, qu'on tente une ſeconde inoculation : ſi elle ne produit pas les mêmes ſymptômes, on pourra, dit-il, être aſſuré de la réuſſite de la premiere. Il ajoute enſuite quelques réflexions ſur la nature de cette fievre variolique. Il la fait conſiſter dans un ébranlement du genre nerveux, dont la fermentation ſenſible ne ſeroit qu'un effet accidentel, quoique fort ordinaire. Il n'ex-

clut cependant point une fermentation insenſible dans le ſang ; il paroît par-là adopter l'opinion de ceux qui admettent une eſpece de germe ou des particules propres à ſubir cette fermentation, & dont l'expulſion met pour toujours à l'abri de cette maladie ; mais il ne croit pas qu'il ſoit beſoin d'avoir recours à aucun vice dans les fluides, pour expliquer les cas où la fievre eſt ſi légere. Un ſimple ébranlement du genre nerveux lui paroît ſuffiſant. En voilà aſſez ſur la partie ſyſtématique de l'ouvrage de M. Vieuſſeux.

Il donne enſuite le détail de quatorze cas de petite-vérole artificielle, & de deux de petite-vérole naturelle, traitées ſuivant la nouvelle méthode. La premiere de ſes obſervations contient un cas de petite-vérole inoculée qui n'offre rien de particulier, ſi ce n'eſt une évacuation critique par les ſelles au dix-ſeptieme jour de l'opération. La même évacuation ſe préſente dans le ſecond cas avec des ſueurs fort abondantes. Le troiſieme eſt celui d'une jeune fille, qui ayant été inoculée inutilement deux fois avec des fils, le fut pour la troiſieme fois par la nouvelle méthode, avec le plus grand ſuccès ; ſa maladie ne préſente rien de particulier qu'une triſteſſe involontaire dont elle parut affectée. Les quatrieme & cinquieme ſont très-intéreſſantes. Deux filles

dont deux ſœurs étoient mortes de la petite-vérole naturelle, & dont la tante avoit péri dans une inoculation faite par les fils, furent inoculées & traitées ſuivant la nouvelle méthode; le grand air auquel elles furent expoſées pendant tout le cours de leur maladie, les mit à l'abri de tout accident & elles s'en tirerent fort heureuſement. La cadete, qui étoit d'un tempérament fort délicat, s'eſt beaucoup mieux portée depuis; elle eut auſſi une diarrhée critique. L'ainée eut des envies de vomir que rien ne pouvoit arrêter : elle refuſa tout, hormis l'eau, & l'eau ſeule la guérit. Une couſine-germaine, inoculée inutilement par les fils, leur tint compagnie, & prit la petite-vérole naturelle le quinzieme jour. Le ſixieme cas eſt celui d'une fille ſujete à des hémorrhagies fréquentes, & qui avoit une diſpoſition très-prochaine aux maladies inflammatoires, chez laquelle cependant l'inoculation réuſſit parfaitement bien. Le ſeptieme eſt celui d'une fille iſſue d'une famille chez laquelle la petite-vérole avoit fait juſqu'alors beaucoup de ravage; auſſi eut-elle beaucoup de boutons. L'Auteur ſoupçonne que l'opiniâtreté avec laquelle elle refuſa de boire & de prendre des lavemens, contribua encore à aggraver la maladie, ainſi qu'une grande quantité d'éthiops minéral qu'elle avoit pris pendant long-tems,

avec d'autres remedes pour une tumeur au pied. Quoi qu'il en ſoit, cette obſervation forme une exception à la regle établie par M. Dimſdale, que l'éruption eſt peu abondante lorſque l'inflammation du bras fait beaucoup de progrès. Le huitieme eſt un des plus ſinguliers. L'inflammation du bras fut fort conſidérable; mais il n'y eut point d'éruption, excepté quelques petits boutons autour des inciſions; point d'apparence de fievre: malgré cela, une ſeconde inoculation ne produiſit aucun effet; &, pendant tout ce tems le malade fut auprès de ſa ſœur, inoculée en même tems que lui, chez qui l'inoculation avoit pris, ſans contracter la petite-vérole. Le neuvieme n'a rien de remarquable qu'une triſteſſe profonde, diſſipée par les purgatifs & le grand air. Le dixieme fournit un nouvel exemple des effets ſalutaires de l'inoculation ſur la ſanté. La jeune fille qui en eſt l'objet étoit ſujete auparavant aux maux de cœur; elle en eut beaucoup pendant la maladie, & n'en a pas eu depuis. Les boutons des bras étoient auſſi beaucoup plus gros qu'ils ne le ſont pour l'ordinaire. Le onzieme & le douzieme ſont deux exemples de très-grande inflammation aux bras; il fut néceſſaire de panſer les plaies, & même d'y apliquer un cauſtique. M. Vieuſſeux croit qu'il auroit prévenu cela, s'il eût ou-

vert les veſſies, comme il l'a toujours fait depuis avec ſuccès. Le douzieme préſente un phénomene ſingulier. Le ſujet étoit du meilleur tempérament, auſſi l'inoculation réuſſit-elle fort bien ; mais il ſe fit, au ſeptieme jour, une fauſſe éruption de boutons plus gros que ceux de la petite-vérole, qui ne contenoient qu'une ſéroſité fluide, & qui ſécherent au bout de quatre jours. Dans le treizieme on obſerve auſſi, le ſeptieme jour, une fauſſe éruption, mais de petites taches ſeulement & fort nombreuſes, qui n'empêcherent point la réuſſite de l'inoculation.

M. Vieuſſeux termine ſon ouvrage par quelques réflexions ſur l'application de la nouvelle méthode des Inoculateurs au traitement de la petite-vérole naturelle, appuyées de deux cas dans leſquels cette méthode lui a fort bien réuſſi : ce qu'il en dit eſt très-juſte, mais n'ajoute rien aux obſervations de M. Dimſdale.

Nous terminerons ici notre extrait en concluant que cet ouvrage contient de très-bonnes choſes, que les obſervations qui y ſont rapportées méritent ſur-tout l'attention du public, & qu'il ne ſauroit manquer d'être utile. Nous avons cru devoir nous étendre un peu ſur les théories, parce que c'eſt la partie la moins exacte de l'ouvrage, & la plus particuliere à l'Auteur.

Nous l'exhortons de préférer l'obſervation à des raiſonnemens, qui ne ſont ni ſi utiles, ni ſi ſûrs.

DESCRIPTION

D'une Maladie épidémique qui a régné en Franche-Comté; par M. DE VILLAINE, Chirurgien à Champagnole en Franche-Comté.

Notre province eſt le théâtre des épidémies, & les habitans de nos montagnes, qui depuis long-tems n'avoient eſſuyé aucunes maladies de ce genre, en ſont aujourd'hui ſpécialement atteints & ravagés. L'hiver eſt encore la ſaiſon où ce fléau deſtructeur ſe répand le plus rapidement; auſſi peut-on avancer qu'à raiſon des variations de l'atmoſphere, de ſes changemens & de ſon intempérie, les maladies que nous allons décrire ont été plus ou moins longues, rebelles & opiniâtres.

En général, il a fallu combattre des fievres d'une nature bilieuſe, putride & vermineuſe, aſſez ſouvent compliquées de malignité. Elles ont régné dans pluſieurs endroits dont la ſituation & le climat different de beaucoup; nonobſtant cela elles ont eu, à peu de choſe près, le même

caractere, un dénouement pareil; s'il y a eu quelque viciſſitude dans le ſuccès, ce n'eſt que par le plus ou le moins d'attention à ſe bien gouverner.

Des pluies & des neiges abondantes paſſoient pour favoriſer davantage la contagion : le Laboureur eſt alors contraint de garder ſon propre foyer; il en eſt plus expoſé à reſpirer des miaſmes déléteres croupiſſans.

D'ordinaire on languit & l'on traîne avant l'invaſion de ce mal; le plus grand nombre ſe plaint d'embarras & de laſſitude; la tête devient lourde & peſante; les pandiculations ſont fortes, on a par intervalles des friſſons incommodes, quoique légers; les membres ſont comme rompus; l'épine dorſale eſt d'une roideur extrême; il ſemble qu'on a un fardeau énorme aux lombes & aux reins : l'appétit varie, tantôt il continue, & n'en eſt même que plus preſſant; tantôt il eſt perdu, & accompagné d'une répugnance qu'on ne peut exprimer.

Bientôt ſuccede un mal-aiſe inſupportable; bâillemens, bourdonnemens d'oreilles, froid par-tout le corps, ptyaliſme redoutable, ſurprenante horripilation : la concentration & la marche aſſez lente du pouls caractériſent cette période.

La fievre se met insensiblement de la partie, & va toujours en augmentant; le malade ne peut soulever la tête; ses douleurs sont frangitives & lancinantes; les éructations, les anxiétés précordiales & les cardialgies sont fréquentes; le visage est haut en couleur chez les uns; le plus communément pâle chez les autres; les yeux sont hardis ou ternes, livides & larmoyans; la langue est blanche, croûteuse, le ventre resserré; les urines coulent souvent avec peine.

Le dernier degré, & le plus fâcheux de tous, est celui où l'affaissement est considérable, le jeu des tendons du poignet remarquable, & l'assoupissement profond. Dans cet état, on refuse toute boisson; ou, si on en accepte, ce n'est que pour la rendre en maniere de jet d'eau. Le râle survient, les bras sont sans cesse dans l'agitation; ils servent à éloigner les couvertures, ou à repousser tout ce qui est offert; le pouls est formicant, déprimé, maintefois intercadent; le ventre éprouve le météorisme le plus sensible; le visage est bleuâtre, l'enchiffrenement importun; les dents & la langue se noirciſſent; la bouche fournit une fumée puante & épaisse; la déglutition n'a lieu que difficilement; la face est cadavéreuse: on tombe en agonie, pour passer delà entre les bras de la mort, qui

le plus ſouvent eſt le partage des plus robuſtes, tandis que des tempéramens frêles & minces s'en tirent plus aiſément.

Des ſecours lents & tardifs ſont funeſtes. Il eſt également pernicieux de s'écarter du régime preſcrit : ceux qui ont négligé les conſeils, & ſe ſont livrés à leur caprice, ont ſuccombé à la force du mal.

Peu d'enfans ſont épargnés, la majeure partie néanmoins ſe ſouſtrait aux regles de l'art ; l'eau eſt leur nourriture & leur médicament : qu'importe ! il eſt pour eux une Providence, & ſur trente, un ſeul ne perd pas la vie.

Les perſonnes du ſexe ſont infectées de préférence. Seroit-ce parce que, vaquant aux occupations du ménage, & menant une vie preſque ſédentaire, elles tranſpirent moins, ſe répandent moins au-dehors, en reſpirant moins un air nouveau ; ou que ſoignant les malades, les changeant & les maniant, elles deviennent par-là plus ſujetes à contracter la maladie ? On ſait que les hommes n'ont cet office que par néceſſité.

La plupart des femmes enceintes ont accouché, les unes d'enfans vivans, les autres d'enfans morts. Certaines n'ont été délivrées que dans la convaleſcence ; je ne me ſouviens pas d'en avoir vu périr.

Les ſurdités ſont preſque toujours inſé-

parables de ce mal ; ſouvent elles commencent avec lui, & durent quelquefois long-tems après la guériſon. Il en eſt pluſieurs qui ont appréhendé que les organes de l'ouie ne fuſſent affectés au point de ne pouvoir plus ſe rétablir.

Nous avons ouvert quantité de parotides ; d'autres ſe ſont diſſipées par réſolution ; quelques-unes auſſi ſe ſont fait jour dans l'intérieur de l'oreille, & ont flué copieuſement.

Les ſueurs qui paroiſſoient avec la fievre, loin de ſoulager, plongeoient dans l'accablement : au contraire, celles qui ſe montroient à ſon déclin, étoient de bon augure, & dans certaines occurences donnoient lieu à la ſortie d'une éruption miliaire qu'il falloit entretenir, faute de quoi la répercuſſion s'enſuivoit ; &, avec quelque promptitude qu'on agît à deſſein de la rappeller, on ne pouvoit obvier ſouvent à des métaſtaſes funeſtes, ou à d'autres cataſtrophes non moins difficiles à prévenir.

Les urines varioient étonnemment ; auſſi étoient-elles d'un aſpect infidele & trompeur : au reſte, il en eſt peu qui, au progrès du mal, ne les ait rendues avec peine, tandis que d'autres en ont éprouvé l'entiere ſuppreſſion. Ceux qui ont été dans ce cas, ont preſque tous ſuccombé. La guériſon étoit prochaine, ſi, le flux en étant immodéré,

immodéré, elles charioient un limon tirant ſur le jaune, ou dépoſoient une ſédiment blanchâtre plus ou moins épais.

Pluſieurs ont vomi des vers, pour l'ordinaire vivans; preſque tous en ont rendu conſidérablement par le bas.

Ceux qui atteignoient le treizieme ou le quinzieme jour, avec un penchant véhément au ſommeil, pouvoient ſe raſſurer; à cette époque, la peau ſe couvroit d'une moiteur douce & bénigne; le pouls rentroit dans ſon état naturel, & l'appétit revenoit.

Ceux dont la maladie continuoit au delà de ce terme couroient les riſques de la vie; ou, s'ils échappoient à la mort, leur rétabliſſement étoit pénible & long.

Quelques-uns éprouvoient, à leurs cinquieme, ſixieme & ſeptieme jours, pour le plus tard, des ſueurs fumantes qui relâchoient le pouls, procuroient un certain calme, & laiſſoient entrevoir une eſpérance de guériſon. Ceux-là ſe croyoient garantis: comme eux nous nous le perſuadions; mais, ſi dans la crainte de déranger & d'arrêter les ſueurs, ce qui nous arrivoit dans le commencement, on s'amuſoit à les ſoutenir, les malades tomboient tout-à-coup dans des lipothymies étranges, & en moins de douze heures de tems ils étoient à l'extrêmité. Le plus court étoit de les tenir découverts, ſans appréhenſion, & de les ex-

poſer au grand air ; ce moyen, qui a réuſſi pour une ſeule fois que je l'ai tenté, a été d'un plus grand ſecours à un de mes confreres, qui m'a dit en avoir ſauvé beaucoup de la ſorte.

Il y a eu nombre d'écorchures au dos dont le remede eſſentiel étoit la propreté : ceux qui manquoient des linges néceſſaires, ce qui n'eſt que trop commun parmi le peuple, eſſuyoient des gangrenes meurtrieres, & qu'on ne pouvoit dompter avec aſſez de célérité.

Parmi les ſignes les plus mauvais, ceux de ſaigner du nez dès le principe, de dormir la bouche continuellement ouverte, de ſe tenir conſtamment couché ſur le dos, ſont des plus redoutables.

Nous n'avons malheureuſement ouvert aucuns cadavres, quelque bonne envie que nous en euſſions. Il ſeroit pourtant à ſouhaiter qu'on procédât toujours à leur ouverture, & ſur-tout quand il s'agit de quelque épidémie ; mais les villageois ſont intraitables ſur cet objet.

Ne pourroit-on pas croire que le germe de ces maladies auroit pris naiſſance dans l'uſage familier aux gens de la campagne, de vivre d'alimens de toute eſpece & de tout genre ? On eſt d'autant mieux fondé à le préſumer, que les malheureux dont il eſt ici queſtion ont ſouffert pitoyablement

par la diſete des grains, & cela pendant deux années conſécutivement : or la rareté & la cherté de ceux-ci, conjointement avec la pauvreté & la miſere des autres habitans de cette province, les ont mis dans la dure néceſſité de manger tout ce qui leur tomboit ſous la main, d'où il ne pouvoit réſulter que le plus grand mal pour chaque individu.

En effet, combien de digeſtions dépravées, de ſucs mal conditionnés n'ont pas produit l'abſtinence & la profuſion ! D'une part, c'eſt le ventricule qui ſe débilite, les forces qui s'anéantiſſent, la machine qui tombe dans l'épuiſement : de l'autre, c'eſt l'orgaſme, la ſurabondance & la dégénéreſcence des humeurs qui ſuſcite un conflit de déſordres & d'inconvéniens.

D'ailleurs, que l'air ait influé ſur les corps, qu'il ait répandu dans la maſſe des liquides ces miaſmes corrupteurs dont il étoit imprégné, que les tempéramens aient participé de ſes exhalaiſons rapides & groſſieres, cela eſt inconteſtable. Car repréſentons-nous, pour un moment, des villages entourés de montagnes & de bois, des maiſons environnées de fumiers, au milieu de leurs égouts, des logemens étroits, remplis de monde, dénués de fenêtres, conſéquemment mal aérés ; ajoutons la mal-

propreté dans ce qui concerne les linges & les habits ; tout cela n'eſt-il pas capable d'occaſionner la fixité de l'air, de le priver de ſon élaſticité & de ſa pureté, de conduire enfin, par ſes différentes émanations, au comble des maux les plus affreux ?

C'eſt cependant ce que vient d'éprouver la majeure partie des habitans de Molains, Châteauneuf, Saint-Germain & dépendances ; je dis la majeure partie, parce que tous ceux qui ont eu le moyen de ne rien retrancher de leur ordinaire, qui occupoient des quartiers ſalubres bien ſitués, en un mot, qui ſe ſont éloignés des malades, ne ſe ſont peu ou moins du tout ſenti de l'épidémie.

Le traitement a été des plus ſimples, & néanmoins des plus heureux. Par exemple, à l'origine du mal, il étoit eſſentiel de travailler à l'évacuation des humeurs corrompues, &, par ce moyen, on parvenoit ſouvent à les épuiſer ; pour-lors les accidens s'évanouiſſoient ou étoient prodigieuſement affoiblis. C'eſt encore dans le même tems qu'on tâchoit d'en corriger l'épaiſſiſſement & l'acrimonie ; ce qui en prévenoit la ſtaſe & la malignité.

Au progrès, comme au plus fort, on ne pouvoit que s'oppoſer aux mouvemens tumultueux & fermentatifs des liqueurs,

en appaiſer l'effervescence, en ralentir la fougue, en reſtreindre & limiter l'activité; détruire les vers, combattre la pourriture, parer à la diſſolution du ſang indiſpenſable.

Dans l'état, au contraire, il falloit redoubler d'attention, d'exactitude & de prévoyance. Survenoit-il de nouveaux phénomenes? il falloit y remédier au plutôt. La nature étoit-elle dépourvue de force, il y avoit à redouter que les criſes ne fuſſent imparfaites; on étoit contraint de les aider & de les ſoutenir: d'un autre côté, il eût été de la derniere imprudence de rien tenter qui fût capable d'en traverſer les opérations & d'en altérer la tranquillité.

Les ſoins requis au déclin de la maladie n'étoient pas de moindre importance. La fievre diſparoiſſoit-elle? on ſentoit l'abus de perſévérer dans l'uſage d'une abondante boiſſon; on guettoit l'inſtant d'entraîner le reſte des humeurs; ſans cette précaution, on ne pouvoit compter avec ſécurité ſur l'emploi des alimens.

C'eſt pourquoi ſi, dans le prélude de la maladie, on appercevoit des ſingnes non-équivoques d'inflammation, on avoit recours aux ſaignées du bras ou du pied plus ou moins multipliées: ainſi, toutes les fois qu'on trouvoit au pouls de l'élévation, de

la tenſion & de la dureté, aux joues des couleurs hautes & vives, à la peau une chaleur brûlante, à la poitrine des tiraillemens, à la langue de la ſéchereſſe & de l'aridité, on étoit forcé de débuter par des ſaignées du bras proportionnées à l'état de phlogoſe, à l'âge & au tempérament.

La tête étoit-elle priſe? craignoit on pour le délire? on ouvroit la ſaphene utilement, on appliquoit des ventouſes; les ſang-ſues appliquées à la temporale n'étoient pas non plus à négliger: c'eſt encore dans cette circonſtance que nous avons retiré des effets ſalutaires des bains de jambes ſouvent réitérés.

Après ce cours préliminaire, le tartre émétique faiſoit la baſe du traitement. Je le preſcrivois ordinairement en lavage, & lui donnois quelquefois le tems de ſe précipiter par le bas; par ce moyen il tuoit les vers, & dégageoit plus efficacement les inteſtins.

La toux n'étoit une contre-indication pour ce remede, qu'autant qu'elle dépendoit de l'affection primitive du poumon. N'étoit-elle que ſympathique, auſſi bien que la douleur de tête, je ne l'adminiſtrois qu'avec plus d'avantage; mais, dans le premier cas, j'avois ſoin d'en émouſſer l'activité, en le donnant dans une décoction de

caſſe, ou une diſſolution de quelques onces de manne choiſie.

J'ai preſque toujours preſcrit pour boiſſon ordinaire une tiſane d'orge pur, que je nitrois légérement, ſi l'on avoit quelque difficulté d'uriner, pourvu qu'il n'y eût point d'irritation à la poitrine.

Souvent je ſubſtituois au nitre la crême de tartre, & au défaut de celle-ci j'ajoutois le vinaigre ou un acide à l'équivalent; à tous les deux j'uniſſois le miel comme édulcorant, béchique, inciſif, diurétique & antiſeptique.

La crême de tartre pulvériſée & porphiriſée, priſe dans un véhicule quelconque, à la doſe d'une pincée toutes les deux heures, étoit un excellent apéritif, un antiphlogiſtique merveilleux, un laxatif puiſſant, un anthelmintique incomparable. S'agiſſoit-il de conſtipation, elle vuidoit les entrailles, ſans cauſer de ſpaſme ni de conſtriction; il n'y avoit que des dévoiemens & des diarrhées perſiſtantes qui en interdiſſent l'uſage.

Une verrée d'émulſion préparée avec moitié amandes douces & moitié amandes ameres, donnée tiede toutes les trois heures, amenoit un certain calme, provoquoit au ſommeil, & chaſſoit les vers.

La potion ſuivante étoit pareillement contre ces inſectes, en même tems qu'elle

tempéroit & rafraîchiſſoit. Je la recommandois tous les ſoirs, & ne la ſupprimois que dans des ſueurs critiques.

Eau de laitue & de pourpier, (aa) ℥ij.
Eſprit de nitre dulcifié... goutt.... xij.
Syrop de framboiſes ou de limons... ℥j.

Six grains de mercure doux, le double de coraline, autant de *ſemen-contra*, broyés avec le ſucre ou liés avec le miel, étoient encore un ſpécifique ſouverain contre ces inſectes.

Pour pouſſer du centre à la circonférence, dans tous les cas d'éruption, de même que pour appuyer les criſes qui s'établiſſoient par la peau, je ne me ſuis ſervi que de la racine de ſcorſonere en décoction; j'y ajoutois quelquefois une pincée de fleurs de camomille en infuſion, comme fébrifuge, alexitere & antiſpaſmodique: je m'en ſuis toujours aſſez bien trouvé.

Cette derniere plante m'étoit ſur-tout d'une grande reſſource, lors des défaillances & des évacuations de trop longue durée. Je prenois un peu de ſa décoction, par exemple, deux ou trois onces; j'y aſſociois un gros de confection d'hyacinthe, trente ou quarante gouttes d'eau de fleurs d'orange, demi-once de ſyrop d'œillets, pour mixture à prendre, à la doſe d'une cuillerée toutes les deux heures, & par-

deſſus un gobelet de tiſane avec tant ſoit peu de bon vin vieux.

Dans un cas urgent, où j'étois dénué de ce cordial, je lui ſubſtituois une cuillerée de vin pur, donnée cinq à ſix fois dans le jour, mais le quinquina l'a emporté ſur tous les autres médicamens ; il mérite ſans contredit d'être diſtingué. Les ſolides péchoient-ils par défaut de ton & de reſſort, quel meilleur corroborant? Falloit-il réprimer un flux de ventre féreux & exceſſif, quel anti-dyſſentérique plus ſûr?

Ses ſuccès étoient marqués viſiblement dans les cas de pourriture & de gangrene. Celle-ci ſe manifeſtoit-elle à l'extérieur, on ſcarifioit au vif la partie, on la couvroit d'un plumaſſeau enduit d'un digeſtif convenable, on appliquoit par-deſſus des linges trempés dans la décoction d'écorce du Pérou; par cette méthode on en arrêtoit les progrès, en la terminant d'une maniere radicale.

Il eſt vrai que dans les gonflemens & la tenſion douloureuſe de l'abdomen, on ne pouvoit ſagement s'en permettre l'uſage; mais on avoit l'attention d'y ſuppléer par des demi-lavemens & des fomentations émollientes, par les huileux & les adouciſſans.

On remarquera que les fomentations émollientes m'ont été du plus grand ſecours pour diſſiper les points de côté &

favoriſer les criſes qui s'opéroient par les ſueurs ; auſſi falloit-il veiller de près à ce qu'on ne mît pas trop chaudement les ſervietes qui en étoient humectées, ni qu'on n'attendît pas à les ôter qu'elles fuſſent entiérement froides : on gagnoit à cette précaution, comme à celle de faire rechanger de linges à propos.

Pendant tout le cours de la maladie, la nourriture conſiſtoit en crême d'orge peu chargée, & en bouillons de veau. Dans la foibleſſe, comme au déclin de la fievre, on préféroit les bouillons de bœuf. Dans une diarrhée fatigante, je m'en tenois à l'eau de riz.

Ainſi, dans les douleurs violentes de tête, dans l'état comateux, la rentrée des éruptions, l'affaiſſement de tout le corps, j'ai employé les véſicatoires & les ſinapiſmes aſſez avantageuſement. Je n'ai jamais été circonſpect que dans les cas d'inflammation & d'érétiſme ; j'ai reſpecté, par exemple, le météoriſme, la difficulté d'uriner, une grande chaleur, l'âge, le tempérament & le fort de la maladie.

Les ſoins qu'on prenoit en outre de ne pas laiſſer étouffer les malades ſous le poids des couvertures, n'étoient jamais infructueux. Ceux de travailler à la purification de l'air, en tenant les fenêtres & les portes ouvertes dans la journée, en entretenant

un grand feu, ne défendoient pas peu de la contagion. La vapeur qui s'exhaloit du vinaigre & du génievre brûlés, étoit un préservatif reconnu.

Quant aux purgatifs, c'eſt eux qui décidoient de la fin de la maladie & de l'entrée en convaleſcence. Regle générale, nous ne les placions jamais que deux ou trois jours après la ceſſation de la fievre, encore ſuppoſoit-on de la force à les ſupporter, & nul obſtacle à les admettre trop tôt, comme parotides en ſuppuration, pourpre, dévoiemens, &c.; car il eſt des cas où, pour avoir voulu purger avec des indications apparentes avant le tems, nous avons entretenu la fievre, & retardé la guériſon.

Il eſt beaucoup de perſonnes qui, ſans être dérangées, mais uniquement pour ſe dérober à la maladie, ſe ſont, malgré nos défenſes, purgées ou faites vomir; je n'affirmerai pas ſi quelques-unes ſur le nombre ſont parvenues à s'en garantir: ce que je ſais bien, c'eſt que la plupart l'ont contractée, & n'en ont été que plus maltraités.

Ainſi les moyens prophylactiques ne conſiſtent pas à ſe médicamenter d'avance. Je penſe qu'il vaudroit mieux moins ſe confier à ſon appétit, le ſeconder & l'aſſouvir; qu'il ſeroit plus utile d'écarter toute

triſteſſe & toute timidité d'eſprit ; de lui donner en conſéquence un eſſor plus libre & plus dégagé ; en un mot, qu'il conviendroit d'empêcher aux convaleſcens de fréquenter de trop bonne heure les Egliſes & autres lieux publics, puiſqu'il eſt démontré avec évidence que leur ſouffle peut porter la contagion dans les corps, pour peu qu'ils y ſoient diſpoſés.

Nota. C'eſt la coutume en Franche-Comté de réclamer les ſecours de l'Intendance, lorſqu'il y a un certain nombre de malades dans un droit. On peut dire que cette coutume n'eſt point mal établie, ſi l'on a égard aux conſidérations ſuivantes.

1° On aide des malheureux qui ſont dénués des choſes les plus eſſentielles dans un état de maladie, & dans l'impoſſibilité phyſique de ſe les procurer ; ſavoir, les ſubſtances propres à ſe compoſer des tiſanes & des bouillons.

2° On leur envoie des perſonnes de l'art, que leurs facultés ne leur permettroient pas d'appeller ; & il eſt clair qu'ayant des Médecins qui veillent de près à leur ſalut, ils en ſont plus retenus & plus ſuſceptibles de docilité.

3° Ces perſonnes de l'art, qui ſont appliquées immédiatement à cette partie, ſont plus à même de réformer leurs abus &

de réprimer leurs excès, comme de les empêcher de manger ſans ménagement, d'uſer de boiſſons incendiaires, & d'exciter les ſueurs de toutes les façons.

4° Il eſt ſenſible encore que ces perſonnes de l'art n'étant plus obligées de ſe partager, elles approfondiront davantage le génie de ces maladies, en étudieront avec plus de fruit le caractere, & par leur préſence remédieront avec plus d'efficacité aux contre-tems fâcheux qui leur arrivent.

5° On leur fournit les drogues néceſſaires, ſans les conſtituer en frais. Je crois cette perſpective d'autant plus flatteuſe, qu'ils maſquent ſouvent leur intérêt ſous la fauſſe démonſtration d'une répugnance abſolue pour les médicamens; ceci concerne encore plus les gens commodes, que ceux qui ſont tout-à-fait pauvres, ou qui vivent dans la médiocrité.

Finalement c'eſt à cette regle pleine de ſageſſe que l'humanité ſouffrante doit ſon ſoulagement dans ſes maux. Quelle paroiſſe en a mieux ſenti les influences que celle de Saint-Germain! On n'ignore pas qu'avant notre arrivée on avoit enterré au moins une douzaine de grands corps, les trois quarts péris faute de ſecours. Combien d'autres auroient ſubi le même ſort, ſi M. de la Corée, Intendant de cette Province, n'eût pourvu aux beſoins de ces

affligés ! Mais à peine eut-il appris qu'une épidémie ravageoit quelques villages de nos montagnes, qu'il s'empreſſa de commettre M. Girod (*a*) & moi, pour y porter le remede le plus prompt. Nous appréciâmes le tems ; & c'eſt par les directions ci-deſſus énoncées, quoique ſimples, je le répete, que nous ſommes venus à bout de conſerver cinq à ſix cents perſonnes frappées de la maladie, avec la conſolation de n'en avoir perdu qu'une quinzaine, dont la bonne moitié étoit des vieillards décrépis, & l'autre des jeunes gens qui ſe ſont guidés à leur fantaiſie.

(*a*) M. Girod eſt Docteur en Médecine, Inſpecteur des épidémies de Franche-Comté, & très-verſé dans cette partie épineuſe.

OBSERVATION

Sur un Polype utérin, extirpé ſelon la méthode de M. LEVRET, *par M.* DE LA GARDE, *Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, réſidant à Thouars en Poitou.*

Quoique M. Levret ait traité complétement tant des polypes utérins que de tous les polypes en général & en particulier, nous croyons cependant néceſſaire de confirmer la bonté de ſa pratique, reſpective-

ment aux premiers, par un nombre suffisant d'observations. Les raisons qui nous engagent à penser ainsi sont, 1° parce que ces maladies ne sont pas aussi connues des Ministres de santé, que sembleroit l'exiger le danger qu'elles entraînent avec elles: 2° parce que les personnes qui peuvent en avoir entendu parler, marquent une indifférence blâmable pour s'en instruire: 3° enfin parce que les femmes qui ont le malheur d'en être affligées par une futile délicatesse & un vain scrupule, ou les cachent, ou les prennent pour d'autres maladies, ce qui les expose à des risques manifestes de la vie. C'est donc pour remédier aux suites fâcheuses qui peuvent en résulter, que nous avons cru devoir publier l'observation suivante, que nous tâcherons de rendre utile par les corollaires que nous en déduirons.

Il y a environ trois ans que le sieur Menout, Marchand Tanneur de cette ville, m'envoya chercher pour voir son épouse qui étoit attaquée de pertes blanches continuelles & habituelles depuis au moins quatre ans, & pour lesquelles on lui avoit donné en vain nombre de remedes. Cette dame étoit cachectique, le visage & les pieds étoient légérement œdématiés, le teint étoit d'un jaune verdâtre, les levres pâles, les yeux languissans; elle se lassoit aisément:

dès qu'elle montoit, elle étoit éſoufflée, elle ſe tenoit difficilement ſur les jambes; l'appétit étoit languiſſant, auſſi mangeoit-elle peu.

A ces ſymptômes & aux réponſes à mes interrogations, je crus pouvoir regarder comme principe de cette cruelle maladie la foibleſſe des digeſtions, qui, ayant produit des crudités qui avoient vicié le ſang, avoit en conſéquence excité tous les ſymptômes ci-deſſus rapportés. D'ailleurs, la vie ſédentaire de la malade, l'humidité de la maiſon qu'elle habitoit, les brouillards d'une riviere qui arroſe cette maiſon, me paroiſſoient autant de cauſes qui prédiſpoſoient cette infortunée à cette maladie. C'eſt pourquoi je jettai les yeux ſur les abſorbans, les délayans, les purgatifs amers, pour venir par degrés des plus doux diurétiques apéritifs à de forts & enfin aux ſtomachiques toniques apéritifs. Je ne connoiſſois pas de remedes plus efficaces dans une circonſtance où j'avois à traiter une perſonne fort délicate & preſque épuiſée. De tous ces remedes diverſement employés, je n'eus d'autres avantages que celui de rendre ces fleurs périodiques, de continuelles & d'habituelles qu'elles étoient; & encore couloient-elles plus copieuſement, comme ſi la nature eût voulu, par un flux prompt & abondant, quoiqu'il durât

peu, compenſer ce qu'elle perdoit avant pendant un long-tems, mais lentement. Cependant cela n'empêcha pas qu'il ne ſe montrât un peu de mieux, car les fonctions s'exécuterent avec plus de régularité; l'appétit devint meilleur, le teint plus naturel, &c. En un mot la malade ſe diſoit mieux; mais, pour moi, ce mieux me paroiſſant trop léger, je jugeai néceſſaire d'interroger de nouveau la malade, qui me découvrit ce dont elle ne m'avoit pas encore parlé: ſavoir que depuis un aſſez long-tems elle étoit encore devenue ſujete à des hémorrhagies utérines qui l'affoibliſſoient beaucoup. L'aveu de ce dernier ſymptôme me jetta dans de profondes réflexions & une grande inquiétude; j'étois incertain ſi je n'entreprendrois point un nouveau plan curatif. Je flottois dans cette perplexité, lorſque je vins à recevoir l'excellent Mémoire ſur les polypes utérins de M. Levret, & la figure de l'inſtrument pour les extirper, qu'il avoit donné au public par la voie de ce Journal, Vol. XXXII, p. 531, qui me décilla les yeux, & me fit bientôt connoître cette affection: auſſi ne fus-je plus ſurpris ni de la longueur, ni de l'opiniâtreté des fleurs-blanches, ni enfin des hémorrhagies utérines qui revenoient de tems en tems, & que je n'avois pas arrêtées, parce que je n'allois pas à la vraie cauſe. D'une inquié-

tude, je tombai dans une autre; car, comment déclarer à la malade les soupçons que j'avois sur sa maladie; de plus, comment lui proposer une visite, connoissant sa délicatesse sur l'article, & qu'elle ne m'avoit avoué ses pertes sanguines qu'après un si long-tems de traitement. Cependant je m'exposai à lui en toucher quelque chose, mais je ne fus pas long-tems à m'apperçevoir de l'impossibilité de réussir en mon projet. Je me déterminai à en parler à M. Frogier, Chirurgien, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, qui, selon toutes les apparences, ou n'en aura point parlé, ou n'aura pas eu plus de succès que moi. Je me déterminai à ne plus prescrire de remedes à la malade, dans la crainte de lui préjudicier.

Cinq ou six mois après on me vint chercher pour aller voir cette dame, qu'on m'annonça baignant dans son sang, & presque agonisante. Y étant allé, je la trouvai on ne peut guere plus mal; le visage étoit pâle, les yeux battus & languissans, la voix foible, entrecoupée de sanglots & de soupirs, à peine pouvoit-on l'entendre; elle étoit dans un abattement général, ne pouvoit plus se mouvoir, le pouls étoit languissant. Comme il étoit tard, & que je ne pensois pas trouver de remedes ni plus prompts à faire, ni plus spécifiques, j'ordonnai de la confec-

tion d'hyacinthe, délayée dans de bon vin rouge, dont on donnoit de tems en tems à cuillerées, & de bon bouillon, & pour remede en qui je me fiois le plus, je preſcrivis de prendre, de deux en deux heures, & enſuite de trois en trois heures; ſi on appercevoit de la diminution dans l'hémorrhagie, gros comme un pois vert d'alun de roche cru. J'ai employé nombre de fois, ſur le conſeil de M. Helvetius, ce médicament, qui m'a toujours également réuſſi. Le lendemain matin ayant été prendre ledit ſieur Frogier, nous nous rendîmes auprès de la malade, que nous trouvâmes ſans perte, & les forces un peu revenues: cela m'engagea à mettre les doſes d'alun de quatre en quatre heures. Le danger qu'avoit encouru la malade la détermina enfin à ſe laiſſer toucher. Ce fut M. Frogier, la maladie étant plus de ſa compétence, qui, ayant commencé, m'avoua qu'il trouvoit dans le vagin un quelque choſe qu'il ne pouvoit définir, & il me pria d'en faire autant. J'introduiſis donc mon doigt indicateur de la main droite dans cette partie avec une certaine peine, & découvris en le promenant un corps ſphérique un peu ovalaire, attaché au fond de la matrice du côté droit: ce que je reconnus, parce que, pour ſuivre la marche du pédicule juſqu'à ſon inſertion, j'étois

obligé de porter ledit doigt obliquement de bas en haut, du côté gauche au droit : delà je conclus que c'étoit un polype utérin de la premiere eſpece, tel que le décrit ledit Auteur en ſon excellent Traité ſur cette matiere, page 15. Ces ſignes, & ceux que M. Levret rapporte dans ledit Traité, m'empêcherent de le confondre, ni avec ceux de la ſeconde & troiſieme claſſe, parce que je paſſois mon doigt, ou du moins il me ſembloit le paſſer au-delà du col, ni avec ceux du vagin, ni avec le renverſement & deſcente de matrice, ni celle du vagin, ni les différentes hernies qui ſe font dans cette derniere partie ; ce qui rend le Traité en queſtion ſi recommandable par rapport à la comparaiſon qui y eſt faite des ſymptômes de ces différentes maladies les unes avec les autres.

Le diagnoſtic une fois bien établi, je méditai la cure ſuivant la méthode propoſée par cet Auteur dans le Journal ci-deſſus cité. Je dois ici l'aveu public d'une faute que mon zele pour la vie de la malade, & la crainte d'une autre hémorrhagie me firent faire, ce fut de faire faire un inſtrument de fer blanc, qui nous ſervit juſqu'à ce qu'on fût venu à ſerrer le nœud, tems où une des branches caſſa dans le bas, auprès de l'anneau : ce qui m'obligea de re-

courir à un autre d'argent. Pour cet effet, nous nous adreſsâmes à M. Décérivier l'aîné, qui nous l'imita très-bien. En conſéquence, MM. Frogier & Perdriau pour conſorts, & moi, nous étant rendus chez la malade, après avoir paſſé un lacet de ſoie blanche, ciré, dans les branches, comme il eſt indiqué dans ledit Mémoire, & fait placer l'affligée convenablement, M. Frogier porta l'inſtrument à la faveur de ſon doigt, & le conduiſit tout le plus haut qu'il lui fut poſſible, juſqu'à l'inſertion du pédicule de la tumeur, comme il eſt à croire, où après avoir conduit doucement la branche du porte-ligature du côté droit de la malade à ſon côté gauche, en tenant l'inſtrument un peu obliquement; &, en ayant fait autant à la paſſe, il fit un tour, au moyen duquel la branche haute devint l'inférieure, & fit le nœud, qu'il ne ſerra que médiocrement, de crainte que la trop grande compreſſion n'occaſionnât une inflammation & trop prompte & trop violente dans le polype, ce qui auroit été très-dangereux, & l'attacha à la cuiſſe gauche. Tous les matins & ſoirs de chaque jour nous ne manquâmes pas d'aller ſerrer ledit nœud. Vers le cinquieme ou ſixieme jour, nous ſentîmes un peu de mauvaiſe odeur; en conſéquence nous employâmes pour antiſeptique intérieur le tamarin, le

quinquina, le nitre & le citron ; &, pour externes, ledit quinquina, les fleurs de camomille, le sel ammoniac & le miel. Par le moyen de ces remedes & le serrement du nœud, en huit jours, nous eûmes la satisfaction d'avoir cette fâcheuse tumeur qui avoit causé tant de mal, & avoit réduit la malade à deux doigts de sa perte, & dont le pédicule sembloit divisé par le haut en trois : ne seroit-ce point l'effet de la ligature ? Comme nous nous apperçûmes d'un peu de pus, nous joignîmes aux injections les balsamiques, telles que la térébenthine & le baume d'Arcéus. Dès que nous pensâmes qu'il n'y avoit plus de pus ; nous nous en tînmes à notre premiere injection, & la malade fut guérie : dès-lors je la mis à la diete des convalescens & analeptique, & elle fut en état de marcher un mois après. De tous ces symptômes il ne lui reste actuellement qu'une grande foiblesse, & quelques vertiges qu'elle attribue à des vapeurs, mais sans aucune espece de perte ; les mois ont pris leur cours, & en la quantité ordinaire, ce qui me semble une preuve complete de la parfaite guérison. Depuis la guérison, la dame m'a avoué qu'avant, & pendant ses pertes blanches & rouges, elle s'étoit sentie quelque chose qui pendoit dans ses parties, qu'elle l'avoit pris, ainsi que son mari, pour une

descente, & que quelquefois, comme cela sortoit dehors, cela la gênoit beaucoup pour marcher. L'hémorrhagie & la perte blanche, sans l'administration de la confection d'hyacinthe, & plus encore de l'alun, eût-elle cessé naturellement? M. Levret, qui insinue que la seule ligature de ces polypes arrête celles qui les ont pour cause, le penseroit-il ainsi? Pour moi je me crois en droit de penser autrement, puisqu'elle a toujours continué de vexer la malade jusqu'à ce que j'aie eu ordonné lesdits remedes, & qu'elle n'a cédé qu'à leur continuation : d'ailleurs les polypes peuvent-ils conduire à la mort? Si je ne me trompe, je crois que M. Levret en donne des exemples; de plus, depuis cette observation faite ainsi, j'ai écrit à M. Fribaut, très-bon Chirurgien d'une ville distante de celle-ci de trois lieues, qui m'a mandé avoir vu un pareil cas qui n'avoit pas eu un égal succès; j'ai même oui dire que la personne étoit réellement morte. Je puis encore ajouter avoir vu périr la femme d'un Aubergiste de Coulonge-les-Thouars par une semblable cause, ce que je soupçonne sur ce qu'on me dit qu'elle avoit des pertes blanches continuelles, & de tems en tems de rouges. Elle mourut dans le même jour que je la vis, d'où je crois pouvoir déduire ce qui suit:

Corollaires.

1° Qu'il eſt important de s'inſtruire de la théorie & de la cure des polypes utérins, puiſque ces infirmités peuvent conduire à la mort.

2° Que ceux qui en ont oui parler, ont tort de négliger d'en acquérir les connoiſſances néceſſaires, puiſqu'outre la raiſon ſuſdite, on peut confondre ces maladies avec celles dont nous avons fait mention exprès dans notre diagnoſtic, & que cette confuſion peut précipiter les malheureuſes victimes au tombeau.

3° Qu'il faut avertir les perſonnes qui ont le malheur d'en être affligées, ou du moins qu'on augure pouvoir l'être, des riſques manifeſtes de leur vie, ſi elles refuſent & de ſe laiſſer viſiter, & de ſe les faire extirper, puiſque le moins qu'il en arrive, ſi on s'y prend trop tard, eſt que la perſonne traîne une vie valétudinaire, ainſi qu'il eſt arrivé à la perſonne qui fait le ſujet de cette obſervation, quoique je ne déſeſpere pas qu'elle ne recouvre peu-à-peu dans la ſuite ſon ancienne ſanté.

4° Enfin on peut conclure que les remedes contre les fleurs-blanches ordinaires, procurent quelques ſoulagemens dans celles produites par les polypes utérins, ainſi que dans leur hémorrhagie, & que l'alun

l'alun & la confection d'hyacinthe arrêtent pour un tems les hémorrhagies utérines qui en viennent, ce qui eſt un grand avantage, puiſqu'il donne un tems aſſez long pour pourvoir à ces ſortes de guériſons.

LETTRE

A M. DE SARTINE, *Conſeiller-d'Etat, Lieutenant-Général de Police, contenant les épreuves faites de la méthode du ſieur* MAGET, *Chirurgien des vaiſſeaux du Roi, pour la guériſon radicale des hernies; par M.* GAUTHIER, *Docteur-Régent, de la Faculté de Médecine de Paris, imprimée par ordre du Magiſtrat.*

MONSIEUR,

Vous m'avez chargé de faire exécuter la méthode propoſée par le ſieur Maget, Chirurgien des vaiſſeaux du Roi, pour la guériſon radicale des hernies ou deſcentes. Ce traitement a été fait. Les malades ſont guéris, & je dois vous en rendre compte.

La hernie inguinale a lieu lorſqu'une partie de l'inteſtin ou de l'épiploon, ou de tous les deux enſemble, trouve à s'échapper par une ouverture ovale, ſituée naturellement, de l'un & de l'autre côté du pubis, au-deſſus de l'aîne : on l'appelle l'anneau du muſcle oblique externe : dès-lors il exiſte

en cet endroit une tûmeur ovale, ſemblable à un bubon qui ne change pas la couleur de la peau, qui diſparoît à la moindre preſſion, ou même dès que le malade eſt couché, & reparoît avec la même facilité dès qu'il eſt debout.

La hernie en cet état s'appelle incomplete. Si le ſujet eſt jeune, capable de croiſſance, les brayers ou bandage peuvent être d'une très-grande utilité, en ſoutenant l'anneau & lui donnant le tems de reprendre le reſſort qu'il a perdu; ils peuvent même guérir avant l'âge de dix-huit à vingt ans, mais, paſſé ce tems, ils ne peuvent que pallier le mal & le ſoulager tout au plus, s'ils ſont bien faits, & contiennent exactement la hernie; par-là, ils retardent les progrès rapides qu'elle peut avoir, & peuvent même, en certains cas, empêcher l'étranglement. Mais, pour avoir cet avantage, il faut les porter habituellement, malgré la gêne qui en eſt inſéparable, puiſqu'ils ſont inutiles dès qu'ils ne compriment ou ne gênent pas, ce qui revient au même. Heureux qui ſait s'en faire une habitude!

Si la hernie, paſſant le pli de l'aîne, deſcend juſque dans la bourſe aux hommes, ou la grande levre aux femmes, elle eſt complete; la tumeur, d'ovale devient oblongue & d'un volume très-conſidérable.

Dans ce cas, qui eſt le plus ordinaire, il eſt rare que les bandages les contiennent exactement, ce qui les rend plus dangereux qu'utiles, parce que dans les différens mouvemens qu'un malade ne peut ſe diſpenſer de faire, il eſt preſque impoſſible qu'il ne gliſſe quelque choſe de la hernie, ſans même qu'on s'en apperçoive; alors plus le bandage ſera ferme & élaſtique, plus il nuira par les douleurs, les contuſions qu'il cauſera à l'inteſtin, & qui pis eſt, au cordon des vaiſſeaux ſpermatiques: les adhérences & les autres maladies qui en réſulteront, rendront le mal plus incurable, ſans jamais le guérir.

D'après cela, eſt-il étonnant de voir les malades affectés de hernies, pâles, triſtes & mélancoliques, traîner une vie pénible & ſouffrante, comme ſéparés de la ſociété, ou enfin périr tout-à-coup en moins de dix, douze, quinze, dix-huit, vingt-quatre heures, par un étranglement qui ſurprend ſouvent dans des circonſtances où l'on ne peut ſe procurer le moindre ſecours, & même, quand on le peut, qui ſont inſuffiſans. Au reſte, quelque ſuccès qu'ils puiſſent avoir, tout ſe réduit à tirer le malade du danger urgent où il ſe voyoit, en lui laiſſant toutefois la cauſe prochaine d'une récidive peut-être plus funeſte, avec toutes les horreurs de ſa propre deſtruction, qu'il

a enviſagé de ſi près, ſans que l'art de guérir puiſſe lui offrir juſqu'à préſent d'autre reſſource que des moyens palliatifs, ſouvent très-inſuffiſans.

Ces conſidérations, Monſieur, ont touché votre cœur vraiment ami des hommes; vous avez été frappé de la multitude de citoyens attaqués de cette maladie dans les conditions les plus néceſſaires; je veux dire le Militaire, le Laboureur, le Manœuvre: vous avez ſenti la perte réelle que fait l'Etat d'un huitieme de ſes ſujets, qui lui deviennent à charge, & qui périſſent tous les jours au milieu des plus affreuſes douleurs, en rendant juſqu'aux excrémens par la bouche, ou par la langueur où les réduit une incommodité qui déprime l'humanité au point que, dans les colonies un Negre malade, c'eſt-à-dire affecté de hernie, eſt à peine eſtimé un centieme de ſon prix ordinaire.

Après donc avoir pris les renſeignemens néceſſaires des malades même qui ont été guéris, il y a ſix, huit, dix, douze ans, & que vous connoiſſez, Monſieur, incapables d'en impoſer, après les aſſurances poſitives que j'ai cru devoir vous donner, fondé ſur une expérience de pluſieurs années, & la connoiſſance particuliere que j'ai de cette méthode, que j'ai ſimplifiée & amenée au point de certitude & de perfection dont

elle peut être ſuſceptible : après, dis-je, vous avoir aſſuré, Monſieur, que ce traitement étoit abſolument ſans danger pour la vie, & que s'il étoit poſſible de manquer quelques guériſons, les malades ne pouvoient courir les riſques d'un état pire que celui où ils étoient auparavant.

Après toutes ces précautions que dictent la ſageſſe & la prudence qui préſident à vos réſolutions, vous avez ordonné que trois pauvres de Bicêtre, de vingt à trente ans, de trente à quarante, & enfin un troiſieme de cinquante à ſoixante ans, ayant chacun une hernie très-complete, ſeroient choiſis & remis au ſieur Maget, qui les traiteroit ſous mes yeux, après que procès-verbal auroit été dreſſé de leurs noms, âges, conditions & circonſtances de leur maladie.

En conſéquence, le 29 Mai dernier, le ſieur Maget s'eſt rendu à Bicêtre, où je l'ai accompagné, pour choiſir ces trois malades parmi ceux qui devoient nous être préſentés.

Le premier a été Simon-Marie Vincent, âgé de vingt-deux ans, natif de Paris, paroiſſe S. Paul, ayant une hernie très complete du côté gauche, d'ailleurs très-volumineuſe, qu'il a déclaré porter depuis l'enfance, & n'avoir jamais reçu de ſoulagement des bandages.

Le ſecond eſt Jean-Baptiſte Ancelin, âgé

de quarante-huit ans, natif de Paris, paroiſſe S. Sauveur, garçon Cordonnier pour femme, ayant une hernie complete au côté gauche. Il nous a dit avoir précédemment ſouffert un étranglement de cette deſcente à l'Hôtel-Dieu, & n'avoir pu trouver de bandages qui aient pu la contenir depuis la plus tendre enfance qu'il en a été attaqué.

Le troiſieme eſt Marion David, Cuiſinier, âgé de ſoixante-onze ans, natif d'Orléans, ayant une hernie complete du côté droit depuis quarante ans, n'ayant jamais trouvé de bandage qui ait pu le ſoulager.

Ces malades auſſi ſains d'ailleurs qu'ils pouvoient l'être avec des hernies auſſi conpletes & auſſi anciennes, ont été remis au ſieur Maget, après procès-verbal dreſſé par MM. Brun, Chirurgien en chef des Hôpitaux de Paris, & Bouſquet, Chirurgien gagnant maîtriſe à Bicêtre.

Après quelques jours de repos, le ſieur Maget a commencé ſon traitement par une inciſion dans les tégumens; elle a été faite à tous les trois le même jour 4 Juin; elle n'eſt que préliminaire & ſans conſéquence.

Le lendemain, lors de la levée de l'appareil, je trouvai de la fievre au nommé Ancelin: cette circonſtance me ſurprit d'autant plus que la fievre n'eſt pas ordinaire en aucun tems du traitement, & que je ne

l'avois pas encore remarqué dans aucuns des malades que j'ai ſuivis depuis pluſieurs années que j'ai donné quelque attention à cette méthode. Les deux autres malades avoient très-bien dormi, & n'avoient pas le moindre mouvement de fievre. Je fis remettre au lendemain la ſuite du traitement, & même l'eſſentiel; cette maladie me paroiſſant prendre le caractere de fievre putride maligne, je crus devoir ſuſpendre toute application du cauſtique. Je me contentai de ſuivre cette maladie & de la traiter. Je priai même M. Lorry, mon confrere, de m'aider de ſes avis, après lui avoir rendu un compte exact de ce qui avoit précédé, & du traitement que j'avois employé; je lui fis remarquer la plaie qui étoit en ſuppuration louable. Il convint qu'elle ne pouvoit être la cauſe de la maladie préſente, & qu'elle lui étoit abſolument étrangere.

Indépendamment de cet avis, M. Vieillard, Adminiſtrateur de l'Hôpital-général, & chargé par vous, Monſieur, du détail de cette affaire, penſa qu'il étoit à propos de faire conſtater l'état de ce malade par un Chirurgien de l'Hôpital-général; il en écrivit à M. Brun, qui, par procès-verbal du 23 Juin, conſtata la maladie, reconnut la nature de la plaie, qui étoit ſimple & en bonne ſuppuration, & à laquelle, comme

il en eſt convenu nettement, il n'y avoit point eu de cauſtique appliqué.

La fievre ceſſa le quatorze de la maladie, ſe termina par un dépôt aux bourſes. Le pus ſe fit jour de lui-même. M. Brun dilata l'ouverture. Le panſement a été fait à l'ordinaire; le malade a guéri, il s'eſt parfaitement rétabli en très-peu de tems; ſa hernie même a paru guérie pendant un mois ou ſix ſemaines : c'eût été un prodige, puiſqu'il n'a pas été traité pour cela. Il en eſt beaucoup mieux; car au moins elle eſt contenue, ce qui n'a jamais été avant; mais enfin il n'eſt pas guéri, & ne doit pas l'être.

Pendant ce tems perdu pour Ancelin, nous avons complété la guériſon des deux autres par l'application du cauſtique; tout a été fini à la fin de Juin; cependant, pour plus grande aſſurance de guériſon, le procès-verbal n'en a été dreſſé que le 31 Juillet, en préſence de M. Vieillard, Adminiſtrateur de l'Hôpital-général, par MM. Brun & Bouſquet, qui avoient dreſſé celui du 29 Mai précédent.

Il eſt dit dans ce procès-verbal que *les hernies* de Simon-Marie Vincent, âgé de vingt-deux ans, & Marion David, âgé de ſoixante-onze ans, *qui ont éprouvé tous les moyens de la méthode dont il s'agit, n'exiſtent plus, malgré les erreurs ordinaires qui*

ſervent à faire reparoître les hernies qui ne ſeroient que rentrées. Il eſt de plus reconnu par ce même procès-verbal *que le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques eſt ſain* dans ces deux hommes du côté où étoit la hernie, ce qui eſt très-important à remarquer : cependant, ajoute le même procès-verbal, *malgré le ſuccès préſent de ce traitement*, on a cru devoir prendre du tems pour porter avec certitude un jugement définitif ſur l'efficacité & la durée de ces cures : cela eſt prudent.

Pour moi, Monſieur, qui connois des perſonnes guéries depuis dix, douze, quinze ans, & qui ont toujours été dans la plus parfaite ſanté, que pluſieurs engagés dans le mariage jouiſſent de tous les droits de l'humanité ; pour moi, qui, de plus, ſuis parfaitement au fait de cette méthode, & de tout ce qu'elle peut ou ne peut pas, je crois pouvoir aſſurer que ſi on ne peut dire que la rechute ſoit abſolument impoſſible, au moins elle ne peut être que très-rare, cette méthode étant phyſiquement ſûre & ſans inconvénient. La guériſon, en effet, n'eſt *radicale* & conſtante qu'à raiſon d'une cicatrice qui fait obſtacle & empêche l'échappement des parties qui cauſoient auparavant la hernie. Cette cicatrice doit ſe fortifier avec le tems, loin de s'affoiblir, dès que le premier mois, qui peut exiger

quelques ménagemens, eſt paſſé : cela eſt ſi vrai, que quelques malades, parmi ceux qui ont été précédemment traités, ont effectivement repris une hernie, mais jamais du même côté, & toujours du côté oppoſé.

Le vieillard de ſoixante-onze ans qui vient d'être traité & guéri, a éprouvé depuis une toux quinteuſe très-forte ; elle n'a rien fait pour la hernie, tant elle eſt ſolidement & *radicalement* guérie ; cela eſt d'autant plus étonnant, que la plaie a eu toutes les peines du monde à ſe fermer, parce que, comme l'ont reconnu les Chirurgiens, cet homme eſt plus uſé à ſoixante-onze ans que bien d'autres à quatre-vingt, & même quatre-vingt-dix ans. Cette cure ſeule en vaut un grand nombre.

Je n'examinerai point ici ſi le cauſtique qu'ont employé les anciens pour la guériſon des deſcentes eſt le même, & leur façon de procéder eſt ſemblable, c'eſt une diſcuſſion abſolument inutile ; il ſuffit d'obſerver que les anciens ont été obligés d'abandonner eux-mêmes leurs propres méthodes, ſans doute parce que les déſavantages & les inconvéniens qu'ils en ont obſervé, l'emportoient de beaucoup ſur les avantages qu'ils avoient cru pouvoir s'en promettre ; & que n'ayant pas eu une idée nette & préciſe de ce qu'il falloit faire, ils n'ont pu aller plus avant ſans riſquer & haſarder beaucoup,

ce qui eût été contre la conſcience & la probité. La méthode, au contraire, dont il s'agit, a guéri, ce que n'ont pas fait les anciens : on ne peut nous conteſter ces faits ſans aller contre l'évidence, & j'oſe dire qu'elle guérira encore plus ſûrement actuellement qu'elle eſt portée au dernier degré de certitude & de perfection.

Mais en ſuppoſant, ſi on le veut, que cette méthode ſoit la même que celle des anciens, comme on le prétend pour décréditer ce qu'on ne connoît pas, on ne peut au moins dans cette ſuppoſition, toute gratuite qu'elle eſt, nous refuſer d'avoir trouvé les moyens ſûrs d'éviter les inconvéniens qui ont découragé les anciens, & de guérir, ce qu'ils n'ont pas fait, ſans courir aucuns riſques pour la vie, la ſanté ou même la génération : voilà le point eſſentiel qui ſeul peut intéreſſer l'Etat & les Citoyens. Tout homme, en un mot, qui peſera ſans prévention les faits que nous mettons en avant, ſans crainte d'être démentis ſur aucuns, conviendra ſans peine que, malgré les aſſertions de quelques perſonnes de l'art, qu'il n'eſt pas poſſible de guérir les deſcentes par les cauſtiques ſur-tout, cette poſſibilité eſt démontrée par le fait, & que, malgré le préjugé univerſellement reçu que l'on ne guérit pas les deſcentes, on les guérit. Quand les faits parlent auſſi clai-

rement, les raiſonnemens & tout ce que l'on peut dire doivent être écartés ; ils ne peuvent que prouver que l'on ne guériſſoit pas autrefois & que l'on guérit aujourd'hui, & que ceux qui tiennent ces propos ne ſavent pas guérir, & ſont bien éloignés de comprendre comment cela ſe fait ; ils ſont donc dès-lors récuſables.

Si cette méthode de guérir a pu par le paſſé être infructueuſe pour quelques malades, au moins elle n'en a ni eſtropié, ni fait périr aucuns, & ce n'eſt pas peu de choſe ; cette méthode n'étoit pas alors ce qu'elle eſt aujourd'hui, phyſiquement ſûre. Le ſieur Maget a la bonne foi & l'honnêteté de convenir que cette méthode étoit bien informe quand il eſt venu à Paris, & qu'elle a eu beſoin des lumieres des Médecins auxquels il s'eſt attaché, pour la mettre au point de perfection où j'oſe dire l'avoir miſe. J'ai profité des idées de pluſieurs de mes Confreres qui l'ont connue & vu pratiquer avant moi, tel étoit le célebre Ferrein avec qui je m'en ſuis entrenu, & qui ne penſoit pas auſſi légérement ſur l'application des cauſtiques pour la guériſon des deſcentes, que les Auteurs qui ont écrit depuis cent ou cent cinquante ans. M. Jean Lethieullier, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; M. Petit, Médecin de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans ;

M. Morand, Chirurgien-Major des Invalides, qui disoit que, dans une maladie où on ne guérit pas, & où on ne pense pas même que la guérison soit possible, loin de s'en occuper & d'en rechercher prudemment les moyens, une guérison bien prouvée sur quatre de manquées, seroit une découverte bien précieuse pour l'Etat & l'humanité en général. Qu'auroit dit ce grand Chirurgien, s'il eût vu soutenir & prouver l'inverse de sa proposition ? C'est, je crois, l'avantage au moins qu'on peut se promettre de la méthode dont vous m'avez chargé d'examiner les succès, & de vous en rendre compte.

OBSERVATION

D'une ancienne Hernie inguinale adhérente & étranglée depuis trois jours, suivie d'accidens graves, opérée & guérie par M. MAJAULT, *Docteur-Professeur en Médecine en l'Université de Douay, & Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de la même ville.*

M. Holler, Huissier au cabinet de Son Altesse royale le Prince Charles, âgé de soixante & dix ans, d'un bon tempérament, portoit depuis cinquante ans une hernie inguinale adhérente du côté droit, que

l'on croyoit contenir par un bandage mal fait & mal appliqué. Le 3 Septembre 1769 il eut, à la ſuite de ſon ſouper, une indigeſtion qui occaſionna la chute d'une grande portion d'inteſtin, qui occupoit la plus grande partie du ſcrotum; il tenta inutilement la réduction, & en peu de tems tous les accidens de l'étranglement ſe manifeſterent; le hoquet continuel, des vomiſſemens fréquens, le pouls petit, ſerré, intermittent, & la tenſion douloureuſe du ventre, furent les ſymptômes qui ſe développerent en moins de vingt-quatre heures, que les ſaignées, les bains, les fomentations, les cataplaſmes de pulpe de plantes émollientes, les demi-lavemens ne purent calmer: je tentai à différentes repriſes la réduction ſans plus de ſuccès, ce qui me décida à propoſer le même jour l'opération; on s'y oppoſa juſqu'au cinq du même mois, à huit heures du ſoir: l'augmentation des ſymptômes décida la famille en faveur du ſeul moyen qui reſtoit, j'y procédai, aidé de MM. Poullez, Maître en chirurgie, & Chirurgien Aide-Major en ſurvivance, & Leſvignes, Sous-Aide-Major. Auſſi-tôt l'ouverture du ſac herniaire, je trouvai l'inteſtin noir, très-gonflé, & dans un état prochain de mortification, qui baignoit dans une ſéroſité ſanguinolente & fétide: ce fut avec la plus grande difficulté que je par-

vins à lever l'étranglement, à détacher toutes les adhérences, & à faire rentrer dans le bas-ventre le volume prodigieux d'inteſtin qui s'en étoit échappé, après les avoir fomentés avec le vin tiede ; je panſai à l'ordinaire, en continuant les fomentations : je preſcrivis une potion faite avec l'eau de menthe, le ſyrop, la liqueur anodide minérale d'Hoffmann & le camphre ; des apozèmes anti-ſeptiques, dont le quinquina faiſoit la baſe, & des demi-lavemens, dans leſquels on ajoutoit une décoction d'une demi-once de quinquina : on continua ces remedes juſqu'à la fin du traitement. Cette opération nous laiſſa dans la crainte de perdre le malade juſqu'au quinzieme jour, que le ventre, toujours prodigieuſement tendu, commença à diminuer ; les déjections, qui avoient toujours été grumelées & fétides, changerent de nature ; le hoquet continuel ceſſa, le ventre s'affaiſſa : tout changea de face à cette époque, & les accidens, ſi fâcheux depuis l'opération, ſe réduiſirent au panſement d'une plaie ſimple, qui, à l'aide d'un régime convenable, a été conduite juſqu'à parfaite guériſon. Le malade partit du 15 au 20 Octobre pour ſe rendre à Bruxelles.

OBSERVATION

Sur un Accouchement extraordinaire ; par M. PINART, Maître en chirurgie, & Accoucheur à Quincy, près Maux.

Le 12 Novembre 1771, je fus appellé pour voir la nommée Marie-Madeleine Papillon, femme de François Bardot, Vigneron, au hameau de Voiſin, paroiſſe de Quincy, âgée de trente-ſix ans ou environ, d'un tempérament ſanguin, aſſez robuſte ; je la trouvai au lit, attaquée d'une perte conſidérable : elle m'avertit qu'elle étoit enceinte de cinq mois & demi ou environ. Je la ſaignai deux fois, je lui preſcrivis des bouillons & une tiſane balſamique & aſtringente appropriée à ſon accident : je lui fis garder le lit avec toutes les précautions convenables, cette perte fut heureuſement terminée.

Le 18 Décembre ſuivant, elle fut affligée d'une pleuréſie, je fus obligé de la ſaigner juſqu'à huit fois en quatre jours, & elle guérit ſans accident.

Le 18 Fevrier 1772, elle ſentit des douleurs pour accoucher, je l'accouchai d'un enfant mort, qui propablement mourut dans le tems de la perte : tout ſe paſſa très-naturellement ; l'enfant étoit corrompu : &

comme le cordon étoit conſéquemment pourri, je fus obligé d'introduire ma main dans l'utérus, afin d'en extraire ce délivre très-exactement, ce qui fut fait; mais une choſe qui me parut extraordinaire, ce fut de ſentir un ſecond enfant, très-chaud, & qui me parut ſe bien porter, ainſi qu'un amnios bien ſolide & bien conditionné: enfin je délivrai cette femme le mieux qu'il m'a été poſſible, à pluſieurs repriſes.

Le 1er Mars, treize jours après cette derniere opération, j'accouchai cette femme d'un gros garçon qui a vécu ſept mois, & la mere ſe porte très-bien aujourd'hui 15 Juin 1773. C'eſt aux Savans & aux Naturaliſtes à raiſonner à préſent: pour moi, je me contente de rapporter ce que j'ai obſervé.

EMPLATRE POUR LES CORS,

Communiqué par M. MARESCHAL DE ROUGERES, *Maître en chirurgie à Lamballe en Bretagne.*

℞. *Cire vierge* ..... } aa } 2 onc.
Gomme ammoniac en poudre. }
Vert-de-gris en poudre ..... 6 gros.

amolliſſez la cire en la maniant dans les mains auprès du feu, & faites-lui abſorber toutes les poudres qu'on aura bien mêlées auparavant. Pour s'en ſervir, on en étend

ſur de la peau, ou même du linge, de l'épaiſſeur d'une piece de douze ſols, & on donne à l'emplâtre un peu plus de largeur que le cor ſur lequel on veut l'appliquer. On fait tremper le cor dans l'eau tiede, & on enleve avec un canif la partie la plus dure; on applique l'emplâtre chaud, & on le maintient au moyen d'une bandelete. Au bout de quinze jours, on leve cet emplâtre, &, s'il y a encore quelque reſte du cor (ce qui eſt rare) on met un autre emplâtre pour le même eſpace de tems, après lequel on eſt ſûr de la guériſon. Il n'eſt pas toujours néceſſaire de faire tremper le cor; & quand on en enleve, on doit bien prendre garde d'aller juſqu'au vif, particuliérement quand il ſe trouve ſur les tendons, les aponévroſes, les articulations. Je n'ai point vu, Monſieur, de remede plus efficace que celui-là. Il a guéri à ma connoiſſance plus de deux mille cors. Son application n'eſt jamais douloureuſe, la douleur ceſſe même ordinairement un quart-d'heure après. Je déſirerois bien en avoir un pareil à communiquer pour le mal des dents. En voici un bien ſimple pour les verrues, & que je n'ai jamais vu manquer. Il ne s'agit que de les frotter avec du ſavon ordinaire trempé dans l'eau. Le frottement doit être plus ou moins long à ſe faire, c'eſt-à-dire juſqu'à ce que les verrues ſoient blanches

& ramollies. On le réitere tous les jours, ce qui dure de huit à quinze.

OBSERVATIONS

Sur l'Urine humaine, & sur celles de vache & de cheval, comparées ensemble; par M. ROUELLE, *Démonstrateur en Chymie au Jardin royal des Plantes, &c.*

§. I. *Urine humaine.*

Entre plusieurs observations que je pourrois donner sur l'urine humaine, & dont je réserve le détail pour une autre fois, je me borne aujourd'hui à la simple exposition de quelques-unes des propriétés de cette sécrétion, ainsi qu'à l'action de quelques réactifs sur elle, pour faire voir la grande différence qu'il y a entre cette urine & celle de vache & de cheval.

J'exposerai un peu au long toutes les substances qu'elle contient, afin de comparer ses produits à ceux des deux autres urines, en faisant connoître combien elles different entr'elles, & le peu d'analogie qu'elles ont ensemble.

1° L'urine humaine, lorsqu'elle est nouvelle & qu'elle provient d'un sujet en pleine santé, est transparente, & d'un jaune plus ou moins ambré.

2° L'urine pure ne rougit, ni ne verdit le ſyrop de violetes, preuve qu'elle ne contient point d'acide ni d'alkali tout développé.

3° Cette urine dépoſe peu, & le ſédiment qui s'en ſépare quelques jours après qu'on l'a rendue, a une apparence gélatineuſe : il ne contient cependant rien de cette nature.

4° Les acides foibles ne paroiſſent avoir aucune action ſenſible ſur cette matiere.

5° Les Médecins Praticiens ont obſervé dans un grand nombre de perſonnes malades, ſur-tout dans celles qui ſont ſujetes aux affections hyſtériques & chez les hypocondriaques, qu'elles rendent ſouvent dans leurs paroxyſmes une quantité d'urine preſque purement ſéreuſe, ſans odeur ni couleur, & claire comme de l'eau. Je ne ſache aucun Chymiſte qui ait examiné ces urines par l'analyſe.

6° On rend ſouvent, comme on ſait, dans l'état de la plus parfaite ſanté, une urine qui peut être comparée à celles priſes dans l'état de maladie : telle eſt l'urine qu'on rend après le repas, & ſouvent en abondance, dans les premiers momens de la digeſtion & de la décompoſition des alimens; cette urine eſt quelquefois auſſi claire que de l'eau, & ſouvent ſans odeur.

7° Cette urine évaporée au bain-marie

ne donne tout au plus par pinte qu'un, deux ou trois gros de réſidu réduit en conſiſtance de bol, tandis qu'au contraire une pinte d'urine priſe ſix ou ſept heures après le repas, ou de celle qu'on a rendue la nuit, en donne depuis une once juſqu'à une once & demie, & même plus.

8° J'ai obſervé que l'urine du n° 6, expoſée dans un bocal de verre couvert d'un papier, paſſoit à la putréfaction plus lentement que l'urine ordinaire, & ne prenoit pas comme elle une mauvaiſe odeur. Il eſt même ſouvent très difficile de reconnoître cette liqueur pour de l'urine. Pendant qu'elle ſe putréfie, elle ſe couvre d'une croûte de moiſiſſure comme font les ſucs, les décoctions des ſubſtances végétales & la partie gélatineuſe des animaux ; ce qui n'arrive point à l'urine ordinaire, du moins je ne l'ai point obſervé, quoique j'en aie expoſé à l'air avec celle du n° 6.

§. II. *Des Subſtances contenues dans l'Urine humaine.*

1° Cette urine contient, comme on ſait, beaucoup d'eau.

2° Elle contient auſſi deux ſubſtances, l'une ſavonneuſe & l'autre extractive, qui ſont très-ſolubles dans l'eau.

3° Je diſtingue ces deux ſubſtances, parce que l'une eſt ſoluble en grande quan-

tité dans l'eſprit-de-vin, & que l'autre ne s'y diſſout point.

4° Celle qui eſt ſoluble dans l'eſprit-de-vin, je la nomme ſavonneuſe, à cauſe de cette ſolubilité.

5° J'appelle l'autre extractive, parce qu'elle a, comme les vrais extraits, la propriété d'être indiſſoluble dans l'eſprit-de-vin, ou du moins s'y diſſout-elle très-peu: l'eſprit-de-vin chaud a ſur elle un peu d'action, mais elle ſe dépoſe par le refroidiſſement.

6° En diſſolvant ou extrayant par l'eſprit-de-vin la partie ſavonneuſe de l'urine humaine rapprochée en extrait, il ſe diſſout une beaucoup plus grande quantité de partie extractive; mais cette ſubſtance ſe ſépare de l'eſprit-de-vin & de la partie ſavonneuſe par le repos, c'eſt même un des moyens que j'emploie pour la ſéparer des ſels de l'urine.

7° La partie extractive eſt en très-petite quantité dans l'urine humaine. Si on opere en petit, on n'obtiendra que très-peu de cette ſubſtance.

8° La partie ſavonneuſe ſéparée de toutes les autres matieres, eſt d'une nature ſaline, & ſuſceptible de cryſtalliſation.

Je regarde cette ſubſtance ſavonneuſe comme la matiere nutritive des végétaux, qui a changé de nature par la digeſtion & la circulation, & par les nouvelles combi-

naiſons qu'elle a éprouvées en paſſant dans l'économie animale, avec laquelle elle s'eſt identifiée.

Cette ſubſtance ſéparée de l'eſprit-de-vin eſt aſſez difficile à ſécher au bain-marie pour être portée à un certain point de ſolidité.

Si on l'expoſe au feu dans un vaiſſeau de terre ou de fer, elle préſente aſſez bien l'effet de pluſieurs corps muqueux, tels que le miel & le ſucre cuit preſque en conſiſtance de caramel.

Elle eſt onctueuſe & d'un brun foncé lorſque l'urine a été évaporée au bain-marie. Si elle ne répandoit pas une mauvaiſe odeur, on la prendroit, à la ſeule vue, en bouillant, pour un miel fortement cuit.

Cette ſubſtance ſavonneuſe attire aſſez puiſſamment l'humidité de l'air, & ſe liquéfie lorſqu'elle eſt ſolide.

Elle contient de l'acide du ſel marin. Je ferai connoître par la ſuite cette combinaiſon, & dans quel état on y trouve l'acide.

Elle donne par l'analyſe beaucoup plus de la moitié de ſon poids d'alkali volatil, peu d'huile & du ſel ammoniac. Le réſidu n'eſt point alkalin; à la vérité il verdit légérement le ſyrop violat, mais ſa leſſive ne fait aucune effervescence avec les acides.

9° La ſubſtance extractive ne préſente pas tout-à-fait, à bien des égards, les mê-

mes phénomenes que la ſavonneuſe. Elle ſe deſſeche ſur une aſſiete au bain-marie, comme les extraits de beaucoup de plantes ; elle eſt noire, & attire un peu l'humidité de l'air.

Elle donne dans l'analyſe tous les produits des matieres animales : je la regarde comme la matiere extractive des végétaux, qui a changé de nature par la digeſtion, la circulation, & par les nouvelles combinaiſons qu'elle a éprouvée en paſſant dans l'économie animale avec laquelle elle s'eſt identifié. Cette ſubſtance ſéparée de la ſavonneuſe & des ſels, ſe deſſeche beaucoup plus facilement que la ſavonneuſe. Elle attire peu l'humidité de l'air, & eſt d'une très-grande ſolubilité dans l'eau.

10° Outre ces deux ſubſtances, l'urine contient différens ſels. Les Chymiſtes juſqu'à ce jour y ont reconnu la plupart de ceux qui ſuivent.

Le ſel marin à baſe de *natrum*, c'eſt celui qui eſt plus abondant.

Le ſel fuſible auquel on a donné différens noms.

Le ſel fébrifuge de Sylvius. M. Margraff eſt le premier qui ait démontré ce ſel dans l'urine humaine.

Le ſel de Glauber. J'ai démontré ce ſel dans l'urine depuis 1770, tant aux cours particuliers que je fais chez moi qu'à celui

du

du Jardin du Roi. Ce sel a été admis dans l'urine par plusieurs Chymistes ; mais ils n'ont donné ni procédés ni preuves de son existence. Ce qu'ils en ont dit ne doit passer que pour des assertions, & les assertions en chymie ne sont pas des expériences.

Le sel ammoniac est encore un de ceux qu'on admet dans l'urine. Les Chymistes sont assez généralement de ce sentiment, fondés sur ce qu'on retire ce sel par la distillation ; & c'est la seule expérience que l'on connoisse en usage pour l'y démontrer ; mais j'en ai d'autres qui me font douter de son existence dans l'urine, & me portent à croire que loin d'y être tout formé, il est seulement l'ouvrage du feu, ou si le sel ammoniac est dans l'urine, qu'il y est dans un état de combinaison inconnu : on sait que ce sel est soluble dans l'esprit-de-vin ; aussi en trouve-t-on un peu dans l'analyse de la matiere savonneuse.

11° On retire de l'urine par la distillation une très-petite quantité d'huile.

12° C'est gratuitement que des Chymistes admettent l'alkali fixe dans l'urine : ce qu'on en retire après la dessication & la calcination est si peu de chose que cet alkali ne peut être regardé comme une partie constituante de l'urine.

13° On y trouve une très-petite quantité

de terre précipitée dans la putréfaction ; ce qu'on en retire après la diſtillation, ainſi que par la leſſive du *caput mortuum* par l'incinération de la matiere charbonneuſe qui reſte, eſt en grande partie le produit de la décompoſition des deux ſubſtances ſavonneuſe & extractive, & d'une petite portion des ſels contenus dans l'urine ; c'eſt ce qui fait qu'on ne peut pas dire que toute cette terre faſſe partie de l'urine, mais bien des ſubſtances qu'elle renferme.

§. III. *de l'Urine humaine putréfiée.*

1° Beaucoup de Chymiſtes ont dit que le ſel marin contenu dans l'urine ſe décompoſoit par la putréfaction, & devenoit volatil.

J'ai comparé les produits des ſels qu'on retire de l'urine putréfiée avec ceux de l'urine fraîche, ſans obſerver des différences aſſez marquées pour en conclure qu'ils ſe décompoſent & ſe volatiliſent dans la putréfaction.

2° Les Chymiſtes qui ont avancé cela, ne l'ont appuyé d'aucune preuve. Ce n'eſt encore qu'une aſſertion & un langage abuſif dans une ſcience qui n'eſt fondée que ſur l'expérience ; langage qui ſe perpétue de nos jours, où l'on voit paroître de gros volumes remplis d'inepties qu'on annonce comme des vérités, ſouvent même comme

de grandes découvertes, que l'expérience dément tous les jours, & qui cependant trouvent encore une foule d'admirateurs.

Les ſubſtances qui m'ont paru ſubir le plus d'altération dans l'urine, ſont la ſavonneuſe & l'extractive.

4° L'urine putréfiée depuis ſix mois, un an, & même plus, miſe à évaporer par la méthode ordinaire de l'ébullition, & portée à la conſiſtance d'un ſyrop, fait effervescence avec l'eſpit alkali volatil de l'urine, du ſel ammoniac, même avec l'urine putréfiée; effervescence qui eſt ſuſceptible d'augmentation par le moyen de la chaleur.

5° Cette obſervation m'a conduit à démêler pourquoi le ſel fuſible cryſtalliſe quelquefois le premier, & d'autres fois le dernier, ce qui a fait naître parmi les Chymiſtes une eſpece de contradiction qui n'en eſt cependant pas une; car je démontrerai qu'ils ont tous raiſon. C'eſt en répétant les expériences de M. Margraff, que je ſuis parvenu à les mettre d'accord, en briſant le nœud de la difficulté.

6° J'ai dit, n° 3 & 6, §. 11, que l'eſprit-de-vin diſſolvoit la ſubſtance ſavonneuſe, & une partie de l'extractive à la faveur de la premiere, ce qui ne ſe paſſe pas tout-à-fait de même avec les urines de vache & de cheval. Ce procédé a lieu, tant pour l'urine putréfiée que pour la fraîche, rappro-

chée en consistance de miel, & c'est une voie de séparer ces substances, & de mettre les sels dans un état de pureté, auquel on ne parvient que très-difficilement par un grand nombre de crystallisations, clarifications & filtrations répétées : il est vrai que par le moyen de l'esprit-de-vin on obtient ces sels bien plus vîte ; mais le procédé est dispendieux quand on le fait en grand.

7° Il y a une autre maniere moins coûteuse & plus expéditive, pour débarrasser l'urine putréfiée & fraîche de toutes les substances savonneuses & extractives. Je ne vois point que les Chymistes aient fait tout l'usage qu'ils pouvoient faire de ce moyen, qui est de distiller à la cornue l'urine desséchée à une consistance ferme ; en modérant le feu pour ne pas décomposer le sel fusible, on obtient ainsi tous ses sels assez purs. On pourroit employer un troisieme moyen qui seroit de calciner l'urine à l'air ; mais l'expérience m'a appris qu'il faut beaucoup d'adresse pour réussir, & que la distillation est plus expéditive, & n'a pas tous les défauts de la calcination.

§. IV. *Urine de vache.*

10° L'urine de vache fraîche a une odeur forte qui lui est particuliere, & qui differe beaucoup de celle de l'urine humaine. Souvent elle a peu de couleur ; mais elle se

colore de plus en plus en la gardant, ſans prendre toutefois cette belle couleur ambrée de l'urine humaine.

2° J'ai remarqué pluſieurs fois qu'en mettant cette urine fraîche dans une terrine, & la laiſſant à l'air pendant dix-huit juſqu'à trente heures, il ſe formoit à ſa ſurface de petits cryſtaux oblongs, taillés à pluſieurs facetes aſſez régulièrement.

3° Cette urine dépoſe un ſédiment, qui, au bout de deux ou trois jours, a l'apparence d'une matiere gélatineuſe, mais elle n'en a pas les propriétés.

4° Elle eſt ſavonneuſe au toucher, & onctueuſe comme une légere leſſive alkaline.

5° Elle verdit l'infuſion des fleurs de violetes, comme fait une leſſive alkaline un peu foible.

6° Elle fait avec les trois acides minéraux affoiblis d'eau, & avec l'acide du vinaigre, une efferveſcence aſſez marquée, qui augmente beaucoup par l'agitation, ce qui indique un alkali tout développé.

7° Lorſqu'on y mêle les alkalis fixes & volatils en liqueur, elle n'en reçoit point d'altération qui ſoit bien ſenſible.

8° L'alkali indiqué n° 6 dans cette urine, par l'efferveſcence qu'elle fait avec les acides minéraux & celui de vinaire, eſt l'alkali végétal. Pour s'en convaincre il ſuffit d'obſerver qu'en y mêlant de l'acide nitreux

le plus foible jusqu'au point de saturation, l'évaporant ensuite au bain-marie, en consistance de syrop, on obtient par la crystallisation du nitre en belles aiguilles.

§. V. *Des Matieres contenues dans l'urine de vache.*

1° Cette urine contient aussi deux substances, l'une savonneuse & l'autre extractive, qui sont solubles dans l'eau, comme celles de l'urine humaine.

2° La partie savonneuse, qui y est en grande quantité, se dissout dans l'esprit-de-vin, & présente assez bien les mêmes effets sur le feu que celle de l'urine humaine : elle m'a cependant paru un peu moins saline.

3° Cette substance savonneuse donne dans son analyse beaucoup d'alkali volatil, plus d'huile que celle de l'urine humaine, mais point de sel ammoniac. Le *caput mortuum* est alkalin, & fait une vive effervescence avec les acides, ce qui n'arrive pas à celui de la matiere savonneuse de l'urine humaine.

4° La partie extractive est beaucoup plus abondante dans l'urine de vache, que dans celle de l'homme. Son analyse donne les mêmes produits que la substance savonneuse, c'est-à-dire de l'alkali volatil, de l'huile & un résidu alkalin.

5° Ces deux substances savonneuses &

extractive de l'urine de vache different cependant en quelque chose de celles de l'urine humaine, comme je le ferai connoître dans la suite.

6° L'urine de vache contient encore les matieres suivantes :

Un vrai tartre vitriolé en assez grande quantité.

Du sel fébrifuge de Sylvius.

De l'alkali fixe végétal parfaitement semblable au sel de tartre. Cet alkali se trouve abondamment dans l'urine de vache. Je donnerai dans la suite les proportions que chaque pinte contient de ces différens sels (*a*).

Un sel acide volatil, qui a plusieurs propriétés particulieres. Il se sublime à une chaleur à peu près égale à celle qui sublime les fleurs de benjoin, auxquelles il ressemble beaucoup. Il est en petites aiguilles ou lames argentinées très-légeres, ou il se prend plus en masse, si le feu a été trop fort. Il a un goût assez piquant, & qui approche de celui des fleurs de benjoin. Il est peu soluble dans l'eau, mais très-soluble dans l'esprit-de-vin & dans l'éther. Il teint en

(*a*) M. Lémery est le premier que je sache qui ait observé que l'urine de vache contenoit de l'alkali fixe ; mais il n'en a point déterminé l'espece : il n'a pas même vu les deux sels neutres qui sont dans cette urine.

un beau rouge l'infusion des fleurs de violetes. Il fait effervescence avec l'alkali fixe auquel il se combine. Ce sel acide volatil se décompose tellement par la putréfaction de l'urine de vache, qu'on ne l'y retrouve plus après qu'elle est putréfiée.

Je dois faire observer que le sel acide volatil dont je viens de parler ne se trouve pas constamment dans toutes les urines de vache. Je l'ai trouvé jusqu'à trois fois en assez grande quantité dans des urines différentes ; une fois dans un résidu de quarante-deux pintes, une seconde fois dans un résidu de seize, & dans un autre de douze. Cela tient-il à quelque circonstance particuliere de la nourriture ou de la boisson, ou à quelque négligence de ceux qui m'ont fourni les urines ? J'ai déjà pris des précautions pour en être éclairci.

7° L'urine de vache ne donne point de phosphore, parce qu'elle ne contient point de sel fusible, du moins je ne l'ai pas observé dans mes expériences : d'ailleurs, quand elle en contiendroit, elle ne donneroit point de phosphore, comme je le démontrerai dans la suite. Le premier qui ait dit que l'urine des quadrupedes n'en donnoit point, est le Docteur ***, dans ses procédés chymiques.

§. VI. *Urine de cheval.*

1° On peut appliquer à cette urine les

remarques que j'ai faites ſur celle de vache.

2° L'urine de cheval a une odeur qui la diſtingue de l'urine humaine & de celle de vache ; elle approche cependant plus de la derniere.

3° Elle eſt quelquefois trouble en ſortant de l'animal ; & , lorſqu'elle ne l'eſt pas , elle ne tarde pas à le devenir. Expoſée à l'air dans une terrine , toute la ſurface ſe couvre d'une pellicule terreuſe qui reſſemble beaucoup à la crême de chaux , dont elle prend l'arrangement ſalin. Si on briſe cette pellicule en l'agitant un peu , elle ſe précipite ; mais il s'en forme une nouvelle comme à l'eau de chaux , ce qui dure pluſieurs jours. Cette pellicule terreuſe varie pour la quantité. Il y a des urines qui en donnent ſix à ſept onces , & même plus, ſur douze pintes.

4° L'urine de cheval dépoſe un ſédiment terreux , qui , lorſqu'il eſt au fond de la terrine & qu'il n'a pas été beaucoup agité , paroît être dans un état bien plus gélatineux que ceux des urines humaines & de vache. Cette urine eſt elle-même très-mucilagineuſe , de ſorte qu'en la tranſvaſant d'un vaiſſeau dans un autre , elle file comme un mucilage léger , ou comme un vin gras ; mais elle perd cette propriété par l'ébullition , quelquefois auſſi par une forte agitation , comme il arrive au vin.

5° L'urine de cheval verdit l'infusion des fleurs de violetes, comme une lessive alkaline.

6° Tous les acides minéraux & l'esprit-de-vinaigre, font effervescence avec elle, ce qui démontre une propriété alkaline.

7° Les akalis fixes & volatils en liqueur, mêlés à cette urine, la troublent, la rendent opaque, & il se fait alors un précipité terreux, comme il arrive à l'eau de chaux.

§. VII. *Des Matieres contenues dans l'Urine de cheval.*

1° Cette urine contient également deux substances, l'une savonneuse & l'autre extractive, comme l'urine humaine & celle de vache.

2° La partie savonneuse y est en assez grande quantité, & présente assez bien sur le feu les mêmes phénomenes que la partie savonneuse des deux autres urines; elle est d'un brun foncé.

3° La partie extractive s'y trouve en beaucoup plus grande quantité que dans l'urine humaine, & même dans celle de vache; elle est noire comme de la poix.

4° Ces deux substances, savonneuse & extractive de l'urine de cheval, donnent dans l'analyse les mêmes produits que ceux de l'urine de vache; mais point de sel am-

moniac, ni de phosphore. Le *caput mortuum* de l'une & de l'autre a pareillement son alkali. En un mot, ces deux substances different un peu de celles de l'urine humaine, comme je le ferai voir.

5° Quoique l'urine de cheval ne paroisse pas donner de phosphore, je ne la crois pas pour cela privée d'acide phosphorique.

6° Elle contient assez abondamment un vrai sel fébrifuge de Sylvius.

7° Un tartre vitriolé qui est parfaitement semblable à celui qu'on fait avec un alkali fixe & vitriolique.

8° Une grande quatité de terre absorbante qui a la propriété d'être soluble dans tous les acides; de se réduire en vraie chaux au grand feu, & de faire un verre transparent au feu de porcelaine.

9° De la sélénite mêlée à la terre absorbante avec laquelle elle se précipite.

10° On n'y trouve point d'alkali fixe tout développé comme dans l'urine de vache; car si elle en contenoit, il n'y auroit point de sélénite.

11° Elle présente dans la putréfaction à peu près les mêmes phénomenes que l'urine humaine & celle de vache. L'expérience démontre que les sels qu'elle contient ne subissent point d'altération bien marquée. Les changemens les plus sensibles s'operent sur les substances savonneuses.

& extractives. Je les ferai connoître par de nouvelles observations.

EXPÉRIENCES NOUVELLES

Sur la Platine & sur différens Cobaltes soumis à l'étincelle électrique.

Il paroît, d'après l'analyse que le sieur Comus vient de faire de la platine par un procédé électrique, que ce demi-métal est, pour la plus grande partie, du fer : voici le procédé. Il a placé entre deux cartes plusieurs portions de platines apportées par différentes personnes. Après en avoir débarrassé d'abord avec un bon aimant toutes les parties ferrugineuses, il a ensuite tiré une étincelle sur celles qui ne paroissoient point attirables, & toutes ces parties le sont devenues sans exception. Pour ne pas laisser de doutes sur cette opération, il l'a répétée sur de la platine fournie par les sieurs Rouelle & d'Arcet, qui ont assisté à l'expérience. Cette platine avoit été traitée de différentes façons. Il y en avoit qu'on avoit dépouillée de son fer par l'esprit-de-sel ; une autre partie avoit été exposée à trois reprises à un feu très-long & très-violent, & y avoit acquis une blancheur & un brillant presque égal à celui de l'argent : une troisieme enfin avoit été réduite, par un

grand feu, en une poudre noire, fine, & preſque en chaux. Le réſultat a toujours été conſtamment le même.

Toutes ces différentes platines, ſans en excepter une ſeule, ſe ſont trouvées attirables à l'aimant, comme la limaille de fer, après avoir reçu l'étincelle. Le ſieur Comus a expoſé cette platine pendant ſix heures à un feu très-fort. Etant refroidie, il ne s'en eſt pas trouvé une ſeule partie attirable. Il a tiré deſſus une étincelle électrique, & elle eſt devenue auſſi attirable qu'auparavant.

Mais un fait bien ſingulier, c'eſt qu'ayant ſoumis pour la premiere fois de la platine choiſie, en un mot, celle qu'on avoit purifiée par l'eſprit-de-ſel, à l'étincelle électrique, &, l'ayant examinée à la loupe, on vit très-ſenſiblement qu'elle étoit devenue graſſe, & comme enduite d'une ſubſtance métallique fluide qui avoit tranſudé à la ſurface; c'étoit du mercure, & de vrai mercure coulant qui prend ſur l'or & le blanchit très-rapidement. Ce mercure étoit même & eſt encore ſenſible aux yeux ſur les gros grains; mais lorſque cette platine a été paſſée au feu, elle ne préſente plus le même phénomene; on n'obtient plus de mercure. On ſait que M. Margraff a retiré du mercure de la platine par la voie des menſtrues. Le ſieur Comus en a retiré par

le moyen de l'électricité. Son expérience confirme-t-elle l'opinion de cet excellent Auteur ? C'eſt ſur quoi on ne peut ſe décider ſans de nouveaux éclairciſſemens.

La platine ſoumiſe à l'étincelle électrique paſſée au feu, & réduite ainſi en poudre fine & en état de chaux, donne une couleur olive foncée ſur la porcelaine.

On peut donc obtenir, par le moyen de l'électricité, le même réſultat que MM. Margraff & Lewis avoient déjà obtenu des menſtrues, & M. d'Arcet par le moyen d'un grand feu. On trouve à la page 81 de ſon premier Mémoire lu à l'Académie en 1766, qu'il étoit venu à bout de calciner la platine en l'expoſant dans un creuſet de porcelaine à un très-grand feu. L'ayant triturée enſuite dans un mortier, il obtint ſur un gros environ huit grains d'une poudre noirâtre, qui étoit une véritable chaux. Voilà donc une nouvelle voie d'analyſe ouverte, puiſque l'électricité, ſurtout lorſqu'elle eſt bien forte, produit les mêmes effets qu'on croyoit ne devoir attendre que d'un feu porté ſouvent au degré le plus violent.

Le ſieur Comus a procédé également ſur différentes mines & régules de Cobalt, & a remarqué différens réſultats qui tous confirment que la partie eſſentiellement conſtituante de ce demi-métal eſt le fer.

Il a obſervé que la mine de Cobalt n'eſt point attirable par l'aimant ; mais qu'elle le devient par la calcination, & lorſqu'elle eſt miſe dans l'état de ſaffre : à plus forte raiſon le cobalt eſt-il attirable lorſqu'il a été ſéparé de ſa mine, & réduit en régule par le feu.

Tous les régules de cobalt ne ſont pas les mêmes ; le ſieur Comus en a trouvé pluſieurs qui ne donnoient aucune marque de fer avant de recevoir l'étincelle électrique, & qui ne ſont devenus attirables qu'après. L'Electricité fond la partie métallique du cobalt qui échappent à la calcination, & écarte en tourbillon la partie ferrugineuſe noire & réduite en chaux, laquelle fait comme un atmoſphere autour du lingot métallique, qui dès-lors paroît viſiblement fondu. Cette pouſſiere ferrugineuſe ainſi réduite en chaux, appliquée avec un fondant à l'ordinaire ſur la porcelaine, donne un émail brun foncé, tandis que la partie réguline métallique qui reſte donne du bleu.

Le ſieur Comus ſe propoſe de donner ſes idées ſur les réſultats oppoſés, que le même procédé électrique produit ſur ces ſubſtances métalliques ; mais ce ne ſera qu'après avoir communiqué au public un aſſez grand nombre d'autres faits intéreſſans,

& auſſi ſinguliers que ceux qu'il publie aujourd'hui.

Poſt-ſcriptum. Le ſieur Comus, depuis ſes nouvelles expériences ſur le changement de l'or en poudre purpurine par le moyen de l'étincelle électrique, a trouvé dans l'hiſtoire de l'électricité, ouvrage anglois, que M. Prieſtley s'étoit apperçu qu'en tirant l'étincelle ſur une chaîne il ſe formoit une pouſſiere autour, & qu'il avoit répété l'opération ſur diverſes ſubſtances métalliques. D'après cette expérience, M. Prieſtley juge que les différentes pouſſieres ne proviennent que de l'alliage contenu dans ces différens métaux; il a même répété ſon procédé ſur l'or renfermé dans un tuyau de plume qui s'eſt trouvé teint d'un rouge de vermillon.

Voici comme il termine le chapitre qui traite de ces opérations.

» A l'égard de ce phénomene, & des » autres apparences ci-deſſus mentionnées, » je n'ai aucune conjecture qui ſoit digne » d'être communiquée au public. Je n'ai » ſuivi que l'analogie des faits ſeulement, » encore pas bien loin. Je laiſſe à d'autres » à les comparer, les ſuivre plus loin, & » s'aſſurer de leur cauſe. «

Observations Météorologiques. Septembre 1773.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. & d. du matin	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	14 1/2	20	15	28	28	28
2	14	19 3/4	14 3/4	28 1	28 3/4	28 3/4
3	13 1/2	19 3/4	16 1/2	28 1	28 1	28 3/4 1/2
4	14 1/2	21	16 1/2	28 1/2	28 1/2	28
5	15 1/2	19 1/2	15 3/4	28 1/4	28	27 10 1/2
6	16 1/2	19 1/2	14	27 10	27 10 1/2	27 11 3/4
7	12 1/2	19	14 1/2	27 11 3/4	27 11	27 9 1/2
8	14 1/2	15 1/2	12	27 7	27 7	27 7 1/2
9	12 1/3	17	12 1/2	27 8 1/4	27 10 3/4	28 1
10	12	18	15	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1
11	14 1/2	17 3/4	12 1/4	28 1	28 1 1/2	28 3
12	9	17	12 3/4	28 3	28 2 1/2	28 3/4
13	13	18	13	27 10 3/4	27 10	28
14	12	17	11 1/2	28 2 1/2	28 3	28 3 1/4
15	10	17	15	28 2 1/2	28 2	28 2
16	12	16 1/2	12 1/2	28 2 1/2	28 2	28 1/4
17	11 1/4	19 1/2	15 1/2	27 11 1/2	27 11	27 10 1/2
18	12 1/2	17 1/2	12	28	28 1	28 2
19	10	17 1/2	12 1/4	28 3 1/4	28 3	28 3
20	10	18	14	28 2 1/2	28 2	28 1 1/2
21	12 1/2	21 1/2	17 1/2	28	27 10	27 8 1/2
22	15 1/2	16 1/2	9 1/2	27 9	27 10	28 1/2
23	8	15 1/2	10	28 1	28 1	27 11 3/4
24	10 1/2	14 1/2	11 3/4	27 10	27 9	27 9 1/2
25	10 1/2	16 1/2	10 1/2	27 11	27 11	28
26	8 1/4	15 1/2	11 1/4	28	28	27 11 1/2
27	11 1/2	15	10	28	28 1	28 2
28	8 1/2	14 1/2	12	28 2 1/2	28 2 3/4	28 3 1/4
29	8	15 1/2	9 1/2	28 3	28 2 3/4	28 2 1/2
30	8	15 1/2	11	28 3	28 2 3/4	28 2 1/2

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'après-Midi.	Le Soir à 11 h
1	O. pluie, cou.	O. nuages.	Beau.
2	S-O. nuages.	S-O. couv. pl.	Nuages.
3	O-S-O. nuag.	S-S-O. couv.	Nuages.
4	S-S-O. couv.	S-S-O. nuages.	Couvert.
5	O-S-O. couv.	S-O. pluie.	Nuages.
6	S-E. pluie.	S-O. nuag. pl.	Nuages.
7	S-O. nuages.	S-S-O. nuag.	Nuages, pluie.
8	S-O. pluie.	S-O. pluie.	Nuages.
9	O. vent, n. pl.	O. nuag. pluie	Nuages.
10	S-O. couvert, vent, nuag.	S-S-O. nuag.	Beau.
11	S-O. pl. c. v.	O. nuages.	Beau.
12	O. nuages.	N-E. nuages.	Nuages.
13	S-O. pet. pluie. nuages.	O-S-O. pluie.	Nuages.
14	O. couv. vent.	O. couvert.	Nuages.
15	S-S-O. b. nua.	O. nuages. pl.	Pluie.
16	O. couvert.	S-O. nuages.	Beau.
17	S-S-O. couv.	S-O. nuag. b.	Nuages. pluie.
18	O. pl. couvert.	O. nuag. pluie.	Beau.
19	O-S-O. b. n.	S-O. nuag. b.	Beau.
20	S-O. beau.	S-O. nuages.	Nuages.
21	S. léger nuag.	S. nuages.	Beau.
22	S-O. couvert. gr. vent.	S-O. pet. pl. couvert.	Beau.
23	O. léger nuag.	S-O. couvert.	Nuages.
24	S. pl. couvert.	S. pluie.	Nuages.
25	S-O. nuages.	O-S-O. n. pl.	Nuages.
26	S-E. b. nuag.	S-E. nuages.	Nuages.
27	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
28	O. b. nuages.	O. nuages.	Nuages
29	O. b. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
30	O. brouill. b.	S-O. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 21 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 8 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 13 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes est de 8 $\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du N-E.
2 fois du S-E.
2 fois du S.
6 fois du S-S-O.
17 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
13 fois de l'O.

Il a fait 16 jours beau.
presque tous les jours des nuages.
14 jours couvert.
15 jours de la pluie.
1 jour du brouillard.
5 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1773.

Les petites-véroles continuent encore, & sont toujours également bénignes. On a aussi vu quelques fievres bilieuses qui ont paru accompagnées de maux de tête beaucoup plus violens que ceux qui ont coutume d'affecter les personnes prises de ces sortes de fievres. On a vu en outre quelques éryſipeles qui n'étoient suivies d'aucun accident.

Les fievres intermittentes qu'on avoit commencé à appercevoir à la fin du mois précédent, ont pris le caractere de tierces & de doubles-tierces.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois d'Août 1773, par M. BOUCHER, *Médecin.*

Nous avons eu, dans le cours de ce mois, des variations dans la température de l'air. Les chaleurs, modérées d'abord, ont augmenté, du 1er au 14, au point que ce dernier jour la liqueur du thermometre s'eſt portée au terme de 25 degrés; mais du 17 au 31 du mois elle ne s'eſt pas élevée au-deſſus de celui de 18 degrés, & elle a été obſervée pluſieurs jours au-deſſous de ce terme.

Les craintes que les pluies de la fin du mois précédent avoient excité pour la moiſſon, ont été bientôt diſſipées. Depuis le 2 juſqu'à la fin du préſent mois, nous n'avons eſſuyé que deux à trois jours de pluie conſidérable.

Le mercure dans le barometre ne s'eſt point porté, de tout le mois, au-deſſus du terme de 28 pouces. Les vents ont varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 25 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 1 ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 3 lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 9 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du Nord vers l'Est.
7 fois de l'Est.
5 fois du Sud vers l'Est.
5 fois du Sud.
2 fois du Sud vers l'Ouest.
7 fois de l'Ouest.
6 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 17 jours de tems couvert ou nuageux.
8 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois d'Août 1773.

La maladie aiguë, dominante de ce mois dans la ville, a été une fievre hémitritée ou double-tierce continue, dont les redoublemens de deux jours l'un ont été dans plusieurs précédés de frissons. Les signes de saburre putréfiée dans les premieres voies se manifestoient dans presque tous les malades, & indiquoient, dès le commencement de la maladie, l'usage des émetico-cathartiques ; mais le sang assez souvent inflammatoire & des douleurs vives aux creux de l'estomac, obligeoient à avoir recours préalablement à quelques saignées ; ensuite de quoi l'on a opposé avec assez de fruit les décoctions de quinquina nitrées ou acidulées à la putridité & à l'opiniâtreté des accès fébriles.

Nous avons vu dans nos hôpitaux quelques personnes attaquées de la fievre miliaire, à laquelle elles ont succombé en conséquence du mauvais traitement, ou par l'omission des moyens

de curation qui auroient dû être employés au commencement & dans le progrès de la maladie.

Il y a eu auſſi quelques perſonnes attaquées du choléra-morbus. Cette maladie a été plus commune à la campagne que dans la ville, par l'effet des chaleurs qui ont régné pendant quelques jours de la pleine moiſſon. On a vu auſſi à la campagne des congeſtions inflammatoires du bas-ventre, qui ont exigé un traitement circonſpect.

LIVRES NOUVEAUX

Aſſemblée publique de la Société des Sciences tenue dans la grande ſalle de l'Hôtel-de-ville de Montpellier, en préſence des Etats de la Province de Languedoc, le 25 Novembre 1771. A Montpellier, chez *Martel l'ainé*, 1772, in-4° de 56 pages.

Ce morceau contient, outre l'éloge de M. *d'Aigreſeuille*, Premier Préſident de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, l'extrait d'un Mémoire de M. *Venel* ſur les effets de la fumée du tabac, & des recherches très-intéreſſantes ſur la ſituation de la ville de Montpellier, ſon climat, & les autres cauſes qui peuvent influer ſur les qualités de l'air de cette ville & de ſon territoire, par rapport aux maladies qui y regnent le plus communément ; extrait d'un ouvrage plus conſidérable, par M. *Henri Fouquet*.

Suite de la guériſon de la paralyſie par l'électricité, d'après la Méthode de M. l'Abbé *Sans*, Profeſſeur de phyſique expérimentale à Perpignan ; par M. *Marigues*, Maître en chirurgie à

Montfort-l'Amaury. A Paris, chez *Caillau*, 1773, in-12.

Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer les morts dans les Eglises & dans l'enceinte des villes; par M. *Maret*, Docteur Médecin-Chirurgien de la Faculté de médecine de Montpellier, &c. Dijon, chez *Causse*, 1773, in-8°.

Système nouveau & complet de l'art des Accouchemens, tant théorique que pratique, avec la Description des maladies particulieres aux femmes enceintes, aux femmes en couche, & aux enfans nouveaux nés, traduit de l'Anglois de *J. Burton*; par M. *Lemoine*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, ouvrage enrichi de notes & de figures, Tome II. Paris, chez la veuve *Hérissant*, 1773, in-8°.

Traité des Maladies vénériennes; par M. *Fabre*, Maître en chirurgie, &c. troisieme édition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1773, in-8°, prix relié 6 livres.

COURS DE CHYMIE.

M. *Rouelle*, Démonstrateur de Chymie au Jardin royal des Plantes, commencera son Cours de Chymie le Lundi 15 Novembre 1773, à trois heures & demie de l'après midi, & continuera les Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure, dans son laboratoire, rue Jacob, au coin de la rue des deux Anges.

TABLE.

Extrait. Traité de la Nouvelle méthode d'inoculer sur la Petite-Vérole. Par M. Vieusseux, *Médecin*, page 387
Description d'une Maladie épidémique qui a régné en Franche-Comté. Par de M. Villaine, *Chir.* 404
Observation sur un Polype utérin, extirpé selon la méthode de M. Levret. Par M. de la Garde, *Médecin*, 422
Lettre à M. de Sartine, Conseiller d'Etat, contenant les épreuves faites de la méthode du sieur Maget, Chirurgien, pour la guérison des Hernies. Par M. Gauthier, *Médecin*, 433
Observation sur une ancienne Hernie inguinale, opérée & guérie par M. Majault, Méd. 445
Observation sur un Accouchement extraordinaire. Par M. Pinart, *Chirurgien*, 448
Emplâtre pour les Cors, communiqué par M. Maréschal de Rougeres, Chirurgien, 449
Observation sur l'Urine humaine, & sur celles de vache & de cheval, comparées ensemble. Par M. Rouelle, *Démonstrateur de Chymie*, 451
Expériences nouvelles sur la Platine & sur différens Cobalts soumis à l'étincelle électrique, 468
Observations météorologiques faites à Paris pendant le mois de Septembre 1773, 473
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1773, 475
Observations météor. faites à Lille au mois d'Août 1773. Par M. Boucher, *Médecin*, 476
Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Août 1773. Par le même, 477
Livres nouveaux, 478
Cours de Chymie, 479

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Monseigneur le Comte DE PROVENCE.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & ancien Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

DÉCEMBRE 1773.

TOME XL.

A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1773.

EXTRAIT.

Syſtême nouveau & complet de l'Art des accouchemens, tant théorique que pratique, avec la deſcription des maladies particulieres aux femmes enceintes, aux femmes en couches, & aux enfans nouveaux-nés, traduit de l'anglois de Jean Burton ; *par M.* le Moine, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, ouvrage enrichi de notes & de figures, Tome II. Paris, chez la veuve* Hériſſant, 1773, *grand in-8° de plus de huit cents pages.*

LE premier volume de cette Traduction parut en 1771 : je l'annonçai dans le Journal d'Octobre de cette année ; mais il ne me fut pas poſſible de le faire connoître plus particuliérement à mes Lec-

teurs ; c'eſt une omiſſion que je crois devoir réparer ici. L'ouvrage de M. Burton a été accueilli en Angleterre, & il méritoit de l'être ; en France, le public a reçu très-favorablement le premier volume de la traduction, & je ne doute point qu'on n'y reçoive avec le même empreſſement le ſecond. Le Traducteur n'a rien négligé pour rendre ſa verſion utile. Non-ſeulement il a rendu ſon original avec clarté & préciſion, mais encore dans des notes très-multipliées, qu'il a ajoutées, il a ſuppléé aux omiſſions de l'Auteur, & toutes les fois qu'il a jugé que ſon ſentiment n'étoit pas fondé, il l'a rectifié en expoſant de la maniere la plus claire & la plus préciſe les raiſons qui le faiſoient s'en écarter. Enfin il a donné à la ſuite du ſecond volume un Traité complet des maladies des enfans depuis leur naiſſance juſqu'à leur adoleſcence, dont M. Burton n'avoit traité que ſuperficiellement. Dans l'Avertiſſement qu'il a mis à la tête de ſon ſecond volume, il a la modeſtie de prévenir ſon Lecteur que M. A. Petit, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, a été ſon guide dans tout le cours de cet ouvrage ; qu'il n'a fait que raſſembler ſes principes, ſoit relativement à la théorie & à la pratique des accouchemens, ſoit touchant les maladies des enfans.

Comme rien n'eſt plus eſſentiel à un Accoucheur que de connoître parfaitement la ſtructure des parties que l'enfant habite avant ſa naiſſance, & ſur-tout celles des paſſages qu'il doit franchir pour voir le jour, M. Burton commence par donner la deſcription du baſſin d'une femme bien conformée, & les dimenſions de ſes différentes parties, qu'il compare avec celles de la tête de l'enfant : delà il paſſe à celle des parties molles, telles que le vagin. M. Burton recommande ſur-tout de faire attention à ſa connexion avec la matrice, prétendant que par cette connoiſſance l'Accoucheur parvient à bien juger de quelques cas particuliers & à bien toucher les femmes. Cet Auteur ayant négligé de parler des parties extérieures de la génération, le Traducteur y a ſuppléé par une longue note qui contient la deſcription des grandes levres, du clitoris, des nymphes ; deſcriptions qui ſont accompagnées de pluſieurs remarques très-intéreſſantes pour la pratique des accouchemens. La deſcription du vagin eſt ſuivie immédiatement de celle de la matrice. Le Traducteur diſcute encore ici, dans pluſieurs notes, la queſtion qui s'eſt élevée parmi les Anatomiſtes & les Accoucheurs ſur les différens degrés d'épaiſſeur des parois de la matrice pendant la groſſeſſe, les uns ayant prétendu qu'elles étoient

plus minces, les autres que leur épaiſſeur étoit la même, d'autres enfin qu'elles étoient plus épaiſſes que dans l'état de vacuité ; c'eſt l'opinion qu'adopte M. le Moine d'après les meilleurs Obſervateurs, & il fait voir que ſi quelques Anatomiſtes s'en ſont écartés, ce n'eſt que par la difficulté qu'ils ont trouvé à expliquer comment il pouvoit ſe faire qu'un organe creux prodigieuſement diſtendu, non-ſeulement conſervât l'épaiſſeur de ſes parois, mais même en acquît une nouvelle. Il fait voir que juſqu'à M. Petit perſonne n'avoit ſoupçonné ce mécaniſme ; qu'il eſt le premier & le ſeul qui ait vu que les fibres qui compoſoient le col de la matrice étoient comme repliées ſur elles-mêmes, & que c'étoit leur développement qui fourniſſoit à l'extenſion de la matrice, que par conſéquent on s'eſt trompé lorſqu'on a jugé que la matrice ne s'étendoit que par ſon fonds. Erreur qui n'eſt venue que de ce qu'on a cru que les ligamens de cet organe lui étoient unis plus bas dans le tems de la groſſeſſe que lorſqu'il eſt vuide ; ce qui, ſelon lui, n'eſt qu'une fauſſe apparence, prétendant que ſi l'on y fait attention, on s'aſſure aiſément que les ligamens ſont véritablement attachés à ſa partie ſupérieure comme avant la groſſeſſe, mais qu'ils ſont couchés alors, &, pour ainſi dire, collés à ſes côtés juſ-

qu'à une partie plus baſſe, où ils commencent à s'en éloigner; d'où, faute d'une attention ſuffiſante, on a jugé que c'étoit de cette partie qu'ils prenoient leur origine.

Après la deſcription de la matrice, M. Burton donne celle de ſes ligamens & des ovaires: delà il paſſe à celle de l'œuf, du placenta, du cordon ombilical, des enveloppes du fœtus, des eaux dans leſquelles il nage. Le Traducteur a cru encore ici devoir s'écarter de ſon Auteur ſur l'origine de ces eaux qu'il fait venir, avec Boerhaave, de Haller & M. Levret, des vaiſſeaux capillaires de la matrice. Il s'en écarte également dans ce qu'il dit ſur la maniere dont le fœtus eſt nourri. M. le Moine veut que le ſang paſſe des vaiſſeaux de la matrice dans le placenta, & de celui-ci au fœtus; il veut outre cela que le fœtus ſe nourriſſe des eaux de l'amnios.

Ces deſcriptions dans l'original ſont ſuivies d'une courte digreſſion ſur l'exiſtence du fœtus dans l'œuf, & ſur les progrès de ſon développement; pour les rendre plus ſenſibles, il a fait repréſenter des fœtus de différens âges, comme il a donné des figures aſſez exactes des différentes parties dont il a fait la deſcription. On trouve à la ſuite de cette digreſſion des remarques très-importantes ſur la poſition du fœtus dans la matrice, & ſur le changement que ſouffre cette poſition dans les derniers tems de la

groſſeſſe. Burton penſe après Ould, célebre Accoucheur Anglois, que ce changement ne ſe fait que lorſque l'accouchement s'apprête & dans le tems des premieres douleurs, opinion que le Traducteur a cru devoir combattre pour adopter le ſentiment de Roederer, qui prétend que ce changement ſe fait peu à peu, qu'il eſt l'effet de l'excès de peſanteur de la tête du fœtus ſur le reſte de ſon corps, & qu'il commence dès que la tête commence à acquérir cet excès de peſanteur.

Les douleurs qui préparent & annoncent l'enfantement ſont l'objet dont notre Auteur s'occupe enſuite : delà il paſſe à la maniere de toucher les femmes pour juger des progrès de l'accouchement, & il donne ſur ce ſujet les préceptes les plus ſages, préceptes auxquels le Traducteur en ajoute pluſieurs dans une très-grande note qu'on ne lira pas ſans intérêt, ni ſans fruit : cela eſt ſuivi des remarques de l'Auteur ſur la poſition que l'on doit donner aux femmes pour les accoucher. Il décrit tout de ſuite les phénomenes qui précedent, accompagnent & ſuivent l'accouchement naturel, & expoſe avec la plus ſcrupuleuſe exactitude toutes les manœuvres que l'Accoucheur doit faire pour ſecourir la femme pendant & après l'accouchement, de la maniere la plus avantageuſe & la plus utile pour elle

& pour ſon fruit. Il étend ſes préceptes aux cas où il y a deux fœtus & à ceux où il ſurvient quelques circonſtances qui rendent le travail lent, quoique toujours dans l'ordre naturel. Le Traducteur entre-mêle par-tout ſes préceptes à ceux de ſon Auteur, & ſes additions ſont toutes importantes & propres à jetter le plus grand jour ſur un art le plus utile de tous : ce qu'il dit ſur la ligature du cordon ombilical m'a paru mériter la plus grande attention de la part de tous ceux qui ſe mêlent des accouchemens. Je ne dois pas paſſer ſous ſilence que les préceptes de Burton ſont par-tout étayés d'obſervations qui viennent à l'appui.

Tel eſt le précis de la premiere partie de l'ouvrage de M. Burton. La ſeconde a pour objet les maladies auxquelles les femmes ſont expoſées pendant leur groſſeſſe ; cette matiere y eſt traitée d'une maniere très-ſuccincte, mais claire ; on y trouve les conſeils les plus ſages & les mieux entendus ſur le régime qu'il convient de faire obſerver aux femmes dans les différentes circonſtances de cet état, & ſur les remedes qu'on peut leur adminiſtrer.

La troiſieme partie traite des accouchemens contre nature. M. Burton reconnoît avec tous les Accoucheurs qu'ils dépendent, 1° de la mauvaiſe conformation du baſſin de la mere ; 2° de la mauvaiſe

poſition de la matrice ; 3° de la foibleſſe de la mere, & de la perte des eaux avant l'accouchement ; 4° de la mauvaiſe poſition de l'enfant ; 5° de ce qu'il eſt mal proportionné.

Lorſque le baſſin eſt trop étroit par le rapprochement du pubis & du ſacrum, il eſt évident que la tête de l'enfant doit avoir de la peine à franchir ce paſſage. Au contraire, lorſqu'il eſt trop évaſé, la matrice qui n'eſt pas ſoutenue, court riſque d'être pouſſée en avant par le fœtus & d'être déplacée ; l'Auteur traite à ce ſujet des différens déplacemens de la matrice & du vagin, & rapporte deux obſervations bien ſingulieres des ſuites fâcheuſes de l'impéritie de deux Sages-femmes, dont l'une avoit tiré l'inteſtin rectum hors du corps, le prenant ſans doute pour quelque partie des enveloppes du fœtus, & l'autre avoit déchiré le vagin & la veſſie par des manœuvres auſſi imprudentes. Parmi les obſtacles qui s'oppoſent à l'accouchement de la part de la mere, M. Burton met encore les hémorrhoïdes & l'œdeme des grandes levres.

Il y a des Accoucheurs qui nient que la mauvaiſe poſition de la matrice puiſſe contribuer à rendre l'accouchement plus difficile, ce qui a engagé M. Burton à diſcuter cette queſtion avec plus de ſoin. Non-

ſeulement il fait ſentir la poſſibilité de ces poſitions vicieuſes, mais encore il démontre par les obſervations les plus concluantes qu'elles ont lieu, qu'elles rendent l'accouchement plus laborieux & plus difficile, & indique la maniere dont l'Accoucheur doit ſe conduire dans chaque cas particulier pour délivrer la mere & conduire l'enfant à bon port. Il décrit également les différentes manœuvres que l'Accoucheur doit faire pour changer la poſition de l'enfant lorſqu'il ſe préſente d'une maniere peu favorable à ſa ſortie. Ici, comme dans tout le reſte de l'ouvrage, M. le Moine confirme, ſupplée ou rectifie ſon Auteur. On trouve ſur-tout, note 106, une obſervation neuve, & des préceptes de la plus grande importance ſur la maniere dont l'Accoucheur doit ſe conduire lorſqu'il a retourné l'enfant & qu'il le tire par les pieds.

Après avoir dit un mot ſur les accouchemens des jumeaux, M. Burton traite des accouchemens dans leſquels l'enfant eſt mort, & d'abord il donne les ſignes auxquels on peut reconnoître cette mort : delà il paſſe à l'examen des cas où, pour ſauver la vie de la mere, on eſt obligé de tirer l'enfant de la matrice, entier ou en parties, par le ſecours des inſtrumens ; cas qui n'arrivent que parce que le baſſin de la

femme eſt mal conformé, que le fœtus eſt d'une groſſeur diſproportionnée, ou que la mere a perdu ſes forces par quelque hémorrhagie, ou par un travail long & laborieux. M. Burton paſſe d'abord en revue les différens inſtrumens qu'on avoit mis en uſage juſqu'à lui, enſuite il propoſe ceux qu'il a imaginés lui-même. Il rejette le crochet, 1° parce qu'il ajoute au volume de la tête de l'enfant; 2° parce que le volume de ce qui doit paſſer dans le vagin eſt encore augmenté par la main de l'Accoucheur; 3° parce qu'il dirige le ſommmet de la tête vers une fauſſe route; 4° enfin parce qu'il y a du danger à bleſſer la mere, ou lorſqu'on fixe le crochet dans la tête, ou lorſqu'y étant fixé il vient à s'échapper. M. Burton indique la meilleure forme qu'on peut donner à ces inſtrumens pour éviter ces différens inconvéniens, lorſqu'on ne peut pas ſe diſpenſer de s'en ſervir: il propoſe à cet effet de ſe ſervir de deux crochets en forme de forceps, dont il détermine les dimenſions relativement à celles du baſſin, à la groſſeur de la tête & à l'extenſibilité des parties externes de la génération; mais il préfere un véritable forceps, ſur-tout lorſque l'enfant eſt vivant; & il indique la méthode qu'on doit ſuivre pour s'en ſervir avec fruit, & les cas où l'on doit éviter de le mettre en uſage.

Il rejette également le tire-tête de Moriceau, le trépan caché de Ould, l'anneau scalpel du Docteur Simpson. Il propose de substituer à tous ces instrumens, qui n'ont été inventés que pour dégager les têtes d'enfans morts, séparées du tronc & restées dans la matrice, un instrument de sa façon, au moyen duquel il perce la tête de l'enfant, & y introduit en même-tems un Extracteur qui lui sert pour la tirer en dehors. Il compare cet instrument à tous les autres, & tâche d'en prouver la supériorité, non-seulement dans le cas proposé, mais encore dans ceux où une hydropisie de poitrine, une ascite, une tympanite ou une hydrocele mettroient obstacle à l'accouchement.

Il est encore un cas très-difficile dans l'art des accouchemens, c'est celui où un bras de l'enfant est tellement engagé dans le passage, qu'il ne soit plus possible de le faire reculer : après avoir proscrit la pratique de quelques Accoucheurs qui ont recours à l'amputation, il propose une espece de fourchete ou de béquille, au moyen de laquelle il assure qu'on parvient sûrement à faire rentrer le bras ; ce qui facilite le moyen d'introduire la main dans la matrice pour aller chercher les pieds de l'enfant & achever l'accouchement. A cette occasion il fait une observation qui m'a paru assez im-

portante pour ne pas la paſſer ſous ſilence, c'eſt qu'on ne doit pas confondre le reſſerrement ou contraction de la matrice avec le défaut de dilatation.

» Lorſque la tête de l'enfant, dit-il, qui » eſt la partie la plus étendue en circon- » férence, s'arrête ayant paſſé l'orifice de » la matrice, on peut dire que cet orifice » ſe reſſerre ou ſe contracte autour du cou, » parce qu'il a été diſtendu davantage par » la tête, & qu'en même-tems la preſſion » qui ſe fait dans la matrice eſt diminuée. » Mais, lorſque l'enfant placé tranſverſale- » ment s'étend d'un côté vers l'autre de la » matrice, il tire plutôt en haut l'orifice de » cet organe qu'il ne le pouſſe par en bas : » par conſéquent, les douleurs de la mere » ont un fort petit effet ſur cet orifice ; &, » quoique le bras s'avance dans le vagin, » la preſſion eſt néanmoins ſi petite, que » l'orifice de la matrice ne ſe dilate pas » autant qu'il le feroit s'il étoit preſſé par » la tête : d'où l'on ne peut pas dire qu'il » ſe reſſerre ou ſe contracte autour du bras ; » car, comme l'enfant eſt encore preſque » tout entier dans la matrice, la force con- » tractile des muſcles abdominaux & de ce » viſcere lui-même, peut encore agir avec » les plus grands efforts, leſquels empê- » cheront l'orifice de ſe contracter, s'il eſt » une fois dilaté ; ce qui eſt confirmé par

» l'expérience ; car tandis que la force reſte
» égale à celle qui a dilaté l'orifice, l'ou-
» verture reſte néceſſairement la même,
» &, par conſéquent, il faut que l'Accou-
» cheur prête ſon ſecours pour le dilater
» davantage, en ſuivant la méthode qui doit
» être miſe en uſage en pareil cas. «

Le reſte de cette partie contient la conduite qu'il convient de tenir lorſque l'orifice de la matrice eſt ſquirrheux ou rétréci par quelque cicatrice antérieure qui en empêche la dilatation. L'Auteur propoſe l'opération comme le ſeul moyen de terminer l'accouchement ; le Traducteur veut qu'on faſſe précéder l'uſage des relâchans, qui peut quelquefois faciliter la dilatation. L'Auteur y traite enfin de l'opération Céſarienne : il commence d'abord par expoſer les cas dans leſquels on propoſe de la faire ; il réfute enſuite les raiſons par leſquelles quelques Auteurs ont voulu jetter des doutes ſur cette opération, rapporte les exemples qu'il a pu recueillir du ſuccès qu'elle a eu lorſqu'elle a été exécutée par des mains habiles, & décrit la méthode qu'on doit ſuivre pour l'exécuter. Le Traducteur a ajouté dans une note des préceptes particuliers ſur trois cas dont il n'eſt pas fait mention dans l'original, & qui exigent cependant la plus grande attention de la part de l'Accoucheur, ce ſont ceux où la femme eſt

prise de convulsions ; ceux où elle a quelque hernie, & ceux enfin où il survient une hémorrhagie considérable.

La quatrieme & derniere partie traite des avortemens & des suites de couches. L'Auteur cherche d'abord les causes qui peuvent produire l'avortement ; il les trouve tantôt dans la mere, & tantôt dans l'enfant ; il les parcourt successivement, & indique par tout les moyens les plus propres à en prévenir l'effet. Je me contenterai de rapporter un seul cas : une femme, après avoir avorté sept fois vers la fin du troisieme mois, fit appeller M. Burton, lorsqu'elle s'attendoit à éprouver le même sort pour la huitieme fois : celui-ci n'ayant pu découvrir d'abord par les questions qu'il fit la cause de ces avortemens multipliés, &, par conséquent, ne pouvant y remédier, attendit l'événement. La fausse-couche se fit en effet ; mais ayant reconnu par l'examen qu'il fit de l'embrion & du placenta, que la cause de ces accouchemens prématurés dépendoient de la mere, il lui prescrivit des corroboratifs qui produisirent un bon effet ; & ayant été averti à tems lors d'une neuvieme grossesse, il la suivit avec attention ; il remarqua que son pouls étoit foible, qu'une semaine avant le tems où ses regles devoient reparoître, elle éprouva tous les symptômes qui avoient coutume

de précéder leur éruption ; c'eſt pourquoi il lui fit tirer ſix onces de ſang du bras, & lui donna le ſoir, pendant ſix jours, un léger opiat, ſans ceſſer l'uſage des corroborans. Il lui fit encore tirer quatre ou cinq onces de ſang la derniere ſemaine du ſecond mois ; le troiſieme ou quatrieme jour après, quatre autres onces ; quatre jours après, la même quantité ; chaque nuit qui ſuivoit la ſaignée, elle prenoit un opiat : elle fut reſaignée au ſixieme mois ; &, par ce moyen, elle atteignit ſon neuvieme mois, & mit au monde un enfant vivant. On l'avoit, à la vérité, ſaignée dans les autres groſſeſſes, mais on lui avoit fait des ſaignées trop copieuſes, & on n'avoit pas obſervé de choiſir le tems convenable pour ces ſaignées.

Il faut lire dans l'ouvrage même ce que notre Auteur dit ſur la maniere de délivrer la mere toutes les fois qu'il ſurvient des accidens qui démontrent que la fauſſe-couche eſt inévitable, & ſur-tout la méthode qu'il propoſe pour dilater l'orifice interne de la matrice, lorſqu'il ne ſe dilate pas ſuffiſamment. Au ſujet des avortemens, l'Auteur traite de la mole, qu'il conſidere, avec les meilleurs Accoucheurs, comme une conception avortée. Le Traducteur, dans une note très-importante, développe de la maniere la plus claire cette idée, en indiquant la différence qu'on doit mettre entre

la mole & certaines maſſes charnues qui ſe forment dans la matrice, indépendamment du coït. M. Burton indique enſuite la conduite que doit tenir l'Accoucheur lorſqu'il eſt reſté quelque partie du placenta dans la matrice : delà il paſſe aux lochies. Le Traducteur ſupplée dans une note tout ce qui regarde la ſuppreſſion de cette évacuation. Les tranchées ſont des accidens qui tourmentent le plus les femmes à la ſuite de leurs couches. M. Burton aſſure en avoir délivré pluſieurs femmes, en introduiſant ſa main dans la matrice, & en la diſtendant un peu pour favoriſer l'expreſſion du ſang contenu dans les vaiſſeaux ſanguins.

M. Burton n'ayant parlé que très-ſuperficiellement des violences qu'eſſuient les parties de la femme dans certains accouchemens difficiles, M. le Moine a cru devoir en traiter dans une note très-longue & très-intéreſſante. Il ſupplée encore, & éclaircit d'une maniere très-ſatisfaiſante, ce que ſon Auteur dit ſur la filtration du lait dans les mamelles, ſur les différens mouvemens, & ſur l'effet de cette ſécrétion ſur les regles des nourrices; en un mot, on trouve dans le texte de M. Burton, & dans les notes du Traducteur, toutes les connoiſſances qu'un Accoucheur doit avoir pour exercer ſon art avec ſuccès.

Le ſecond volume eſt purement polé-

mique ; l'Auteur, provoqué par quelques Journaliſtes Anglois qui mettoient l'ouvrage du Docteur Smellie beaucoup au-deſſus du ſien, a cru devoir faire une critique ſévere de cet ouvrage, dont il ſuit l'Auteur pas à pas ; il ne lui fait pas même grace ſur l'érudition. Le Docteur Smellie, dans ſon introduction, avoit cru devoir donner une notice des Auteurs qui avoient traité de l'art des accouchemens avant lui. M. Burton lui reproche d'avoir pris toute ſon érudition dans l'hiſtoire de la médecine de Leclerc, dans celle de Frein & dans Spachius, de les avoir mal entendus, de s'être arrêté où ils s'étoient arrêtés : il releve en outre pluſieurs omiſſions eſſentielles & conſidérables, & il diſcute à ce ſujet pluſieurs points importans de l'art des accouchemens ; ſon Traducteur, ſuivant la même méthode que dans le premier volume, confirme ſes idées, ou le redreſſe lorſqu'il n'eſt pas du même avis que lui : on lira avec fruit une note très-ſavante qu'il a miſe ſur le tems où il convient de faire la ligature du cordon, & ſur la maniere de la faire, note dans laquelle il abandonne abſolument ſon Auteur pour ſe ranger du côté du Docteur Smellie, dont le ſentiment lui paroît mieux fondé. On ne lira pas avec moins de fruit une note du même Traducteur ſur Deventer, dont le Docteur Smellie paroît faire peu de

cas, en quoi il a été repris par Burton. M. le Moine prend ici le parti de son Auteur, en exposant les grandes obligations que l'art des accouchemens doit à ce Médecin Hollandois.

M. Burton examine ensuite les connoissances anatomiques, théoriques & pratiques de Smellie, & par-tout où il lui paroît s'écarter de la saine raison ou de la meilleure pratique, il le combat & le redresse. Son Traducteur trouve presque toujours l'occasion de faire des remarques très-importantes : telles sont celles qu'on trouve à la page 228 sur l'œdeme, les varices, & plusieurs autres accidens qui surviennent aux femmes grosses, dont Burton parle trop superficiellement ; celles qu'il a placées à la page 254, sur la maniere de distinguer les regles qui coulent par le vagin, de la perte, celles qu'il fait, page 302, sur la maniere de terminer l'accouchement rendu difficile par la disproportion des parties de l'enfant ou par leur mauvaise position ; celles de la page 361, sur l'écartement des os du bassin ; celles de la page 482, sur les tranchées qui surviennent aux femmes accouchées ; celles de la page 509, sur quelques maladies des femmes en couches : en un mot, on trouve par-tout un Médecin parfaitement instruit des matieres qui font l'objet de son travail, & un Commentateur impartial qui ne s'est

point laiſſé prévenir en faveur de l'Auteur qu'il commente.

Les bornes d'une analyſe ne me permetent pas de m'étendre ſur le Traité des Maladies des enfans que M. le Moine a ajouté à la fin de ce ſecond volume ; je me contenterai d'obſerver qu'il ne le cede pas aux autres additions dont je viens de faire l'éloge.

OBSERVATIONS

Sur quelques Inoculations faites à la nouvelle Orléans, dans la Louiſiane ; par M. LE BEAU, Docteur en médecine de Montpellier, ancien Médecin du Roi en Canada & à la Louiſiane, entretenu par S. M. Catholique dans cette derniere Province.

Un bâtiment venant du Cap François, dans le printems 1772, a apporté la petite-vérole à la Louiſiane ; elle a fait peu de progrès juſqu'à l'automne, qui a été, comme l'hiver, fort pluvieux ; les vents du nord eſt & ſud-eſt ayant preſque toujours dominé.

La contagion s'eſt promptement étendue dans ces deux dernieres ſaiſons, & la maladie a enlevé, tant de Blancs, de Noirs, que de Sauvages eſclaves, au moins un

tiers de ceux qui en ont été attaqués, enfans ou autres; ce qui m'a déterminé à inoculer, malgré le préjugé, les clameurs des Chirurgiens & des Moines mal intentionnés.

Les préparations n'ont pu être pratiquées que depuis l'inſtant de l'inoculation juſqu'à l'invaſion de la fievre; la contagion étoit ſi violente, & la communication réciproque ſi étendue dans un pays étroit, & où il y a beaucoup plus de Negres que de Blancs, qu'il n'a pas été poſſible de prendre d'autres meſures; il n'eſt cependant mort, de plus de trois mille inoculés, qu'un enfant Negre de quatorze mois, abandonné à la groſſiéreté de ſa mere. L'inoculation réuſſiſſoit auſſi-bien ſur les Sauvages toujours couverts de dartres, & chez leſquels la petite-vérole eſt très-cruelle.

Il n'a régné aucune maladie pendant l'automne; &, pendant l'hiver, la petite-vérole a été crue, indigeſte, pourprée. Les malades d'un tempérament robuſte, ſanguin; ceux qui avoient le ſang phlogiſtique, ſont preſque tous morts lorſqu'ils n'ont pas été inoculés.

Les habitans de la Louiſiane n'oublieront jamais l'avantage de l'inoculation; les femmes groſſes gardent du levain pour la pratiquer ſur leurs nouveaux nés.

Il y a dix ans que cette contagion a par-

couru cette colonie, & fit périr dans la ville & dans la banlieue, qui ſont peu conſidérables, près de ſix cens perſonnes.

OBSERVATION

Sur une Paſſion iliaque, putrido-vermineuſe, avec invagination des inteſtins, & météoriſme au bas-ventre; accompagnée de fievre continue, dont les principaux ſymptômes ont été calmés par le mercure coulant, & guéris par les autres remedes acceſſoires; par M. BOUCHET, Docteur Médecin de la Faculté d'Angers, demeurant à Saint-Per en Retz, dioceſe de Nantes.

Le 31 Août 1772, le ſieur Rétiere, Boulanger en cette ville, âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament mélancolico-pituiteux, me fit appeller pour le voir : m'étant tranſporté chez lui, je le trouvai dans un état déplorable; au premier aſpect je jugeai que les douleurs énormes qu'il reſſentoit depuis la grande courbure de l'eſtomac juſqu'à la région hypogaſtrique, ſur-tout au colon, provenoit d'une bile enflammée & d'une ſaburre putrido-vermineuſe; le pouls ſpaſmodique, la conſtipation opiniâtre, le vomiſſement continuel de matieres érugineuſes & porracées, ne laiſſoient aucun

doute ſur la nature du mal, qui me parut être une véritable paſſion iliaque.

Comme la fievre étoit de la partie, & que je ſoupçonnois de l'inflammation dans le canal inteſtinal, je me décidai à lui faire tirer neuf à dix onces de ſang du bras ; deux heures après, je lui fis donner des lavemens compoſés de feuilles de mauve, de fleurs de camomille, de graine de lin, d'une tête de pavot : on ajoutoit à chaque lavement quatre onces d'huile d'olive, & douze grains de camphre diſſous dans quelques gouttes de baume du Commandeur ; ces lavemens étoient répétés de deux heures en deux heures ; le ſoir je lui preſcrivois une potion faite avec quatre onces d'eau de menthe, une once de ſyrop diacode & un gros de diaſcordium, dont il prenoit deux cuillerées d'heure en heure.

Je le mis enſuite à l'uſage d'un opiat fait avec l'aloës ſoccotrin, & myrrhe choiſie, de chaque un demi-gros ; mercure doux, un ſcrupule ; camphre, dix grains, le tout incorporé dans une ſuffiſante quantité de ſyrop d'abſynthe, dont il prenoit quinze grains de ſix heures en ſix heures.

Avant l'adminiſtration de ces remedes, on l'avoit plongé pluſieurs fois dans les bains domeſtiques : voyant le peu de ſuccès de tous ces ſecours, & craignant l'augmentation de l'invagination du canal alimentaire,

mentaire, je pris le parti de lui faire avaler le mercure coulant à la doſe de trois onces; l'effet répondit à mon attente: je me déterminai d'autant plus volontiers à lui faire paſſer ce remede, que dans pluſieurs cas ſemblables il m'avoit parfaitement réuſſi: *Experientia rerum magiſtra.*

Quelque tems après avoir pris ce minéral; le malade ſe ſentit un peu ſoulagé; il rendit un ver par la bouche, & le ventre commença à s'ouvrir.

Lorſque je m'apperçus que le météoriſme étoit diminué, je fis ajouter à chaque lavement trois gros de liqueur anodine minérale & deux onces de manne, ce qui procura une légere évacuation de bile verdâtre & poiſſeuſe, d'une odeur très-fétide.

Le lendemain, je profitai du calme, & lui fis prendre deux onces & demie de manne dans le petit-lait, avec une once de ſyrop violat, ce qui procura une évacuation aſſez conſidérable, & tira pour ainſi dire le malade des bras de la mort.

Le ſoir, je ne manquai pas de lui faire prendre de la potion anodine & anthelmintique.

Pendant ce tems-là, on lui donnoit pour boiſſon ordinaire le petit-lait nitré & acidulé avec le ſyrop de limon; ſes bouillons étoient faits avec une volaille écorchée, farcie d'orge mondé, & altérés avec

le pourpier & la laitue. J'ai répété deux fois ſon dilutum de manne avec le ſyrop violat, ce qui a très-bien réuſſi ; & par ces ſecours thérapeutiques, le malade s'eſt entiérement rétabli.

Nota. Cette obſervation nous montre qu'il faut une grande prudence dans l'adminiſtration des cathartiques, dans le tems même qu'il y a ſaburre dans les premieres voies, & qu'il ſeroit dangereux d'abuſer de l'aphoriſme d'Hippocrate, qui nous dit *vomitus, vomitu curatur* ; lorſqu'il a prononcé cet oracle, il ſuppoſoit ſeulement un ſimple orgaſme ou une ſurabondance d'humeurs dans les premieres voies. Conſommé dans la médecine clinique, il étoit incapable de nous induire en erreur, & d'elléboriſer ſes malades, lorſqu'il y avoit météoriſme & inflammation dans les organes de la digeſtion.

Je me ſuis donc diſpenſé dans le principe de donner à mon malade ni émétique, ni purgatif violent, attendu que par leurs ſels âcres & ſtimulans, ils auroient augmenté l'irritation & le ſpaſme du ſyſtême nerveux, loin de les diminuer ; j'ai d'abord eu recours à la ſaignée pour procurer au ſang un plus libre cours ; j'ai paſſé enſuite à l'uſage des anti-ſpaſmodiques pour détendre les ſolides & en diminuer l'érétiſme ;

j'ai auſſi employé les anthelmintiques mariés avec les antiputrides, pour m'oppoſer aux progrès d'une dépravation ſeptico-vermineuſe. Les lavemens émolliens & carminatifs ont fait partie du traitement ; je les regardois comme des bains locaux capables par les parties mucilagineuſes, carminatives & oléagineuſes, de diminuer la tenſion douloureuſe des organes qu'ils arroſoient ; le mercure coulant a fait merveille dans le cas dont il s'agit ; par ſon poids, il a levé tous les obſtacles qui s'oppoſoient au paſſage des matieres ſtercorales, & a calmé comme par enchantement les contractions violentes & ſpaſmodiques de l'eſtomac & des inteſtins : l'orage étant diſſipé, j'ai fait donner à mon malade un dilutum de manne avec le ſyrop violat dans le petit-lait, qui a eu tout le ſuccès poſſible.

Avant de finir mes réflexions ſur la maniere d'agir des remedes que j'ai employés dans cette maladie auſſi grave qu'effrayante, je penſe qu'on ne me ſaura pas mauvais gré de faire part au public d'un phénomene ſingulier touchant l'action du mercure coulant que j'ai fait donner au ſieur Rétiere.

Quelle ſurpriſe pour moi, lorſqu'il m'annonça qu'il avoit rendu par le canal de l'uretre environ une once & demie de

ce minéral, qu'il avoit gardé exprès pour me le faire voir ? Je ne ferai point de réflexions sur ce phénomene singulier, dont j'abandonne l'explication aux Maîtres de l'Art.

LETTRE

De M. PENISSON, *Médecin de la Charité à Montpellier, sur les vers stronges, & quelques remedes qu'on peut employer pour les détruire.*

Le seul motif d'être utile à la personne qui désire se délivrer des vers stronges auxquels elle est habituellement sujete, m'engage à vous communiquer les secours que j'ai employés avec succès dans pareils cas. Quoique dans une pratique assez longue, j'en aie vu constamment des effets heureux, ils pourroient ne l'être point à cette personne ; c'est le sort d'un grand nombre des remedes pris dans la même classe : ils réussissent sur certains sujets, tandis qu'ils échouent sur d'autres, quoiqu'il y ait une parfaite égalité dans les tempéramens, dans la nature & les causes de la maladie.

Les remedes que je propose après une longue expérience, demandent un régime de vie, & un choix d'alimens tels que les Médecins que cette personne a consultés

lui ont ſans doute déjà indiqués ; mais ils ne demandent point ces ménagemens & ces attentions qu'exigent pluſieurs de ceux qu'on lui a déjà propoſés par la voie de votre journal. Je pourrois conſtater les effets heureux de ceux que je vais vous communiquer par nombre d'obſervations : je n'en rapporterai qu'une ; on verra la façon dont je les ai employés.

1° Potion laxative & anthelmintique.

Prenez *des feuilles de pêcher, une groſſe poignée ; ſemen-contra, trois gros ; une orange amere coupée par tranches ; pourpier, ſi la ſaiſon le fournit, une groſſe poignée.*

Faites bouillir le tout pendant un demi-quart-d'heure dans trois verres d'eau pour en avoir deux ; coulez enſuite avec expreſſion, ajoutez à chaque verre une once & demie d'huile, ou de noix, ou d'olive, ou d'amandes ; on les donnera dans la matinée, dans l'eſpace de deux heures. Si le ſujet eſt difficile à émouvoir, on y ajoute avec ſuccès deux gros de ſéné mondé.

2° Bol anthelmintique.

Prenez *du ſemen-contra en poudre, trente grains ; des feuilles de ſcordium en poudre, vingt grains ; miel de Narbonne, ſuffiſante quantité pour un bol.*

On donne le bol deux, trois, & même

quatre fois dans la journée : on peut augmenter la doſe ſelon l'âge & le tempérament des malades.

Le nommé Brun, âgé de douze ans, fils d'un travailleur de terre, commença à ſe plaindre des douleurs vagues de colique ; ſon ventre étoit tantôt pareſſeux, tantôt trop libre, & les déjections alvines avoient le plus ſouvent une couleur argileuſe.

Ses parens firent peu d'attention à ſes premieres plaintes, c'eſt qu'il jouiſſoit d'un aſſez bon appétit, & rempliſſoit à merveille ſes devoirs journaliers. On s'apperçut bientôt que les douleurs de colique devenoient plus vives & plus fréquentes ; qu'il étoit aſſoupi & fatigué par des envies de vomir, & des vomiſſemens aſſez fréquens des matieres féreuſes, glaireuſes, le plus ſouvent aigres : on le purgea, mais ſans ſuccès. A ces ſymptômes ſe joignit un ptialiſme très-abondant, ſur-tout pendant le ſommeil, & un dégoût pour toutes ſortes d'alimens. Sept ou huit gros vers ſtrongles qu'il rendit par l'effet d'un ſecond purgatif, la diminution des ſymptômes qui en fut la ſuite, convainquirent ſes parens que les vers étoient la cauſe du dérangement de la ſanté de leur fils. On le purgea pluſieurs fois, on lui fit prendre le ſublimé doux, qu'on aſſocioit avec le diagrede ; on n'oublia point l'huile,

le ſuc de citron, l'infuſion de petite abſynthe, de petite centaurée, & de mille-pertuis : ces remedes lui firent rendre par intervalles quelques vers, & ſi les ſymptômes en étoient calmés, ils reparoiſſoient de nouveau, & ſouvent avec plus de vivacité.

Il y avoit près d'un an qu'il languiſſoit dans cet état : lorſque je le vis, il étoit d'une maigreur extrême ; ſon ventre étoit ſoulevé, gros, tendu, ſans être douloureux ; les déjections alvines étoient très-fétides, claires, & d'une couleur argileuſe ; les urines étoient troubles & blanchâtres ; le ptialiſme étoit très-abondant ; l'appétit étoit entiérement perdu, on avoit beaucoup de peine à lui faire prendre de la nourriture ; le pouls étoit tantôt petit, vuide & fréquent, tantôt grand, plein & rare ; il avoit les yeux enfoncés, mornes & abattus, & la couleur du viſage étoit blême & plombée. Le rapport des parens, la nature des ſymptômes, la quantité des vers qu'il avoit rendus, & ceux qu'il rendit le même jour que je le vis, ne laiſſoient aucun doute ſur la cauſe du dérangement opiniâtre de la ſanté de ce jeune homme. Je lui fis prendre une drachme de thériaque délayée dans quelques cuillerées de vin, laquelle calma les envies de vomir dont il étoit fatigué : le lendemain je lui fis donner les deux verres de

la potion anthelmintique ci-dessus, il rendit dix vers strongles vivans, très-longs & très-gros; le soir il reprit la thériaque; je fis répéter le lendemain la même potion, il rendit huit vers vivans.

Je lui fis prendre ensuite trois fois le jour le bol, savoir le matin, à midi, & immédiatement avant souper, qu'il continua pendant six jours; il usoit d'un régime convenable, tant pour le choix que pour la quantité des alimens.

Le septieme jour on lui redonna la potion, il rendit quinze vers; six étoient vivans, les autres morts.

On revint aux bols, ensuite à la potion, laquelle ne lui fit rendre que quelques vers morts, & des lambeaux à demi-pourris de quelques-uns qui donnoient aux matieres fécales une couleur rougeâtre.

L'heureux effet de ces remedes ne permit pas de les varier; on y insista pendant plus d'un mois, la potion lui faisoit rendre toujours des vers morts, ou à demi-pourris: enfin il rendit un peloton de vers de la grosseur d'une pomme de reinette.

Après cette excrétion, les symptômes qui avoient diminué s'évanouirent, la face reprit la couleur naturelle, les yeux devinrent vifs, les veines claires & citronées, le ventre prit son volume naturel, l'ap-

petit se rétablit, & le jeune homme reprit en peu de jours ses forces & son embonpoint. Pour prévenir tout retour, je lui fis continuer pendant un mois l'usage du bol; je le lui fis donner d'abord une fois le jour, le matin à jeun; ensuite trois fois la semaine, & ne lui fis prendre qu'une fois dans ce mois la potion, laquelle ne lui fit rendre aucun ver. Depuis ce tems ce jeune homme a joui de la meilleure santé.

Je ne dois pas oublier qu'on détruit assez efficacement cette espece de vers, en faisant prendre aux malades deux onces de suc qu'on tire de la tête & des barbes du poireau, auquel on ajoute deux cuillerées d'huile d'olive : on donne ce remede deux, trois fois dans la journée; je l'ai employé avec succès dans les fievres putrides verminеuses qu'on voit communément dans le printems.

Je me rappelle qu'un jeune homme, âgé d'environ huit à neuf ans, sujet à ces vers depuis environ deux à trois ans, en fut entiérement délivré par l'usage du lait à la dose d'une ou deux petites verrées par jour, dans lesquelles on écrasoit une ou deux gousses d'ail, & qu'on couloit ensuite avec expression.

OBSERVATION

Sur les Effets des feuilles de lierre, appliquées sur toute l'habitude du corps dans une petite-vérole; par M. PEBORDE, Chirurgien à Habas, près d'Ax.

Le nommé Subsol, mon Eleve, étoit attaqué de la petite-vérole; le quatorzieme jour la suppuration se supprima; il lui survint du délire, une toux violente avec crachement de sang, & beaucoup de gêne dans la respiration. On fit bouillir pendant un quart-d'heure une grande quantité de feuilles de lierre dans l'eau, on en couvrit toute la surface de quatre chemises ouvertes par devant, & on les y attacha avec du fil comme autant de pieces de rapport. On lui donna une de ces chemises duement chauffée, & il en changea quatre fois dans l'espace de trente heures. Ce remede produisit dans ce court espace de tems les effets suivans. 1° Il attira une si grande suppuration dans toutes les parties externes, que toutes les croûtes dont elles étoient couvertes se séparerent de la peau. 2° A mesure que cette suppuration s'établissoit, tous les accidens diminuoient à proportion, de sorte que la toux, qui subsista plus longtens, fut entiérement calmée le quatrieme jour. J'ai employé le même remede dans

plusieurs cas semblables, & toujours avec un succès constant.

RÉFLEXIONS

Sur les Pincemens de l'intestin, à l'occasion d'une Observation de M. DE LA GARDE, *sur une prétendue tympanite, insérée dans le Journal de Médecine du mois d'Août 1772; par M.* MONBALON, *Chirurgien de la marine au port de Baïone & de l'Hôpital.*

Voici quelques réflexions qu'un vieux Praticien vous adresse pour être insérées dans quelqu'un de vos Journaux, s'il ne vous en est point parvenu de meilleures sur le même sujet.

Il est question d'une observation de M. de la Garde, Docteur en médecine, que j'ai lue dans votre journal du mois d'Août 1772, page 124, sur une gangrene intestinale, causée par une tympanite, selon l'Auteur, plutôt que par un pincement d'intestin, & à qui il semble indifférent que ce soit l'un ou l'autre, pourvu qu'on lui accorde que son observation est importante dans l'un ou l'autre cas.

La pratique m'ayant appris combien il est essentiel de ne pas confondre un pincement d'intestin, engagé dans quelque ouverture naturelle ou accidentelle du péri-

toine, avec d'autres maladies, & de quels fâcheux événemens pareilles mépriſes ſont ſuivies; j'aurois voulu que l'Auteur nous eût donné des moyens de diſtinguer les deux maladies dont il nous parle. Je crois qu'une hernie inteſtinale, avec étranglement, priſe pour une tympanite, fera négliger les ſecours chirurgicaux, leſquels, employés à propos, guériſſent preſque toujours (& ſouvent dans l'inſtant) une maladie dont tant de ſujets ſont les victimes, lorſqu'elle n'eſt pas connue aſſez tôt.

M. de la Garde a vu dans la maladie de la veuve Procoſt un tympanite eſſentielle, & je ne vois dans cette tympanite qu'un ſymptôme d'un pincement d'inteſtin que les diſpoſitions de la malade auront rendu aſſez conſidérable pour produire elle-même d'autres ſymptômes qui lui ſont propres. Les deux réflexions qu'il nous propoſe, pour nous faire adopter ſa maniere de voir, ne me paroiſſent nullement convaincantes; les raiſons ſuivantes m'empêchent d'être d'accord avec lui là-deſſus.

1° Il eſt dit dans la premiere de ces réflexions, d'après MM. Arnaud & Sauvages, que » la douleur locale eſt abſolument re-» quiſe dans les ſignes qui caractériſent le » pincement d'inteſtin, & qu'elle ne ſe » trouve pas dans le tableau fidele qu'il fait » de la maladie. « Il n'y a pas apparence

que M. de la Garde ait craint d'être trouvé en contradiction avec lui-même, parce que dans ce cas il nous auroit expliqué ce que c'étoit que la douleur de ventre, qu'il dit que la malade ſentoit à ſa premiere viſite, dans quel tems & dans quel lieu cette douleur avoir commencé. Peut-être n'avoit-il pas aſſez queſtionné la malade ſur cet article ; il nous apprend néanmoins qu'il y avoit douleur au ventre : or la maladie étant au ventre, il y avoit par conſéquent douleur locale ; par cette omiſſion, M. de la Garde ſe trouve privé de l'appui de MM. Arnaud & Sauvages ; j'ajoute de plus qu'on voit quelquefois des hernies d'inteſtin, ſuivies de gangrene, ſans, pour ainſi dire, que celui qui en eſt atteint, ſente de douleur proprement locale.

2° Quant à la ſeconde réflexion de M. de la Garde, où, pour appuyer la premiere, il nous donne pour preuve le bon effet des répercuſſifs qu'il a employés, on pourroit penſer autrement là-deſſus ; ces remedes, à la vérité, peuvent avoir occaſionné la détente, non pas peut-être comme il l'entend, mais au contraire en finiſſant d'éteindre le peu de vie de la petite portion d'inteſtin pincé ; delà le relâchement, conſéquemment l'écoulement des matieres fécales par les voies naturelles ; le calme apparent que la malade a éprouvé pendant

ſix jours, a fait croire qu'elle étoit guérie: mais après la chute de la paroi d'inteſtin mortifié, une petite portion de ces matieres ayant paſſé dans le ſac herniaire, lequel ſe ſera trouvé plus au moins participant à la pourriture, aura dans un certain eſpace de tems permis à ces matieres de s'épancher dans le tiſſu cellulaire, & occaſionné le nouvel orage arrivé le lendemain de la purgation, auquel M. de la Garde n'a pu remédier comme il l'auroit déſiré, par la néceſſité de s'abſenter pendant huit jours. Il a cru néanmoins avoir paré à cet inconvénient en conſeillant » de reprendre & » continuer le même régime que ci-devant. « Lorſqu'il trouve à ſon retour la malade avec la gangrene au ventre, il en eſt étonné, & ſemble l'attribuer au peu de ſoin qu'on a eu de ſuivre ſon avis. Il eſt apparent, ſelon ma façon de penſer, que ſi M. de la Garde, lors du retour des accidens, eût bien examiné le bas-ventre de la malade, il auroit alors apperçu qu'il falloit autre choſe que les moyens qui avoient déjà été employés; il ne me paroît pas douteux que tous ceux qui auroient pu hâter l'iſſue des matieres épanchées n'euſſent été les préférés. La nature, heureuſement pour la malade, a opéré cet effet toute ſeule, avec un peu plus de tems, & M. de la Garde eſt arrivé fort à propos pour fixer les progrès de la gangrene par l'uſage

du quinquina. La nature auſſi, je penſe, n'y a pas moins contribué, quoiqu'on n'en diſe rien ; on l'a vue opérer le même effet, en quelque façon toute ſeule, c'eſt-à-dire avec des moyens bien plus ſimples, & conduits par des mains moins habiles ; entre pluſieurs exemples que je pourrois citer, en voici un à ma connoiſſance qui prouve combien elle eſt puiſſante lorſque le ſujet eſt bon, & qu'elle n'eſt pas troublée par l'Artiſte à qui elle laiſſe alors très-peu de choſe à faire.

Il y a quelques années que le nommé Lavielle, Matelot riverain de Saint-Etienne d'Ortes, vint ſe faire viſiter à moi afin d'obtenir un certificat pour être déclaſſé des regiſtres de la Marine ; je le reconnus pour l'avoir traité quatre ou cinq ans avant dans les priſons de la Marine de cette ville, d'une hernie inguinale, avec étranglement, & que j'avois contenue par un bandage, après être parvenu à faire rentrer les parties étranglées. Je crus qu'il ſe préſentoit ſimplement à raiſon de ſa hernie, mais je fus bien étonné lorſque s'étant découvert, il me montra dans cet endroit un anus artificiel. Lui ayant demandé la raiſon de cela, il m'apprit que ſon bandage n'ayant pu lui durer qu'environ deux ans, il n'en avoit point fait faire d'autre ; que par ce défaut il ſe trouva quelque-tems après atteint du

même accident dont je l'avois heureuſement délivré, que ſa pauvreté ne lui ayant pas permis d'appeller un Chirurgien, il avoit tâché d'employer les mêmes moyens qu'il m'avoit vu employer ; que malgré cela, après douze jours de ſouffrances, les matieres fécales s'étoient fait une iſſue par l'aîne, avec beaucoup de pourriture ; qu'il n'avoit eu d'autres ſecours que celui de ſa femme, ni d'autre topique, depuis que cela s'étoit ouvert, que du vin tiede, avec lequel il lavoit ſouvent ſa plaie ; que par ce moyen il avoit eu le bonheur de parvenir au point de pouvoir gagner ſa vie, avec néanmoins la fâcheuſe incommodité que je lui voyois. Il auroit pu arriver que, ſi quelque Chirurgien peu expérimenté eût été appellé, il eût tout gâté en voulant trop faire, ou par quelque manœuvre mal entendue. Il n'eſt pas du moins douteux que, n'eût-il fait que ce que le malade & ſa femme faiſoient, il ne ſe fût attribué toute la gloire de cette cure (*a*).

(*a*) On voit une nouvelle preuve des reſſources de la nature dans votre Journal du mois de Novembre 1772, page 450. L'Auteur ſe trompe auſſi, ſelon moi, en nous donnant cette obſervation comme une entérocele. La pourriture des tégumens n'eſt, dans ce cas, qu'une ſuite de celle des parties étranglées, conſéquemment ſi l'inteſtin eût été de la partie, il auroit été gangréné auſſi ; c'étoit donc un ſimple épiplocele.

3° Pour nous prouver la poſſibilité d'un événement auſſi extraordinaire que celui que M. de la Garde nous préſente, il auroit dû nous expliquer comment il conçoit que des matieres fécales ſorties d'un inteſtin gangréné par l'effet d'une tympante épanchée dans le ventre, peuvent ſe faire jour extérieurement, en ſe procurant une ouverture convenable par la gangrene du péritoine, des muſcles & des tégumens, ſans que les parties contenues dans cette cavité, que les matieres épanchées auroient dû toucher plus intimement, comme on le conçoit, euſſent été gangrénées auſſi, & euſſent occaſionné la mort du ſujet avant d'avoir pu détruire tant d'obſtacles qui s'oppoſoient à leur iſſue.

4° Suppoſons cela poſſible, alors il a dû voir encore une puiſſance particuliere & bienfaiſante qui a amené & collé, après l'écoulement entier des matieres, l'endroit ouvert de l'inteſtin à la circonférence de l'ouverture intérieure; il auroit dû nous dire auſſi comment cela a pu s'exécuter.

5° Si avant de parler du pincement d'inteſtin, M. de la Garde eût voulu lire ce qui eſt écrit ſur cette matiere, il ne nous auroit pas dit » qu'il doutoit qu'on eût jamais » vu ni lu qu'un inteſtin pincé ſe ſoit ou» vert, & qu'il ſoit ſurvenu gangrene aux » parties contenantes. « Il auroit été convaincu au contraire que la plupart des her-

nies terminées par gangrene, & auxquelles le ſujet a ſurvécu, n'ont été qu'un pincement d'une petite portion de la paroi de l'inteſtin, ſur-tout lorſque dans la ſuite les matieres fécales ont repris leur cours naturel. Cette connoiſſance lui auroit, je penſe, préſenté les choſes tout autrement qu'il ne les a vues, & ſon cas ne lui auroit plus paru un phénomene ſi extraordinaire.

6° Si le colon eût été ouvert, ſur-tout dans l'endroit que nous déſigne M. de la Garde, il n'auroit pas manqué d'en rapporter une circonſtance qui en auroit établi la preuve. Je rends trop de juſtice à ſa bonne pratique pour penſer qu'il ait négligé l'uſage des lavemens après l'ouverture des tégumens & l'iſſue des matieres fécales par cette ouverture ; ces lavemens auroient dû ſortir par cet endroit, ſi le colon eût été ouvert où il le dit. Son ſilence ſur cette circonſtance qui lui étoit ſi favorable, & la proximité de l'anneau de l'oblique externe, m'autoriſe à croire que c'étoit une hernie ou pincement inguinal.

7° M. de la Garde dit, après nous avoir convaincu qu'il étoit perſuadé d'avoir traité une tympanite, » qu'il peut accorder que » c'étoit un pincement réel, ſans diminuer » en rien l'importance de ſon obſervation. « On peut conclure delà qu'il n'a pas réfléchi en préſentant les choſes ainſi, ſur le danger auquel ſa malade a pu être expo-

ſée par ſa mépriſe ; il paroît qu'il n'a eu en vue qu'à donner de l'importance à ſon obſervation dans l'un ou l'autre cas, par ſa ſingularité ſeulement, comme nous l'avons déjà dit ; mais n'ayant nullement prouvé que la gangrene ici fût l'effet de la tympanite, & la gangrene à la ſuite d'un pincement d'inteſtin étant un cas aſſez ordinaire, cette obſervation ne préſente nulle ſingularité, ni nul avantage. M. de la Garde, au contraire, auroit pu la rendre très-intéreſſante, en convenant ſimplement qu'il s'étoit trompé en rapportant les circonſtances qui l'ont induit en erreur, & en entrant dans un certain détail ſur les précautions à prendre pour éviter de ſe méprendre en cas pareil. Cet aveu n'a rien qui puiſſe bleſſer l'amour-propre de ceux qui connoiſſent la variation des ſignes que préſente cette maladie ; ils ſont tels qu'on peut facilement la méconnoître, quoiqu'on la ſoupçonne, juſqu'à ce que la gangrene ait ouvert un paſſage aux matieres fécales à travers les tégumens. Je viens d'en donner la preuve dans l'hiſtoire d'une hernie de cette eſpece, que j'ai adreſſée, le mois d'Avril de l'année paſſée, à l'Académie royale de Chirurgie, qui l'a jugée digne d'être conſervée, afin qu'il en fût fait mention dans les Mémoires de cette Académie, lorſqu'elle traitera de cette matiere. Si tous ceux qui font des mépriſes en médecine étoient auſſi

ſoigneux à les rendre publiques qu'ils le ſont à prouver leurs ſuccès, l'art y gagneroit bien davantage ; en voici une des miennes qui auroit pu devenir funeſte au malade, ſi je ne l'avois reconnue à tems, qui nous prouve encore que les apparences, quelque claires qu'elles nous paroiſſent, nous trompent ſouvent.

OBSERVATION. L'été dernier on m'amena un enfant de ſept ans, de la paroiſſe de Sorde ; il avoit une hernie au ſcrotum, preſque du volume de ſa tête : ce ſac s'étendoit juſqu'au bas de ſa cuiſſe. Je l'examinai & ſentis des parties molles qui venoient de l'anneau gauche, que je jugeai être une partie de l'inteſtin iléum ; outre cela, je diſtinguai une poche qui ſembloit occuper plus de la moitié de la tumeur, pleine, en apparence, d'un liquide, avec fluctuation bien ſenſible ; la verge étoit entiérement effacée. Je jugeai la tumeur une hydro-enthérocele, qu'on ne pourroit guérir que par l'ouverture, la deſtruction du ſac, & la rentrée ou réduction de l'inteſtin. Le tems de la canicule n'étant pas convenable pour une pareille opération, je renvoyai cela à l'automne. Cet enfant me fut ramené à la fin d'Octobre ; les choſes me parurent encore alors dans le même état. Je le préparai avant d'opérer par le régime, une purgation & quelques lavemens ; &, pendans ce tems-là, je le fis reſter au lit pour

m'assurer jusqu'à quel point les parties qui formoient la hernie étoient capables de rentrer par le repos & la situation horizontale ; le second jour, j'examinai la tumeur, & la trouvai diminuée d'un tiers, ou plus, sur-tout la poche, qui m'avoit paru former l'hydrocele, ce qui me donna des doutes sur son existence ; & le lendemain, jour que j'avois pris pour opérer, cette hydrocele me sembla entiérement disparue, quoique la tumeur eut très-peu diminué depuis la veille. J'avois amené avec moi M. Descamp, mon Confrere, pour m'aider dans cette opération. Le scrotum ne nous parut alors contenir que des parties molles, parmi lesquelles on sentoit une espece de corde isolée, dure & ferme, de la grosseur du petit doigt. La poche dont j'ai parlé s'y faisoit sentir aussi, mais vuide & flasque. Ayant vu, après quelques tentatives, que ces parties n'étoient plus susceptibles d'être réduites par le taxis, nous nous déterminâmes à opérer, quoiqu'il ne fût plus question d'hydrocele, persuadé que cette hernie augmenteroit toujours, & causeroit enfin la mort de cet enfant par quelque étranglement ou engouement des intestins. Je n'entrerai dans le détail de cette opération que pour en rapporter ce qui m'en a paru extraordinaire. La premiere partie qui se présenta à l'ouverture du sac herniaire, fut cette petite corde dont j'ai parlé ;

mon étonnement ne fut pas petit de reconnoître en elle l'appendice vermiforme du cæcum, & le cæcum lui-même dans la poche qui m'en avoit imposé (gonflée apparemment, lors de mes premier & second examens, par du liquide & quelque peu d'air.) Il y avoit aussi une partie de l'intestin iléum; les cris & les efforts de l'enfant, pendant l'opération, en firent sortir en si grande quantité, malgré tout ce que nous pûmes faire pour les retenir, que l'anneau qui devoit être bien large, se trouva trop étroit pour les faire rentrer; &, après plusieurs tentatives inutiles, je fus obligé de le débrider, au moyen de quoi je parvins à réduire le tout. J'emportai autant du sac herniaire que je le pus; nous secouâmes le malade en le soulevant par les cuisses & lui frottant le ventre, afin que chaque partie reprît sa situation naturelle. Je mis un appareil convenable, soutenu d'un spica; je fis observer rigoureusement une situation favorable pour que les parties rentrées ne vinssent point faire de nouveaux efforts sur l'anneau.

L'opération ayant été laborieuse par les peines que nous eûmes à faire rentrer les intestins, & les parties étant (au moins pour la plupart) devenues étrangeres par le long-temps qu'il y avoit qu'elles ne rentroient plus, nous devions nous attendre à des suites fâcheuses, ce qui ne manque pas

d'arriver par la douleur, la tenſion du bas-ventre, la fievre, &c. Deux ſaignées, des fomentations émollientes, des demi-lavemens fréquens & la diete, calmerent le tout; & le quatrieme jour, notre malade fut hors de danger, & entiérement guéri dans l'eſpace d'un mois, pendant lequel tems il n'a été panſé que douze fois, & quaſi toujours avec de la charpie ſeche. Le ſcrotum de cet enfant & la verge ſont aujourd'hui du volume ordinaire aux enfans de ſon âge. Je lui fais porter par précaution un petit champignon de buis, garni de baſin ſur l'anneau, ſoutenu d'une ceinture & d'une ſous-cuiſſe.

On conçoit que, ſi j'euſſe opéré lorſqu'il me paroiſſoit y avoir hydrocele, j'aurois ouvert le cæcum, comme il eſt arrivé pluſieurs fois à ceux qui ont ouvert la veſſie urinaire, croyant ouvrir un dépôt au ſcrotum ou une hydrocele. Je conviens que dans mon cas, quoique la faute n'eût été en quelque façon que la même, les ſuites auroient été bien plus graves; mais aurois-je pu ſoupçonner que le cæcum, ſitué aux régions iliaque & lombaire droites, eût pu ſe trouver dans le ſcrotum du côté gauche. Il eſt apparent que la grande quantité d'inteſtin iléum, contenu dans la hernie, l'aura entraîné peu-à-peu avec lui, malgré ſes attaches & ſon éloignement de l'anneau gauche.

ECLAIRCISSEMENS

De M. JOURDAIN, *Dentiſte, ſur la Réponſe que M.* LEVRET, *Accoucheur de Madame la Dauphine, lui a adreſſée dans le Journal de médecine du mois de Juin dernier.*

MONSIEUR,

En vous adreſſant directement mes premieres réflexions ſur ce que vous avez dit des becs-de-lievre de naiſſance, dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1772, page 246, ſect. xvj, cette démarche de ma part devoit vous convaincre que je ne prétendois pas faire de mon opinion une loi conſtante & invariable : néanmoins la publicité de ces réflexions vous a paru néceſſaire ; vous les avez fait inſérer dans le Journal de Médecine du mois de Février 1773, & vous avez cru devoir y répondre par la même voie, au mois de Juin ſuivant. Je ne préſumois pas, à vous dire vrai, que des réflexions pures & ſimples, & faites ſans autre deſſein que de vous communiquer comme par haſard des idées ſuccinctes, devinſſent la matiere d'une diſcuſſion entre vous & moi, & ſur laquelle je garderois volontiers le ſilence, ſi la chaleur que vous mettez dans quelques endroits de votre Réponſe,

ponſe ne me forçoit pas à m'expliquer plus nettement, & à me juſtifier aux yeux de nos lecteurs de quelques reproches gratuits qu'il vous plaît de me faire.

Lorſque j'ai fait de la gêne que le fœtus peut éprouver dans le ſein de ſa mere, la baſe de mon hypotheſe pour découvrir, s'il étoit poſſible, la cauſe d'un accident auquel vous n'en aſſignez aucune bien directe ; car ces défauts d'*accroiſſemens*, de *prolongation*, &c. ne remontant pas au premier principe, laiſſent la queſtion indéciſe : il eſt clair que pour entrer dans mes vues on ne doit conſidérer l'accroiſſement du fœtus qu'au moment où il peut effectivement ſe reſſentir des cauſes que j'ai dit pouvoir le gêner. Il eſt avoué que les premiers ſymptômes de la groſſeſſe ſont ſi équivoques, quoique les regles manquent une ou deux fois chez une femme qui a eu commerce avec un homme, qu'on ne peut pas prononcer affirmativement ſur ſon état, quand il n'y a que ces ſeuls indices. Les maux de cœur, &c. ayant ſouvent lieu dans la ſuppreſſion des regles, ſans cauſe de groſſeſſe, ſont également incertains. La plupart des femmes ſont même le plus ſouvent incertaines ſur leur nouvel état, juſqu'à ce que les mouvemens de l'enfant (*a*), & l'éléva-

(*a*) On n'entend point ici par mouvemens ces eſpeces de grouillemens que la mere peut reſ-

tion ſenſible du ventre ne laiſſent plus d'incertitude à cet égard. Ces ſymptômes confirmatifs n'ont guere lieu qu'entre le deuxieme & le troiſieme mois de la groſſeſſe, & quelquefois plus tard (*a*), parce que la matrice ne ſe diſtend que proportionnellement au volume qu'elle contient. Ces faits vous ſont connus, Monſieur; & ſi je prends la liberté de vous en parler, ce n'eſt que pour vous faire appercevoir que vous ne m'avez pas ſuffiſamment compris, & que vous m'avez prêté des idées que je n'ai point eu dans mon hypothèſe.

D'après cela, Monſieur, ce que vous m'objectez, tant de l'état du fœtus, que des eaux de l'amnios, ne peut pas contrebalancer mon opinion, parce qu'à meſure que l'enfant croît, ces eaux ſont en moindre quantité (*b*): alors le fœtus occupe plus

ſentir: ils ſont équivoques, même ſi légers, ſuivant Moriceau, que le plus ſouvent les femmes ne s'en apperçoivent pas. Les mouvemens doivent donc être diſtincts.

(*a*) C'eſt le ſentiment commun; & c'eſt à cette époque que l'on peut croire que les effets que j'ai dit peuvent commencer à avoir lieu.

(*b*) Quand bien même les eaux ſeroient en quantité égale, elles ne pourroient pas faire obſtacle à ce que j'ai dit. Ces eaux peuvent bien intercepter l'effet d'un choc ſubit, mais elles ne peuvent pas s'oppoſer à celui d'une dépreſſion continue & ſuivie pendant l'eſpace de quatre à cinq mois.

de place dans la matrice ; les parois de celle-ci s'approchant davantage de l'enfant, il ſera plus expoſé à ſe reſſentir des effets que j'ai dit (*a*).

Enſuite, Monſieur, & d'après vos idées contraires aux miennes, vous croyez que les derniers mois de la groſſeſſe ſeroient plus propres que les premiers à produire les effets que j'ai cru pouvoir réſulter de la gêne. La moindre quantité des eaux eſt la baſe fondamentale de votre opinion ; &, pour la ſoutenir, vous regardez comme une ſuppoſition gratuite de ma part ce que j'ai dit des differentes ſituations de l'enfant dans le ſein de ſa mere & de ſon retournement. Vous m'aſſurez même qu'il n'en eſt rien : examinons chacun de ces faits en particulier. J'ai je crois ſuffiſamment répondu à ce qui concerne les eaux & l'extenſion de la matrice. Quant aux autres chefs d'accuſations, il ne me ſera pas difficile de vous prouver que je n'ai pas eu beſoin de me retourner pour rendre mon hypotheſe vraiſemblable, & que votre opi-

(*a*) Si l'on examine attentivement la marche de la nature, on s'appercevra que, proportion gardée, eu égard à l'accroiſſement de l'enfant, la matrice n'eſt pas plus diſtendue dans les premiers que dans les derniers mois de la groſſeſſe, c'eſt-à-dire qu'il y a une proportion égale entre la diſtention & le corps contenu, qui s'accroît réciproquement.

nion eſt en tout contraire aux loix de la nature & à celles de la bonne phyſique. Hippocrate, *de Naturâ pueri ;* Ariſtote, liv. VIII, ch. 7 ; Ambroiſe Paré, liv. XXIV, ch. 10 & 14 ; Guillemeau, Traité de la Génération, page 220 ; Héiſter, dans ſon Anatomie ; Moriceau, tome 1, liv. III, &c. Tous ces Auteurs ſont d'accord à dire que l'enfant dans le ſein de ſa mere ne garde pas toujours la même ſituation tout le tems que dure la groſſeſſe ; ils diſent même qu'aux approches des derniers mois, la tête de l'enfant, par ſon propre poids, s'incline davantage en devant, & ſe précipite inſenſiblement ſur l'orifice de la matrice, de façon que la face de l'enfant regarde l'os ſacrum de ſa mere (*a*) : ils ajoutent encore, & l'expérience le confirme, que la plupart des femmes s'apperçoivent de ce changement ; c'eſt ce qui fait dire que l'enfant ſe retourne. On obſerve même alors que le ventre n'eſt plus auſſi ſaillant, & qu'il tombe davantage ſur les cuiſſes : d'après cela, dès que la ſituation de l'enfant n'eſt plus la même ; dès que, par les loix de la phyſique, la tête doit entraîner le reſte du corps, renverſer pour ainſi dire la face de l'enfant ; en un mot donner une ſitua-

(*a*) Il faut obſerver que l'enfant eſt comme ſuſpendu dans la matrice, tant qu'il y eſt contenu, juſqu'au moment où ſa tête porte ſur l'orifice.

tion toute différente à toutes ſes parties, je vous prie de me dire s'il eſt vraiſemblable, comme vous le prétendez, Monſieur, que les derniers mois de la groſſeſſe ſoient plus propres que les premiers à produire les effets que j'ai cru entrevoir dans la gêne que peut éprouver l'enfant dans le ſens de mon hypotheſe.

Au ſurplus, Monſieur, ſi j'ai donné dans une erreur, je ne ſuis pas le ſeul, comme vous le voyez; & il y a lieu de croire qu'elle ſubſiſtera juſqu'à ce que par des faits conſtans vous nous obligiez à rejetter des autorités qu'on a cru devoir reſpecter juſqu'à préſent.

Deux raiſons m'ont engagé, Monſieur, à vous parler du mécaniſme des levres pour la ſuccion, ſans que pour cela j'aie eu l'idée de faire croire à nos lecteurs que vous ayez avancé une abſurdité à cet égard. Je n'ai même pas eu le deſſein de vous apprendre quelque choſe. Je ſuis trop pénétré de l'étendue de vos connoiſſances pour avoir eu des préſomptions auſſi déplacées. Je ne vous ai donc parlé du mécaniſme de la ſuccion, que parce que dans la ſeconde partie de votre Mémoire (*a*), vous avez trop généraliſé votre propoſition, qui ſemble annoncer que tous les em-

(*a*) Journal de Médecine, Mars 1772.

fans qui naîtront avec le bec-de-lievre, ou avec le palais ouvert, ne pourront pas tetter. Voici votre texte (*a*) : » il y a des en-» fans qui naiſſent avec le bec-de-lievre, » ſoit qu'il ſoit ſimple, ſoit qu'il ſoit dou-» ble. La plupart de ces enfans ont auſſi » ordinairement alors la voûte du palais » entr'ouverte ou fendue dans toute ſa » longueur, &c. Aucun de ces enfans ne » peut tetter, parce que, &c....«

En vous parlant de la ſuccion, j'ai donc ſeulement voulu vous prier d'obſerver, Monſieur, que les enfans qui naîtront avec le bec-de-lievre ſeulement, ſoit qu'il ſoit ſimple, ſoit qu'il ſoit double, ſans perforation du palais, pourront tetter preſqu'auſſi facilement que ſi les levres n'étoient pas ſéparées, parce que, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, les levres ne ſont pas les principaux inſtrumens néceſſaires à la ſuccion. Vous voulez avoir preſſenti tout ce que je vous ai expoſé dans ma Lettre à ce ſujet, peut-être avant que j'aie reçu les premieres notions de l'art que j'exerce ; cela eſt très-poſſible. Mais devez-vous, Monſieur, me faire en quelque façon un crime de n'avoir pas eu l'art de vous deviner, & de m'être joint à vous pour éclaircir une queſtion qui laiſſoit ſubſiſter quelque louche ? Il eſt vrai qu'actuellement, & par votre

(a) *Ibidem.*

Réponſe, je n'ai plus lieu de douter de votre preſſentiment ; non que je croie que c'eſt ma Lettre qui y a donné lieu ; mais que vous n'aviez pas cru d'abord que vous fuſſiez obligé de vous expliquer auſſi clairement, tant ſur cet objet que ſur la diviſion des becs-de-lievre, & ſur celle des ouvertures du palais. Ce nouvel éclairciſſement indiquera plus ſûrement le choix de l'opération pour laquelle vous auriez dû encore, ſuivant moi, indiquer un tems fixe, eu égard aux circonſtances (*a*) : il fourniroit également des lumieres pour les ſecours auxiliaires.

C'eſt, j'oſe vous l'aſſurer, Monſieur, d'après une lecture réfléchie de la deſcription & des effets que peut produire le bandage de M. Queſnay, que je n'en ai pas conçu une idée auſſi avantageuſe que vous, ſurtout dans le cas pour lequel vous le propoſez. Je conçois par raiſonnement, & je ſais par expérience, que ce qui convient à une choſe, peut être propre à une autre, à quelques reſtrictions près, que les circonſtances indiquent. Ce n'eſt donc point parce que ce bandage n'eſt pas conſeillé pour les ouvertures du palais, que je n'y mets pas toute ma confiance ; ſes défauts & ſes in-

(*a*) Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur ce point, la queſtion eſt indéciſe ; il ſeroit à ſouhaiter qu'on la décidât.

convéniens, eu égard à l'âge du ſujet & à la délicateſſe de toutes ſes parties, m'ont paru autoriſer ma répugnance. Malgré la deſcription que vous en donnez, Monſieur, je ſuis toujours porté à croire que ſa poſition ſur la partie la plus proche du centre de l'os y fera compreſſion, &c. En peut-il être autrement dès que » les bouts de la baleine » s'avancent ſur la levre, & qu'on eſt en- » core obligé de mettre entre les gencives » & la levre un morceau de linge fin & » doux, & extérieurement une petite com- » preſſe peu épaiſſe & fort molette, & » par-deſſus le tout le bandage uniſſant. « D'après cela, Monſieur, peut-on ne pas ſentir, 1° combien il ſera difficile & même preſqu'impoſſible d'ajuſter ſûrement un appareil auſſi compliqué, ſur-tout ſur un enfant en très-bas âge, & dont les parties, comme je l'ai dit, ſont d'une délicateſſe & d'une ſenſibilité ſingulieres : d'ailleurs, Monſieur, vous avez dû vous appercevoir que dans la quantité des obſervations que l'on trouve dans le Mémoire de M. de Lafaye, il n'y a qu'un ſeul exemple de l'application de ce bandage ; encore n'y parle-t-on pas de l'âge du ſujet ; ce ſeul exemple ne ſuffit pas pour autoriſer une méthode ſujete à des inconvéniens ſenſibles, ou du moins très-préſumables. Mais, pour mieux faire ſentir que j'ai eu quelques

raisons légitimes de ne pas adopter le bandage de M. Quesnay, je crois devoir rapporter l'observation suivante (*a*) : » en 1758, » c'est M. Louis qui parle, un homme de » soixante-neuf ans avoit un cancer ulcéré » à la levre inférieure (*b*), près de la commissure droite. Je lui fis l'opération, le » Jeudi 27 Avril, à l'Hôpital de la Charité. » Pour réunir la plaie sans avoir recours » aux sutures, je m'étois prémuni d'un bandage que j'avois fait fabriquer par M. Pipelet le jeune. *Un demi-cercle d'une bande* » *d'acier, aussi souple & élastique que la* » *baleine recommandée par M. Quesnay*, » étoit garni à chaque bout d'un coussinet » destiné à comprimer les joues..... Les » mesures avoient été prises sur le malade, » afin que le bandage fût bien disposé dans » toutes ses dimensions requises pour être » parfaitement ajusté. Je pris de mon côté » toutes les précautions nécessaires pour » assurer le niveau des bords de la plaie, » & pour assujettir exactement l'appareil ; » *mais le lendemain je trouvai l'appareil* » *dérangé.* « Le malade n'avoit pas été le maître de ses mouvemens : *le bandage mécanique le blessoit ;* j'y substituai une sim-

(*a*) Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, Tome XII, in-12, page 124.

(*b*) La levre est indifférente ici ; les effets du bandage sont ce qu'il est question d'examiner.

ple bande, laquelle en tout point s'ajuſta mieux aux parties. *Le bonnet auquel les bandes étoient attachées*, n'avoit pas formé un point d'appui aſſez fixe : les levres de la plaie, dont la réunion *avoit été manquée ſuivant la premiere intention* ... furent réunies *en dix ou douze jours par le bandage uniſſant ſimple.*

Comme cet exemple n'eſt pas le ſeul de l'avantage d'un bandage auſſi ſimple & auſſi ſatisfaiſant, je crois qu'on doit le préférer, puiſqu'avec moins d'embarras, moins de crainte & d'accidens, on retiendra auſſi promptement la réunion des levres, qui eſt, je crois, ſuivant vous, Monſieur, l'objet principal ; car je ne préſume pas que vous croyiez que le bandage de M. Queſnay contribue en rien au rapprochement des os. Le peu de tems qu'il doit reſter, & l'épaiſſeur des joues rendent inégaux ſes points d'appui, & ſes effets trop paſſagers pour y ajouter foi.

Pour me prouver que la réunion des levres eſt l'objet eſſentiel de l'obturation, & que les ſecours auxiliaires dont j'ai parlé ne ſervent à rien, vous me rapportez, Monſieur, une Obſervation de M. Boudou, &c. lequel fit l'opération du bec-de-lievre de la premiere conformation à un garçon de quatorze ans. Ce garçon, ajoutez-vous, avoit toutes ſes dents de remplacement,

» & même huit de plus, ſans que la fente » du palais ſe fût reſſerrée : après l'union » des levres, au moyen de *la ſuture ſeule-* » *ment*, cette fente s'eſt peu à peu rétrécie, » au point que, quelques années après, vous » trouvâtes l'obturation preſqu'entiérement » faite. « Mais, Monſieur, peut-on conclure du particulier au général ? Vous voyez d'abord, Monſieur, que dans le cas où on auroit pu employer le bandage de M. Queſnay, on ne l'a point fait, quoiqu'il pût être connu de l'Opérateur. En outre, ſi vous euſſiez pris la peine de lire en entier le texte de ma Lettre, vous auriez vu, Monſieur, qu'après avoir dit, page 172 du Journal de médecine du mois de Fevrier, &c. » que je ne crois pas que l'opération exté- » rieure des levres puiſſe procurer le rap- » prochement des parties oſſeuſſes, j'ajoute » plus bas : *en effet, ne peut-on pas regarder* » *les levres comme iſolées, en quelque façon,* » *de l'os de la mâchoire ; elles y ont, à la* » *vérité, des attaches muſculeuſes, qui ſervent* » *à l'exécution d'une partie de leurs mou-* » *vemens ; mais ces agens ne ſont pas direc-* » *tement ſuffiſans pour opérer le rapproche-* » *ment des parties oſſeuſes. Il faut donc, &c.* « Qui ne s'appercevra pas actuellement que ce que vous avez ſupprimé de mon texte change tout à fait ma propoſition. Vous me

faites prononcer affirmativement, lorsque je laisse la chose dans le doute, & que je crois pouvoir puiser dans la nature même de nouveaux secours que la raison & la physique semblent autoriser : mais, Monsieur, détruisons les faits par les faits mêmes. En 1763 M. Louis fit l'opération du bec-de-lievre à un enfant de dix à douze ans, qui avoit aussi le palais perforé de naissance. La réunion des levres se fit avec succès & en peu de tems, au moyen d'un bandage simple; mais M. Louis ne dit pas que cette opération ait contribué à l'obturation du palais. *Le défaut extérieur a seulement été corrigé* (*a*).

Vous dites encore, Monsieur, que ceux qui ont le palais perforé avec un bec-de-lievre, & auxquels on ne fait pas l'opération, ne guérissent pas (*b*). Vous ajoutez même que si la demoiselle de laquelle j'ai parlé, page 170 de ma Lettre, avoit eu un bec-de-lievre, & qu'on l'eût opérée, elle auroit peut-être guéri. Voici un fait qui semble contre-balancer votre assertion.

J'ai actuellement entre mes mains un homme de vingt-trois ans, né avec un bec-de-lievre double, & le palais perforé dans

(*a*) Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, tome XII, in-12, page 142.

(*b*) Je suis bien éloigné de rejetter l'opération; je l'ai même recommandée dans ma Lettre.

toute ſon étendue, ainſi que le voile ſéparé (*a*) : d'ailleurs les deux grandes inciſives lui manquent. Ce malade n'avoit que neuf ans lorſqu'on lui fit l'opération des deux becs-de-lievre avec tout le ſuccès poſſible. Il y a bientôt quatorze ans, comme vous le voyez, Monſieur, que l'opération a été faite ; le défaut de dents paroiſſoit être un double avantage : néanmoins, Monſieur, l'écartement du palais eſt reſté dans le même état. En voilà aſſez, je crois, pour prouver que la réunion des levres en bec-de-lievre n'eſt pas toujours directement ſuffiſante pour procurer l'obturation du palais : mais le point eſſentiel eſt de ſavoir ſi réellement la nature n'a pas quelquefois des reſſources auxquelles nous ne faiſons pas aſſez d'attention. Les faits ſuivans pourront peut-être réſoudre la queſtion.

En 1764 l'épouſe du ſieur Sandvin, loueur de carroſſes, accoucha d'une fille née avec le palais perforé dans toute ſon étendue, avec écartement de ſon voile ſans bec-de-lievre. Cette petite fille a vécu juſqu'à quatre ans & demi, qu'elle eſt morte d'une eſquinancie gangréneuſe. Sa mere m'a aſſuré que s'étant ſenſiblement apperçue que la fente diminuoit à meſure que cet en-

(*a*) Ce malade m'a été adreſſé par M. A. Petit, Docteur en médecine, &c.

fant croiſſoit & prenoit de l'embonpoint, elle avoit refuſé tous les moyens qu'on lui avoit propoſés pour remédier à cette difformité.

A l'inſtant même que j'ai l'honneur de vous faire part de mes nouvelles réflexions, je viens d'être conſulté pour une petite fille de neuf ans, née avec le palais perforé & écartement de ſon voile, ſans bec-de-lievre. Au rapport des parens, l'écartement des parties étoit bien plus conſidérable qu'il ne l'eſt actuellement ; elle nazillonne auſſi beaucoup moins : avec un peu d'attention, il ne paſſe preſque plus de boiſſon par le nez. Ces circonſtances m'ont engagé à ne rien entreprendre & à attendre tout de la nature. La premiere petite fille avoit ſes vingt dents de lait ; les premieres groſſes molaires permanentes commençoient à dilater les alvéoles, & à étendre conſéquemment toutes les dimenſions de l'os maxillaire.

Quant à la ſeconde, il y a déjà douze dents de lait de tombées & remplacées ; il y a encore quatre autres dents de lait qui approchent de leur chute. Les dents de ſept ans ſont completement ſorties : quatre autres dents molaires commencent à dilater les lames maxillaires : les dents renouvellées ſont bien rangées. D'après cela, Monſieur, ſi ces deux eſpeces de réu-

nions ne ſont pas dues aux ſeuls effets de la nature, puiſqu'il n'y avoit point de bec-de-lievre chez ces deux ſujets, j'ignore à quoi on peut les attribuer. Ces réunions prouvent encore que ces effets ne ſont point auſſi ſpontanés que vous le croyez.

De plus on voit tous les jours des effets ſenſibles des efforts de la nature dans le renouvellement même des dents de remplacement. Si les dimenſions de l'os maxillaire ne s'étendent pas en tout ſens, les dents ſe rangent mal; les lames maxillaires ſe diſtendent, ſoit en dehors, ſoit en dedans, ſuivant les circonſtances. Quoique ces effets paroiſſent inſenſibles, néanmoins on ne peut pas les regarder comme ſpontanés; ils ſont aſſez puiſſans pour égaler tous les autres ſecours étrangers qui dépendent de l'art. Comme j'ai eu l'honneur de vous parler des perforations du palais, avec ou ſans bec-de-lievre, & que j'ai cru pouvoir en attribuer la cauſe à la ſituation de l'enfant dans le ſein de ſa mere, à raiſon de la gêne qu'il y éprouve par quelque cauſe que ce ſoit, vous me faites la queſtion ſuivante, page 547 de votre réponſe:

» Quand bien même on vous accorde-» roit que les poings du fœtus, en appuyant » fort & long-tems (n'importe dans quel » terme de la groſſeſſe) ſur la levre ſu-

» périeure, pourroient être la cauſe du » bec-de-lievre & de l'écartement de la » future palatine ... où ſeroit l'agent qui » fendroit le voile du palais ? *lui qui eſt » preſque tout membraneux, & par conſé- » quent auſſi coriace & extenſible que du » parchemin mouillé*, ou bien quand il y » a écartement des os du palais, & qu'il » n'y a pas de bec-de-lievre, qu'on fait » les poings ? «

Permettez-moi, Monſieur, de vous obſerver d'abord que c'eſt toujours faute d'avoir bien voulu m'entendre que vous m'avez condamné : en outre, Monſieur, vous ne faites pas attention qu'il y a une très-grande différence entre la nature du voile du palais d'un enfant, encore renfermé dans le ſein de ſa mere, & celle de l'homme fait. Au ſurplus, Monſieur, cette qualité coriace que vous croyez appartenir au voile du palais, & ſur-tout chez l'enfant qui n'eſt pas encore né, me paroît beaucoup mieux convenir aux aponévroſes ; je puis même avoir l'honneur de vous aſſurer, d'après nombre d'expériences, que le voile du palais des enfans, même à terme, ſe déchire très-facilement, pour peu qu'on le tende. Ainſi, Monſieur, dès que la force (c'eſt-à-dire l'écartement des branches du demi-cercle) ſera plus fort que la réſiſtance, cette derniere doit néceſſairement céder

Enſuite quand il y a perforation du palais ſans bec-de-lievre, cela dépend de ce que la ſymphiſe maxillaire étant plus ſaillante, & plus délicate, l'impreſſion y a plus d'accès que ſur les levres qui doivent d'abord s'affaiſſer & s'amincir avant de ſe ſéparer. Dans le cas contraire, ſi la ſymphiſe eſt plus applatie, plus rentrée en dedans, la dépreſſion doit ſe faire d'abord ſur les levres, qui doivent donc ſe ſéparer les premieres, ſans que quelquefois la convexité du cercle s'en reſſente. Auſſi obſerve-t-on que ceux qui n'ont que le palais perforé ont le cercle maxillaire un peu plus ſaillant ſur les côtés les plus proches de la ſymphiſe, tandis que ceux qui n'ont que le bec-de-lievre l'ont à-peu-près plus égale. Enfin le tems que durera la dépreſſion, le moment où elle commencera, la poſition des parties qui doivent y contribuer, ſont autant de cauſes qui peuvent différencier l'accident ; ce qui prouve auſſi que le tems de la groſſeſſe n'eſt pas indifférent. Quant à la plaque que j'ai propoſée, ſi vous euſſiez pris la peine de lire attentivement ce que j'ai dit à ce ſujet, vous auriez vu, Monſieur, qu'elle ne doit point entrer dans l'ouverture, mais paſſer ſimplement deſſus : d'ailleurs la tige étant toujours beaucoup plus petite que le diametre de l'ouverture, on doit revenir de l'alarme que

vous avez pu faire naître, eu égard à la ſtructure des parties, qui ſont cependant aſſez ſolides pour ne rien craindre. En un mot, Monſieur, ſi ce moyen vous paroît ſi dangereux, il y a lieu de croire que vous en avez de plus ſatisfaiſant pour faciliter la ſuccion, juſqu'à ce qu'on puiſſe pratiquer l'opération, ou que la nature faſſe les frais de l'obturation. Leur publicité vous méritera, à juſte titre, une reconnoiſſance ſincere de la part de ceux qui ont donné lieu à notre diſcuſſion. Comme je n'ai point propoſé cette plaque pour remédier à la diviſion du voile du palais, vous voyez, Monſieur, qu'il étoit inutile de m'en parler : toujours eſt-il vrai de dire que ſon uſage ſera très-utile, en ce qu'il donnera un point d'appui au mamelon, qui ne ſe logera plus dans l'ouverture. L'enfant pourra donc en extraire le lait & l'avaler, ſans qu'il paſſe en auſſi grande quantité dans le nez. Cette plaque ſervira encore à modifier les effets de l'air ; &, en donnant une poſition favorable à la tête de l'enfant, il en retirera des avantages réels, ſans inconvéniens, & ſans craindre qu'elle s'oppoſe au rapprochement des parties oſſeuſes. Il y a lieu de croire qu'après l'opération même du bec-de-lievre le voile du palais ne ſe réunit pas, du moins vous n'en faites pas mention. Enfin, Monſieur, comme

ma ſagacité n'égalera jamais la vôtre, j'oſe eſpérer que vous voudrez bien me permettre de ne point entrer davantage en lice avec vous : je me reſtreindrai donc à ce que j'ai eu l'honneur de vous expoſer, & à vous prier d'être perſuadé des ſentimens les plus reſpectueux, avec leſquels j'ai l'hon- d'être, &c.

REPONSE

De M. ROUELLE aux Obſervations de M. DESBOIS DE ROCHEFORT, ſur l'Analyſe du lait, &c.

On trouve dans le Journal d'Octobre dernier, page 374, un article ayant pour titre : *Obſervations de M. Desbois de Rochefort, ſur deux articles inſérés par M. Rouelle dans les Journaux de médecine, mois de Mars & de Juillet 1773, dans leſquels il fait connoître l'exiſtence de l'alkali minéral dans le lait & dans le ſang.*

L'Auteur débute par dire » que j'ai dé- » montré de la maniere la plus préciſe » *l'alkali minéral dans le lait & dans le* » *ſang ;* puis il ajoute que les faits que je » rapporte ſont ſans doute nouveaux » pour moi & pour quelques Chymiſtes de » la plus grande célébrité ; mais qu'il ſe

» fait un devoir d'obſerver qu'ils lui étoient » connus avant la publicité des deux Jour- » naux ; que M. Bucquet, D. M. P., qui » s'eſt occupé en Chymiſte Médecin de » l'analyſe animale, *les a tous fait connoî- » tre dans ſes Cours dès 1768*, & qu'enfin » M. Rouſille de Chamſeru, D. M. P., eſt, » avec beaucoup d'autres, en état d'atteſter » ce qu'il avance par l'extrait qu'il faiſoit » alors de ſes leçons, & qu'il a eu la bonté » de lui communiquer. «

Je n'ai garde de prétendre à l'antériorité ſur M. Bucquet, pour les découvertes qu'il avoit faites dès 1768 ; mais au ſortir de l'année 1768, & dès le mois de Janvier 1669, ce Profeſſeur donna une Theſe *ſur la digeſtion des alimens*, dans laquelle il annonce, par une note, qu'il avoit déjà découvert l'alkali fixe minéral dans la bile, lorſqu'il apprit que M. Cadet en avoit auſſi conſommé & publié l'analyſe, qu'il croyoit d'abord avoir tenté le premier. Il dit enſuite deux mots de cette analyſe, &, ſans y rien ajouter ni retrancher, il en parle comme s'ils ſe fuſſent rencontrés dans tous les points, & déclare que *la nature de la bile nous eſt maintenant parfaitement connue, graces aux veilles de cet ingénieux Académicien.* Eſt-ce que M. Bucquet auroit, ſans s'en douter, marché ſur les pas de M. Cadet ? Se ſeroit-il rencon-

tré avec lui dans ſes expériences, dans ſes réſultats & l'auroit-il même ſuivi juſques dans ſon erreur ? Car enfin, s'il eût vu quelque choſe de plus ou de moins que M. Cadet, ne l'auroit-il pas dit ? S'il eût apperçu l'erreur de M. Cadet, ne l'eût-il pas dit encore ? Lorſqu'il a brûlé la bile pour retirer l'alkali minéral de ſes cendres, y a-t-il retrouvé auſſi *ce ſel doux de lait, analogue au ſucre*, dont il fait mention d'après M. Cadet ? Que diroit-il donc d'un Américain qui propoſeroit de brûler la canne à ſucre dans ſa maturité pour en retirer un ſel doux, analogue au ſucre ? Si M. Bucquet avoit démontré dès-lors l'exiſtence de l'alkali minéral dans le lait, dans le ſang & *dans toutes les humeurs minérales*, prévenu déjà par M. Cadet ſur l'analyſe de la bile, inſtruit par cette leçon, il en auroit vraiſemblablement dit un mot, & n'auroit pas abandonné le reſte de ſon ſecret au haſard de le voir encore éventé par un autre.

Mais revenons à ce qui me regarde. Il eſt de fait que M. Bucquet, après avoir parlé dans ſa theſe de ſa découverte de l'alkali minéral dans la bile, n'y dit pas le mot de la préſence de ce même alkali minéral dans le lait, dans le ſang & dans toutes les humeurs animales. Cependant *tous ces faits lui étoient connus dès* 1768.

Sa theſe a été faite, en 1769, & l'occaſion étoit bien favorable.

Il y a mieux encore, c'eſt que dans cette même theſe on trouve un paragraphe, c'eſt le troiſieme, conſacré tout entier a rapporter les choſes vagues, triviales & ordinaires ſur le chyle & le lait, qu'il aſſimile par-tout à une émulſion ; mais rien de neuf, pas un mot de l'alkali minéral. M. Bucquet y garde obſtinément le ſecret le plus abſolu ſur ſa découverte.

Trois mois après M. Bucquet ſoutient une ſeconde theſe, & prend celle de feu M. Geoffroy *ſur les avantages du lait de la mere pour l'enfant.* L'occaſion s'offroit encore d'elle-même. Depuis un an, M. Bucquet avoit des choſes neuves ſur le lait, & plutôt que de réimprimer une theſe dans laquelle M. Geoffroy n'avoit fait aucun emploi de ſes forces, il auroit naturellement dû la faire lui-même. Il ne l'a pas fait, il n'y a pas gliſſé un ſeul mot de ſa découverte.

Au mois de Novembre 1772, un Bachelier de la licence actuelle prend & ſoutient la theſe de M. Bucquet ſur la digeſtion, comme M. Bucquet avoit ſoutenu celle de M. Geoffroy. Il eſt d'uſage à la Faculté qu'on ne le fait point ſans en prévenir l'Auteur, s'il eſt vivant ; on prend ſon avis, & alors il ajoute ou retranche à ſa

theſe ce qu'il juge à propos. Celle du Bachelier eſt ſtrictement copiée mot à mot ſur l'original. Cependant M Bucquet eſt plein de vie, & il n'a pas ajouté ni changé un ſeul mot à ſon ouvrage.

Enfin, au mois de Mars dernier, M. Deſbois ſoutient une theſe ſur le lait dont il donne une analyſe fauſſe. Il y parle de M. Baumé, il y parle de moi ; il compare ce qu'il appelle nos opinions, & ne dit pas un mot de M. Bucquet. Il tait la découverte de ſon maître, il oublie ce qu'il a entendu à ſes leçons, ce qu'il y a vu, il oublie tout juſqu'à ſon nom. Il fait plus encore, il parle du ſel ou ſucre de lait, & dit que ce ſel n'eſt pas encore bien connu. Oh! M. Desbois, quelle étrange éclipſe de mémoire pour un homme de votre âge !

En 1770 j'ouvris mon Cours particulier, & j'eus l'honneur d'y avoir pour Diſciple le frere de M. Bucquet, qui ſuivit le regne végétal & le regne animal ; & j'annonçai dès ce premier Cours ce que j'ai imprimé depuis dans les Journaux.

En 1771 nous avons changé M. Macquer & moi l'ordre du Cours public au Jardin du Roi. M. Bucquet le ſuivit très-exactement ; & là, aſſis à côté du Profeſſeur, il fut témoin lui-même lorſque j'y publiai mes nouvelles obſervations ſur le lait, ainſi que ce que j'ai dit ſur le ſang &

la ſéroſité, &c. Il entendit & vit tout cela, & cependant il n'a point réclamé. Enfin j'ai publié ces mêmes obſervations dans les Journaux de Médecine de Mars & de Juillet derniers, cela a été imprimé dans l'Avant-Coureur, & cependant M. Bucquet n'a point réclamé. Mais aujourd'hui M. Desbois s'élevè en ſa faveur, & réclame pour lui.

Pour prouver ce qu'il avance, M. Desbois rapporte le paſſage de ſa theſe, où il donne l'analyſe du petit-lait. C'eſt lui-même qui va parler :

» La partie ſéreuſe du lait, dit-il, qu'on » ſépare par la coagulation du beurre & » du fromage, contient une huile tenue » combinée avec un mucilage, ce qui la » rend miſcible à l'eau. Il y a pluſieurs » ſortes de ſels en diſſolution dans la ſéro- » ſité; delà vient qu'elle eſt ſapide. On » y trouve l'alkali fixe minéral, le ſel ma- » rin & le ſel eſſentiel du lait. On prouve » l'exiſtence de l'alkali, en ce qu'étant con- » centrée par l'évaporation, cette liqueur » teint en vert le ſyrop de violetes : on » démontre que c'eſt l'alkali minéral, en » verſant de l'acide vitriolique ſur la par- » tie ſéreuſe, & l'on obtient du ſel de » Glauber. Si c'eſt l'acide nitreux qu'on » emploie, on forme un vrai nitre qua- » drangulaire, qui fuſe ſur les charbons; » quant au ſel marin, on le reconnoît au goût

» goût. Le sel essentiel du lait n'est pas » encore bien connu ; cependant, selon » M. Rouelle, il contient le sel fébrifuge » & l'alkali fixe ; mais, suivant M. Baumé, à » l'acide près, c'est un sel analogue au tartre. «

Voilà donc, selon M. Desbois, la doctrine de M. Bucquet ; eh bien ! moi, j'ai dit précisément le contraire. Je vais le suivre pas à pas.

J'ai commencé par évaporer le petit-lait, pour avoir le sel de lait, & j'ai dit que ce n'est qu'à la troisieme évaporation & cristallisation que j'avois obtenu du sel fébrifuge, & non du sel marin ordinaire.

J'ai dit que le petit-lait rapproché, ou son eau-mere, étendue d'un peu d'eau, ne change point la couleur du syrop de violetes, & ne donne aucune marque d'alkalicité ; j'ai dit de plus que les acides foibles ne font aucune effervescence avec le petit-lait rapproché. Je prouve encore,

1° Que l'alkali végétal y est le dominant, & que l'alkali minéral n'y est qu'en très-petite quantité ; il y fait à peine la cinquieme ou sixieme partie de l'autre tout au plus.

2° Que le sel marin, s'il y en a, n'y est encore qu'un infiniment petit, & que c'est le sel fébrifuge de Sylvius, après le sel de lait, qui s'y trouve en plus grande abondance.

3° Que par l'addition de l'acide vitriolique qui décompoſe ces deux derniers ſels, on obtient une grande quantité de vrai tartre vitriolé, & une très-petite, au contraire, de ſel de Glauber ; & qu'enfin par l'acide nitreux, c'eſt de vrai nitre qu'on retire, & preſque point de nitre cubique. Voilà ce que je démontre.

Le moyen que M. Desbois propoſe tout ſimplement, pour analyſer le petit-lait, d'y verſer de l'acide vitriolique, eſt défectueux & ſujet à erreur. Cet acide décompoſe les ſels neutres qui ſont dans le petit-lait, en chaſſe les autres acides qui étoient unis à l'alkali fixe végétal & au peu d'alkali fixe minéral qui s'y trouve. Delà vient qu'on retire alors des ſels différens de ceux qui y exiſtent, & qu'on finit, comme a fait M. Desbois, par prendre l'alkali fixe minéral pour être dans le lait, comme il eſt dans le ſang & la ſéroſité, c'eſt-à-dire libre & ſans être combiné ; erreur groſſiere qu'on ne peut pas raiſonnablement mettre ſur le compte de M. Bucquet. J'aimerois autant dire qu'une diſſolution de potaſſe contient l'acide vitriolique, parce qu'on y trouve du tartre vitriolé.

M. Desbois dit » que la ſubſtance charboneuſe, c'eſt-à-dire le réſidu de la » diſtillation du lait entier, miſe en poudre, porte le caractere d'alkali fixe, « *puiſ-*

qu'en évaporant la leſſive de ce réſidu l'alkali fixe ſe montre aux yeux avec le ſel marin.

Je dis au contraire que le *caput mortuum* du lait diſtillé entier, je fais plus, je dis que le réſidu de la diſtillation du petit-lait d'Hoffmann, évaporé, & dans lequel tous les ſels ſont plus à nu & plus rapprochés, ne font aucune efferveſcence avec les acides affoiblis. Ces deux matieres charboneuſes verdiſſent ſeulement un peu le ſirop de violetes. Or, ce changement de couleur n'indique tout au plus qu'un veſtige d'alkali inappréciable par tout autre moyen, ou plutôt cela n'indique rien.

Lorſqu'on verſe de l'acide vitriolique un peu foible ſur du charbon en poudre, il s'y excite un mouvement rapide, qui joint au luiſant de ce charbon, & à des bulles d'air qui ſe dégagent, peut bien en impoſer par une apparence d'efferveſcence; mais ſi on ſe donne la peine de le mouiller, cet acide ne produit plus le même effet.

De ce que l'eau-mere du petit-lait verdit le ſirop de violetes, M. Desbois en conclut qu'elle contient l'alkali fixe. Ignore-t-il donc que le mêlange ſeul de la couleur foncée de cette eau-mere avec le bleu du ſirop peut produire cette couleur? Ignore-t-il que les ſels à baſe terreuſe & même pluſieurs ſels à baſe métallique donnent auſſi à ce ſirop la même couleur?

Si le petit-lait contenoit de l'alkali fixe tout développé, auroit-il autant de facilité à s'aigrir, comme il fait dans l'été, souvent dans l'espace de huit, dix, douze heures de tems? Pour lors quelques grains de terre absorbante, quelques gouttes d'une liqueur alkaline suffisent pour retarder cet effet; le lait est vingt-quatre heures sans s'aigrir dans des vaisseaux de cuivre, il se charge sensiblement de cette substance métallique; cependant à la petite quantité qu'il en faut pour le conserver on peut juger de celle qu'il suffiroit d'alkali fixe pour produire le même effet. Il faut observer encore que lorsqu'on clarifie le petit-lait par la crême de tartre, on emploie dix-huit à vingt-quatre grains de ce sel par pinte. Il devroit se faire du sel de seignete, & l'on n'en trouve point. Mais on trouve une partie de la crême de tartre, qui se sépare après la clarification & la filtration: il en reste encore un peu dans le *coagulum*; ce qui n'arriveroit visiblement pas, si le petit-lait contenoit de l'alkali minéral libre; & quand je n'aurois pas les faits pour moi, je pourrois conclure encore de ces considérations que l'alkali fixe n'est point développé dans le lait, & que celui qui y est contenu y est dans un état de combinaison. En effet, l'eau-mere du petit-lait ne fait aucune effervescence sensible avec

les acides affoiblis ; ſi on mêle à une once d'eau-mere une once d'eau aiguiſée de ſept à huit gouttes d'un acide, cette eau-mere rougira fortement le ſirop de violetes & le papier bleu. Où eſt donc cet alkali fixe tout développé ?

Prenez une livre d'eau-mere du petit-lait, concentrée au point de faire la gelée, étendez là d'une livre d'eau diſtillée, ajoutez à ce mêlange un gros & demi d'acide vitriolique du commerce, cette liqueur rougira le ſirop de violetes & le papier bleu, auſſi fortement que le feroit une pinte d'eau pure, aiguiſée d'une pareille quantité du même acide. Cependant cette livre d'eau-mere eſt le produit de ſept à huit pintes de petit-lait.

Cette livre d'eau-mere étendue & acidulée, rapprochée de nouveau par l'évaporation juſqu'à environ dix ou douze onces, fait une gelée d'une forte conſiſtance ; mais il n'y cryſtalliſe point de ſel de Glauber qui ſoit apparent. Qu'on l'évapore moins ou plus, on n'en obtient point davantage de ſel de Glauber, & cependant, à la maniere aiſée dont M. Desbois énonce ſes aſſertions, on diroit qu'il obtient ce ſel de Glauber auſſi facilement qu'il l'auroit d'une leſſive de ſoude ſaturée d'acide vitriolique, & qu'on ameneroit à la cryſtalliſation.

L'acide nitreux traité avec cette eau-mere donne tout auſſi peu de nitre quadrangulaire.

D'ailleurs les difficultés qu'on rencontre en traitant cette eau-mere avec les acides, quand même elle contiendroit un peu d'alkali fixe, prouve évidemment à quiconque a travaillé, que ceux qui annoncent ces expériences d'un ton ſi décidé ne les ont jamais faites ; lorſqu'on prend l'expérience pour guide on ne s'égare jamais à ce point-là.

M. Desbois dit encore: » j'ai vu moi-» même aux cours ſuivans, c'eſt-à-dire » après celui de 1768, que j'eus l'avantage » de ſuivre, l'exiſtence de l'alkali minéral » démontrée par M. Bucquet, dans toutes » les humeurs animales. «

Je réponds que cet énoncé eſt une aſſertion preſque dans toute la force du terme. Cette propoſition eſt fauſſe par rapport au lait, elle l'eſt encore par rapport à l'urine, comme je viens de le faire voir dans le Journal de Médecine du mois dernier ; & ſi l'on en croit d'habiles Chymiſtes, elle ne l'eſt pas moins à l'égard d'autres ſecrétions, puiſqu'ils en ont trouvé qui ſont acides.

Que faut-il donc conclure de toutes ces bévues ? C'eſt que M. Desbois s'eſt avancé fort légérement ; qu'il me fait dire le con-

traire de ce que j'ai enſeigné, & de ce que j'ai écrit ; qu'il ne m'a pas entendu, qu'il m'a cité & mis en oppoſition avec M. Baumé au ſujet du ſel de lait, ſans nous comprendre ni l'un ni l'autre. Car enfin ſi j'ai une opinion différente de celle de M. Beaumé, ce n'eſt pas parce que j'ai dit que le ſel de lait contenoit le ſel fébrifuge & l'alkali fixe minéral, mais parce que j'ai dit poſitivement qu'il ne contenoit point d'alkali, ni aucun ſel neutre quelconque, lorſqu'il eſt pur & bien préparé ; en un mot, il paroît que M. Desbois a tout auſſi mal entendu ſon maître.

Il faut en conclure auſſi qu'en 1768 & 1769 M. Bucquet ne donnoit ſur les matieres animales que de pures aſſertions, des opinions vagues, dénuées de preuves, & puiſées çà & là dans les Phyſiologiſtes, & qu'enfin avant mes Cours de 1770 & 1771 il n'avoit rien à cet égard qui fût fondé ſur ſes propres travaux. On ne trouve pas une trace de ce qui fait l'objet de la réclamation, ni dans ſes propres thèſes, ni dans celles de ſes diſciples. On y trouve même le contraire. Quoi de plus vague en effet, pour ne pas dire de plus oppoſé à l'expérience, que toutes ces aſſertions, & ſurtout celle de la préſence de *l'alkali minéral dans toutes les humeurs des animaux ?*

Observations Météorologiques. Octobre 1773.

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6h. & d. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	8	16	11 1/2	28 2 1/2	28 1 1/2	28 1
2	10	14 3/4	13	28 1	28	27 11 1/2
3	11 1/2	14 1/2	14 1/4	27 9 1/2	27 9	27 8
4	13 1/2	12	10	27 6 1/2	27 7	27 7 1/2
5	6 1/2	10	8	27 8 1/2	27 10	27 11 1/4
6	6 1/4	13	10 3/4	28 1	28 1/4	27 11
7	10	14	11 1/2	27 10	27 11	28 3/4
8	10	14 1/2	10 1/2	28 1	28 1/2	28 1/2
9	10 1/4	13 1/2	10	28 1/2	28 1/2	28 1/2
10	9	14 3/4	9 1/4	27 11 1/2	27 11	28 1
11	7	13 1/2	8 1/2	28 3	28 4	28 3
12	7 1/4	14 1/2	11 1/4	28 1 1/2	28 1	28 2 1/2
13	7 1/2	12 3/4	8 1/4	28 3	28 2 1/2	28 2
14	7	12	7 3/4	28 2 3/4	28 3	28 4
15	6	12 1/2	7 1/2	28 5	28 4 1/2	28 4
16	5	13	8 1/2	28 3 1/2	28 2 3/4	28 2 1/2
17	6 1/4	12 1/4	10	28 2 1/2	28 2	28 1 3/4
18	8 1/2	14 1/2	11 1/2	28 1 3/4	28 1 1/2	28 1 1/4
19	10	13 1/2	7	28 2 1/2	28 3	28 4
20	4 1/2	10 1/2	6 1/2	28 4	28 3	28 2 3/4
21	4 1/2	13	7 3/4	28 2 1/2	28 2	28 1 3/4
22	5	14 1/4	10 1/2	28 2	28 2	28 2
23	9 1/4	16 1/2	11	28 2	28 1 3/4	28 1 3/4
24	9	16 1/2	12 1/2	28 1 3/4	28 1 1/2	28 2
25	10	13 1/2	12 1/2	28 2	28 2	28 1 3/4
26	10 1/2	16 1/2	12 1/2	28 1 3/4	28 1/2	28 1/2
27	10 1/2	17 1/4	14 1/4	28	27 11	27 11
28	13	13 1/2	9 1/2	27 11 1/2	28 1/2	28 1
29	8 1/2	11 1/2	9	28	27 11	27 10 1/2
30	9	11 1/2	8 1/2	27 8	27 8	27 8
31	7 1/2	10 1/2	7	27 8	27 8	27 8 3/4

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. beau.	S-O. beau.	Beau.
2	O-S-O nuag	O. nua. pluie.	Couvert.
3	S-S-O. pluie.	S. pluie.	Pluie.
4	S. pluie.	S. pluie.	Couvert.
5	S. nuag. pluie	S. pluie. nuag.	Beau.
6	S-O. nuages.	S. couv. pluie.	Pluie.
7	S. pet. pluie.	O-S-O. pl. n.	Couvert.
8	S-O. nuages.	S. nuages.	Nuages.
9	S. nuag. pluie.	S. pluie, couv.	Beau.
10	S-E. nuages.	S-O. nuages, gr. pluie.	Beau.
11	S-O. beau.	S-O. nuages.	Beau.
12	E-S-E. b. cou.	S-O. nua. pl.	Couvert.
13	O. brouill. n.	O-S-O. nuag.	Beau.
14	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
15	O. brouill. n.	O. nuages.	Beau.
16	S. beau.	S. beau.	Beau.
17	S. brouill. b	S. beau.	Beau.
18	S-S-O. beau.	S-S-O. lég. n.	Beau.
19	N. couv. nua.	N. nuages.	Beau.
20	N. beau.	E-N-E. beau.	Beau.
21	E-N-E. brouil. beau.	E-N-E. beau.	Beau.
22	E-N-E. beau.	E-N-E. b. n.	Nuages.
23	E-N-E. beau.	S. beau.	Beau.
24	S. beau.	S. beau.	Nuages.
25	S. beau.	S. nuages.	Beau.
26	S. nuages.	S-S-O. nuag.	Nuages.
27	S. nuages.	S. S O. nuag.	Nuages.
28	O-S-O. pluie.	N-O. nuages.	Beau.
29	S. pet. pluie. continuelle.	S. pluie, nua.	Beau.
30	S-S-O. c. pl.	S. nuages.	Beau.
31	O-S-O. b. n.	S-O. nuag. pl.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant ce mois, a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 4 ½ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 12 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 5 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 ½ lignes : la différence entre ces deux termes est de 10 ½ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
4 fois de l'E-N-E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-E.
16 fois du S.
5 fois du S-S-O.
7 fois du S-O.
5 fois de l'O-S-O.
4 fois de l'O.
1 fois du N-O.

Il a fait 23 jours beau.
23 jours des nuages.
8 jours couvert.
4 jours du brouillard.
13 jours de la pluie.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1773.

On a observé sur la fin du mois des toux opiniâtres, accompagnées de chaleur à la poitrine, sans fievre, qui n'étoient suivies d'aucune expectoration, ou dans lesquelles les malades expectoroient très-difficilement ; ce qui a obligé de recourir à la saignée & aux délayans.

On a vu auſſi un aſſez grand nombre de fievres intermittentes & continues remittentes, qui prenoient le type de fievres doubles tierces ; pour leſquelles, après les remedes généraux & les délayans, continués plus ou moins long-tems, on employoit avec ſuccès le quinquina en opiat, uni aux appéritifs & aux purgatifs.

Les petites-véroles ont continué encore pendant tout ce mois ; quoiqu'il y en ait eu quelques-unes de confluentes, elles ont été cependant aſſez généralement bénignes : il n'en a pas été de même dans quelques villages des environs de Paris, où cette maladie a enlevé un aſſez grand nombre de ſujets.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille au mois de Sept. 1773, *par M.* BOUCHER, *Méd.*

Les vend du ſud, qui ont ſoufflé conſtamment tout le mois, ont maintenu le tems dans une température agréable, & nous ont procuré même pluſieurs jours de chaleur, ce qui eſt aſſez peu ordinaire en cette ſaiſon dans notre contrée. La liqueur du thermometre s'eſt élevée pluſieurs fois au-deſſus du terme de 16 degrés. L'air a été rafraîchi de tems en tems par des pluies, qui, le plus ſouvent, ont tombé par groſſes ondées.

Le mercure dans le barometre a été conſtamment obſervé au-deſſous du terme de 28 pouces pendant tout le mois ; mais il n'eſt point deſcendu plus bas que celui de 27 pouces 6 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 17 $\frac{1}{2}$ degrés au-deſſus du

terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $7\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces précis ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 6 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Sud-Est.
19 fois du Sud.
14 fois du Sud vers l'Ouest.
6 fois de l'Ouest.
1 fois du Nord-Ouest.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.
16 jours de pluie.
1 jour de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois.

MALADIES qui ont régné à Lille dans le mois Septembre 1773.

Nous avons vu ce mois nombre de malades travaillés de la fievre continue, dont il a été fait mention dans le mois précédent. Cette maladie, presque bornée d'abord à la classe des citoyens indigens, gagnoit les autres. Elle étoit généralement vermineuse dans les jeunes sujets, circonstance qui donnoit plus de poids aux indications d'évacuer les premieres voies par les émético-cathartiques ; mais quelque prudence & quelque circonspection que l'on apportât dans le traitement, la fievre ne cédoit pas aisément : il étoit néanmoins à désirer qu'elle ne désistât point si-tôt, & avant qu'il y eut des signes caractéristiques

de coction, ſans quoi la récidive étoit infaillible.

Les diarrhées ſéreuſes & bilieuſes ont été communes ce mois : il en a été de même des quinteſtoux parmi les enfans.

La fievre tierce eſt devenue commune vers la fin du mois. On voyoit auſſi des fievres doubles-tierces ou quotidiennes. Le traitement de l'une & de l'autre devoit être circonſpect, & conſiſter principalement dans l'emploi conſtant des apozemes fondans ou inciſifs, & des laxatifs.

LIVRES NOUVEAUX.

Anatomie des parties de la génération de l'homme & de la femme, repréſentées avec leurs couleurs naturelles, ſelon le nouvel art, jointe à l'Angéologie de tout le corps humain, & à ce qui concerne la groſſeſſe & les Accouchemens ; par M. *Gautier d'Agoty* pere, Anatomiſte penſionné du Roi, à Paris, chez *Brunet & Demonville*, Libraires ; chez l'Auteur, rue des Martyrs Montmartre, & au Bureau royal de la Correſpondance-générale 1773, in-fol, prix 18 liv.

Expoſition anatomique des maux vénériens ſur les parties de l'homme & de la femme, & les remedes les plus uſités dans ces ſortes de maladies ; par le même, aux mêmes adreſſes, 1773, in-fol, prix 9 liv.

Je me propoſe de faire connoître plus particuliérement, dans quelques-uns des Journaux ſuivans, ces nouvelles productions des preſſes de M. Gautier, qui m'ont paru mériter l'accueil du public.

Supplément à l'Avis aux Meres qui veulent nourrir, ou Obſervations ſur le danger & l'inutilité de

préparer, pendant la groſſeſſe, le ſein des femmes qui ſe propoſent de nourrir leurs enfans.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE ET DE CHYMIE.

M. *Bucquet*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a commencé ce Cours le Lundi 8 Novembre, à midi très-précis; il le continue les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine, à la même heure,

Dans le laboratoire de M. de la Planche, Maître Apothicaire, rue de la Monnoie.

On trouve chez madame la veuve *Hériſſant*, Imprimeur du Cabinet du Roi, rue Saint-Jacques, près celle de la Parcheminerie, Introduction à l'étude des corps naturels, tirés du regne minéral, & Introduction à l'étude des corps naturels tirés du regne végétal, ouvrages néceſſaire pour ſuivre ce Cours.

COURS D'ANATOMIE.

M. *Bucquet*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a commencé ce Cours le Jeudi 4 Novembre, à midi précis; il le continue les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque ſemaine, à la même heure,

En ſon Amphithéatre, rue baſſe des Urſins, au coin de celle de Glatigny, en la Cité.

Les perſonnes qui voudront diſſéquer, pourront s'adreſſer à M. *Regnaut*, à l'Amphithéatre.

COURS D'ANATOMIE ET D'OPÉRATIONS DE CHIRURGIE.

M. *Ferrand*, Maître en Chirurgie du College de Paris, Professeur royal des Opérations en survivance, Conseiller de l'Académie royale de Chirurgie, ancien Professeur d'Anatomie & de Chirurgie, à l'Ecole-Pratique, Associé de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, Associé étranger de l'Académie impériale des Apathistes de Florence, &c. a recommencé le Jeudi 21 Octobre 1773, à quatre heures & demie, un Cours complet d'Anatomie, lequel sera suivi d'un Cours de Maladies Chirurgicales, & des Opérations qui leur conviennent, qu'on annoncera dans le tems.

Messieurs les Etudians qui ont dessein de le suivre peuvent se faire inscrire en son Amphithéatre, rue Mâcon, où il y a une Salle pour la Dissection.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE,

Concernant les Minéraux, les Végétaux, les Animaux, & les différens Phénomenes de la nature,

Par M. *Valmont de Bomare*, Censeur royal, Maître en Pharmacie, Démostrateur d'Histoire naturelle avoué du Gouvernement, Membre de plusieurs Académies des Sciences, Belles-Lettres, Beaux-Arts, &c., &c.

En son nouveau Cabinet, rue de la Verrerie, près la rue des Billettes, le Lundi 6 Décembre

1773, à dix heures & demie très-préciſes du matin, & ſera continué les Mercredi, Vendredi & Lundi de chaque ſemaine, à la même heure.

N. B. On ouvrira un ſecond cours d'Hiſtoire naturelle, le Jeudi neuf Décembre 1773, à onze heures & demie très-préciſes du matin. Ce cours particulier ſera continué les Samedi, Mardi & Jeudi de chaque ſemaine, à la même heure. Ceux qui voudront y prendre part, ſont avertis d'entendre le *Diſcours général ſur le ſpectacle & l'étude de la nature*, qu'on fera le 6 Décembre, à dix heures & demie.

TABLE
GÉNÉRALE
DES MATIERES

Contenues dans les six derniers Mois du Journal de Médecine de l'année 1773.

Livres annoncés.

Medecine.

Eloge historique de la Faculté de Médecine de Paris. Par M. Hazon, *Médecin*, page 287
Tableau chronologique des ouvrages & des principales découvertes d'anatomie & de chirurgie. Par M. Portal, *Médecin*, 382
Anatomie des parties de la génération de l'homme & de la femme. Par M. Gautier d'Agoty, *pere*, 565

La Génération, ou Exposition des phénomenes relatifs à cette fonction naturelle, traduit de la Physiologie de M. de Haller, 287
Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer dans les Eglises. Par M. Marret, *Médecin*, 478
Assemblée publique de la Société des Sciences de Montpellier, ibid.
Recueil d'Observations de Médecine des Hôpitaux Militaires. Par M. Richard de Hautesierck, *Médecin,* 383
Avis à mes concitoyens, ou *Essai sur la Fievre miliaire.* Par M. Gastellier, *Médecin,* 191
Traité de la nouvelle Méthode d'inoculer la Petite-Vérole. Par M. Vieusseux, *Médecin*, ibid.
Tableau des Maladies vénériennes. Par M. Thion de la Chaume, *Médecin,* ibid.
Traité des Maladies vénériennes. Par M. Fabre, *Chirurgien,* 479
Exposition anatomique des maux vénériens sur les parties de l'homme & de la femme. Par M. Gautier d'Agoty, *pere,* 565
Gazette de Santé. Par M. Gardane, *Médecin,* 95
Suite des Guérisons de la Paralysie par l'électricité. Par M. Marigues, *Chirurgien,* 478

CHIRURGIE.

Traité des Lésions de la Tête par contre-coup. Par M. Mehée de la Touche, *Chirurgien,* 191
Systême nouveau & complet de l'Art des Accouchemens, traduit de l'Anglois de Burton. Par M. le Moine, *Médecin, Tome II,* 479

HISTOIRE NATURELLE,

CHYMIE ET PHARMACIE.

Deſcription méthodique d'une Collection de Minéraux. Par M. Romé de Liſle, 382
Traité de l'Exploitation des Mines. Par M. Monnet, 383
Œuvres de M. Francklin, traduites par M. Barbeu du Bourg, Médecin, ibid.
Vocabulaire technique, ou *Dictionnaire raiſonné de tous les termes uſité dans les arts.* Par M. l'Abbé Jaubert, 191
Chymie expérimentale & raiſonnée. Par M. Baumé, 95
Dictionnaire raiſonné & univerſel de Matiere Médicale, ibid.
Eſſai hiſtorique ſur les Eaux de Luxeuil, 191

EXTRAITS.

Commentaires ſur les Aphoriſmes de Boerhaave. Par M. le Baron Van Swieten, 195
Traité de la Nouvelle méthode d'inoculer la Petite-Vérole. Par M. Vieuſſeux, *Médecin,* 387
Traité des Maladies vénériennes. Par M. Preſſavin, *Chirurgien,* 3
Syſteme nouveau & complet de l'Art des Accouchemens, traduit de l'Anglois de Burton. Par M. le Moine, *Médecin,* 483

Traité des Léſions de la Tête par contre-coup. Par M. Méhée de la Touche, *Chirurgien*, 291
Dictionnaire raiſonné univerſel de Matiere médicale, 99

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

Mémoire ſur une Maladie épidémique qui a régné à Boulogne-ſur-Mer. Par M. Daunou, *Chirurgien*, 24
Deſcription d'une Maladie épidémique qui a régné en Franche-Comté. Par de M. Villaine, *Chirurgien*, 404
Obſervations ſur quelques Inoculations faites à la Louiſiane. Par M. le Beau, *Médecin*, 501
Lettre à M. de Haën, ſur la Mortalité de la Petite-Vérole à Londres. Par M. Louis Odier, *Médecin*, 237
Seconde Lettre à M. de Haën, ſur la Mortalité de la Petite-vérole à Londres. Par le même, 331
Obſervation ſur une jeune fille mordue d'un chien enragé, guérie par les frictions mercurielles. Par M. Beauſſier de la Bouchardiere, *Méd.* 120
Obſervations ſur un Tétanos. Par M. Delaroche, *Médecin*, 213
Obſervation ſur un Tétanos. Par M. Molmy, *Chirurgien*, 328
Mémoires ſur les Ecrouelles. Par M. Mareſchal de Rougeres, *Chirurgien*, 219

Observations sur une Passion iliaque compliquée. Par M. Boucher, *Médecin*, 503
Maladie survenue à la suite d'une Ischurie vésicale. Par M. l'Empereur, *Médecin*, 316
Maladies qui ont régné à Paris pendant les mois de
Mai 1773, 92
Juin 1773, 188
Juillet 1773, 284
Août 1773, 379
Septembre 1773, 475
Octobre 1773, 562
Maladies qui ont été observées à Lille, par M. Boucher, *Médecin, pendant les mois*
d'Avril 1773, 94
Mai 1773, 190
Juin 1773, 286
Juillet 1773, 381
Août 1773, 477
Septembre 1773, 564
Remedes contre les Vers strongles, 76-155
Lettre de M. Penisson, Médecin, sur les vers strongles, 508
Observation sur l'application des feuilles de Lierre dans la Petite-vérole. Par M. Peborde, *Chirurgien*, 514
Lettre de M. Ostend, Médecin, touchant les effets sur la poudre purgative du sieur Ailhaud, 260

CHIRURGIE.

Lettre de M. Descemet, Médecin, sur la Méthode de traiter la Goutte-sereine, 50

Eclairciſſemens de M. Jourdain, Chirurgien, ſur les Becs-de-lievre, 528
Obſervation ſur un Os engagé dans l'Œſophage. Par M. Bourienne, *Chirurgien,* 152
Obſervation ſur un Dépôt enkyſté dans le ventricule. Par M. Godot, *Chirurgien,* 145
Réflexions ſur les pincemens d'Inteſtin. Par M. Monbalon, *Chirurgien,* 515
Lettre ſur la méthode du ſieur Maget, pour la guériſon des Hernies. Par M. Gauthier, *Médecin,* 433
Obſervation ſur une ancienne Hernie inguinale. par *M. Majault, Chirurgien,* 445
Obſervation ſur un Accouchement extraordinaire. Par M. Pinart, *Chirurgien,* 448
Obſervation ſur un Polype utérin, opéré ſelon la méthode de M. Levret. Par M. de la Garde, *Médecin,* 412
Nouvelles remarques ſur les Déplacemens de la Matrice, & ſur les moyens d'y remédier. Par M. Levret, *Chirurgien,* 169
Suite, 269
Suite, 352
Obſervation ſur une Tumeur anévriſmale de l'avant-bras. Par M. Bourienne, *Chirurgien,* 86
Emplâtre pour les Cors, communiqué par M. Mareſchal de Rougeres, Chirurgien, 449

HISTOIRE NATURELLE, CHYMIE, &c.

Obſervations météorologiques faites à Paris pendant les mois de
Mai 1773, 90
Juin 1773, 186

Juillet 1773, 282
Août 1773, 377
Septembre 1773, 473
Octobre 1773, 560
Observations météorologiques faites à Lille par M. Boucher, *Médecin, pendant les mois d'Avril* 1773, 93
Mai 1773, 189
Juin 1773, 285
Juillet 1773, 380
Août 1773, 476
Septembre 1773, 563
Observation sur l'Epiderme de la Baleine. Par M. Louis Odier, *Médecin*, 256
Observation sur les Fécules ou parties vertes des Plantes. Par M. Rouelle, *Apothicaire*, 59
Expériences & Observations sur le Sel qu'on trouve dans le Sang de l'Homme & des animaux. Par le même, 68
Observation sur l'Urine humaine, & sur celles de vache & de cheval. Par le même, 451
Observation sur l'existence de l'Alkali minéral dans le Lait & le Sang, Par M. Desbois de Rochefort, *Médecin*, 374
Réponse de M. Rouelle, Apothicaire, à ces Observations, 547
Expérience sur la Calcination de l'Or, &c., 163
Expériences nouvelles sur la Platine & sur différens Cobalts soumis à l'etincelle électrique, 468

AVIS DIVERS.

ANNONCES DE COURS.

Avis au sujet du prix de l'Académie de Lyon, 287

Cours d'Anatomie, 383-566
Cours d'Anatomie & d'opération de chirurgie, 567
Cours de Chymie, 479
Cours d'Hiſtoire naturelle, & de Chymie, 566
Cours d'Hiſtoire Naturelle, 567

Fin de la Table générale des Matieres.